



■ Dégradation des conditions de travail
■ 22 pages d'offres d'emplois
Demandez notre supplément

Le choc des fusions

■ General Electric rachète l'équipementier aéronautique Honeywell

■ Notre enquête sur des mégafusions qui bouleversent l'organisation des entreprises

■ Les cadres témoignent : choc de cultures, perte de repères, stress et anxiété

Lire pages 24 et 25

Le premier grand procès du dopage

● Le tribunal correctionnel de Lille juge l'« affaire Festina », qui avait entaché le Tour de France 1998 ● Parmi les accusés, des dirigeants, des soigneurs et Richard Virenque ● Ils sont soupçonnés d'avoir incité les coureurs de leur équipe à utiliser des produits dopants

DEUX ANS après avoir secoué le Tour de France, l'affaire Festina aborde sa dernière étape. Le tribunal correctionnel de Lille examine, à partir de lundi 23 octobre et pour une durée de deux à trois semaines, le premier procès du dopage organisé. Les juges devront déterminer les responsabilités de tous ceux qui avaient érigé cette pratique en système, dirigeants, soigneurs, et un coureur, Richard Virenque.

Feuilleton de l'été 1998, l'affaire avait commencé la veille du Tour par l'interpellation, à la frontière franco-belge, de Willy Voet, le soigneur de l'équipe Festina. Dans son véhicule, les douaniers saisissaient une véritable pharmacie : amphétamines, hormones, mais surtout erythropoïétine (EPO) - substance capable d'améliorer l'oxygénation du sang. Cette découverte aboutissait à l'ouverture d'une information judiciaire et à l'exclusion de la meilleure équipe française.

Au terme de l'enquête, dix personnes, essentiellement prévenues



pour avoir enfreint la loi du 28 juin 1989, ont été renvoyées devant le tribunal par le juge Patrick Keil. Encourant jusqu'à deux ans de prison et 100 000 francs d'amende, certaines d'entre elles, comme le directeur sportif de l'équipe, Bruno Roussel, le médecin Eric Rijckaert et le soigneur Willy Voet, ont effectué plusieurs jours de détention provisoire.

Richard Virenque est le seul coureur poursuivi. Contre l'avis du parquet, le juge l'a renvoyé pour « complicité d'incitation à l'usage de produits dopants », considérant qu'il avait créé « une dynamique de groupe aimantant les autres vers le dopage ». Cinq fois meilleur grimpeur du Tour, il a toujours nié s'être dopé, en dépit des résultats des analyses et des témoignages de ses coéquipiers. Il tente aujourd'hui de restaurer son image. Engagé par Polti après l'affaire Festina, Richard Virenque n'a pas encore trouvé d'équipe pour la prochaine saison.

Lire pages 12 et 13



YASSER ARAFAT À EHOUD BARAK « Qu'il aille au diable ! »

Les heurts sanglants entre Israéliens et Palestiniens se sont poursuivis, dimanche 22 octobre, au lendemain d'un sommet arabe organisé au Caire et qui a mis en accusation Israël. Quatre Palestiniens ont été tués. Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, qui tente toujours de constituer un gouvernement d'union avec la droite nationaliste, a répliqué aux conclusions du sommet en décrétant une « pause » dans le processus de paix. « Qu'il aille au diable ! », a répondu Yasser Arafat (photo). p. 2 et 3

Les miraculés de l'emploi

RETROUVER du travail lorsque l'on a été six mois, un an, deux ans ou plus au chômage, ce n'est jamais facile, même si, la reprise économique aidant, le marché de l'emploi se porte de mieux en mieux. Il faut se battre, savoir se vendre, accepter les exigences parfois très rudes de l'employeur. Comme Christian, cinquante-six ans, cadre commercial, qui touchera, fin octobre 2000, son premier salaire depuis trois ans : « Je redeviens comme tout le monde », dit-il. « Aujourd'hui, j'ai l'impression de vivre », ajoute Désiré, ex-chef du rayon parfumerie d'un supermarché. Dominique Le Guilledoux raconte les angoisses, les déceptions et les bonheurs de quelques « clients » de l'ANPE réintégrés dans le monde du travail.

Lire page 19

La baleine qui va (peut-être) orner le port de Marseille

MARSEILLE de notre correspondant régional

Elle mesure 17 mètres de long et pèse autour de 40 tonnes, selon Franck Dhermain, le vétérinaire du « réseau échouage » du Groupe d'études des cétacés en Méditerranée, venu l'observer en expert. Son immense cadavre est arrivé dans l'enceinte du Port autonome de Marseille, probablement charrié par le *Fast-Trader*, un porte-conteneurs égyptien : l'enquête des affaires maritimes devra établir les conditions exactes de la mort de cet animal protégé. Cette baleine fait partie des cinq mille rorquals communs qui écumant le nord-ouest de la Méditerranée, comme ses cousins les cachalots, plus petits, et les diverses espèces de dauphins. Elle rejoint la triste cohorte des soixante-cinq de ses consœurs qui sont venues mourir sur les côtes de Corse, du Var ou des Bouches-du-Rhône en dix sept ans. Beaucoup d'autres sont certainement blessées ou tuées par des navires, et cela inquiète les spécialistes qui se battent pour leur survie. D'autant que les risques se sont aggravés depuis que les NGV, navires à grande vitesse, ont accru le trafic maritime entre

le continent et l'île de Beauté. Un traité signé à Rome en 1996 entre la France, l'Italie et Monaco a sanctuarisé un grand triangle entre Toulon, le nord de la Sardaigne et Gênes afin de les sauver, mais elles restent menacées par les cargos, les ferries, les NGV et la pêche industrielle qui capture les poissons constituant leur ordinaire.

Le poids de la baleine du port de Marseille rendait son transport vers une usine d'équarrissage impossible, et peu intéressant, car plus personne n'utilise sa graisse pour faire du savon. On s'apprêtait donc à la tirer vers le large pour la dynamiter comme cela se fait désormais, quand Eric Brassard, directeur du Port, a appris que la marine nationale facturait l'opération 100 000 francs.

Il s'est mis très en colère et a refusé. Il a alors pensé qu'on pouvait la dépecer, la vider et conserver son squelette pour décorer la gare maritime de la Joliette. La bête a donc été installée provisoirement dans une sorte de piscine, avant d'être hissée à quai et disséquée. Franck Dhermain se réjouit fort du projet, lui qui cherche à faire connaître partout le sort de ces mammifères menacés. Mais il se

demande comment le Port, qu'il trouve aussi enthousiaste que naïf, pourra réaliser une opération beaucoup plus délicate qu'il n'y paraît avec la seule aide des employés des abattoirs de Saumaty. Il craint qu'elle ne puisse être menée à bout sans la collaboration des muséums, celle d'un équarrisseur d'Ollioules (Var) grand amateur de cétacés, et de quelques spécialistes qui connaissent l'intérieur de ce monstre de graisse, de viscères, de muscles et d'os.

D'autant que les équarrisseurs, à qui il faut de toute façon faire appel, ne veulent pas de morceaux de plus de 80 centimètres de long. Il sait aussi que tous ceux qui ont participé à une telle entreprise de découpage, des étudiants vétérinaires par exemple, en gardent un souvenir assez rude, ne serait-ce qu'à cause des odeurs... Quant à la reconstitution du squelette, c'est, selon lui, très loin d'être un exercice à la portée de tout le monde. Mais il ajoute, repris par l'optimisme : « Après tout, ça a bien été fait ailleurs, il n'y a pas de raison qu'on n'y arrive pas ici. »

Michel Samson



CONSUMMATION Vache folle à l'étal

Deux négociants en bestiaux de Beuzeville (Eure) ont été mis en examen et incarcérés, dimanche 22 octobre, pour avoir vendu au groupe Carrefour la viande provenant d'un cheptel dans lequel un cas de vache folle a été détecté. Ils sont soupçonnés d'avoir dissimulé une vache malade dans un troupeau sain présenté à l'abattoir.

p. 14 et notre éditorial p. 23

Election contestée en Côte d'Ivoire



LAURENT GBAGBO

L'OPPOSANT « historique » ivoirien a revendiqué, lundi 23 octobre, la victoire dès le premier tour de la présidentielle de dimanche. Dans le camp du chef de la junte, on affirmait que le général-candidat Robert Guei était « largement en tête ».

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 16 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1024 - 7,50 F



Algérie : questions sans réponses

LA PUBLICATION récente dans nos colonnes d'extraits du livre *Qui a tué à Benthalha ?* a suscité des réactions indignées des autorités algériennes (*Le Monde* du 10 octobre). Elles étaient prévisibles, tant l'idée centrale de l'ouvrage est scandaleuse : le massacre de Ben-

thalha - plus de 400 personnes assassinées à l'automne 1997 - serait l'œuvre de militaires algériens, et non pas d'islamistes, comme la vérité officielle le prétend.

Ce n'est pourtant pas la première fois que la responsabilité de l'armée et des services secrets dans

les tueries de civils a été évoquée, que ce soit dans des articles de la presse étrangère ou des livres. Mais jamais jusqu'ici une enquête fouillée n'était venue de l'intérieur conforter cette thèse. Il en va différemment cette fois. L'auteur, Nesroulas Youss, vivait à Benthalha,

dont il connaissait les habitants. Et il était sur place la nuit du massacre. Son travail, à base de témoignages, est sérieux.

La faiblesse principale de l'ouvrage tient, si l'on peut dire, au mobile du crime. Comme le reconnaissent honnêtement dans leur postface l'éditeur François Gèse et la journaliste Salima Melah, « les causes », autrement dit les mobiles de l'implication des forces armées dans les massacres, restent mystérieuses. Une multitude d'indices, mais aucune preuve irréfutable, viennent étayer le « sinistre scénario », celui d'une « planification des massacres par tout ou partie du commandement militaire ».

Le massacre de Benthalha - comme ceux de Raïs et de Beni-Messous à la même époque - est une illustration supplémentaire de cette opacité tragique à base de manipulations de l'opinion dans laquelle vit l'Algérie contemporaine. Dès l'indépendance du pays, en 1962, la séparation des pouvoirs a été formelle dans l'ancienne colonie française, et les institutions - le Parlement, la justice - n'ont jamais servi de contrepois face à un pouvoir autoritaire et secret.

Jean-Pierre Tuquoi

Lire la suite page 23

JEAN LACOUTURE

Le témoignage est un combat

Jean Lacouture

L'itinéraire exceptionnel de Germaine Tillion, l'un des grands témoins de notre temps : ethnographe, résistante, déportée à Ravensbrück, pionnière de la paix en Algérie.



Une biographie de

Germaine Tillion

SEUIL

www.seuil.com

Editions du Seuil



RÉGIONS Chers petits villages

La France est le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de communes - 36 565 pour la métropole. Mais aussi les plus petites : une cinquantaine de « microvillages » ne dépassent pas les 10 habitants. A Rouvroy-Ripont (Marne), 7 habitants, le maire, Jean Lacabanne, a bien des soucis. p. 16

International.....	2	Aujourd'hui.....	31
France.....	8	Météorologie-Jeux.....	34
Société.....	12	Carnet.....	35
Régions.....	16	Culture.....	36
Offres d'emplois.....	16	Guide culturel.....	38
Horizons.....	19	Kiosque.....	39
Entreprises.....	24	Abonnements.....	39
Communication.....	26	Immobilier, annonces.....	40
Tableau de bord.....	28	Radio-Télévision.....	41

PROCHE-ORIENT Les violences entre Israéliens et Palestiniens sont entrées dans leur quatrième semaine. Quatre Palestiniens ont été tués dimanche 22 octobre et l'armée isra-

élienne a décidé lundi d'« encercler » la localité palestinienne de Beit Jala à la suite de tirs contre une colonie juive. ● LA TENSION reste donc très vive, alors que le premier ministre is-

raélien, Ehoud Barak, a décidé de faire « une pause » dans le processus de paix pour tirer les enseignements des derniers événements. M. Barak espère en profiter pour bâtir une

nouvelle coalition gouvernementale avec la droite nationaliste. ● SURVENANT APRÈS LE SOMMET arabe du Caire qui a mis en accusation Israël, cette « pause » a suscité une réplique

très vive de Yasser Arafat, qui a souhaité que M. Barak « aille au diable ». ● LE CHOIX du premier ministre israélien est très contesté, y compris au sein de son propre camp.

Ehoud Barak décrète une « pause » dans le processus de paix

Le choix du premier ministre israélien, lancé dans une course contre la montre pour la constitution d'une nouvelle majorité, suscite, au lendemain du sommet arabe du Caire, des critiques, y compris au sein de son propre camp

JÉRUSALEM
correspondance

En son âme et conscience, sans consulter ses ministres, le premier ministre a annoncé dimanche 22 octobre, lors du Conseil des ministres, qu'« après le sommet arabe et à la lumière de ses résultats », Israël devait faire une « pause » dans le processus de paix afin de « reconsidérer le processus diplomatique à la lumière des événements de ces dernières semaines », sans préciser d'ailleurs la durée de cette interruption. Comme pour minimiser un tant soit peu l'impact de cette décision, M. Barak a indiqué qu'il y avait déjà eu « de telles pauses [dans le processus de paix] au cours des dix dernières années » et ajouté qu'Israël poursuivait ses efforts pour la paix. Son directeur de cabinet, Gilad Sher, très impliqué dans les négociations avec les Palestiniens, remarquait par ailleurs que des contacts sont maintenus avec les responsables palestiniens.

La décision d'Ehoud Barak, qui ne fut pas soumise au vote du gouvernement, a été vivement critiquée en Conseil des ministres, plusieurs d'entre eux et non des moindres étant opposés au principe de la « pause » et scandalisés par le comportement autoritaire du premier ministre. Un des principaux intéressés au dossier, Shlomo Ben Ami, ministre des affaires étrangères par intérim, plutôt discret sur la suite des négociations avec les Palestiniens depuis une

quinzaine de jours, n'avait pas mâché ses mots samedi soir pour finalement rappeler ses convictions : « La vie ne fait pas de pause. L'option que nous avons adoptée à Camp David a reçu une légitimité internationale sans précédent et doit servir de plate-forme diplomatique pour ce gouvernement. Le futur accord avec les Palestiniens sera basé sur Camp David, et même si nous entendons les canons gronder nous n'abandonnerons pas les progrès diplomatiques accomplis. »

GAGNER DU TEMPS

La déclaration de M. Barak faisait suite à l'annonce de la résolution du sommet arabe condamnant Israël pour sa « barbarie », appelant, sans les y obliger, les pays arabes à rompre leurs liens avec Israël et demandant la création d'un

tribunal international pour juger les crimes de guerre commis par l'Etat hébreu. Israël « rejette totalement le langage de la menace », a souligné le premier ministre. Si M. Barak s'est par ailleurs félicité des déclarations du président égyptien Hosni Moubarak et roi de Jordanie, Abdallah II, qui n'ont pas cédé aux positions des extrémistes, il semble qu'il n'ait pas entendu ou pas voulu entendre le souhait exprimé par les dirigeants arabes que le conflit israélo-palestinien soit réglé par les négociations plutôt que par la guerre.

Quel est l'objectif de M. Barak ? A court terme, il s'agit de gagner du temps et d'assurer sa survie politique en obtenant le soutien d'Ariel Sharon, chef du Likoud, principal parti d'opposition. De nouveaux contacts ont eu lieu

cette nuit à cet effet, et un gouvernement d'union nationale pourrait être annoncé dans les jours à venir. Ainsi, lundi prochain, jour de la rentrée parlementaire, le premier ministre qui n'a plus aujourd'hui qu'une majorité réduite à une trentaine de députés, pourrait présenter un nouveau gouvernement à la Knesseth au lieu d'être renversé et de devoir retourner devant les électeurs.

« MESSAGE DE GUERRE »

Mais le prix de ce maintien au pouvoir, très temporaire sans doute, est lourd. Sept de ses ministres – sur douze – y sont opposés. Quant à Yossi Sarid, chef du Meretz, l'allié le plus naturel du Parti travailliste, sorti du gouvernement en juin pour mécontentement avec le parti ultra-orthodoxe Shass, il a déclaré que son parti ne reviendrait pas au gouvernement, refusant de valider la « pause », la participation de M. Sharon, et l'idée de « séparation unilatérale ». Sans compter qu'une bonne partie du Likoud exige de M. Sharon qu'il n'entre au gouvernement qu'à la condition de fixer une date pour les élections, au plus tard au printemps.

Surtout, après l'annonce de la « pause », déjà perçue comme un « message de guerre », selon les termes de Yasser Abed Rabbo, ministre palestinien de l'information, l'arrivée de M. Sharon au gouvernement sera sans aucun doute interprétée par les Palestiniens

comme une quasi-déclaration de guerre, qui ne fera que renforcer leur détermination à se battre.

Le chef du Likoud est tenu pour responsable des massacres de Palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila en 1982 et du conflit actuel en ayant visité l'esplanade des Mosquées le 28 septembre. Il a par ailleurs précisé qu'il ne rentrerait

lité à la thèse du complot défendue depuis le début par l'Autorité palestinienne, d'après laquelle MM. Barak et Sharon étaient de mère chère dès la visite sur l'esplanade.

Cette nuit, comme en prélude à l'escalade probable à venir, l'armée a, pour la première fois, tiré un missile à partir d'un hélicoptère sur des bâtiments de Bethléem et Beit

Arafat envoie Barak « au diable »

A son retour à Gaza après avoir participé au sommet du Caire, Yasser Arafat a déclaré dimanche 22 octobre n'être pas surpris par la « pause » décrétée par Ehoud Barak dans le processus de paix et a envoyé « au diable » le premier ministre israélien. « Je m'attendais à cela de sa part. Ce n'est pas la première fois qu'il dit ce genre de choses. Je réponds que notre peuple poursuit sa route vers Jérusalem, capitale de notre Etat palestinien indépendant. Qu'il aille au diable, qu'il soit d'accord ou non ! », a déclaré le président de l'Autorité autonome.

Dans un entretien publié lundi par le journal saoudien *El Watan*, Yasser Arafat estime cependant que « les dirigeants arabes ont préféré laisser la porte ouverte au processus de paix. Aussi Israël dispose-t-il de quelques semaines pour dire s'il veut continuer le processus de paix ou rester sur la voie qui sape [la situation] dans la région et mène à une guerre dont personne ne peut prévoir l'issue ». – (AFP, Reuters.)

au gouvernement que si les idées discutées à Camp David étaient abandonnées, et qu'une politique de sécurité ramenant le calme dans les territoires était adoptée, ce qui veut dire notamment redéployer les troupes de Tsahal dans les territoires palestiniens de la zone C, sous contrôle israélien. Enfin, l'entrée de M. Sharon au gouvernement donnera une certaine crédibi-

Jala, d'où étaient partis des tirs sur Gilo, une colonie juive au sud de Jérusalem. Il n'y a eu que des blessés, Tsahal ayant préalablement pris le soin de demander à la population palestinienne de quitter les lieux afin de limiter les dégâts. Lundi matin, l'armée a également décidé d'« encercler » Beit Jala.

Catherine Dupeyron

Le sommet arabe a consacré la victoire des modérés et l'axe Le Caire-Riyad

LE CAIRE

de notre correspondant

Le sommet arabe, qui s'est tenu les 21 et 22 octobre au Caire en présence de quatorze chefs d'Etat arabes, a violemment condamné Israël, accusé de mener « une guerre contre le peuple palestinien ». Les pays arabes y ont promis un soutien matériel à l'Intifada, mais n'ont pas adopté de mesures drastiques à l'encontre de l'Etat hébreu.

Le 25^e sommet arabe a consacré la victoire des modérés et notamment l'axe Le Caire-Riyad. Le président égyptien Hosni Moubarak, maître d'œuvre du forum, a d'ailleurs donné le ton d'entrée de jeu : oui à la fermeté, non aux réactions émotives. Il y a bien eu un appel au Jihad lancé par le vice-président irakien, Izzat Ibrahim ; une évocation de la guerre de la part du président soudanais, Omar El Bechir ; un retrait de la délégation

libyenne (sans claquement de porte). Mais nul n'a vraiment fait attention à ce qu'un diplomate égyptien a qualifié en privé de « folklore ».

RÉSOLUTION FLOUE

En fait, le climat du sommet tranchait avec ceux de 1996 (processus de paix) et de 1990 (invasion du Koweït par l'Irak) où les joutes oratoires, les chefs d'Etats qu'il fallait rattraper à la porte et les longues nuits blanches étaient de règle. Une ébauche du projet de résolution avait déjà été discutée lors d'une réunion à Riyad le 13 octobre par des chefs de diplomatie d'Arabie saoudite, d'Egypte et de Syrie, puis pratiquement finalisée par le ministre des affaires étrangères à la veille du sommet, malgré un baroud d'honneur. L'action la plus spectaculaire réclamée par les « durs », la rupture de toutes les relations, y

compris diplomatiques avec Israël, avait été rejetée notamment par l'Egypte et la Jordanie, liées par des traités de paix avec l'Etat hébreu. Des accords qui leur ont valu une aide économique et militaire américaine de 2,5 milliards de dollars (2,2 pour l'Egypte) par an.

C'est donc une résolution floue qui a été adoptée dans le communiqué final qui fait endosser à Israël la « responsabilité » de toutes les mesures que les pays arabes pourraient prendre, à cause de « l'arrêt des négociations de paix et toutes les conséquences graves qui en découlent », « y compris la rupture des relations ». Une mise en garde que plusieurs participants voulaient déjà traduire dans les faits. Ils ont eu à la place un « arrêt des relations » qui ne concerne, même si cela n'est pas officiellement stipulé, que la Mauritanie qui a établi des relations diplomatiques

avec Israël sans traité de paix (elle n'était pas préalablement en état de guerre), le Maroc et la Tunisie qui avaient des bureaux de liaison avec l'Etat hébreu, Oman et le Qatar qui disposaient de représentations commerciales. La Tunisie a avancé, dimanche 22 octobre, la fermeture des bureaux de liaison à l'instar du Maroc et d'Oman, qui l'avaient fait quelques jours auparavant. Les Arabes se sont aussi engagés à ne reprendre « aucune activité officielle dans le cadre des négociations multilatérales » et à « faire face aux tentatives d'infiltration d'Israël ».

En contrepartie, les Egyptiens ont accepté d'appeler le Conseil de sécurité des Nations unies à constituer un Tribunal pénal international, à l'instar de ceux qui existent déjà pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie « pour juger des criminels de guerre israéliens qui ont perpétré les tueries contre les Palestiniens ».

Dur mais inoffensif parce qu'irréalisable. D'ailleurs, le secrétaire général de la Ligue arabe a reconnu, dans une conférence de presse, que « ce sera très difficile à cause du veto » américain. En dehors du soutien financier aux Palestiniens également adopté, le sommet a enfin conclu sur la nécessité de reprendre ces réunions sur un rythme annuel.

Reste maintenant à savoir si les timides résolutions parviendront à calmer la colère de la rue arabe. Les hommages israéliens à la « victoire de la sagesse » au sommet et les éloges du premier ministre de l'Etat hébreu, Ehoud Barak, à l'égard du président Moubarak ne vont pas faciliter les choses. Un diplomate égyptien a commenté en privé ces déclarations en les qualifiant de « baiser de Juda ! ».

Alexandre Buccianti

NOUVELLE BROCHURE VOYAGEURS EN INDE 2001

Voyageurs
EN INDE

[PROMOTION]
► WE STOCKHOLM
3j / 2n : 1990F
en collaboration
avec SAS
T. 01 42 86 17 20

PARIS
☎ 01 42 86 16 90
☎ 01 42 61 45 86

LYON
☎ 04 72 56 94 56
☎ 04 72 56 94 55

TOULOUSE
☎ 05 34 31 72 72
☎ 05 34 31 72 73

RENNES
☎ 02 99 79 16 16

FOUGÈRES
☎ 02 99 94 21 91

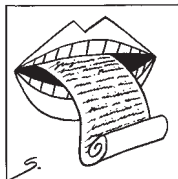
SAINT-MALO
☎ 02 99 40 27 27

Conseillé par un spécialiste de chaque pays, vous construisez un voyage "à votre mesure"...

vdm.com

- Réservez vos vols
- Choisissez votre voyage à la carte
- Consultez nos promotions
- Commandez nos brochures
- Communiquez avec nos 80 spécialistes pays, "conseillers-Voyageurs du Monde"

VOICI les principaux points de la déclaration finale du sommet arabe qui a réuni samedi et dimanche les chefs d'Etat et de délégation au Caire. Ce texte a été adopté par 21 des 22 membres de la Ligue, la Libye s'étant retirée samedi du sommet pour protester contre l'absence d'une décision claire sur la rupture des relations avec Israël.



VERBATIM

● **Préambule**

Dans son préambule, le document accuse Israël d'« avoir transformé le processus de paix en guerre contre le peuple palestinien ». La déclaration « a salué le soulèvement du peuple palestinien (...) qui exprime l'amertume et la frustration après de longues années d'attente des résultats d'un règlement politique qui ne se sont pas matérialisés en raison de l'entêtement d'Israël, de ses manœuvres dilatoires et du non respect de ses engagements ».

● **Relations avec Israël**
Les chefs d'Etat se sont engagés « en raison du revers subi par le processus de paix à faire face avec fermeté à toutes tentatives d'infiltration d'Israël dans le monde arabe et à cesser désormais d'établir des relations avec lui ». Ils font porter à Israël la « responsabilité » de toutes les mesures que les pays arabes se-

Les principaux points de la déclaration finale

raient appelés à prendre concernant leurs relations avec l'Etat hébreu « y compris la rupture des relations » en raison de « l'arrêt des négociations de paix et toutes les conséquences dangereuses qui en résultent ». Après avoir noté que « le blocage du processus de paix sur ses différents volets a entraîné celui des négociations multilatérales », les chefs d'Etat ont décidé de « ne reprendre aucune activité officielle dans le cadre des multilatérales et de mettre fin à toute coopération économique régionale avec la participation d'Israël ».

● **Aide aux Palestiniens**

Deux fonds de soutien aux Palestiniens, d'un montant total d'un milliard de dollars, ont été créés sur proposition de l'Arabie saoudite.

La Russie pour le respect des résolutions de l'ONU

Les conclusions du sommet arabe du Caire n'ont pas suscité beaucoup de réactions internationales. Les Etats-Unis ont réitéré leur soutien à ceux qui ont réaffirmé la nécessité du processus de paix au Proche-Orient. « Nous soutenons ceux qui ont réaffirmé la nécessité du processus de paix et la nécessité de mettre totalement en œuvre l'accord de Charm el-Cheikh », a déclaré une porte-parole présidentielle sous le couvert de l'anonymat. Elle a refusé de commenter la déclaration finale des pays arabes. De son côté, le ministre russe des affaires étrangères Igor Ivanov a souligné que le processus de paix au Proche-Orient ne pouvait aboutir que dans le strict respect des résolutions de l'ONU, « c'est-à-dire la restitution par Israël aux Palestiniens de tous les territoires occupés depuis la guerre de 1967 et la garantie de la sécurité pour tous les Etats, y compris Israël, dans le cadre des frontières internationalement reconnues ». – (AFP)

● **Tribunal international et enquête sur la violence dans les territoires**

Le sommet a décidé de « demander au Conseil de sécurité de créer un tribunal pénal international spécial pour juger les criminels de guerre israéliens qui ont perpétré des tueries contre les Palestiniens à l'instar des deux tribunaux formés par le Conseil pour juger les criminels de guerre au Rwanda et dans l'ex-Yougoslavie ».

Le sommet a demandé également « la formation d'une commission d'enquête internationale et neutre sous l'égide des Nations unies, qui soumettra un rapport au Conseil de sécurité et à la Commission des droits de l'homme sur la cause et la responsabilité de la grave détérioration de la situation dans les territoires palestiniens ».

Le Qatar a également décidé de financer les frais de la commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés, dont la création a été votée jeudi par la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

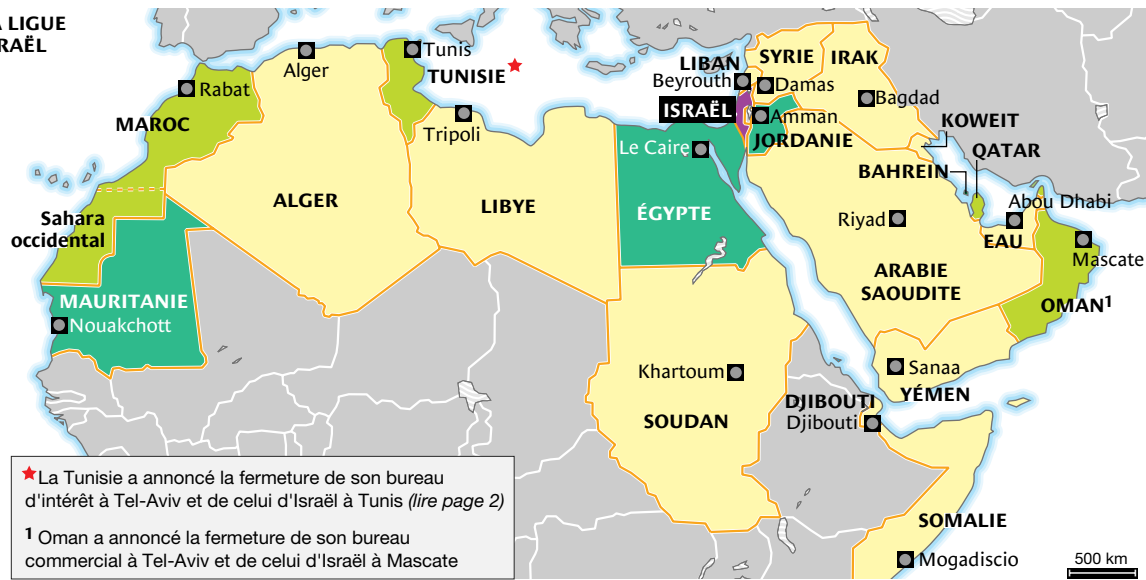
● **Force de protection internationale**

Le texte demande « au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale de l'ONU de fournir la protection nécessaire au peuple palestinien qui ploie sous l'occupation, et ce en examinant la formation d'une force internationale ».

Le front divisé des pays arabes face à Israël

RELATIONS DES PAYS DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES AVEC ISRAËL

- PAYS AYANT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC ISRAËL
- PAYS AYANT DES BUREAUX COMMERCIAUX OU DE LIAISON AVEC ISRAËL
- PAYS SANS RELATIONS OFFICIELLES AVEC ISRAËL



★ La Tunisie a annoncé la fermeture de son bureau d'intérêt à Tel-Aviv et de celui d'Israël à Tunis (lire page 2)

1 Oman a annoncé la fermeture de son bureau commercial à Tel-Aviv et de celui d'Israël à Mascate

Les fractures de la gauche pacifiste israélienne

HAÏFA

de notre envoyé spécial

Comme un réveil, encore douloureux, mais où point un début de lucidité, après une terrible gueule bois : la gauche pacifiste israélienne manifestait, samedi 21 octobre au soir, devant la mairie de Haïfa, à l'appel d'une quarantaine d'organisations politiques et d'ONG. Quatre mille Juifs et Arabes, un peu incrédules, mais finalement assez satisfaits d'être aussi nombreux.

« La semaine dernière, à Tel-Aviv, nous étions moins de cinq cents. C'était pathétique. On se serait cru revenu trente-trois ans en arrière [après la guerre de six jours], quand nous n'étions que quelques-uns, isolés et emportés comme un fétu dans la tempête de nationalisme, à dénoncer l'occupation des territoires », se réjouit un vieux militant de la lutte pour le retrait des territoires palestiniens conquis en juin 1967. Il y a une semaine encore, la gauche était comme assommée, tétanisée. Le sentiment le plus répandu, en son sein, était que le premier ministre israélien, Ehoud Barak, avait fait de nombreuses concessions, même concernant Jérusalem, et que le soulèvement palestinien et l'attitude de Yasser Arafat étaient en conséquence « incompréhensibles ». Alors, quatre mille, ce n'est pas si mal. « Peut-être le dé-

but d'une prise de conscience, on recommence à tenir compte de celui d'en face », dit un manifestant qui brandit, seul, sa propre pancarte : « Evacuez les colonies ! ». Dans la foule – de vieux militants de la paix ou propalestiniens, mais aussi pas mal de jeunes –, beaucoup se poussaient du coude : « Tu as vu, Untel est là, je ne l'aurais pas cru. »

COMPROMIS DÉSAGRÉABLES

En réalité, la gauche israélienne, en ces jours d'immense désarroi de la population juive, reste très faible. En ces jours, aussi, où un gouvernement incluant le leader du Likoud, Ariel Sharon – sa hantise –, est toujours d'actualité, elle est, surtout, profondément divisée. Pour que les organisateurs parviennent à « ratisser » le plus large possible – et ils y sont parvenus, puisque le premier orateur, samedi, fut le maire travailliste de Haïfa, le général Amram Mitzna –, il leur a fallu passer des compromis désagréables.

Principe finalement adopté : un seul mot d'ordre sur la tribune, liberté totale pour les banderoles et les discours. Le mot d'ordre – « Pour une paix juste, pour l'égalité totale » – faisait la part belle aux plus radicaux, chacun dans la foule comprenant la nuance entre la simple volonté de

« paix » qu'Ehoud Barak pourrait reprendre à son compte, et une « paix juste » qui reconnaisse aux Palestiniens leurs droits essentiels. Les communistes du Hadash, qui n'étaient pas étrangers à ce slogan commun, ont à eux seuls amené plus de la moitié des participants.

Les diverses banderoles, elles, ne laissaient aucun doute quant aux lignes de force en présence. Dans la gauche modérée (quelques travaillistes, des sionistes-socialistes du Meretz, le mouvement La Paix maintenant, qui avaient peu mobilisé) : « Non à la violence, oui à la coexistence », « Ne tuez pas la paix », « Barak-Sharon, catastrophe assurée ». A la gauche de la gauche (PC, militants propalestiniens, défenseurs des droits de l'homme, groupes de Palestiniens citoyens israéliens, une coalition majoritaire sur les trottoirs, beaucoup moins sur l'estrade) : « Israël-Palestine, deux peuples, deux Etats, deux capitales à Jérusalem », « Barak, combien d'enfants as-tu tués aujourd'hui ? », « Evacuez les colonies ». Un jeune, ayant brandi un drapeau palestinien, sera arrêté ensuite par la police et rapidement relâché.

Discours après discours, la principale ligne de fracture dans la gauche israélienne sautait aux yeux. Elle divise ceux qui se mobi-

lisent pour « sauver la coexistence judéo-arabe » à l'intérieur d'Israël, et ceux qui font le lien avec le comportement de l'armée dans les territoires occupés, le PC, soucieux en priorité d'éviter un élargissement à droite du gouvernement, établissant la jonction entre les deux camps en minorant autant que possible le terrain politique des relations israélo-palestiniennes. Car le sort fait à la « minorité arabe » d'Israël est le seul en mesure de mobiliser aujourd'hui la gauche pacifiste sans exclusive.

L'un après l'autre, chaque orateur (les poètes Dan Almagor et Meïr Wiseltier, la fondatrice du Meretz, Choulamit Aloni [lire ci-contre], le président des collectives locales arabes, Hana Saoued, ou la députée communiste Hayda Touna-Suleiman) a donc dit son « indignation », sa « honte et son dégoût » d'un gouvernement israélien « qui tue ses propres citoyens en faisant tirer dans le tas à la première manifestation venue ». Choulamit Aloni dénoncera « la haine et le racisme d'Etat » qu'était « le pogrom de Nazareth, le soir de Kippour, où la police a fermé les yeux pour tirer ensuite sur les victimes » arabes, au motif officiel qu'elles « troublaient l'ordre public ». Tous exigèrent une « commission d'enquête immédiate » pour mettre au jour les responsabilités politiques de ces « scandales ».

Quant à l'avenir des relations israélo-palestiniennes, la route est longue qui permettra de réunir sur une plate-forme commune le général Mitzna, qui se fera huer pour avoir lancé que « l'arrêt des violences dans les territoires palestiniens est la condition pour rétablir la confiance » et appelé les manifestants à « soutenir Ehoud Barak parce que sinon nous aurons pire », et le professeur Yehouda Chenhav, de la Coalition démocratique orientale (un organisme juif séfarade), pour lequel « l'Etat palestinien qu'accepte Barak est une indignité, une émanation soumise à Israël », et qui en appelle à la fois au « retrait total » des territoires occupés en 1967 et à la « reconnaissance des Palestiniens citoyens israéliens comme minorité nationale, avec ses droits propres ».

S. C.

TROIS QUESTIONS À...

CHOULAMIT ALONI

1 Fondatrice du Meretz, le parti de la gauche sioniste et laïque, vous avez été partenaire du gouvernement Barak. Aujourd'hui, vous êtes extraordinairement remontée contre le premier ministre. Pourquoi ?

Plus personne ne comprend ce que veut Ehoud Barak. D'un jour à l'autre, il tient les propos les plus incohérents. En réalité, il apparaît complètement prisonnier des colons les plus extrémistes et d'Ariel Sharon. Il se bat pour sa survie politique, alors que l'alliance qu'il recherche avec la droite la plus nationaliste est pour lui mortelle. Tirer sur des musulmans sur l'esplanade des Mosquées, qui est un lieu saint pour eux depuis le VII^e siècle, cela plaît à tous ces fous religieux

qui veulent détruire El-Aksa pour reconstruire le Temple, mais c'est une folie pure, qui transforme le conflit en guerre de religions. Déjà, en 1929, le massacre des colons juifs de Gouch Etzion avait été précédé par une provocation de leur part sur l'esplanade. Mais le pire, c'est que Barak ne comprend rien aux sentiments des Palestiniens.

2 Que ne comprend-il pas ?

Il ne comprend pas que l'homme peut tout supporter, la faim, le froid, la douleur, mais que l'humiliation rend fou. Barak fait tirer dans le tas sur une population civile pour qui, sept ans après Oslo, la vie quotidienne, dans cette autonomie ridicule, est pire qu'avant. Nous nous comportons comme des colonialistes du XIX^e siècle avec les indigènes. S'ils sont « gentils » et acceptent nos conditions, tout va bien, sinon, la force fait office de

justice. Et nous ne comprenons pas que toute politique de la force a une fin. Il en va de même de la « proposition » de « séparation physique totale » d'avec les Palestiniens. Barak imagine de les parquer dans un ou plusieurs ghettos. C'est un scandale absolu.

3 Vous semblez aussi beaucoup en vouloir à la télévision nationale israélienne.

Je suis écœurée par l'utilisation médiatique faite du lynchage de nos deux soldats, qui revient en boucle. Que veut-on prouver : que les Arabes sont des monstres ? Alors que, quand nos colons s'en vont tirer des paysans palestiniens comme des lapins dans leurs champs, il n'y a jamais une image sur nos écrans.

Propos recueillis par Sylvain Cypel

A Naplouse trônent les portraits des « martyrs »

NAPLOUSE

de notre envoyé spécial

Les portraits des « martyrs » punaisés sur le mur du grand bureau d'Ashim Abou Kishik, directeur du camp de réfugiés d'Askar, racontent les dernières semaines de violence. Rien que vendredi, quatre jeunes sont morts sur la « barricade » de Naplouse, près du dernier point de contrôle de l'armée israélienne, qui prétend boucler la ville. Ce sont des portraits couleurs de visages d'hommes jeunes aux fines moustaches, la plupart du temps sur fond du dôme de la grande mosquée Al-Aksa de Jérusalem, qui donne son nom à la nouvelle insurrection palestinienne : l'intifada Al-Aksa. L'image d'un « shahid » (martyr) domine les photos : celui de Zahi Fateh Arda, un milicien âgé de trente-sept ans, tombé les armes à la main jeudi 19 octobre lors d'une brutale confrontation avec des colons juifs et des soldats israéliens. Une bataille de sept heures qui a sans doute sonné le glas des timides espoirs de paix soulevés, la semaine dernière à la suite du sommet de Charm el-Cheikh entre les présidents américain Bill Clinton, égyptien Hosni Mubarak, palestinien Yasser Arafat et le premier ministre israélien Ehoud Barak.

Zahi est mort là, au coin de cette rue qui grimpe vers une montagne dénudée, piquetée d'oliviers. « Il est mort pour la Palestine,

nous sommes tristes et nous sommes fiers de lui », commente, le visage figé de douleur, son frère Hashim. Zahi est mort peu de temps après le début du terrible affrontement qui semble avoir été à la fois l'un des épisodes les plus absurdes et les plus typiques de ces trois semaines d'intifada. « Vous voyez ce bosquet d'oliviers, là-haut ? Eh bien les colons sont arrivés là, jeudi vers midi, et ont ouvert le feu », raconte Ahmed, qui habite la maison la plus haute de la ville, au bas de la pente. « Ils étaient vêtus de tee-shirt noirs, ils avaient des sacs remplis d'armes. Ils étaient venus accompagnés de soldats mais ces derniers avaient préféré les attendre au sommet de la montagne », ajoute-t-il en montrant les impacts de balles qui ont troué les vitres et griffé les murs.

« UN CHAR EN POSITION »

La version israélienne contredit celle des Palestiniens : si l'on en croit les colons, ces derniers étaient venus se promener sur les hauteurs de Naplouse pour admirer le tombeau de Joseph, un lieu saint situé au cœur de la ville et évacué par l'armée israélienne le 14 octobre. Toujours selon les Israéliens, ces colons, qui étaient une quarantaine, étaient accompagnés d'enfants, de bébés, de femmes et de vieillards. L'un d'entre eux, un rabbin, a d'ailleurs été tué dans la fusillade (le Monde

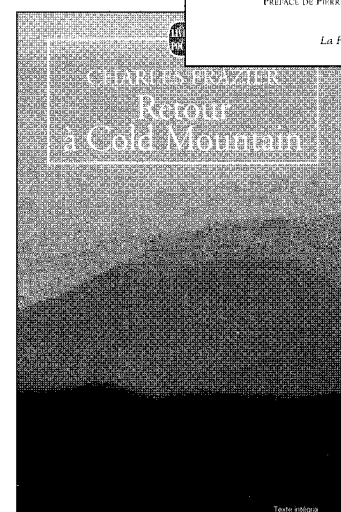
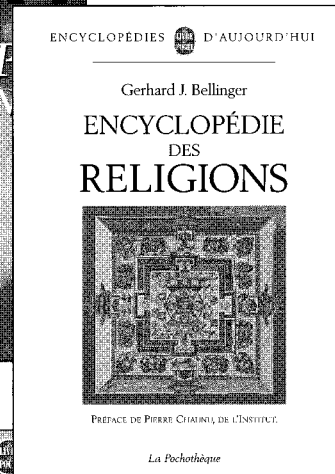
daté 22-23 octobre). « Non ! », clament les Palestiniens, « nous n'avons pas vu d'enfants. C'étaient des gens armés et ce sont eux qui ont tiré les premiers ». Il est, comme d'habitude, quasi impossible de trancher entre les versions contradictoires des deux camps. Et là n'est sans doute pas l'essentiel : comme le dit le porte-parole de l'armée israélienne, Yarden Vitakaï, « même si les colons sont descendus trop bas sur la colline, était-ce une raison pour leur tirer dessus ? » Et les Palestiniens de Naplouse de remarquer : « les Juifs des colonies qui nous entourent comptent parmi les plus extrémistes. Ce sont des tueurs ! »

Sur la terrasse d'un immeuble situé à la sortie du camp d'Askar, devenu désormais une ville dans la ville au bout d'un demi-siècle d'existence, Hussam Khader, responsable du Comité pour la défense des droits des réfugiés palestiniens, désigne d'un geste large les montagnes ocre dominant Naplouse : « Regardez là-haut : entre les arbres, vous voyez un char en position. » Il se retourne : « Et tout là-bas, cet alignement de maisons modernes aux toits rouges, c'est la colonie juive d'Alon More. Tant que ces colons habiteront autour de nous, il faudra prendre les armes pour nous défendre. Nous ne pouvons pas rester les bras ballants, attendant de nous faire tirer dessus. »

Bruno Philip

Le LIVRE de POCHE

Octobre



LITTÉRATURE

- K. FOLLETT *Apocalypse sur commande*
- P. BERLING *Le Calice noir*
 1. *Le Secret des Templiers*
 2. *Le Sceau de Salomon*
- C. FRAZIER *Retour à Cold Mountain*
- H. WALTER *Le Français d'ici, de là, de là-bas*
- J. RASPAIL *Hurrah Zara !*
- F.-O. GIESBERT *Le Seigneur Dieu*
- C. PICHOS / A. BRUNET *Colette*
- C. MILLAU *Au galop des Hussards*
- F. SALVAING *La Boîte*
- D. MALOUF *Dernière conversation dans la nuit*
- A. TORQUET *Les Sultanes de Bonaparte*
- C. DEVIERS-JONCOUR *Relation publique*
- M. SCHNEIDER *Paris, lanterne magique*
- J. CHESSEX *L'imitation*

THRILLERS / POLICIERS

- A. DELALANDE *Notre-Dame sous la terre*
- R. LUDLUM *Le Complot des Matarèse*
- C. HIGGINS CLARK *Sur la corde*
- S. KING / S. KAMINSKY *Noir comme l'amour*
- M. SMITH *L'espion qui dansait sur l'eau*
- J. PARSONS *En mémoire de Mary*
- T. GERRITSEN *Fonctions vitales*
- G. SIMENON *Les Scrupules de Maigret*

BIBLIO ROMANS

- K. BLIXEN *Sept contes gothiques*
- G. Mc CULLERS *Frankie Addams*

BIBLIO ESSAIS

- L. DE CRESCENZO *Les Grands Philosophes de la Grèce antique*
- R. SAFRANSKI *Heidegger et son temps*

CLASSIQUES

- MACHIAVEL *Le Prince*

SCIENCE-FICTION

- J. CAMPBELL *Le ciel est mort*

POCHOTHÈQUE

- ENCYCLOPÉDIE DES RELIGIONS

L'opposant Laurent Gbagbo revendique la victoire à l'élection présidentielle de Côte d'Ivoire

Les partisans du général Gueï, chef de la junte au pouvoir à Abidjan, ne s'avouent pas vaincus

Alors que les résultats de l'élection présidentielle de dimanche 22 octobre étaient encore inconnus, le socialiste Laurent Gbagbo a revendiqué

la victoire dès le premier tour. Mais les partisans du général Robert Gueï, chef de la junte depuis le coup d'Etat de décembre 1999,

affirment que celui-ci arrive « largement en tête dans toutes les grandes villes ». Le taux de participation pourrait être inférieur à 40 %.

ABIDJAN

de notre correspondant

Depuis le milieu de la nuit du dimanche 22 au lundi 23 octobre, Laurent Gbagbo, du Front populaire ivoirien (FPI), attend que la Commission nationale électorale (CNE) annonce sa victoire contre le chef de la junte, le général Robert Gueï. Peu après 1 heure, plus de sept heures après la fermeture des bureaux de vote, le candidat socialiste avait déjà donné la tendance générale : une victoire, la sienne, dès le premier tour. « En principe avec les résultats que nous avons, on ne devrait pas avoir de surprise », déclarait M. Gbagbo depuis son quartier général de campagne à Abidjan, animé toute la nuit par des centaines de militants fêtant déjà la prise du pouvoir par le FPI.

A 5 heures, la CNE commençait à peine à égrèner quelques résultats au compte-gouttes. Son président, Honoré Guié, estimait encore « difficile de dégager une tendance nette ». Mais le camp du général Gueï ne se donnait pas encore battu. « Nous sommes largement en tête dans les grandes villes », estimait l'équipe de campagne du chef de la junte. « Dans les zones où Laurent Gbagbo a gagné, la participation est faible, alors que là où Robert Gueï a gagné, le taux de participation est élevé », faisait-elle valoir. Le général Gueï, qui s'est autoproclamé « candidat du peuple », est resté invisible tout au long de la nuit.

Toutes les estimations effectuées par des sources indépendantes donnaient, au petit matin, une large avance à Laurent Gbagbo, qui pourrait l'emporter avec environ 60 % des voix. Comme prévu, les trois autres candidats en lice ont été réduits à un rôle de figuration. Tous les camps s'accordent sur un point : la participation a été faible. Elle se situerait autour de 40 %, selon le FPI,

24 décembre 1999 – avaient appelé à un boycottage du scrutin. Cet appel a été très largement suivi dans le nord du pays, bastion du RDR, et, dans une moindre mesure, dans le centre, fief du PDCI.

La grande inconnue, au lever du jour, restait la réaction du général Gueï. A quelques jours du scrutin, il avait assuré qu'il reconnaîtrait sa défaite s'il était battu et qu'il remettrait le pou-

voir au vainqueur. Laurent Gbagbo, qui, durant ces derniers mois, a joué la même partition que la junte, entérinant notamment sans commentaire l'invalidation de 14 des 19 candidatures, a, à trois jours du scrutin, affiché sa détermination à gagner et à ne pas se laisser voler la victoire. « S'il y a fraude, je ferai descendre

Une participation contestée

Le président de la commission nationale électorale ivoirienne a estimé que la participation au scrutin du 22 octobre serait sans doute « un peu moindre qu'au référendum » constitutionnel de juillet, où elle avait atteint 56 %. De son côté, le général Gueï, qui a voté à Abidjan, entouré d'un important dispositif de sécurité, a jugé que la participation à cette élection – boycottée par les deux principaux partis politiques ivoiriens – serait supérieure à celle du référendum. Le parti de l'opposant Laurent Gbagbo, qui a organisé un compte parallèle, a estimé que la participation pourrait s'élever à environ 40 %. Dans les villes du Nord, bastion du parti de l'opposant – écarté du scrutin – Alassane Ouattara, une très faible participation a été relevée. Dans le centre, notamment à Bouaké et Yamoussoukro, fief du PDCI, l'ex-parti au pouvoir, dont tous les candidats ont aussi été invalidés, les témoignages faisaient état d'une participation réduite. La plus grande affluente a été observée dans l'Ouest, d'où sont originaires le général Gueï et M. Gbagbo. – (AFP.)

voir au vainqueur. Laurent Gbagbo, qui, durant ces derniers mois, a joué la même partition que la junte, entérinant notamment sans commentaire l'invalidation de 14 des 19 candidatures, a, à trois jours du scrutin, affiché sa détermination à gagner et à ne pas se laisser voler la victoire.

« S'il y a fraude, je ferai descendre

voir au vainqueur. Laurent Gbagbo, qui, durant ces derniers mois, a joué la même partition que la junte, entérinant notamment sans commentaire l'invalidation de 14 des 19 candidatures, a, à trois jours du scrutin, affiché sa détermination à gagner et à ne pas se laisser voler la victoire.

Porté au pouvoir par de jeunes mutins le 24 décembre 1999, le général Gueï, très populaire au moment du putsch pour avoir renversé le président Henri Konan Bédié et évité à la Côte d'Ivoire une crise majeure, a peu à peu perdu le soutien des Ivoiriens. Il n'a pu rallier à sa cause qu'une poignée de barons du PDCI, accrochés coûte que coûte au pouvoir et une kyrielle de clubs de soutien créés pour l'occasion. Paralysé par la peur de l'attentat, il n'a animé qu'un meeting de campagne, laissant ensuite au « peuple » le soin de faire campagne pour lui. Les forces de sécurité, très divisées, ne lui étaient pas acquies. Dans les bureaux de vote des cités de gardarmes, de police et dans le principal camp militaire d'Abidjan, les premières estimations donnaient M. Gbagbo gagnant. Au sein même de sa garde de sécurité rapprochée, certains ont confié n'être pas prêts à se battre si le résultat des urnes était sans équivoque.

Fabienne Pompey

PROFIL

ROBERT GUEÏ,
LE « SOLDAT
BALAYEUR »

Venu « balayer la maison » Côte d'Ivoire, promettant ensuite de s'effacer et de rendre le pouvoir aux civils, le général Robert Gueï a très simplement justifié sa candidature à la présidentielle : le ménage n'était pas fini. Dix mois après la mutinerie de Noël 1999 qui s'est transformée en coup d'Etat militaire, l'armée est toujours secouée de soubresauts (deux mutineries en dix mois) et les enquêtes sur la corruption n'ont mené à rien. A part peut-être à des violations des droits de l'homme qui tendent à se systématiser. Pour éliminer l'un de ses principaux concurrents, le général, qui promettait de mettre fin aux dérapages nationalistes, a lui-même enfourché le cheval de la xénophobie. Pendant ce temps, le pays continue de s'enfoncer dans la crise économique. Célébré comme le « Père Noël en treillis » lors du putsch de décembre 1999, le général a pris des allures de « Père fouettard » en endossant un costume civil pour conserver le siège présidentiel.

Pour ses détracteurs, le général, militaire de carrière formé dans les écoles françaises, est un homme avide de pouvoir. C'est en tout cas parce qu'il n'a pas d'état d'âme qu'il est nommé chef d'état-major par le président Félix Houphouët-Boigny. Ses militaires répriment les mouvements contestataires de 1990 et 1992. En mai 1991, ses bérêts rouges défontent des étudiants, violent des jeunes filles. Mais M. Houphouët-Boigny le confirme à son poste, et lui offre une superbe villa.

A la mort du « Vieux » en 1993, le général Gueï arbitre la querelle de succession entre le premier ministre, Alassane Ouattara, et le « dauphin constitutionnel », Henri Konan Bédié, en faveur de ce dernier. Mais, deux ans plus tard, M. Bédié le limoge à la veille de l'élection présidentielle. En 1996, il est accusé de tentative de putsch et se retire dans sa région de Man (Ouest).

Pour ses admirateurs, le général est un officier légaliste et républicain, qui ne fait que remplir le vide laissé par une classe politique corrompue. Lui-même se décrit volontiers comme une réincarnation du général de Gaulle mâtinée d'Houphouët-Boigny, père de la Côte d'Ivoire et considéré jadis comme le « Sage de l'Afrique »...

PROFIL

LAURENT GBAGBO,
LE RIVAL
HISTORIQUE

Opposant de toujours, socialiste de cœur, nationaliste de circonstance, Laurent Gbagbo reste avant tout le symbole historique de l'opposition au régime de parti unique de Félix Houphouët-Boigny. A cinquante-cinq ans, ce professeur d'histoire-géographie originaire de l'ouest de la Côte d'Ivoire a tout connu au cours des trente dernières années : les persécutions du pouvoir, l'exil, la prison. Peut-être la victoire aujourd'hui.

Son engagement politique est venu du syndicalisme. Accusé au début des années 1980 d'être l'âme d'un « complot des enseignants », Laurent Gbagbo s'exile à Paris où il bénéficie du statut de réfugié politique. Il retourne en 1988 dans son pays où il lui faut attendre deux années supplémentaires et l'instauration officielle du multipartisme avant de pouvoir se lancer dans la bataille politique en s'appuyant sur le Front populaire ivoirien (FPI) fondé quelques années auparavant dans la clandestinité.

La Guinée, isolée, est menacée par la guerre

Conakry accuse les rebelles sierra-léonais et le gouvernement du Liberia de chercher à « déstabiliser » le pays

CONAKRY

de notre envoyée spéciale

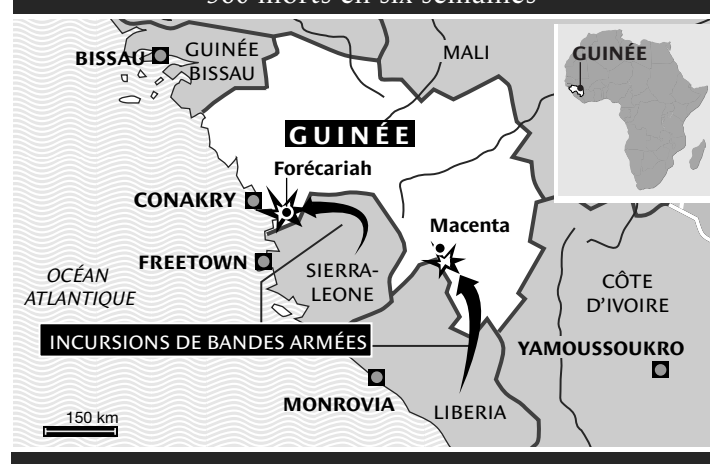
La peur règne dans les régions méridionales de la Guinée attaquées, depuis début septembre, par des bandes armées venant du Liberia et de la Sierra-Leone. Des villages se vident de leur population qui se déverse sur les routes, dans des minibus croulant sous des bidons d'huile de palme, des piles de matelas en mousse enroulés, des meubles en bois... Dans le passé, ces régions frontalières ont déjà fait l'objet d'incursions armées. Mais cette fois-ci, les assaillants ne cherchent plus seulement à se réapprovisionner. Ils visent aussi des objectifs militaires, comme dans la région de Macenta (Sud-Est) où ils ont investi fin septembre un camp militaire et fait exploser le dépôt de munitions. Selon un bilan officiel, ces attaques, le long de la frontière sud, ont fait 360 morts en six semaines. De plus, les affrontements se rapprochent dangereusement de Conakry.

Dans le Sud-Ouest, à seulement 100 kilomètres de la capitale gui-

classe politique, se souvient de la mutinerie qui avait éclaté, cette année-là, à Conakry et failli provoquer la chute du général-président. Par la suite, certains des mutins avaient réussi à prendre la fuite. Aujourd'hui, la rumeur colporte des noms d'officiers qui auraient partie prenante dans ces incursions armées ainsi que celui du fils de Sékou Touré, l'homme qui dirigea la Guinée de l'indépendance à sa mort en 1984.

Certes, le gouvernement se cantonne à dire que les rebelles cherchent à déstabiliser le pays et ont « des visées hégémoniques pour s'emparer des richesses nationales ». La Guinée, tout comme la Sierra Leone et le Liberia, a, il est vrai, un sous-sol riche en diamant dont le trafic alimente la guerre dans la région. Mais nombreux sont ceux à se demander si ces attaques ne visent tout simplement pas à renverser le chef de l'Etat guinéen depuis qu'un mystérieux Mohamed Lamine Fofana a contacté la BBC et Radio France Internationale. Cet homme se présente comme le

360 morts en six semaines



née, la préfecture de Forécariah est aussi le théâtre de combats entre les « rebelles » et l'armée. Les militaires guinéens ne sont d'ailleurs pas seuls sur le terrain : des brigades de « volontaires » – des jeunes auxquels les autorités ont distribué des armes « pour défendre la patrie » – leur prêtent main-forte sans pour autant rassurer les populations civiles.

Quant aux 480 000 réfugiés sierra-léonais et libériens qui vivent à proximité des frontières dans des camps du HCR (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés), ils ne sont pas plus en sécurité. Car ils font figure d'ennemis. Ils cachent des « rebelles » parmi eux, affirment les autorités. Mais qui sont donc ces « rebelles » et que veulent-ils ? Moussa Solano, ministre guinéen de l'intérieur, a une réponse. « Ce sont des fauves organisés par le gouvernement libérien et le RUF [le Front révolutionnaire uni de la Sierra Leone]... Et le Burkina appuie le Liberia dans ces attaques qui visent à déstabiliser le pays et toute la sous-région », déclare-t-il au Monde.

De fait, au sud de la Guinée, la situation est loin d'être apaisée. En Sierra Leone, les soldats du RUF occupent toujours une bonne partie du pays, le long de la frontière guinéenne notamment, en dépit de l'intervention des casques bleus de l'ONU assistés de militaires britanniques. Au Liberia, le président Charles Taylor contrôle l'ensemble du territoire à l'exception du comté de Lofa, dans le nord, où opèrent des « dissidents » disposant, selon les autorités libériennes, de bases arrière en Guinée. Ce que Conakry dément. Quoi qu'il en soit, les relations entre Charles Taylor et Lansana Conté, le chef de l'Etat guinéen, sont exécrables. A l'époque de la guerre civile, lorsque Charles Taylor n'était qu'un chef de la rébellion, le président Conté soutenait son homologue libérien.

Les conflits qui déchirent les pays voisins de la Guinée depuis plus de dix ans ne seraient toutefois pas la seule cause des attaques frontalières. « Des fuyitifs qui ont participé aux événements des 2 et 3 février 1996 sont avec les autres pour aggraver la Guinée », ajoute M. Solano. Le ministre de l'intérieur, comme d'ailleurs l'ensemble de la

porte-parole du « Rassemblement des forces démocratiques de Guinée » mais se refuse à dévoiler l'identité du président de ce mouvement totalement inconnu. En revanche, il affirme que ce mouvement a pour objectif « le départ de Lansana Conté et le renversement de son régime ».

BLOCAGE POLITIQUE

Restent les motifs de mécontentement à l'égard du pouvoir : « Les divisions ethniques se sont aggravées, elles sont un mode de gouvernement, analyse un responsable de l'Organisation guinéenne des droits de l'homme. Le dernier exemple en date est le recrutement de milices dans l'ethnie du président », ajoute-t-il. Par ailleurs malgré la situation de guerre, le chef de l'Etat qualifie publiquement les opposants d'« envoyés spéciaux » des Blancs.

Face à l'absence totale de dialogue politique, des chefs d'Etat africains ont bien tenté de décrire la situation. Mais pour l'heure, Alpha Condé, leader de l'opposition condamné à cinq ans de réclusion criminelle, est toujours en prison. Et l'opposition fait front commun. Les partis regroupés dans la Coordination de l'opposition démocratique ainsi que le parti de l'ancien premier ministre libéral, Sidya Touré, ont décidé de ne pas participer aux élections législatives du 26 novembre. Le blocage politique est donc total. Par ailleurs, le président Conté, qui a isolé son pays sur la scène internationale, a du mal à trouver des soutiens à l'extérieur pour faire face à ces « agressions ». La Grande-Bretagne fait pourtant discrètement pression en ce sens, auprès de la France notamment. Car au-delà de l'avenir du président guinéen, c'est la stabilité régionale qui est en cause. Si les autorités britanniques sont prêtes à renforcer leurs effectifs en Sierra Leone pour faire pression sur le RUF, elles savent aussi qu'une telle mesure risque de déplacer le problème vers la Guinée. Mais la France pour l'heure s'est officiellement contentée d'apporter une aide humanitaire destinée aux populations guinéennes déplacées...

Brigitte Breuillac

Une économie en chute libre

QUEL QUE SOIT le prochain président de Côte d'Ivoire, il héritera d'une situation économique et sociale proche de la catastrophe. Jadis considéré comme un modèle de stabilité et de réussite, le pays se retrouve aujourd'hui parmi les plus pauvres de la planète. Avec un PIB par habitant de 700 dollars (contre 500 dollars en moyenne pour l'Afrique subsaharienne), la Côte d'Ivoire connaît le lot de la plupart des pays les moins favorisés du continent : forte mortalité infantile (88 pour 1 000 naissances), taux d'illettrisme élevé (57 % de la population adulte), et espérance de vie réduite (46 ans). La Côte d'Ivoire se retrouve 154^e sur la liste des 174 pays du monde classés selon l'indice du développement humain par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Les ressources du pays sont de deux ordres : l'agriculture et l'aide extérieure. Or ces deux sources de financement sont taries depuis

deux ans. Alors que la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, la chute vertigineuse des cours intervenue sur les marchés mondiaux depuis la mi-1998 est venue porter un coup sévère à l'économie ivoirienne. Quand on sait que le cacao et le café représentent 40 % du PIB ivoirien, on imagine l'impact d'un tel retournement de conjoncture.

L'aide financière extérieure a chuté depuis le début de 1999, soit quelques mois avant le coup d'Etat du général Gueï. A cette date, les institutions financières internationales ont décidé de réduire leur soutien à Abidjan en raison d'un climat de corruption et de « mauvaise gouvernance ». Du coup, les revenus du gouvernement ivoirien couvrent à peine la moitié des dépenses courantes, ce qui amène les autorités à vouloir payer les fonctionnaires et les militaires avant tout autre investissement.

Dans ce contexte, le paiement de la dette extérieure (qui représente

132 % du PIB), n'est pas la priorité du gouvernement. Le pays avait pourtant été l'un des premiers à être déclaré éligible au programme multilatéral de réduction de la dette de pays pauvres très endettés (dès 1998). Mais l'état politique du pays l'a empêché de bénéficier du moindre allègement à ce jour.

Lucas Delattre

Tout sur les élus.
Tout sur les résultats électoraux,
les cartes, les graphiques...

Tout sur le CD Rom
"La France électorale"



www.aricque.com
Tél. : (33) 02 47 49 90 49

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

► Sur DEUG, DUT, BTS :

- Concours "Profils"
- "Tremplin", "Passerelle"

► Sur Licence :

- Sciences Po (Attention : examen courant mars)
- Ecoles de journalisme
- HEC-ESCP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",

► Sur Maîtrise :

- ESSEC,
- CRFPA-ENM,
- DECF-DESCF

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Jacques Chirac, en voyage officiel en Chine, évite de justesse les écueils diplomatiques

Droits de l'homme et ventes à Taïwan sont évoqués sans éclats

En visite en Chine du samedi 21 au lundi 23 octobre, le président Jacques Chirac a souhaité que Pékin ratifie les conventions internationales de

protection des droits de l'homme qui tardent à entrer dans la législation chinoise. Présidant un sommet Chine-Europe, il a aussi émis l'espoir

que l'intégration de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce se fasse selon le calendrier établi.

PÉKIN

de nos envoyés spéciaux

Tout a commencé, samedi 21 octobre, par une visite « amicale et privée » de Jacques Chirac à Yangzhou, dans ce que l'Elysée a appelé, à l'intention de la presse française, la « Corrèze » du président chinois et qui est sa ville natale. Le périple devait répondre à la venue en octobre 1999 de Jiang Zemin dans la demeure personnelle du président français, le château de Bity, et même, au cours d'un week-end, à quelques pas de danse avec Bernadette Chirac au son d'un accordéon.

Yangzhou n'a pas grand chose à voir avec la campagne française. La ville, située dans la vallée du bas Yang-tseu, à deux heures de Shanghai, compte 500 000 habitants et bien des quartiers anciens ont été rasés pour faire place à des édifices modernes et sans grâce. La visite non plus n'a pas eu grand chose à voir avec l'entrevue corrézienne dont la chaleur avait été si démonstrative qu'à l'époque Matignon avait abondamment fait savoir que le président de la République en faisait un peu trop avec le dirigeant d'un régime qui ne brille pas par son respect des droits de l'homme. Cette fois, Jiang Zemin a fait sobre : pas de démonstration d'intimité entre les deux chefs d'Etat. La presse française a été cantonnée à quelques images convenues. Même la visite des sites archéologiques locaux qui permet généralement à M. Chirac de montrer son goût pour les civilisations asiatiques est restée modeste.

M. Chirac s'attendait à ce léger froid diplomatique. La vente à Taïwan, en décembre 1999, d'un satellite Matra-Marconi – officiellement à seules fins d'observation civile – pèse sur les relations franco-chinoises depuis six mois. Le gouvernement chinois avait semblé, ces derniers mois, mettre tant

de l'Union européenne (UE). Les médias ont souligné que les deux pays devaient inscrire leurs relations dans une « perspective stratégique » et garder à l'esprit « leurs intérêts fondamentaux et à long terme », une manière d'avertir les Français qu'un engagement controversé sur Taïwan risque de

dhiste-taoïste Fa Lun Gong qui reste l'objet d'une divergence d'appréciation entre les Français et d'autres pays européens. A Pékin, devant la communauté française, M. Chirac a rendu un hommage appuyé au récent lauréat du prix Nobel de littérature Gao Xingjian, proche de la mouvance dissidente et dont l'œuvre n'est pas diffusé dans son pays d'origine.

M. Chirac est aussi venu à Pékin représenter les Quinze à la troisième édition du sommet Chine-Europe. La prochaine adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a dominé les entretiens. Six mois après la signature d'un accord commercial sino-européen, des difficultés d'interprétation ont surgi ces dernières semaines au point de crispier quelque peu le climat. Le contentieux se focalise notamment sur la question des assurances – les Chinois nient être liés à un calendrier d'octroi de licences – et de la distribution. « Chinois et Européens avons tout intérêt », a déclaré M. Chirac au Palais du peuple en ouvrant le sommet, à ce que l'accord signé soit pleinement respecté, notamment en ce qui concerne les dates agréées et les calendriers fixés. Le premier ministre chinois, Zhu Rongji, a réaffirmé pour sa part que la Chine « honore tous ses engagements ». Ces difficultés d'interprétation ne sont toutefois « pas insurmontables », selon le commissaire européen au commerce Pascal Lamy.

Raphaëlle Bacqué et Frédéric Bobin

L'immigration au menu du sommet sino-européen

Depuis le drame de Douvres en juin – cinquante-huit immigrants étaient morts asphyxiés dans un camion de passeurs –, l'Europe réclame de la Chine une meilleure maîtrise des filières d'immigration illégale à ses frontières. Pour la première fois, cette question a figuré au menu d'un sommet sino-européen. Implicitement mises en cause pour leur laxisme – en raison de la corruption qui prévaut au sein des autorités locales –, les autorités chinoises se targuent, au contraire, d'un durcissement de leur dispositif de contrôle. Quatre cents passeurs ont été arrêtés cette année dans la province côtière du Fujian, le plus important tremplin du trafic en immigrants clandestins chinois. Selon la presse officielle, ce chiffre représenterait un accroissement de 60 % par rapport à l'année précédente. Le premier ministre, Zhu Rongji, a fait valoir à ses interlocuteurs européens que « le peuple chinois est la première victime » de ce phénomène migratoire.

de mauvaise volonté à organiser le voyage du président français en Chine que l'Elysée a préféré réduire à deux jours un voyage initialement prévu pour en durer cinq. Même si, à l'issue de leur entretien privé, les deux présidents se sont accordés, selon l'Elysée, pour que ce contentieux autour du satellite « ne soit pas un problème », la presse officielle chinoise y a fait allusion, en prenant soin de ne pas humilier M. Chirac, qui était à Pékin aussi en qualité de président en exercice

pénaliser leurs intérêts économiques en Chine.

L'ADHÉSION À L'OMC

L'autre sujet délicat et désormais rituel soulevé par la partie française a concerné les droits de l'homme. Comme de coutume, M. Chirac a remis à M. Jiang une liste de dissidents emprisonnés tout en abordant la situation du Tibet, des catholiques chinois, sans toutefois évoquer les persécutions que subissent les adeptes de la secte d'obédience boud-

Visite de la secrétaire d'Etat américaine en Corée du Nord

La normalisation des relations passe notamment par la question des missiles

SÉOUL

de notre envoyé spécial

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, arrivée à Pyongyang lundi 23 octobre, a eu ses premiers entretiens avec le vice-maréchal Jo Myong-rok, vice-président de la commission de défense nationale, et le chef de l'Etat en titre, Kim Jong-nam. Elle rencontra, dans l'après-midi, le dirigeant suprême, Kim Jong-il.

M^{me} Albright, qui a reçu à l'aéroport de Pyongyang un accueil discret, est le plus haut responsable américain à se rendre dans ce pays qui figure sur la liste des Etats soupçonnés de terrorisme par Washington. Cette visite de deux

jours témoigne d'une brusque accélération dans les relations entre les Etats-Unis et la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et pourrait ouvrir la voie à celle de Bill Clinton dans la foulée de son voyage au Vietnam, fin novembre.

Bien que le département d'Etat ait rappelé que la visite présidentielle n'est pas un « fait acquis », un officiel accompagnant M^{me} Albright en RPDC a déclaré que Washington a « de bonnes raisons de croire que la Corée du Nord est prête à franchir des pas importants ». La visite de M^{me} Albright à Pyongyang a été décidée à la suite des entretiens qu'a eus à Washington, début

octobre, le vice-maréchal Jo Myong-rok. Elle intervient dans le sillage du rapprochement entre les deux Corées, fruit de la politique d'ouverture du président sud-coréen Kim Dae-jung qui vient d'être récompensé par le prix Nobel de la paix.

LE POIDS DE PÉKIN

Depuis le sommet de juin entre les dirigeants des deux Corées, Kim Jong-il a transformé son image de leader imprévisible d'un Etat fermé et menaçant pour apparaître comme un homme ouvert. Mais, au-delà de l'image spectaculaire des retrouvailles, il a pris peu d'engagements pour réduire la tension

dans la péninsule où, de chaque côté de la ligne de démarcation entre les deux pays, sont massés près d'un million d'hommes en armes – ceux du Sud étant épaulés par 37 000 soldats américains.

Face à Madeleine Albright, Kim Jong-il ne pourra pas se contenter de la « prestation » de relations publiques dont il a gratifié le président sud-coréen. M^{me} Albright vaudra des réponses claires sur au moins deux points : la production et l'exportation de missiles, et l'engagement de Pyongyang de renoncer au terrorisme. En échange, la RPDC demande avec insistance à ne plus figurer sur la liste des sept pays considérés comme « préoccupants », afin de pouvoir bénéficier des prêts de la Banque mondiale ou de la Banque asiatique de développement. La RPDC fait de la production de missiles une question de souveraineté non négociable. En revanche, elle est plus flexible sur les essais (qu'elle a déjà acceptés de suspendre) et les exportations (en particulier au Proche-Orient). Mais elle exige aussi de solides compensations financières (1 milliard de dollars annuellement) pour y renoncer – proposition rejetée par Washington. M^{me} Albright demandera à Kim Jong-il de préciser une autre formule de compensation qu'il aurait faite au président russe, Vladimir Poutine : le lancement des satellites nord-coréens par d'autres pays.

La partie diplomatique entre Américains et Coréens du Nord qui se joue à Pyongyang a été rendue un peu plus complexe par l'arrivée dans la capitale nord-coréenne du ministre de la défense chinois, Chi Haotian, venu célébrer l'anniversaire de l'engagement de son pays dans la guerre de Corée (1950-1953) aux côtés de la RPDC. C'est la première fois en sept ans que la Chine célèbre à ce niveau l'événement. Pékin s'inquiète des déclarations qu'aurait faites Kim Jong-il semblant indiquer qu'il est favorable au maintien d'une présence militaire américaine au sud, et entend apparemment rappeler ainsi à Pyongyang, comme à Washington, son poids dans toute évolution de la péninsule.

Philippe Pons

Le maire de Rome intronisé chef de file de la majorité

ROME. Le centriste Francesco Rutelli, un ancien Vert devenu membre des Démocrates de Romano Prodi, a été officiellement intronisé par le président du conseil italien, Giuliano Amato, pour mener la majorité de centre-gauche au pouvoir en Italie lors des législatives prévues au printemps prochain. Il aura pour adversaire le chef de l'opposition, Silvio Berlusconi. Ainsi en a décidé sans surprise la convention de L'Ulivo, réunie à Milan, samedi 21 octobre. La plupart des dirigeants de la coalition étaient absents. Le maire de Rome, qui devrait démissionner de son poste actuel début 2001, a été longuement applaudi, mais moins que Massimo D'Alema, l'ancien président du conseil (Parti démocratique de la gauche, PDS-DS), obligé de céder sa place après l'échec de la coalition aux régionales d'avril.

« Ici commence la remonte », a prédit M. Rutelli, cocarde tricolore à la boutonnière, qui se fait conseiller par un des experts du président américain Bill Clinton. La réaction de Silvio Berlusconi, dont la coalition de droite, la Maison des libertés, est en tête dans les sondages, ne s'est pas fait attendre : « La gauche a perdu, elle a fait des promesses qu'elle n'a pas tenues », a-t-il rétorqué depuis Assise. – (Corresp.)

L'ex-chef du renseignement

Montesinos prêt à rentrer au Pérou

LIMA. L'ancien chef du service de renseignement péruvien, Vladimiro Montesinos, qui avait fui le Pérou le 24 septembre après avoir été convaincu d'avoir soudoyé des députés d'opposition pour les rallier à la majorité du président Fujimori, s'apprêtait à rentrer, lundi 23 octobre, à Lima. Il avait quitté la veille Panama, où il s'était réfugié, à bord d'un avion d'une compagnie privée panaméenne qui a fait escale à Guayaquil, en Equateur. L'affaire Montesinos avait obligé le président Fujimori, réélu en mai dans des conditions controversées, à annoncer une nouvelle élection présidentielle en 2001, à laquelle il ne se présenterait pas. Elle avait été provoquée par la diffusion sur une chaîne de télévision d'une vidéo montrant M. Montesinos remettant une somme d'argent à un parlementaire de l'opposition pour qu'il se rallie à la majorité. – (AFP, Reuters.)

Elections anticipées au Canada

le 27 novembre

MONTREAL. Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a annoncé, dimanche 22 octobre, des élections anticipées pour le 27 novembre, après avoir obtenu du gouverneur général du Canada, Adrienne Clarkson, qui représente la royauté britannique, la dissolution de la Chambre des Communes. Chef du Parti libéral, élu depuis le 2 juin 1997, M. Chrétien aurait pu rester au pouvoir jusqu'en juin 2002, mais il a préféré profiter de l'avance que lui donnent les sondages et de la situation économique exceptionnelle que connaît le Canada.

Pour l'instant, les sondages donnent le Parti libéral largement gagnant, avec de 44 % à 52 % des voix, contre seulement 19 % à 26 % pour l'Alliance canadienne dont le nouveau chef, le député ultra-conservateur Stockwell Day, n'a pas encore eu le temps d'étendre son influence au-delà de son fief de l'Ouest canadien. M. Chrétien, qui a réussi en sept ans à éliminer complètement le déficit budgétaire, vient d'annoncer une baisse des impôts. S'il est reconduit, il serait le premier chef de gouvernement canadien à remporter un troisième mandat depuis 1945. – (Corresp.)

AFRIQUE

■ RWANDA : le procès des « médias de la haine » s'ouvrirait, lundi 23 octobre, au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), où comparaitraient trois anciens responsables accusés d'avoir propagé et relayé des appels aux meurtres avant et pendant le génocide de 1994. Les accusés sont l'ancien directeur de la Radio-télévision libre des mille collines (RTL) Ferdinand Nahimana, l'ancien conseiller politique au ministère des affaires étrangères et membre du comité d'initiative de la RTL, Jean-Bosco Barayagwiza, et l'ancien directeur et rédacteur en chef de la revue *Kangura*, Hassan Ngeze. Les trois hommes sont poursuivis pour génocide et crimes contre l'humanité.

EUROPE

■ FINLANDE : l'opposition centriste a remporté les élections municipales finlandaises du dimanche 22 octobre avec 24 % des voix, au coude-à-coude avec les sociaux-démocrates au pouvoir. Le Centre, traditionnellement majoritaire dans les villes de province, enregistre ainsi une progression de 2,2 % par rapport au scrutin municipal de 1996 et devient mathématiquement le premier parti politique finlandais. Les deux poids lourds de la coalition gouvernementale, le Parti social-démocrate du premier ministre Paavo Lipponen et le Parti conservateur, obtiennent respectivement 23,1 % (-1,5 %) et 20,7 % (-0,9 %). Les Verts sont le seul parti de la coalition à avoir progressé, avec 7,5 % des voix, en hausse de 1,3 %. Ils sont devenus à Helsinki le deuxième parti, devant les sociaux-démocrates et derrière les conservateurs. – (AFP)

■ ALLEMAGNE : deux monuments en mémoire des victimes du nazisme ont été découverts profanés, dimanche 22 octobre, dans le Land de Mecklembourg-Poméranie occidentale (nord de l'ex-RDA). Le même jour, un monument en mémoire des victimes du camp de Ravensbrück, près de Berlin, a été recouvert de symboles nazis et de slogans antisémites. Des pierres tombales ont également été endommagées sur un site en mémoire des victimes du camp de concentration de Neuengamme, proche de Hambourg. – (Reuters.)

AMERIQUES

■ ÉTATS-UNIS : à deux semaines de l'élection présidentielle, le républicain George W. Bush est donné en tête des intentions de vote, selon deux sondages. Il l'emporterait par 50 % des voix contre 41 % à son adversaire démocrate Al Gore, selon un sondage Gallup réalisé pour CNN/USA Today alors que selon le numéro de *Newsweek* de lundi, le score serait de 48 % pour Bush contre 41 % pour Gore. – (AFP)

Nouveau différend gréco-turc en mer Egée

ATHÈNES. La Grèce s'est retirée, dimanche 22 octobre, d'un exercice de l'OTAN baptisé « Destined glory » en raison de son différend avec la Turquie sur l'appartenance de plusieurs îlots en mer Egée, notamment ceux de Lemnos et Icarie. Athènes considère que la plupart de ces îlots relèvent de sa souveraineté nationale et a protesté contre leur survol, qu'elle juge « illégal », par des avions turcs participant à l'exercice interallié. Ankara estime, au contraire, qu'il s'agit de territoires « démilitarisés » en vertu d'accords antérieurs. En 26 ans, les armées grecques et turques se sont déjà affrontées à trois reprises à propos du sort de ces îlots. Les Etats-Unis, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni participent à l'exercice. – (AP)

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

ISM

Programmes accrédités* USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle. Admissions : janvier, avril, octobre

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ «part-time» sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, 520 heures plus thèse

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, «part-time» sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
In International Management

■ «full-time» : 4 mois à Paris et 6 mois à New York, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMS MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu

ISM

MŒURS Après l'adoption par l'Assemblée nationale de la proposition de loi sur la pilule de lendemain avec des voix de droite, et avant le débat sur l'allongement du délai de

l'IVG, l'opposition cherche ses repères sur les sujets de société. Une grande partie des élus RPR, UDF et DL ne veulent pas revivre le « traumatisme » du pacs, dont la gauche a tiré

bénéfice. ● PATRICK DEVEDJIAN, porte-parole du RPR, estime, dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, que l'opposition doit évoluer si elle veut conquérir l'électorat des classes

moyennes. Il ne se déclare pas opposé à l'adoption par les couples homosexuels et refuse de signer la pétition lancée sur ce thème par le député RPR Renaud Muselier. ● DANS SES

VOTES, à l'Assemblée nationale et au Sénat, sur le pacs, la parité, la pilule de lendemain aux mineures ou les discriminations au travail, l'opposition reste très divisée.

La droite en quête de « modernité » sur les réformes de société

Marqués par leur échec sur le pacs, les parlementaires de l'opposition cherchent à ne pas apparaître décalés par rapport aux préoccupations des classes moyennes. Ce souci domine la préparation du débat sur la réforme de l'IVG

PACS, parité, IVG... Le gouvernement a le chic pour programmer des réformes douloureuses pour l'opposition. Chaque année, il administre une piqure de rappel. Chaque année, la droite parle de « pièges », et la gauche veille à ce qu'elle tombe dedans. Chaque année, Lionel Jospin attend tranquillement que son analyse se vérifie : d'abord, la droite est « instinctivement » contre ; puis elle se rend compte qu'elle est « à contre-courant de l'opinion » ; finalement, elle suit le mouvement sans jamais être l'« éclairé », a coutume de répéter le premier ministre. « Les ringards, le retour » : il aimerait bien revoir le film à l'occasion de la réforme de l'interruption volontaire de grossesse. Mais l'opposition ne veut pas lui faire ce cadeau.

Depuis 1997, la droite a fait du chemin et n'a pas rejeté tous les textes « sociétaux » (lire ci-dessous). Et, à moins de deux ans des

élections législatives et présidentielles, elle cherche à se débarrasser de l'image « archéo » qui lui colle à la peau. Nicolas Sarkozy (RPR) est le premier à réclamer cette mue politique, qui passe par une « plus grande ouverture d'esprit ». Le 4 octobre, en recevant le président du groupe CDU-CSU du Bundestag, le maire de Neuilly a regretté que les élus de droite se soient « retrouvés coupés de la partie la plus jeune de la population ». « Je pense au pacs [auquel il reste hostile] ou aux Français de la deuxième génération à qui nous donnons souvent le sentiment qu'ils n'ont d'autre choix que celui de la gauche. »

Mais on ne change pas de discours du jour au lendemain. La discussion sur l'allongement de dix à douze semaines du délai de l'IVG va démarrer le 28 novembre, à l'Assemblée nationale, et la droite n'a toujours pas résolu son dilemme : dire « oui », c'est faire du

« suivisme » ; dire « non », c'est prendre le risque de se couper d'une partie de l'opinion. « La droite doit trouver son chemin de crête entre l'aile conservatrice et l'aile libertaire », résume Jean-François Mattei, le nouveau président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale.

Préparer l'avenir, c'est, d'abord, ne pas retomber dans les erreurs du passé. « Sur l'IVG, le groupe RPR aura deux porte-parole à égalité : l'un contre, l'autre pour », annonce son président, Jean-Louis Debré. L'orateur « pour » sera... Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire). Ce n'est pas un détail : lors de la discussion générale sur le pacs, en novembre 1998, la députée, la seule à soutenir le texte, n'avait eu que cinq minutes pour s'exprimer sur la demi-heure de temps de parole accordée à son groupe. A l'UDF, on se prépare à dire « non » à la réforme sur l'IVG : mardi 17 octobre, lors d'un dîner autour

du président de l'UDF, François Bayrou, « tous étaient unanimes à dire : "douze semaines, on ne comprend pas bien" », raconte un participant. Même si Jacques Chirac a jugé la mesure « acceptable » (Le Monde du 6 octobre). A DL, le « professeur » Mattei, ancien rapporteur des lois bioéthiques, en 1994, et de la réforme de l'adoption, en 1996, va tenter de « convaincre » l'intergroupe RPR-UDF-DL qu'on peut être contre « sans invoquer des arguments moraux ». Donc, sans complexe.

L'IVG, c'est la loi Veil. La droite aime se souvenir qu'elle « n'a pas toujours été ringarde ». Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée, et ancien ministre délégué à la santé, rappelle que « le préservatif à 1 franc pour prévenir le sida, les cinq mille places du "programme méthadone" pour les toxicomanes et le rattachement de chaque prison à un hôpital pour améliorer la santé

des détenus, c'est moi et le gouvernement Balladur ». La droite ne s'est pas arrêtée là : les premières demandes de commission d'enquête sur les prisons sont venues de DL et de Christine Boutin (app. UDF), en janvier, quelques jours avant que Laurent Fabius (PS), alors président de l'Assemblée, ne fasse voter la sienne. Plus récemment, le 18 octobre, lors du débat sur le budget, l'UDF Jean-Jacques Jégou (Val-de-Marne) a proposé d'améliorer la situation des « huit millions de contribuables vivant seuls » et d'étendre l'imposition commune aux concubins. En vain.

L'ÉPOUVANTAIL PARFAIT

Tous ces efforts, la gauche les balait d'un revers de la main. « La droite n'a pas fini de payer ses excès sur le pacs, analyse Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS de l'Assemblée. Il y a bien quelques personnalités éclairées comme Roselyne Bachelot ou Alain Juppé. Mais, à la tribune, on retrouve toujours les hussards noirs de la réaction, les Dord, les Mariani, les Estrosi. Et les saintes nitouches de l'UDF. » Sans compter les « faux modernes », « comme François Fillon [RPR, président du conseil régional des Pays de la Loire], qui ne dira rien car il a besoin des voix de de Villiers pour avoir une majorité ». M^{me} Boutin, qui n'a pas changé une virgule à son discours traditionaliste, reste l'épouvantail idéal pour la gauche. En dénonçant la « tartufferie » de l'opposition, « dont le pragmatisme masque en fait un manque de conviction », la députée des Yvelines jette la suspension sur le moindre pas en avant de la droite.

Ce n'est pas là le seul handicap de l'opposition. Minoritaire au Palais-Bourbon, elle fait rarement aboutir ses idées et la gauche n'hésite pas à lui en « voler » certaines. Comme le congé parental pour les

enfants malades, ou la mission d'information sur la bioéthique, réclamée par M. Mattei et récupérée par le radical de gauche Bernard Charles (Lot). Et, pour ne rien arranger, l'opposition est plus que jamais divisée à l'approche des grandes échéances. « On a une consigne. Chaque fois qu'on a une

Pétition contre l'adoption par les homosexuels

Lancée fin avril (Le Monde du 24 avril 2000), la pétition de Renaud Muselier, député RPR des Bouches-du-Rhône, « contre l'adoption d'un enfant par deux personnes de même sexe liées par un pacs », a recueilli le soutien de 168 députés et 85 sénateurs appartenant à tous les groupes de droite, ainsi que de 10 députés européens (RPR, RPF, DL et CPNT). Un radical de gauche, François Abadie, sénateur des Hautes-Pyrénées, s'y est associé. Le premier adjoint au maire de Marseille a pris cette initiative après que le tribunal administratif de Besançon (Doubs) a cassé, le 24 février, la décision du conseil général du Doubs qui avait refusé de délivrer l'agrément préalable à l'adoption à une institutrice de trente-huit ans, parce que cette dernière vivait en couple homosexuel. Plusieurs associations d'homosexuels ont dénoncé le caractère homophobe de cette pétition.

bonne idée, on se la garde. Sinon, elle part à l'Elysée », explique Hervé Morin (UDF), qui travaille à la candidature présidentielle de M. Bayrou, tandis qu'au RPR on planche sur la réforme du droit de la famille. Discrètement, en attendant 2002.

J.-M. B. et Cl. F.

Un magazine gay révèle l'homosexualité d'un élu RPR

JEAN-LUC ROMERO (RPR), conseiller régional d'Ile-de-France et conseiller municipal de Bobigny, avait l'intention de faire son coming out. Le président de l'association des élus locaux contre le sida (ELCS), qui a conseillé à plusieurs reprises Philippe Séguin (RPR), le candidat de la droite à Paris, sur les sujets de société, voulait révéler son homosexualité. Et voilà que l'hebdomadaire gay *e.m@le* - gratuit, diffusé à 20 000 exemplaires et appartenant au groupe *Gai Pied* - l'a devancé, dans son édition du 19 octobre.

L'auteur de l'article, Alain Royer, s'en prend à M. Séguin, qui, dans un entretien accordé au bimensuel gay *Illico*, fin septembre, annonce qu'il y aura « selon toute vraisemblance » des homosexuels sur sa liste (Le Monde du 4 octobre). « Philippe Séguin a fait de l'électorat pédé une cible à conquérir pour ne pas perdre le 4^e arrondissement », dénonce le journaliste de *e.m@le*. « Le bon candidat séguiniste pour le Marais doit avoir un profil

tout particulier : apprécié des homosexuels, voire homosexuel lui-même, c'est le point commun de toutes les personnes dont le nom circule : Roselyne Bachelot, appréciée des homosexuels, ou Jean-Luc Romero, homosexuel lui-même », poursuit-il.

Aussitôt, M. Romero a dénoncé « une atteinte intolérable à la vie privée ». « Cette indication constitue un véritable outing », déclare-t-il dans un communiqué, le 20 octobre. « Cet hebdomadaire s'est permis, sans autorisation ni accord, de faire état de mon homosexualité. Je n'en ai pas honte, mais il n'appartenait pas à ce magazine de le révéler. Sinon pourquoi ne pas mettre, désormais, à côté du nom des élus : hétéro, homo, voire bi... » Soutenu par le Collectif pour le pacs, M. Romero a décidé de poursuivre en justice le magazine *e.m@le* pour « atteinte à [sa] vie privée ». Contacté par Le Monde, M. Royer a indiqué qu'il était « persuadé » que M. Romero avait fait son coming out. Pour l'instant, seuls Bertrand Delanoë, le can-

didat du PS à Paris, et l'ancien adjoint au maire de Barsac (Gironde), Philippe Meynard (UDF), en août 1999, l'ont fait.

En plein débat sur le pacs, l'association de lutte contre le sida Act Up avait menacé, avant d'y renoncer, de révéler l'homosexualité d'un député de l'opposition qui avait participé au défilé des anti-pacs, en janvier 1999 (Le Monde du 24 mars 1999). En juin, lors de la Gay Pride, Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint Laurent haute couture, n'avait pas supporté de voir M. Romero et des élus séguinistes participer au défilé. « Droite et homosexualité, c'est impossible. Vous nous emmerdez, foutez le camp ! », s'était écrié M. Bergé. L'outing de M. Romero, qui a soutenu le pacs, se situe au cœur de la campagne municipale parisienne, où droite et gauche se disputent la « clientèle » gay et lesbienne, chacun observant le moindre signe *gay friendly* de l'adversaire.

Clarisse Fabre

Des votes à géométrie variable

● **Pacs.** Le texte a été adopté, le 13 octobre 1999, par 315 voix de gauche, plus celle de la RPR Roselyne Bachelot (249 députés de droite l'ont rejeté). Alain Madelin (DL) et Philippe Séguin (RPR) se sont abstenus.

● **Parité.** La réforme visant à favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électifs a été votée, le 3 mai, par de nombreux élus de droite. Jacques Chirac était pour, Michèle Alliot-Marie, la présidente du RPR, contre.

● **Egalité professionnelle.** La droite s'est abstenue, le 7 mars, en première lecture, sur la proposition de loi du PS, dénonçant « un coup de pub politique ». Les députés de

gauche l'ont votée tout en déplorant les « insuffisances » du texte.

● **Pilule de lendemain aux mineures.** En première lecture, le 5 octobre, la droite s'est partagée entre vote pour, abstention et vote contre. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, et Alain Madelin ont approuvé le texte, Claude Goasguen (DL) et Philippe de Villiers (MPF) ont voté contre.

● **Discriminations au travail.** Les députés ont adopté en première lecture, le 12 octobre, la proposition de loi PS renforçant la lutte contre ces discriminations. Trente-six élus ont voté pour (31 PS, 1 PCF, 1 RCV, 3 RPR), deux parlementaires DL ont voté contre, un RPR et un UDF se sont abstenus.

Patrick Devedjian, porte-parole du RPR « La droite a vocation à accompagner le mouvement de la société »

« Avec le recul, jugez-vous que la droite a adopté la bonne attitude sur le pacs ?

— Je ne renie pas un mot de mon discours sur le pacs, qui exprimait la position de fond du RPR. Ce discours n'avait absolument rien à voir avec celui de Christine Boutin [app. UDF], qui est une caricature de la droite. Le parti de Simone Veil faisant porter son discours par Christine Boutin, une Bible à la main dans l'Hémicycle : c'est déliant ! En en faisant une porte-parole, les centristes, d'ordinaire plus nuancés sur les problèmes de société, portent la responsabilité de la dénaturation des débats sur le pacs. Nous sommes pour l'égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels. Le principe de la transmission patrimoniale au sein d'un couple homosexuel, par exemple, ne nous pose aucun problème de principe. Je reconnais qu'on n'a sans doute pas bien su communiquer. A cela se sont ajoutés, venant de la droite, des quolibets à forts relents homophobes tout à fait inadmissibles. Ils ont vicié le débat et ont contribué à rendre notre message inaudible.

— Partagez-vous le souci de Nicolas Sarkozy, qui appelle l'opposition à faire preuve d'« une plus grande ouverture d'esprit » ?

— Bien sûr ! Encore faut-il lui donner un contenu. L'enjeu est celui des classes moyennes. La gauche a du mal à les conquérir, mais la droite doit les considérer telles qu'elles sont aujourd'hui, contrairement à ce que font certains nostalgiques. Je suis, par exemple, pour une libéralisation du divorce, notamment la suppression de la double comparution à six mois d'intervalle, infantilisante pour les couples. Je suis aussi favorable à ce qu'on laisse aux



PATRICK DEVEDJIAN

gens mariés le choix entre une déclaration fiscale unique ou des déclarations séparées. Cela éviterait les projets d'usines à gaz que l'on monte pour rapprocher le régime des concubins de celui des personnes mariées.

— N'êtes-vous pas tiraillés entre un électorat traditionaliste et un autre plus « moderniste », notamment quand il s'agit de questions graves, comme l'interruption volontaire de grossesse ?

— Sur l'IVG, le RPR est partagé. Porter le délai légal de dix à douze semaines soulève des craintes chez certains, notamment celle d'une dérive eugéniste. Nous avons donc demandé l'avis du Comité national d'éthique. Sur les sujets de société, toute la difficulté est de trouver la voie médiane entre ces deux électorats. Mais il est clair que les mentalités évoluent dans le sens de plus de liberté et que c'est ce mouvement qu'il faut accompagner. Le fait-on assez ? Je n'en suis pas sûr.

— La gauche n'est-elle pas, finalement, plus libérale que la droite ?

— Pour être honnête, il faut dire qu'il y a une gauche libérale. Mais l'autre gauche reste réglementaire. Cela dit, ce qui est frappant, c'est cette sorte d'hémiplégie de cer-

taines personnes, libérales en économie et conservatrices sur d'autres sujets. La liberté est indivisible. Le problème de la droite, c'est que c'est un agrégat de plusieurs courants de pensée. Il y a, bien sûr, une droite réactionnaire, mais la droite est, par essence, pragmatique : elle a naturellement vocation à accompagner le mouvement de la société.

— Renaud Muselier a lancé une pétition réclamant l'interdiction pour les couples homosexuels d'adopter un enfant. La signez-vous ?

— Non, car le problème n'est pas

si simple. Je comprends le discours qui veut qu'un enfant a besoin des contraintes pour se structurer, et donc d'un homme et d'une femme. Et si on ne peut donner cela ? Il faut alors se dire que ces enfants seront plus heureux avec des parents homosexuels qu'en institution et que des couples hétérosexuels sont incapables d'élever des enfants ! C'est très bien d'édicter des principes, mais la réalité est différente. Là aussi, il faut être pragmatique. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat



GAP

Nouvelle adresse Internet
www.gap.fr

Villiers Etoile Concorde

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



Réélu député de Belfort, M. Chevènement savoure sa « liberté retrouvée »

L'ancien ministre va se rendre au Proche-Orient

BESANÇON

de notre correspondant

Lionel Jospin l'appelle à l'hôtel de ville pour le féliciter de sa réélection « éclatante » comme député de la 2^e circonscription du Territoire-de-Belfort. Mais Jean-Pierre Chevènement, à cet instant, est devant les caméras pour évoquer sa « liberté retrouvée » de parlementaire. « Le ministre de l'intérieur, dit-il, doit fermer sa gueule. C'est d'abord ce qu'on lui demande et, comme député, je pourrai m'exprimer plus librement. » Le ton est donné, d'autant plus que M. Chevènement, dimanche soir 22 octobre, ne se sent pas seulement fort des 65,98 % des suffrages qui se sont exprimés « pour la clarté en politique », mais aussi des 59,54 % d'abstentionnistes.

« Ceux qui ne se sont pas exprimés – qui ne dit mot, consent – ont clairement manifesté qu'ils étaient conscients du sens dans lequel les choses allaient se passer, juge-t-il. Donc, je pense qu'on pourrait parler aussi d'abstention active, à juste titre, dans ce cas de figure-là, précisément. » Puis M. Chevènement s'isole avec Jean-Loup Colly, secrétaire du groupe Radical, Citoyens, Verts de l'Assemblée nationale, pour l'informer de son souhait de siéger, dans un premier temps, comme non-inscrit, au sein de la commission des affaires sociales. Se pose le problème de la

La Corse à la Mutualité le 19 novembre

L'ancien ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement a décidé de tenir une réunion publique, le 19 novembre, à la Mutualité, à Paris, sous le titre « Trois heures pour la Corse dans la République ». Sont d'ores et déjà annoncés l'écrivain Max Gallo et l'ancien député radical de gauche Nicolas Alfonsi, qui avait voté contre les accords de Matignon, le 28 juillet, à l'Assemblée territoriale de Corse. La nouvelle Association pour la défense des droits de la Corse dans la République, présidée par Marie-Dominique Roustan-Lanfranchi (RPR) et dont le secrétaire général n'est autre que le responsable MDC corse François Filoni, sera elle aussi conviée. Le 18 octobre, cette association était l'invitée, à Paris, sur le même thème, d'Initiative républicaine, une organisation proche de la franc-maçonnerie et du réseau militant laïc Voltaire.

Le PS conserve la circonscription de M^{me} Bredin en Seine-Maritime

ROUEN

de notre correspondant

Le maire socialiste de Fécamp, Patrick Jeanne, a été élu, dimanche 22 octobre, député de la 9^e circonscription de Seine-Maritime par 50,77 % des voix face à Daniel Sidelin, conseiller général (DL) du canton de Montivilliers. M. Jeanne succède à Frédérique Bredin (PS), qui a démissionné de son mandat pour rejoindre le groupe Hachette Médias.

La progression de la participation (+ 5,9 points) a largement profité au candidat de la droite, en particulier dans le canton de Mannevillette, dont il est l'élu. Il y obtient 56,15 % des suffrages, sauf dans la commune de Montivilliers, dont le maire est socialiste. M. Jeanne doit sa victoire à un résultat particulièrement flatteur dans sa ville et dans tout le canton de Fécamp, où il obtient plus de 65 % des voix alors que la participation est passée de 41,85 % à 49,05 % entre les deux tours. En revanche, le candidat socialiste, qui avait bénéficié de l'appel en sa faveur des candidats communiste et Verts du premier tour, est nettement distancé par M. Sidelin dans les cantons ruraux.

Pour le PS, la victoire de

place qu'il occupera dès mardi 24 dans l'Hémicycle. On craint, quelques secondes, qu'il ne se retrouve près du Vert Noël Mamère, mais une solution est trouvée *in extremis*: Chantal Rodrigo, la suppléante (PRG) de Jean Glavany, s'intercalera entre eux. M. Chevènement jongle ensuite avec les chiffres. « J'ai fait quinze points de mieux qu'au premier tour et dix de plus qu'en 1978 et 1993, mes meilleurs scrutins passés », souligne-t-il. Ses proches relèvent que sa treizième élection à Belfort (9 législatives et 4 municipales) « ne pouvait évidemment que lui porter bonheur ». Quant au candidat de DL, Michel Zumkeller, il commente son échec en évoquant sa « belle remontée », puisque, entre les deux tours, il a doublé son score. « La première pierre est posée, il faut continuer, considère-t-il. M. Chevènement n'a été élu que pour un an et demi et, dès demain, je repars en campagne. »

En réponse à une question sur le rebond de M. Jospin dans les sondages, l'ancien ministre, de son côté, assure que « les élections, c'est plus sérieux ». Puis, il en profite pour répéter qu'entre lui et le chef du gouvernement « il n'y a pas eu de malentendu mais un désaccord dont les textes font foi ». Entre le meeting sur la Corse qu'il va tenir à la Mutualité (lire ci-contre) et son voyage en Israël et en Palestine, pour lequel il a obtenu l'« assurance » de rencontrer Ehoud Barak et Yasser Arafat, l'emploi du temps de M. Chevènement « commence à se garnir ». Il s'en dit « heureux ».

Jean-Pierre Tenoux

Deuxième circonscription (Belfort-ouest, second tour).

1^{er}, 45 454 ; V., 18 390 ; A., 59,54 % ; E., 16 571.

Jean-Pierre Chevènement, MDC, adj. m. de Belfort, 10 933 (65,98 %)... ÉLU

Michel Zumkeller, DL, 5 638 (34,02 %).

[15 octobre 2000 : 1, 45 461 ; V., 18 102 ; A., 60,18 % ; E., 17 123 ; Jean-Pierre Chevènement, MDC, adj. m. de Belfort, 8 729 (50,98 %) ; Michel Zumkeller, DL, 2 880 (16,82 %) ; Marie-Thérèse Munnier-Drouhin, FN, 1 636 (9,55 %) ; Yvan Lajeane, MNR, 1 218 (7,11 %) ; Jean-Jacques Mettetal, Verts, 1 213 (7,08 %) ; Gérard Belot, LO, 907 (5,30 %) ; Daniel Couqueberg, PCF, 540 (3,15 %).

1^{er} juin 1997 : 1, 44 781 ; V., 33 652 ; A., 24,85 % ; E., 32 045 ; Jean-Pierre Chevènement, MDC, m., a. min., 17 720 (55,30 %) ; Jacques Bichet, UDF-PR, c. g., a. d., 8 346 (26,04 %) ; Michel Algrin, FN, c. r., c. m., 5 979 (18,66 %).]

Alain Juppé et Edouard Balladur plaident pour un regroupement de l'opposition

Le député de Paris parle de « fusion », le maire de Bordeaux de « grand mouvement »

Alain Juppé et Edouard Balladur ont plaidé tous deux, séparément, dimanche 22 octobre, pour un rapprochement des partis de l'actuelle oppo-

sition. Le maire (RPR) de Bordeaux s'est prononcé, sur France 2, pour « un grand mouvement, une confédération ou une fédération ». Le dé-

puté (RPR) de Paris a parlé, lui, de « fusion », après les élections municipales, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI ».

DEUX ANCIENS premiers ministres RPR, Edouard Balladur et Alain Juppé, ont défendu, dimanche 22 octobre, une union de la droite, le premier évoquant même une « fusion » au sein d'un même parti, après les élections municipales de mars 2001, et appelant « de [ses] vœux les responsables politiques à se rencontrer pour en discuter ».

« La droite est divisée en quatre, a analysé M. Balladur au « Grand jury RTL-Le Monde-LCI » (lire page 22). Il y a les gaullistes, les démocrates-chrétiens, les modérés traditionnels, les libéraux, les nationalistes. » Or, estime-t-il, « la division de la droite scandalise nos électeurs ». « On a tout essayé, tous les vocabulaires et toutes les formules : la confédération, la fédération, l'union, l'alliance, les élections primaires, a ajouté le député de Paris. Rien n'a jamais marché. Alors, moi, je ne vois plus qu'une seule solution, (...), c'est la fusion des partis au sein d'une organisation unique », précisant que cette fusion devrait être opérée « dans les six mois qui suivraient les élections municipales ».

Pour M. Balladur, la constitution de ce « grand parti » devrait être « déconnectée » du choix d'un candidat à l'élection présidentielle. « Il ne s'agit pas de faire quelque chose pour 2002 ; il s'agit de faire quelque chose pour les vingt années qui viennent », a-t-il insisté. Tout en évoquant d'autres méthodes possibles pour créer ce grand parti – une « concertation » des formations politiques, des groupes par-

lementaires –, il s'est déclaré favorable à une consultation des Français « sur notre organisation et sur notre projet ».

Le matin, sur France 2, dans l'émission « DMA », M. Juppé avait plaidé, lui aussi, pour une union de l'opposition. « Nous avons une mauvaise organisation. Nous n'avons pas les structures qui nous permettent de gérer nos différences », « pas de formation qui

rassemble toutes ces sensibilités et qui nous permette (...) de prendre les bonnes décisions », a expliqué le maire de Bordeaux. « Il faudra créer, je ne sais pas si c'est un grand mouvement, une confédération ou une fédération, mais, en tout cas, un regroupement de nos forces à partir de convictions communes », a-t-il dit, ajoutant : « Ce sera, inévitablement, un pas à franchir dans les mois qui viennent. »

Lionel Jospin retrouve la faveur de l'opinion

La cote de popularité de Lionel Jospin enregistre une hausse de 17 points au mois d'octobre par rapport au mois précédent, où elle avait chuté de 18 points, selon le même baromètre IFOP-Le Journal du dimanche (du 22 octobre). Le total des personnes très ou plutôt satisfaites de M. Jospin comme premier ministre passe de 35 % en septembre à 52 % au mois d'octobre. La part des « mécontents » chute, pendant la même période, de 54 % à 38 %, soit 16 points de moins.

La cote de popularité de Jacques Chirac se redresse aussi, mais dans des proportions moindres. 55 % des personnes interrogées (contre 51 % en septembre) se disent satisfaites de son action. La part des « mécontents » baisse de 2 points (34 % contre 36 %). Ce sondage a été réalisé par téléphone entre les 12 et 20 octobre, sur un échantillon de 916 personnes, représentatif de la population de dix-huit ans et plus (méthode des quotas).

Vos tableaux de bord et l'état de vos stocks sont aussi sur votre mobile.

BBDO Corporate

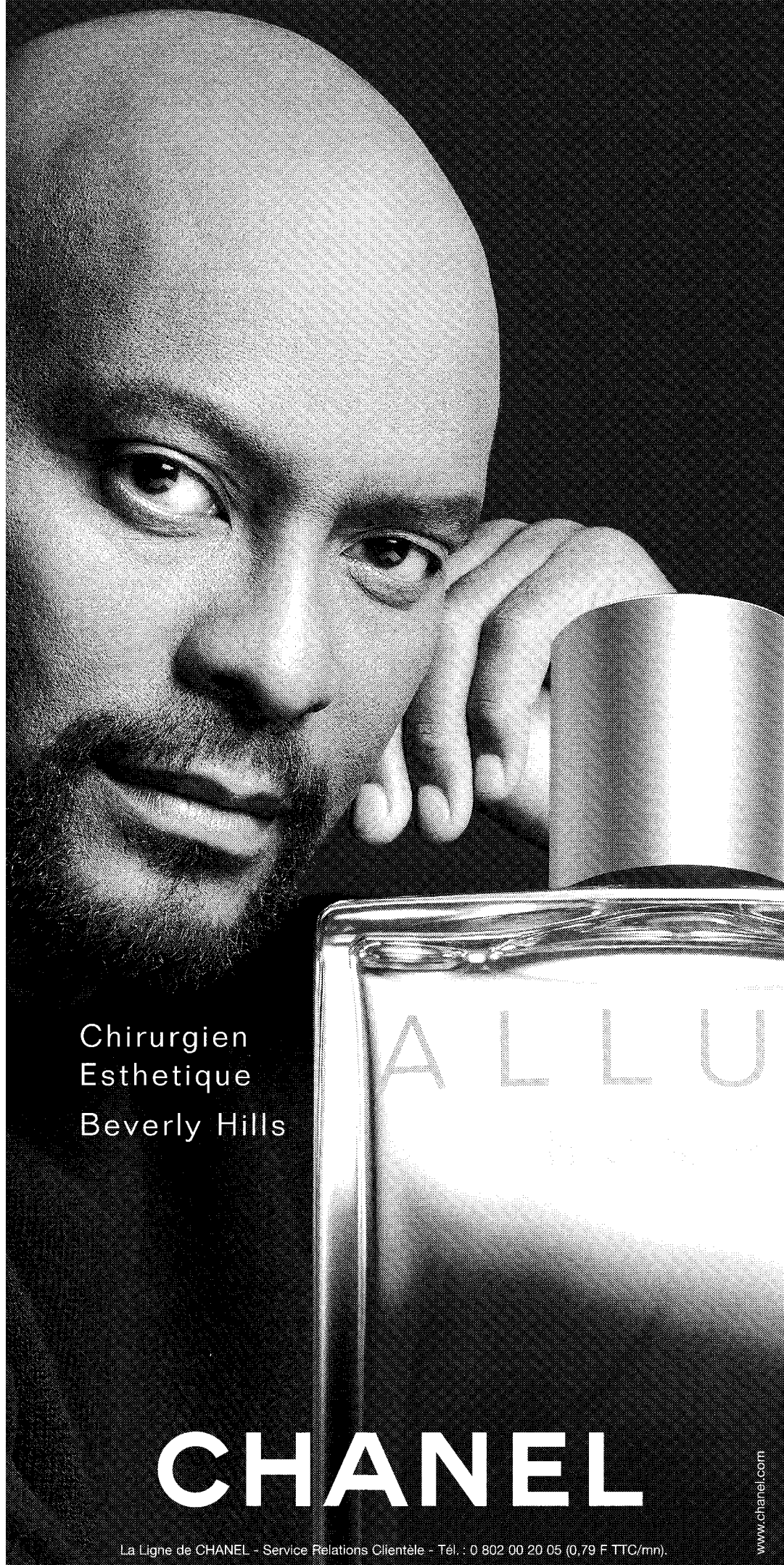
France Télécom lance le premier Portail Mobile Entreprises.

Désormais, où que vous soyez, vous accédez en temps réel aux informations de votre entreprise, 24 h / 24, à partir de tout type de terminal mobile : téléphone wap, PDA (assistant personnel numérique) ou PC portable. www.e-mportal.com

france telecom
bienvenue dans la vie.com

ALLURE

L'ALLURE FAIT L'HOMME



Chirurgien
Esthétique
Beverly Hills

CHANEL

La Ligne de CHANEL - Service Relations Clientèle - Tél. : 0 802 00 20 05 (0,79 F TTC/mn).

www.chanel.com

Marie-Françoise Bechtel, directrice de l'ENA « L'ENA doit retrouver une capacité de réflexion ambitieuse pour le pays »

La nouvelle directrice de l'École nationale d'administration, Marie-Françoise Bechtel, déplore l'uniformité et le conformisme de la formation des hauts fonctionnaires. Face au découragement perceptible dans la haute fonction publique, elle assure que l'ENA « doit retrouver une capacité de réflexion » et « d'innovation ».

« Vous avez été nommée à la direction de l'ENA le 13 septembre. Quels sont vos projets pour l'école ?

– Il faut que cette école ressemble davantage à la société. Cela fait trente ans que tout le monde le dit : il y a, socialement, un monopole excessif des classes aisées et parisiennes parmi les élèves qui sortent de l'ENA. Je vais donc essayer de faire en sorte que le recrutement soit le plus large et le plus motivant possible, en redonnant notamment confiance aux élèves de province quant à leur capacité à préparer l'ENA. Une politique de bourses a déjà été lancée. Nous allons maintenant aider les instituts et les centres de préparation en province pour attirer des candidats dès le DEUG et tenter ainsi de diversifier le recrutement.

– Cette diversification ne passe-t-elle pas aussi par la suppression du monopole de l'ENA sur le recrutement des hauts fonctionnaires ?

– Ce monopole marque la volonté très ferme des pères fondateurs, en 1945, d'assurer une formation commune d'excellence à la haute fonction publique. Ce qui est fréquemment dénoncé, c'est le pouvoir qu'ont les énarques au sein de la haute administration, leur modèle de pensée ou de réaction trop uniforme. La vraie question est de savoir si l'objectif d'une formation à l'excellence est toujours atteint.

– Parmi vos étudiants, certains se plaignent pourtant que le système de notation en vigueur à l'ENA encourage le conformisme...

– Je trouve que l'autocensure des élèves par rapport aux idées est très inquiétante. Certains élèves réagissent comme s'ils devaient nécessairement soutenir la pensée dominante. Cela me choque. Un Etat vivant a besoin d'une pensée vivante et d'une action réfléchie, donc débattue. Je compte rencontrer souvent les élèves pour leur expli-



MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

quer que l'on n'attend pas d'eux une triste conformité. Et, s'il le faut, je l'expliquerai aussi aux jurys.

– Une réforme, préparée par votre prédécesseur, propose des aménagements. Vous paraissent-ils suffisants pour faire taire ces critiques ?

– Je ne crois pas, mais la réforme va se poursuivre, notamment sur la manière de prendre mieux en compte les parcours individuels des élèves. L'école ne doit cependant pas entrer trop avant dans la formation à des métiers, sinon elle va faillir à sa mission première qui est de former des généralistes à un niveau suffisant d'excellence pour qu'ils soient capables d'anticiper les défis qui vont se poser à notre Etat : montée de l'exclusion, des différences ou élargissement difficile de l'Europe dans un monde qui devient multipolaire. Sans cette osature de hauts fonctionnaires capables d'anticiper cette réflexion, et de bien accompagner les réformes administratives, on aura perdu, dans le futur, le pari d'une école au service de l'Etat et des Français. Il ne s'agit certes pas de faire de l'ENA une école de théoriciens. Mais je rêve d'une administration qui renoue avec une volonté de modernité, comme c'était le cas à l'époque du club Jean-Moulin dans les années 60, quand les hauts fonctionnaires se réunissaient et réfléchissaient aux réformes utiles. Cette école doit retrouver une capacité de réflexion, d'innova-

tion, être ambitieuse pour le pays.

– On reproche également à l'ENA de moins servir à former les futurs hauts fonctionnaires qu'à classer les meilleurs élèves qui seront ensuite recrutés dès leur sortie dans les grands corps de l'Etat...

– L'ENA n'est pas une école de classement, c'est une école où l'on classe, parce qu'il n'y a pas d'autre système plus juste pour apprécier les mérites des élèves. Le classement, c'est l'anonymat. S'il y a un jury après la période de la scolarité, ce ne sera plus anonyme et on peut redouter les phénomènes de lobbying ou de clientélisme. Cela étant, il est vrai qu'il y a bien un monopole des jeunes élèves du concours externe issus de Sciences-Po ou d'HEC sur les premiers rangs de sortie, au détriment des élèves plus âgés issus du concours interne ou de la troisième voie, réservés aux fonctionnaires et aux personnes ayant une autre expérience professionnelle. Le plus important est de savoir ce qui est utile à l'Etat. L'Etat a besoin de gens excellents, compétents, qui puissent rencontrer jeunes les réalités technologiques, juridiques et économiques, et aussi de gens plus âgés, avec plus d'expérience. Il a besoin des deux, dans un mélange qu'il faut rendre plus harmonieux. Il est vrai que la carrière des administrateurs civils n'est pas suffisamment attractive. Il leur faut davantage de possibilités de promotion.

– Ces blocages ainsi que la difficulté de l'Etat à se réformer ne découragent-ils pas les plus motivés ?

– La modernisation de l'Etat n'est tout de même pas un tourbillon perpétuel. Cela dit, il y a 4 300 énarques en fonction ; s'il y en a 500 de découragés, ça serait beaucoup. Il y en a assurément plus de 500 mais sûrement pas 3 000. »

Propos recueillis par
Alexandre Garcia

La haute fonction publique, moral en berne

CARRIÈRES désespérément bloquées, absence de mobilité et de transparence dans la gestion du personnel, démotivation croissante... A en croire la centaine de hauts fonctionnaires réunis, samedi 21 octobre, au colloque organisé par la CFDT sur le thème « Quelle haute fonction publique pour un Etat efficace ? », le moral ne s'améliore guère parmi les cadres supérieurs de l'administration.

Les récentes mesures annoncées par le ministre de la fonction pu-

comme un préfet de devenir ambassadeur », ajoute-t-il.

Dans ces conditions, la mobilité interministérielle des hauts fonctionnaires reste un objectif très théorique. Si la suppression prochaine de tous les freins statutaires aux détachements est jugée favorablement, celle-ci ne devrait cependant guère améliorer les choses : bien plus que les obstacles juridiques, ce sont en effet les primes et les rémunérations accessoires, très différentes d'une administra-

l'opacité des nominations et des « insupportables chasses gardées », que dénonce Pierre Benoist, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes. Conseillère en projets professionnels au ministère de l'économie et des finances, Annie Chemla-Lafay explique ainsi avoir créé, en vain, un vivier de cursus de cadres avec affichage des postes vacants : « Personne ne s'en sert, ni la direction, ni le cabinet, ni les gestionnaires qui continuent à fonctionner par la bouche-à-oreille ou viennent nous réclamer l'annuaire des grands corps », assure-t-elle.

UN BLOCAGE DES GRANDS CORPS

Bref, « la fonction publique, c'est comme le mikado », résume Philippe Antoine, secrétaire général adjoint de l'Union des fédérations de fonctionnaires CFDT : « C'est le premier qui bouge qui a perdu », ironise-t-il, pour mieux dénoncer le conservatisme des administrations et des organisations syndicales de fonctionnaires, « dont la légitimité est fondée sur le corporatisme ». A ce titre, les grands corps de l'Etat (Cour des comptes, inspection des finances, Conseil d'Etat, Quai d'Orsay, préfets), qui sont la « clé de voûte du système », rappelle M. Antoine, sont tenus pour les premiers responsables de la difficulté à réformer l'administration. « Aujourd'hui, les blocages viennent plus des grands corps, des ministères, des directeurs d'administration centrale que de la base et des syndicats de fonctionnaires », déplore Nicolas Tenzer, qui s'inquiète des départs de plus en plus précoces et massifs de jeunes hauts fonctionnaires vers le privé, découragés par la stagnation des carrières et l'impossibilité de faire aboutir les réformes. « Ce n'est pas la société française qui est bloquée, ce sont les corps de direction qui bloquent la société », ajoute, en aparté, ce spécialiste de la réforme de l'Etat.

Salaires : la négociation se prépare

Pressé, depuis des semaines, par les syndicats de fonctionnaires d'ouvrir les négociations annoncées sur les salaires dans la fonction publique, le gouvernement devrait commencer à préciser sa réponse, lundi 23 octobre, lors d'une réunion interministérielle. Après une série de rencontres bilatérales informelles avec les syndicats depuis quelques semaines, le ministère de la fonction publique espère que cette réunion permettra d'arbitrer la marge de manœuvre budgétaire dont il pourrait disposer pour accorder un coup de pouce salarial dès 2000. Pour 2001, le projet de budget prévoit, dès à présent, une provision de 3 milliards de francs pour favoriser un geste plus conséquent en faveur des fonctionnaires. Les négociations formelles pourraient s'engager dès la mi-novembre, selon le responsable de la fédération CGT des fonctionnaires (Le Monde daté 22-23 octobre).

blique, Michel Sapin, pour rénover la gestion de l'encadrement supérieur de l'Etat (Le Monde du 14 octobre) n'ont, semble-t-il, guère convaincu. De l'avis général, l'ouverture, avant la fin de l'année, de tous les emplois de directeur d'administration centrale ou de chef de service déconcentré à tous les cadres supérieurs de la fonction publique, quels que soient leurs statuts, ne devrait rien changer au verrouillage des plus hauts postes. « Le problème, dans les grands ministères, c'est qu'on sait à l'avance qui va occuper la place qui se libère », assure Nicolas Tenzer, chef du service de l'évaluation et de la modernisation de l'Etat au Commissariat général du Plan. « Un administrateur civil de la santé n'aura toujours aucune chance d'être nommé sous-directeur au ministère de l'équipement,

tion à l'autre, qui freinent la mobilité des cadres, explique un haut fonctionnaire de Bercy. « La norme, c'est la passivité », renchérit Bertrand Riffiot, consultant en management public : « En l'absence de système de sanction ou de récompense, rien ne pousse un haut fonctionnaire à changer de poste dans un système bloqué par la pyramide des âges. » Résultat : « Dans une carrière où l'on ne fait que passer, l'objectif principal est de gérer le calme social », poursuit l'analyste.

Le gouvernement souhaite-t-il favoriser la transparence des offres d'emplois en les affichant, dès 2001, dans une « bourse » interministérielle en ligne ? Une fois de plus, l'ambition se heurte à la pratique : à l'échelon ministériel, la publication des postes à pourvoir a déjà montré qu'elle n'avait guère d'effet sur

A. Ga.

JUSTICE La septième chambre correctionnelle du tribunal de Lille examine, à partir du lundi 23 octobre, et pendant deux à trois semaines, les pratiques de dopage dans le cyclis-

me, révélées en juillet 1998, en plein Tour de France, par l'« affaire Festina ». Les juges examineront les responsabilités de tous ceux – soigneurs, dirigeants, coureur – qui les

avaient érigées en système. ● **LES DIX PRÉVENUS**, poursuivis pour avoir enfreint la loi antidopage du 28 juin 1989, encourrent jusqu'à deux ans de prison et

100 000 francs d'amende. ● **FIGURE EMBLÉMATIQUE** de l'« affaire Festina », Richard Virenque est le seul coureur renvoyé devant le tribunal. Le quintuple meilleur grimpeur du

Tour, qui a toujours nié s'être dopé, tente désormais de restaurer son image. ● **TROIS OUVRAGES** consacrés au dopage dans le cyclisme paraissent à l'occasion de ce procès.

L'affaire Festina, premier grand procès du dopage

La révélation des pratiques en vigueur dans le cyclisme avait miné le Tour de France 1998. Le tribunal correctionnel de Lille examine les responsabilités de ceux – dirigeants, soigneurs, coureur – qui les avaient organisées en système

« ÉTAIT au temps où le sport donnait à voir le meilleur – la fête de la Coupe du monde de football – et le pire – la chronique d'un Tour de France cycliste miné par la tricherie. Comme s'il s'agissait d'une ultime étape greffée sur le Tour 1998, nonobstant les voies de recours usuelles en justice (appel et cassation), la septième chambre correctionnelle du tribunal de Lille doit examiner, à partir de lundi 23 octobre, et pour une durée de deux à trois semaines, ce qui devint médiatiquement, bien que d'autres équipes fussent touchées, « l'affaire Festina ».

En toile de fond, omniprésentes, les pratiques de dopage dans le cyclisme, telles qu'elles apparurent, pendant un an, au fil de l'enquête du juge d'instruction Patrick Keil. Et, pour symbole, une substance dopante – l'érythropoïétine –, désormais plus familièrement connue par son abréviation : EPO.

Essentiellement poursuivies pour avoir enfreint la loi antidopage du 28 juin 1989, alors en vigueur, mais également certaines dispositions du code des douanes et de la santé publique, dix personnes sont renvoyées devant le tribunal. Parmi elles, un seul coureur, Richard Virenque, quintuple meilleur grimpeur du Tour de France et coqueluche du cyclisme français, notamment poursuivi pour complicité d'incitation à l'usage de produits dopants.

Car le procès de l'affaire Festina ne peut pas apparaître pour ce qu'il n'est pas : le procès des tricheurs,

des coureurs utilisateurs, livrés, eux, à leurs instances sportives, fédérales ou internationales, et au jugement de l'opinion. Se doper ne tombe pas sous le coup de la loi pénale, sauf éventuel recours aux stupéfiants. A Lille, les juges auront, en revanche, à se prononcer sur les responsabilités de certains de ceux qui ont organisé le dopage en système. Ou qui, comme Richard Virenque, selon le point de vue du juge qui l'a renvoyé à l'issue de son instruction, contre l'avis du parquet, ont contribué, par leurs exigences et leurs pressions sur les coureurs, à son institutionnalisation.

Véritable feuilleton de l'été 1998, l'affaire avait commencé au petit matin du 8 juillet, à la veille du départ du Tour, à Dublin, en Irlande. Willy Voet, soigneur de l'équipe Festina, est arrêté dans sa voiture à la frontière franco-belge. Dans le véhicule, les douaniers découvrent deux sacs isothermes contenant des ampoules, des boîtes de gélules, quatre cents flacons divers. Ils saisissent aussi deux fioles contenant un liquide blanc.

LES AGENDAS DU SOIGNEUR

Après analyse, le stock fait figure d'arsenal de produits dopants, bannis pour la plupart par l'Union cycliste internationale (UCI). Les flacons recèlent un cocktail de caféine et d'amphétamines, classées parmi les stupéfiants. Les sacs, un lot de médicaments contenant des hormones, parmi lesquelles l'EPO, qui a pour vertu d'augmenter, chez les

coureurs, les facultés de récupération en améliorant l'oxygénation du sang.

Placé en détention, Willy Voet a expliqué que ces produits – dont certains autres ont été saisis au siège de Festina, à Meyzieu (Rhône) – étaient administrés par les deux médecins de l'équipe, le Belge Eric Rijckaert et l'Espagnol Fernando Jimenez. Il a admis qu'à l'occa-

vait été mis en place à la demande des coureurs, avec l'accord de la direction de l'équipe et des médecins. Willy Voet devait être le distributeur et l'importateur des produits illicites, notamment en provenance d'Espagne ou du Portugal. Pour se justifier, le directeur sportif a invoqué la nécessité d'éviter la prolifération d'un « dopage sauvage ». Il a indiqué que, déjà avant

Les avocats lillois contre « une justice à deux vitesses »

Les avocats du barreau de Lille devaient manifester, lundi 23 octobre, à l'ouverture du procès de l'affaire Festina, pour exprimer leur mécontentement face aux moyens mis en œuvre, qui symbolisent, selon eux, le fonctionnement d'une justice à deux vitesses. « Ce procès durera trois semaines, a expliqué le bâtonnier Denis Lequai, alors qu'une affaire de trafic de stupéfiants du même type avec six prévenus a été [récemment] bouclée en un après-midi. » L'audience se tiendra au sous-sol du palais de justice et sera retransmise sur écran géant dans une salle attenante. Une centaine de journalistes, dont des Belges, des Italiens et des Britanniques, ont été accrédités. Les avocats entendent demander une revalorisation de l'aide juridictionnelle, dévolue aux plus démunis.

sion il avait pu lui-même en administrer, mais sur ordre. Une semaine plus tard, le docteur Rijckaert et Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, étaient interpellés à l'arrivée de l'étape à Cholet, suscitant l'émotion en plein Tour, puis écroués (Fernando Jimenez, hors de France, échappait à l'interpellation).

Après avoir nié, Bruno Roussel a fini par reconnaître que le dopage des coureurs était bien structuré, organisé. Selon lui, un système

son arrivée chez Festina, en 1993, les coureurs utilisaient des substances prohibées.

Pour pièces à conviction, la justice dispose aujourd'hui de plusieurs agendas du soigneur de l'équipe, qui témoignent d'une véritable comptabilité, tenue depuis 1996. A chaque page, des noms de coureurs, avec, en face, pour chacun d'eux, un produit codé, des mentions surlignées : en rose pour l'EPO, en jaune ou vert pour les hormones de croissance.

Bien que mis en cause par Willy Voet et Bruno Roussel, Eric Rijckaert, pour sa part, a toujours nié toute part de responsabilité et contesté formellement, notamment, avoir pratiqué des injections de produits prohibés. Le médecin de Festina a cependant livré aux enquê-

teurs qu'aucune équipe sportive, selon lui, n'avait échappé au dopage. Il a expliqué que les coureurs s'auto-administraient l'EPO, après analyse de leur sang.

Progressivement, les enquêteurs ont étendu leurs investigations. Joël Chabiron, agent de presse et de communication de Festina, a été mis en cause dans l'importation des substances illicites. Puis, Jean Dalibot, autre soigneur de l'équipe, poursuivi, notamment, pour avoir administré des produits. Une pharmacienne de Veynes, près de Gap (Hautes-Alpes) et son compagnon, comptable, ont également été impliqués pour avoir fourni illégalement des médicaments à Willy Voet.

Entendus à leur tour, plusieurs coureurs ou anciens coureurs de Festina ont reconnu avoir cédé au dopage : Armin Meier, Laurent Brochard, Neil Stephens, Didier Rous, Christophe Moreau, Laurent Dufaux, Lylian Lebreton, ont détaillé le système mis en place par Festina. Alex Zülle, également dopé, affirmait que chez ONCE, où il officiait précédemment, la consommation d'EPO s'opérait de la même manière, sous contrôle médical. De même, Gilles Bouvard attestait de pratiques identiques dans l'équipe Casino, ainsi qu'Emmanuel Magnien, pour la Française des jeux, sa nouvelle équipe – bien qu'il réfutât pour lui-même tout dopage. En revanche, malgré les témoignages contraires de leurs coéquipiers et des analyses défavorables, Pascal Hervé et Richard Virenque contestaient se doper, ce dernier affirmant temporairement qu'il l'avait peut-être été à son insu.

Ces mises en cause débouchèrent sur de nouvelles poursuites : contre Joseph d'Hont, soigneur de la Française des jeux, et Nicolas Terrados Cepeda, le médecin de l'équi-

pe espagnole ONCE. Un non-lieu était par ailleurs ordonné en faveur du coureur italien Rodolfo Massi, un temps impliqué comme possible fournisseur d'EPO.

A l'issue de l'instruction, soupesant le rôle joué par chacun dans l'instauration du système de dopage chez Festina, le juge Keil a maintenu l'incrimination de « complicité d'incitation à l'usage de produits dopants » à l'encontre de Richard Virenque.

UNE TRENTAINE DE TÉMOINS

Une façon de ne pas épargner l'attitude de certains coureurs dans le système mis en place. Le juge a estimé que, chez Festina, les « barons », « groupe dont le leader était M. Virenque », avaient pour objectif de « créer une dynamique de groupe aimantant les autres vers le dopage ». L'accusation, du point de vue juridique, ne l'a jamais suivi, et ne devrait, sur ce point, pas davantage le suivre à l'audience.

Une trentaine de témoins et d'experts devraient être entendus. Parmi ces dépositions, celles de Daniel Baal et de Roger Legeay, respectivement président de la Fédération française de cyclisme et ancien président de la Ligue professionnelle de cyclisme, qui furent brièvement mis en examen pour complicité d'incitation à l'usage de produits dopants avant de bénéficier d'un non-lieu.

Estimant que leur responsabilité morale, à défaut de leur responsabilité juridique, pouvait être engagée, le juge Keil affirmait, dans son ordonnance de non-lieu, que MM. Baal et Legeay « ne pouvaient que connaître le problème de la généralisation de l'incitation et de la facilitation d'usage de produits dopants, ce qu'eux-mêmes ont reconnu ».

Jean-Michel Dumay

SIEMENS www.siemens.fr/umts

Avant le téléphone était portable, l'Internet moins, le multimédia pas du tout.

Avant.

L'UMTS selon Siemens.

Faire bouger la France

Pour un opérateur, la disponibilité de sites radio immédiatement opérationnels contribue indéniablement au succès du déploiement de son réseau. Cette recherche de sites, Siemens l'a préparée dès janvier 2000. Le fruit de cette anticipation ? 500 sites aujourd'hui et plus de 1000 d'ici juin 2001. Après avoir ouvert à Lannion son centre de développement, la SRIT en 1998, Siemens poursuit sa politique de création d'emplois et prévoit avec l'UMTS, la mise en place de plusieurs sites d'expertise en France, avec notamment un centre de développement et d'intégration de services. Siemens relève quotidiennement le défi de l'UMTS. Le vôtre, le nôtre.

Mobile business
Les affaires mobiles

Information et Communication

Etat des lieux de ce mensonge qui ronge le sport

Trois ouvrages consacrés au dopage paraissent au moment où s'ouvre le procès

LE DOPAGE plonge dans une profonde mélancolie tous ceux qui, dans le sport, aimaient voir une école de courage, de force, de maîtrise de soi. Aujourd'hui, tout

cela s'éloigne : où allons-nous ? Trois ouvrages, rédigés par trois journalistes du Monde, parus récemment ou à paraître,

permettent au public de mettre au jour l'anatomie de sa mélancolie.

Recueillie par Benoît Hopquin dans *Positif* (éd. Stock, 261 pages, 95 francs), la confession de Christophe Bassons est un témoignage sincère et troublant. C'est l'histoire d'un cycliste doué ayant choisi une mission impossible. Le héros y perd cependant la partie. L'honnêteté ne paie pas. Christophe Bassons a confondu les genres : il a voulu jouer « propre et net » au pays de la seringue et du « pot belge ». Cela n'a pas marché. Il a préféré se savoir le meilleur que faire ce qu'il fallait pour arriver le premier. Les enfants ne colleront pas sa photo sur les murs. Dommage.

L'enquête de Fabrice Lhomme traite, elle, avec une précision de chirurgien, de ce qui va apparaître dans les jours à venir comme *Le Procès du Tour* (éd. Denoël, 313 pages, 120 francs), le procès instruit au travers de l'affaire Festina. Le dopage a gravement détérioré l'image du Tour de France. *Le Procès du Tour*, lu et relu, permettra de suivre les audiences en allant au-delà de simples élan affectifs. On y voit de blanches colombes et de vilains messieurs manipuler l'argent dans ce qu'il a de pire. On voit la médecine devenir horrible.

En passant de *Positif* au *Procès du Tour*, de la « confession d'un enfant

du cycle » aux « plaies purulentes du Tour », on s'interroge : est-ce le champion qui naît « bon » et le sport qui le pervertit ? Ou bien l'homme est-il fondamentalement mauvais, donnant, entre autres domaines, sa mesure négative dans le sport ? Le monde des idoles faibles et de l'argent fort qui est celui du sport-spectacle est-il un cloaque où les coups interdits sont permis ? On s'interroge devant les médailles : « Dieux qui les connaissez, est-ce donc leur vertu que vous récompensez ? »

Dans ces deux ouvrages, le sport cycliste déroule seul son cortège généralisé de médiocrités toxomaniaques devenues mode de vie : pour finir en beauté la nuit de réveil, on se « charge » ! Comme pour monter le Galibier ! Mais le dopage, est-ce uniquement le cyclisme ? Dans les autres sports, y a-t-il seulement quelques égarés qui font tache ?

PARTOUT « LA DOPE »

Le livre d'Yves Bordenave et Serge Simon, *Paroles de dopés* (éd. J. C. Lattès, 214 pages, 99 francs) fait quitter le peloton et le ruban des routes pour s'en aller ailleurs : des pelouses sportives à l'ambiance narcissique des salles de musculation. Partout la « dope ». Que faire ? Serge Simon a été excellent rugbyman et demeure un médecin qui pense. Il a ses idées sur la sociopsychologie du sport. Le Centre d'addictologie et de psychopathologie dont il se fait l'avocat est une manière d'aborder le problème. Elle a pour elle la qualité d'écoute. On y cherche en effet d'abord à comprendre, en médecin.

Cela posé : que fait la médecine ? Si certains médecins se battent, d'autres se comportent en négriers. Ceux-là sont coupables à trois égards. Ils ridiculisent les lois

régissant l'usage des médicaments. Ils se moquent de l'assistance à personnes en danger. Ils recourent en chantant à l'expérimentation humaine. Cela fait beaucoup. Seront-ils, dans quelques années, les nouveaux « hommes qui rient dans les cimetières » ?

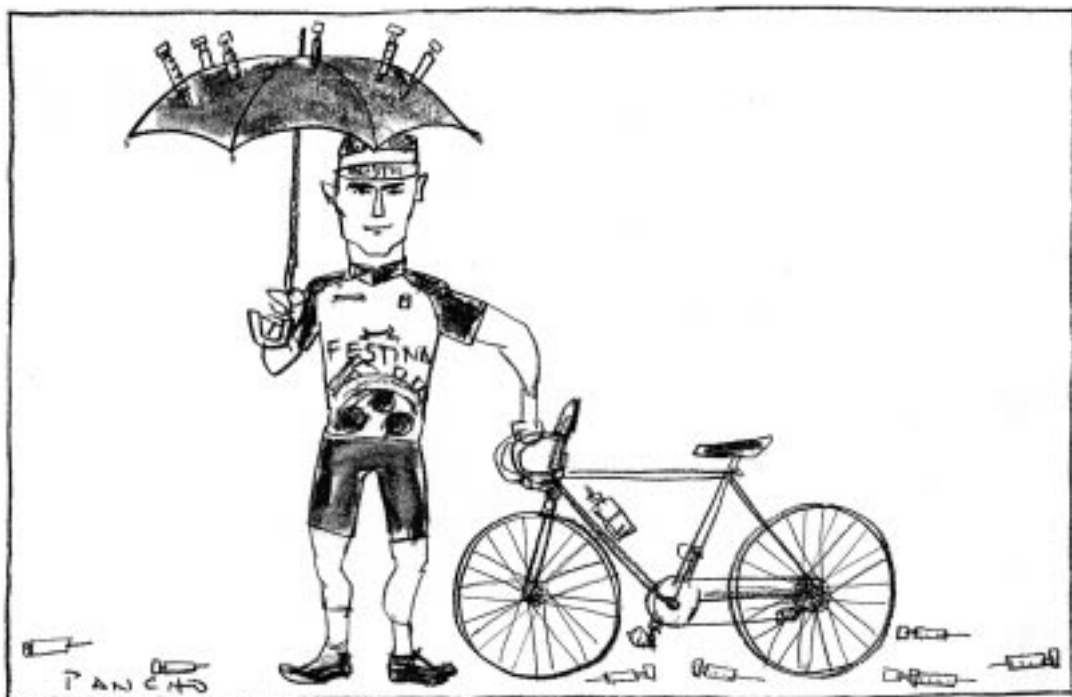
Ils disent ne rien voir des effets néfastes du dopage. Qu'ils nient au besoin. En soutenant : « Il n'y avait rien dans les urines, ils ne sont donc pas dopés. » Comédie ! Ils donnent des leçons aux médecins de l'antidopage. A ceux qui voudraient éviter que les morts et les handicapés ne se comptent par centaines ou milliers d'ici quelques années. A ceux qui voudraient aussi ne plus entendre les athlètes se parjurer en prêtant le serment olympique. Les dopeurs ont gagné. Définitivement ?

On s'interroge : ne faudrait-il pas autoriser le dopage pour pouvoir lutter véritablement contre lui ? L'idée, petit à petit, gagne du terrain. Mais l'opinion publique est déchirée. Le supporteur veut un contrôle discret pour mettre à l'abri son champion favori. La mère de famille, à l'opposé, se bat pour que le dopage soit totalement hors-la-loi. Pour brouiller les pistes, le supporteur, inconstant, revient en exigeant que la loi antidopage soit implacable... envers l'adversaire de son champion.

Notre société de l'image pourrait périr par le mensonge. Le dopage est un de ces défis que le mensonge nous lance. A défaut de faire triompher la vérité, on peut au moins la dire, comme le font, sans détour, les trois livres évoqués.

Jean-Paul Escande

★ **Le professeur Jean-Paul Escande est ancien président de la Commission nationale de lutte contre le dopage.**



Les dix prévenus

● **Willy Voet**, belge, cinquante-cinq ans, était soigneur et masseur de l'équipe Festina lorsqu'il fut interpellé, le 8 juillet 1998, à la frontière franco-belge avec un stock de produits dopants dans sa voiture. Il est renvoyé pour administration de substances dopantes et incitation à leur usage, trafic de stupéfiants (amphétamines), de substances vénéneuses et de médicaments prohibés (dont certains contenaient de l'érythropoïétine [EPO]). Il a effectué quatorze jours de détention provisoire.

● **Bruno Roussel**, quarante-quatre ans, ancien directeur sportif de Festina, a reconnu l'existence dans son équipe d'« un dopage organisé sous surveillance médicale » afin d'éviter le « dopage sauvage » des coureurs. Fils d'entraîneur, ancien amateur, il est renvoyé pour incitation au dopage, trafic de substances vénéneuses et de médicaments prohibés. Il a effectué onze jours de détention.

● **Eric Rijckaert**, belge, cinquante-sept ans, ex-médecin de

l'équipe Festina, est poursuivi pour administration de produits dopants et incitation à leur usage, trafic de substances vénéneuses et de médicaments prohibés. Il a effectué trois mois de détention provisoire. Dans une autre affaire, récemment jugée en Belgique, le docteur Rijckaert a été condamné, le 2 octobre à Gand, à une amende de 600 000 francs belges (97 000 francs français), dont la moitié avec sursis, pour infraction à la loi belge sur le dopage. Gravement malade, il ne devrait pas être présent au procès.

● **Richard Virenque**, trente ans, quintuple meilleur grimpeur du Tour de France, est le seul coureur qui comparaitra dans cette affaire. Poursuivi en raison de ses pressions supposées dans l'instauration du système de dopage, il est renvoyé pour complicité de facilitation, d'administration, d'utilisation de produits dopants, complicité de trafic de substances vénéneuses. Réfutant l'accusation, il a toujours nié s'être dopé, malgré les analyses médicales et les affirmations contraires de ses coéquipiers.

● **Joël Chabiron**, cinquante ans, ancien agent de communication chez Festina, renvoyé pour trafic

de substances vénéneuses et de médicaments prohibés, complicité d'incitation à l'usage de produits dopants, aurait lui aussi participé au système mis en place dans l'équipe.

● **Jean-Marie Dalibot**, quarante-huit ans, ancien soigneur de l'équipe Festina, est poursuivi pour administration de produits dopants et incitation à leur usage, trafic de substances vénéneuses et de médicaments prohibés.

● **Joseph d'Hont**, belge, cinquante-six ans, ex-soigneur de la Française des jeux, est lui aussi renvoyé pour trafic de substances vénéneuses et notamment de médicaments. Il a effectué onze jours de détention.

● **Nicolas Terados Cepeda**, quarante-deux ans, médecin de l'équipe espagnole ONCE, est poursuivi pour importation de substances vénéneuses et de médicaments prohibés.

● **Christine et Eric Paraniar**, tous deux trente-huit ans, pharmacienne et comptable, sont renvoyés pour avoir fourni à l'équipe Festina des produits illicites.

Les prévenus encourrent, pour la plupart, deux ans de prison et 100 000 francs d'amende.

Richard Virenque a entrepris de restaurer son image écornée par la polémique

IL SE DISAIT prêt à « monter une petite entreprise de rénovation ». Pour « acheter des maisons délabrées et les retaper ». En ce début de janvier 1999, Richard

PORTRAIT
Le coureur s'est soumis à un exil volontaire doublé d'une diète médiatique

Virenque affirmait être dans une impasse. Un mois plus tôt, par la voix de son frère, il avait annoncé qu'il allait prendre sa retraite sportive. Festina lui avait signifié son congé. Parti « chercher ailleurs », il avait vu « toutes les portes se refermer ». Mais, au moment où il assurait avoir « de plus en plus le sentiment que tout [était] fini », le salut était venu d'Italie : passionné de vélo et flairant un bon coup de marketing, l'industriel de l'électroménager Franco Polti lui fit signer un contrat de deux ans.

Celui-ci arrive à échéance. L'an prochain, Richard Virenque (trente ans) n'est pour l'instant annoncé dans aucune formation, même si le coureur multiplie les contacts en Espagne et en Italie. Ce transfert ne semble pas devoir déclen-

cher d'hystérie médiatique – signe que beaucoup de choses ont changé autour du Français. Certes, la présence de Richard Virenque sur une course continue d'être une garantie de voir se pâmer d'aise une partie des foules.

Mais, s'il a gardé un fan-club, l'accueil qui lui est désormais réservé est sans commune mesure avec la « virenquemanie » qui s'était abattue sur la France en juillet 1997, lorsqu'il avait fini sur la deuxième marche du podium du Tour de France.

Volontiers exubérant et arrogant avant l'« affaire Festina », Richard Virenque s'est fait plus discret. A défaut de se réorienter vers le bâtiment, c'est à une autre entreprise de rénovation que l'intéressé s'est attaché après son embauche chez Polti : celle de son image, écornée par les multiples passages de sa marionnette aux « Guignols de l'Info ». Conseillé par Didier Girard, son manager, et Gian Luigi Stanga, le directeur sportif de l'équipe Polti, il s'est soumis à un exil volontaire – déjà installé en Suisse, on l'a peu vu courir en France –, doublé d'une diète médiatique.

« J'ai mûri. Je m'enflamme moins », expliquait-il lors du dernier Tour de France, où on l'a vu

préférer le massage d'après-course à une présence en ouverture du journal de 20 heures de France 2 au soir de sa victoire d'étape à Morzine, le 18 juillet. Le pari du Varois après l'« affaire Festina » a tenu en peu de mots : « Tout va rentrer dans l'ordre grâce à la compétition. » Son rappel, après deux ans d'absence, au sein de l'équipe de France pour les Jeux olympiques, en septembre, puis pour les championnats du monde, il y a une semaine, démontre qu'il n'avait pas totalement tort.

UN NOM SYMBOLE

Mais cette normalisation n'a pas été sans quelques heurts. « Richard Virenque n'est pas le bienvenu. » Le 16 juin 1999, Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France, estimant qu'il cristallisait sur son nom le problème du dopage, a voulu écarter le Varois de son équipe.

Quelques semaines plus tôt, l'intéressé avait à nouveau fait la « une » : il avait été entendu par les policiers de la brigade des stupéfiants de Paris, qui enquêtaient sur un possible trafic de produits interdits articulé autour d'un faux médecin, Bernard Sainz, et d'un avocat, Bertrand Lavelot.

La Société du Tour de France, dont certains dirigeants n'avaient pas ménagé leur soutien à Richard Virenque durant l'hiver 1998-1999, a finalement été contrainte par l'Union cycliste internationale de laisser Richard Virenque prendre le départ. Il y endossera pour la cinquième fois de sa carrière le maillot de meilleur grimpeur. Cette année, il a été l'un des deux seuls Français à s'adjuger une étape sur un Tour de France qu'il a fini à la 6^e place. Derrière Christophe Moreau, mais devant Pascal Hervé, deux de ses anciens compagnons de route chez Festina.

Philippe Le Cœur

Le procès de Marco Pantani, dans l'indifférence générale

Le procès du champion cycliste italien Marco Pantani – le premier du genre dans la Péninsule – s'est ouvert vendredi 13 octobre à Forlì (Emilie-Romagne) dans une indifférence quasi générale. Poursuivi pour « fraude sportive », le double vainqueur du Giro et du Tour de France 1998 risque une peine allant d'un mois à un an de prison.

L'affaire remonte au mois d'octobre 1995. Victime d'un accident de la circulation durant la course Milan-Turin, le « Pirate », comme le surnomment les tifosi, fut hospitalisé et opéré d'urgence. Les analyses de sang effectuées à l'occasion de cette intervention chirurgicale avaient révélé un hémocrite anormalement élevé de 60,1 %. La justice italienne soupçonne Pantani d'avoir eu recours à des prises illicites d'érythropoïétine (EPO). Ce soupçon est renforcé par le fait qu'en juin 1999, pendant le Giro, Marco Pantani avait été évincé de l'épreuve en raison d'un taux de 52 %, soit 2 % au-dessus du seuil limite toléré par les instances cyclistes.

Nous développons des médicaments innovants contre le cancer.

Pour que le cancer ne brise pas vos rêves.



Des millions de cas de cancer sont diagnostiqués chaque année. Pour beaucoup, cette maladie contrarie l'espoir d'une vie longue et bien remplie. Chez Aventis, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, nous proposons des médicaments innovants pour traiter les cancers les plus fréquents, comme les cancers du sein ou du poumon et le cancer colorectal. Nos chercheurs s'appuient sur les nouvelles technologies comme la thérapie génique et l'immunologie pour mettre au point de nouveaux agents et traiter les cancers de la tête, de la gorge, du poumon et de l'estomac. Notre objectif : développer des traitements plus efficaces contre le cancer. Des traitements qui donnent à chacun de plus grandes chances de réaliser ses rêves.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Frankfurt et New York. www.aventis.com

Notre challenge c'est la vie



Une nouvelle affaire relance le débat sur le dépistage de la « vache folle »

Un négociant en bestiaux de l'Eure a été mis en examen et écroué pour avoir présenté à un abattoir un troupeau dans lequel se trouvait une vache atteinte d'ESB. Eleveurs et industriels de l'agro-alimentaire réclament des tests systématiques à l'abattoir

Un négociant en bestiaux de l'Eure a été écroué, dimanche 22 octobre, ainsi que son fils. Mis en examen pour « tentatives de tromperie sur les qualités substantielles de la marchandise pouvant rendre cette mar-

chandise dangereuse pour la santé de l'homme », ils sont soupçonnés d'avoir dissimulé l'état de santé d'un bovin atteint d'encéphalopathie spongiforme bovine présenté à un abattoir. Une partie du troupeau

d'origine de cette bête avait été abattue, et sa viande avait été écoluée dans les magasins du groupe Carrefour. Devant la menace créée par l'événement, le groupe Carrefour a décidé d'appliquer le « principe de

précaution extrême » en rappelant tous les abats et tous les steaks hachés produits par la société Soviba. Le distributeur s'inquiète du délai d'alerte anormalement long – treize jours – entre la mise sur les rayons de la

viande suspecte et l'ordre de retrait. L'affaire relance la polémique sur la possibilité d'une mise en place d'un dépistage systématique de la « vache folle » dans les abattoirs. (Lire aussi notre éditorial page 23.)

UN NÉGOCIANT en bestiaux de Beuzeville (Eure), Claude Demeulenaere, a été placé en détention dimanche 22 octobre. Il est soupçonné d'avoir dissimulé l'état de santé d'un de ses bovins – une vache de race laitière née en août 1995 – atteint d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») qu'il avait présenté le 10 octobre à l'abattoir de Villers-Bocage (Calvados). Philippe Stelmach, procureur de la République à Bernay (Eure), a précisé que M. Demeulenaere, son fils Gilles, également placé en détention, et son épouse avaient été mis en examen pour « tentatives de tromperie sur les qualités substantielles de la marchandise pouvant rendre cette marchandise dangereuse pour la santé de l'homme ». Ils encourrent quatre ans d'emprisonnement. La famille Demeulenaere est soupçonnée d'avoir placé l'animal malade dans un troupeau de trente-six

bovins sains n'appartenant pas au même cheptel. Cette vache avait été acquise le 4 octobre, avec douze autres bêtes. Elle aurait, le jour même, été délibérément écartée de l'abattage de onze des treize bovins effectué le jour même.

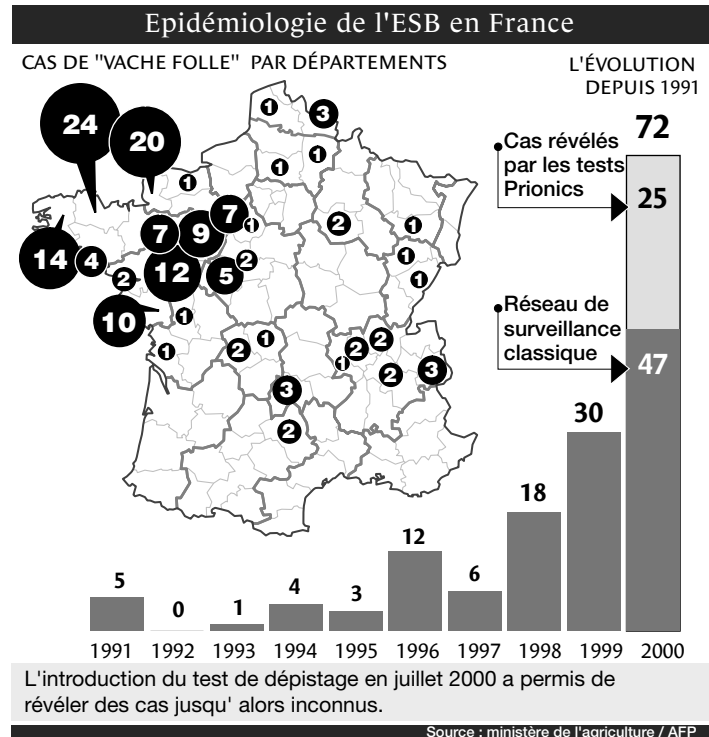
LA VIGILANCE

La vigilance des services vétérinaires présents à l'abattoir de Villers-Bocage a permis de relever chez l'animal la présence des symptômes évocateurs de l'ESB (maigre, comportement atypique) et un test de dépistage rapide a permis de confirmer ce diagnostic. La réglementation en vigueur impose, dans ce cas, l'abattage et la destruction du troupeau concerné. Ce dernier ayant été en partie abattu et commercialisé, la découverte de ce cas a conduit la direction du groupe Carrefour à faire procéder au retrait, vendredi 20 octobre, de près d'une tonne de viande suspecte des rayons de tren-

te-neuf supermarchés et hypermarchés situés notamment dans le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute et la Basse-Normandie et la région parisienne. Les responsables de Carrefour avaient demandé aux clients, samedi 21 octobre, de rapporter la viande bovine commercialisée sous le label Soviba. Ils ont, dès le lendemain, élargi les mesures de rappel à l'ensemble des steaks hachés et à toutes les viandes de cette marque. L'un des deux animaux restant, qui avait été revendu à un éleveur du Calvados, ainsi que cinq autres bêtes appartenant au même cheptel que l'animal malade mais qui n'avaient pas été achetées par la famille Demeulenaere, ont d'autre part été aussitôt saisies et placées sous surveillance.

Cette affaire a, une nouvelle fois, suscité une vive inquiétude dans l'opinion quant aux risques sanitaires inhérents à la consommation de viande bovine. Les données scientifiques dont on dispose dans ce domaine sont néanmoins a priori rassurantes. D'abord parce qu'il est rare d'observer plusieurs cas d'ESB au sein d'un même troupeau; ensuite parce que la consommation exclusive de viande (à l'exception d'autres abats ou tissus) n'exposerait pas au risque infectieux.

Outre qu'elle permet de craindre que des animaux malades aient pu, ces dernières années, être introduits de la sorte dans la chaîne alimentaire humaine, la découverte de cette tentative frauduleuse a permis d'ouvrir le dossier du dépistage systématique de l'ESB chez tous les bovins de plus de vingt-quatre mois conduits à l'abattoir. La mise en place d'une telle mesure, demandée depuis plusieurs semaines déjà par la Confédéra-



Trente-neuf magasins concernés

Le groupe Carrefour a fourni une liste des trente-neuf magasins qui ont vendu la viande suspecte. Elle a été commercialisée avec la mention « viande bovine française » et sous le nom de l'abattoir Soviba.

Les magasins à enseigne Carrefour :

Amiens, Berck-sur-Mer, Brie-Comte-Robert, Chambourcy, Cholet, Epervain, Fécamp, Mondeville, Reims, Rouen - Mont-Saint-Aignan, Tours, Troyes, Villepinte, Wasquehal.

Les magasins à enseigne Champion :

Avion-Lanoy, Babylone Dist, Barnabé, Borgo,

Bosc-le-Hard, Cany-Suca, Conflans, Coulommiers, Courseulles, Croissy-sur-Seine, Eco Flandres Le Havre, Gardanne, Gonnevilliers, Hyper Manom, Lamorlaye, Le Pontel, Lisleux, Livry-Gargan, Massy Simadis, Notre-Dame-de-Gravenchon, Vernouillet, Versailles et Villepreux.

● **Un magasin Shopi** à La Mailleraye et une boutique 8 à Huit à Thaon sont également concernés.

● **Pour obtenir des informations complémentaires**, les clients peuvent appeler le 01-45-51-05-38 ou le 0-805-90-80-70.

Les milieux agricoles réclament des tests systématiques dans les abattoirs

« DES TESTS opérés de manière systématique seraient une fausse sécurité pour le consommateur », a déclaré Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, dimanche 22 octobre, en inaugurant le Salon international de l'alimentation (SIAL), à Villepinte (Seine-Saint-Denis). « Les mesures en vigueur aujourd'hui ne sont pas appropriées et il faut que les pouvoirs publics mettent en place des tests systématiques sur l'ensemble des animaux qui arrivent dans les abattoirs », a estimé en écho José Bové, au nom de la Confédération paysanne. Visiblement, on n'a pas, dans les milieux agricoles, la même approche de la question. Pour le gouvernement, le dispositif – même si les connaissances scientifiques sont encore loin de la certitude – fonctionne correctement, et toutes les mesures sont prises pour que le principe de précaution soit la référence intangible. Pour les éleveurs, cependant, il faut aller plus loin et plus vite, et ne pas hésiter à dégager des crédits à la hauteur de la lutte contre un risque qui tend à prendre des proportions grandissantes.

La Fédération nationale bovine (FNB), qui est une branche de la FNSEA, tient d'ailleurs un langage proche de celui de la Confédération paysanne. « Dans les abattoirs, les vétérinaires font des contrôles très sévères, systématiques, et c'est très bien », explique Didier Sibille, secrétaire général de la fédération. « Par des tests sanguins, on vérifie systématiquement que les animaux encore vivants ne sont pas atteints de brucellose ou de leucose, mais, pour l'ESB, c'est beaucoup plus difficile et aléatoire. Vu le nombre d'animaux abattus, on nous dit que le dépistage automatique n'est pas encore possible », ajoute-t-il. Cinq à six millions de bovins sont abattus chaque année en France (qui a, de loin, le premier troupeau de l'Union européenne, devant l'Allemagne), notamment dans l'Ouest.

« Car la menace potentielle d'un abattage systématique de tout un troupeau pour inciter un éleveur – sachant qu'un contrôle va être fait chez lui prochainement – à chercher à vendre le plus vite possible ses animaux. On a même vu, dans certains départements, des vétérinaires venir proposer à des agriculteurs cette solution », ajoute-t-il, avant de dénoncer « la politique sanitaire spectacle qu'est l'abattage systématique » et de demander des tests obligatoires d'ESB sur tous les animaux de plus de vingt-quatre mois amenés à l'abattoir.

LES LACUNES DU DISPOSITIF

Les « lacunes » dans le dispositif, en dépit des contrôles qu'opèrent aussi les coopératives, les groupements de producteurs ou les centrales d'achat, sont pourtant dénoncées non seulement par les organisations de consommateurs mais aussi par les agriculteurs eux-mêmes. L'abattage systématique de tous les animaux d'un lot où a été détecté un cas d'ESB donne lieu certes à des indemnités prévues par l'Etat estimées « très correctes » par les professionnels. Mais l'argent ne peut jamais remplacer un cheptel soigneusement surveillé et génétiquement sélectionné pour atteindre les meilleures performances. De plus, certains marchands de bestiaux, qui sont parfois éleveurs, s'adonnent à des pratiques pas toujours transparentes, avec paiement de la main à la main et dissimulation de l'état sanitaire réel des bêtes. « Les conditions sont réunies

pour que des incidents comme celui de l'Eure se reproduisent », n'hésite pas à dire le Breton René Louail, porte-parole de la Confédération paysanne. « Car la menace potentielle d'un abattage systématique de tout un troupeau pour inciter un éleveur – sachant qu'un contrôle va être fait chez lui prochainement – à chercher à vendre le plus vite possible ses animaux. On a même vu, dans certains départements, des vétérinaires venir proposer à des agriculteurs cette solution », ajoute-t-il, avant de dénoncer « la politique sanitaire spectacle qu'est l'abattage systématique » et de demander des tests obligatoires d'ESB sur tous les animaux de plus de vingt-quatre mois amenés à l'abattoir.

La question du renforcement des contrôles et de l'interdiction totale des farines de viande et d'os dans l'alimentation de tous les animaux est cependant posée avec insistance. Les responsables de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs, qui doivent rencontrer Jean Glavany mardi 24 octobre auront à prendre une position sur ce sujet encore controversé. Pour l'heure, le ministre précise que « ce n'est pas la légèreté, l'inadvertance ou les malversations de quelques brebis galeuses qui doivent jeter l'opprobre sur toute une filière qui fait d'énormes progrès vers la qualité et la sécurité des aliments ».

François Grosrichard

Mobilisation pour la reconnaissance du massacre anti-Algériens d'octobre 1961

« LUTTER contre l'oubli et contre les assassins de la mémoire. » L'objectif qui s'était assigné l'association 17 octobre 1961 contre l'oubli est en passe d'être atteint : samedi 21 octobre, près de quatre cents personnes ont assisté au colloque organisé à l'Assemblée nationale par l'association. Dix ans après les premiers rassemblements confidentiels organisés par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et la Ligue des droits de l'homme (LDH), la mobilisation en faveur de la reconnaissance des massacres de « Français musulmans d'Algérie », appellations de l'époque, lors d'une manifestation pro-FLN, prend de l'ampleur.

L'appel lancé voici un an par plusieurs intellectuels et universitaires en faveur de la création d'un « lieu du souvenir » et pour que « la République reconnaisse enfin qu'il y a eu crime » a recueilli à ce jour le soutien de deux cent trente élus (maires, conseillers généraux et régionaux, députés, sénateurs et parlementaires européens). Deux candi-

dats à la Mairie de Paris – Bertrand Delanoë pour le Parti socialiste et Yves Contassot pour les Verts – l'ont signé. Les responsables de l'association entendent maintenant intervenir plus activement dans la campagne électorale de mars 2001. « Parce que c'est principalement à Paris que la répression a été organisée par les forces de police, alors sous les ordres de Maurice Papon », explique Olivier Le Cour Grandmaison, président de l'association. « L'Etat doit reconnaître qu'un crime contre l'humanité a bien été commis en son nom lors des 17 et 18 octobre 1961. Les tortures, les exécutions sommaires et les disparitions pratiquées alors sont des faits constitutifs du crime contre l'humanité », a-t-il asséné.

En cette nuit du 17 octobre, à l'appel du FLN, 30 000 à 40 000 Algériens de la région parisienne convergent vers la capitale pour protester contre le couvre-feu que la préfecture de police a décrété à leur rencontre dix jours auparavant. La police parisienne va tout faire pour empêcher le rassemblement, en organi-

sant systématiquement arrestations, rafles et chasses à l'homme. Toute la nuit, des autobus sont réquisitionnés pour emmener les manifestants vers le stade de Coubertin et le Palais des sports où ils seront retenus et passés à tabac par les policiers pendant plusieurs jours. De plusieurs ponts, des corps sont jetés dans la Seine, tandis que la police tire sur la foule boulevard Bonne-Nouvelle, comme à Nanterre. A la Cité, c'est dans les sous-sols de la préfecture qu'une centaine de personnes retenues sont violentées.

« UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ »

Le bilan officiel fera état de trois puis de six morts. « Le mensonge officiel a failli l'emporter », a affirmé Jean-Luc Einaudi, écrivain, auteur de *La Bataille de Paris* (Seuil, 1991), rappelant que ses recherches l'ont amené à évaluer à plus de deux cents le nombre de victimes. « Les victimes ont été tuées en fonction des seuls critères de l'apparence physique. Il s'agit donc bien d'un crime contre l'humanité », a-t-il souligné. La qualification du massacre en cri-

me contre l'humanité ne semblait guère faire de doute parmi les orateurs. Mais Jean-Jacques de Felice, ancien avocat du FLN, a rappelé que la législation française rend difficile la définition exacte de ce crime. « J'affirme nettement que ce jour-là, un crime contre l'humanité a été commis mais les textes – la résolution des Nations unies, la loi comme le nouveau code pénal – rendent cette reconnaissance difficile. Il faut pour cela un signe de l'Etat », a insisté M. de Felice.

Une plainte déposée en janvier 1998 a été rejetée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris puis par la Cour de cassation, a rappelé l'avocate Nicole Dreyfus, qui envisage de saisir la Cour européenne des droits de l'homme. L'association 17 octobre 1961 contre l'oubli entend, en tout cas, mettre à profit ce regain de mobilisation pour obtenir cette reconnaissance officielle avant le quarantième anniversaire du massacre, en 2001.

Sylvia Zappi

Carrefour décide d'appliquer le « principe de précaution extrême »

CARREFOUR vient d'inventer un nouveau concept : le « principe de précaution extrême ». Directement concerné par la dernière affaire de « vache folle », le distributeur, pour couper court à toute incertitude, a décidé, dimanche 22 octobre, d'élargir les mesures de rappel lancées dès vendredi en les étendant à « tous les steaks hachés portant l'adresse de la société Soviba Villers Bocage et indiquant comme date limite de consommation (DLC) les 10, 11, 12, 13, 14 ou 15 octobre », ainsi qu'à « tous les abats, quelle que soit leur DLC, portant également la mention Soviba ». Cette mesure s'applique à tous les magasins du groupe en France (qui réunit les enseignes Carrefour, Champion, Shopi, Huit à Huit), où les consommateurs qui rapporteront les produits « seront naturellement remboursés ».

Chantre militant du principe de précaution, le numéro un français de la distribution alimentaire ne pouvait pas faire moins pour préserver son image. Mais il s'agit aussi d'une mesure pragmatique et pratique, compte tenu de la complexité du problème. La société d'abattoirs Soviba, gros fournisseur du distributeur via l'ancien groupe Promodès, absorbé par Carrefour voici un an, a communiqué à son client les numéros des lots incriminés, par fax, vendredi 20 octobre au matin. Les lots en question concernaient différents types de viande fraîche, essentiellement des steaks hachés, livrés par la Soviba emballés et étiquetés, prêts à la vente. Aussitôt informé, le distributeur expédiait à son tour les numéros de lots en question aux trente-neuf magasins qui les avaient reçus (lire ci-dessus) en leur donnant l'ordre de retrait immédiat, « une procédure automatique », explique-t-on chez Carrefour, facilitée par l'étiquetage établi selon les principes de la traçabilité.

Reste qu'il s'est écoulé dix jours entre le moment où la « vache folle » a été détectée lors de son arrivée à l'abattoir Soviba de Villers-Bocage (Calvados), le 10 octobre,

publics n'avaient pas souhaité que l'on commence, comme en Suisse, de premiers dépistages chez les animaux apparemment sains et destinés à la consommation humaine. La donne est aujourd'hui quelque peu différente et la situation pourrait rapidement évoluer. « Le programme que nous avons déjà engagé, a été mis au point par les scientifiques, mais je n'exclus pas que l'on puisse élargir ce dépistage le moment venu », a ainsi déclaré Jean Glavany au Journal du Dimanche du 22 octobre. En quelques semaines, la campagne de dépistage a permis de dépister vingt-cinq bêtes en phase d'incubation et rien ne permet de dire les résultats qui seraient obtenus si le dépistage devait s'élargir à de plus grandes fractions du cheptel bovin français.

LA RÉALITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE

En toute hypothèse, la France est, à l'échelon de l'Union européenne, dans une situation paradoxale, dans la mesure où, isolée dans sa décision de maintenir l'embarco vis-à-vis des viandes bovines britanniques, elle est aussi le seul pays à avoir lancé un programme de dépistage qui permet de mieux connaître la réalité épidémiologique et qui, à ce titre, inquiète désormais l'ensemble de la filière bovine. Incapable depuis l'émergence de l'épidémie d'ESB d'imposer une politique de lutte harmonisée contre ce risque sanitaire majeur dans l'ensemble de l'Union, la Commission européenne a laissé les autres pays européens libres de ne mettre en œuvre des programmes très limités qui, dans le meilleur des cas, ne commenceront pas avant les premiers mois de 2001.

Jean-Yves Nau

LES RAISONS DE TELS DÉLAIS

Il s'agit désormais pour Carrefour de récupérer les pièces suspectes encore présentes dans les réfrigérateurs et les congélateurs des consommateurs. D'où la décision d'élargir le retrait à tous les paquets portant la marque Soviba et provenant de l'abattoir de Villers-Bocage, « pour éviter de faire des comptes d'apothicaire avec nos clients », dit-on chez Carrefour. Le distributeur, qui ne chiffre pas encore le coût d'une telle opération, a bien l'intention de faire toute la lumière sur les raisons de tels délais entre la détection de la bête malade et l'information reçue par les services vétérinaires via la Soviba. Carrefour, qui s'estime « victime » dans cette affaire, a indiqué qu'il allait « mettre en œuvre toutes les procédures judiciaires et juridiques appropriées » pour faire valoir ses droits.

Le distributeur va aussi accélérer la mise en place de ses propres filières de viande, à l'étiquette « Filière qualité Carrefour ». Ces dispositifs, qui reposent sur des chartes passées avec des éleveurs et une traçabilité poussée, avaient été mis en place à la suite de la première crise de la « vache folle », en 1995. Elles représentaient quelque 90 % des approvisionnements en viande des hypermarchés Carrefour, avant leur fusion avec les magasins Promodès, dont les filières « Elevages de France » étaient moins développées.

Pascal Galinier

Les deux skinheads du Havre ont été condamnés à vingt années de réclusion criminelle

La défense a demandé, en vain, aux jurés de distinguer l'idéologie raciste et les faits

La cour de Seine-Maritime a condamné, samedi 21 octobre, à vingt ans de réclusion criminelle Régis Kerhuel et Joël Giraud, accusés d'avoir tué,

en 1990 sur une plage du Havre, James Dindoyal, un jeune Mauricien, en lui faisant boire de force un poison avant de le jeter à la mer. Devant ce

verdict conforme aux réquisitions du parquet, les avocats des deux accusés ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation.

ROUEN

de notre envoyée spéciale

Après trois heures et demie de délibéré, la cour d'assises de Seine-Maritime a suivi, samedi 21 octobre, les réquisitions de l'avocat général. Régis Kerhuel et Joël Giraud, accusés d'avoir tué par empoisonnement un jeune Mauricien en 1990 au Havre, ont été condamnés à vingt années de réclusion criminelle. La défense a dit son intention de se pourvoir en cassation.

Auparavant, les avocats des parties civiles avaient rappelé l'horrible agonie de James Dindoyal, dont la souffrance, selon les médecins légistes, avait été « *inimaginable* ». Devant une plage du Havre, plusieurs personnes l'avaient forcé à avaler de la bière mélangée à du poison, puis jeté à la mer.

Sept ans après, un ancien skinhead dénonçait pour ces faits ses

chefs de bande, Régis Kerhuel et Joël Giraud, ex-responsables des Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), groupuscule skin d'extrême droite s'étant illustré par la violence, le racisme, l'amour de la bière et les références au nazisme. « *Les juifs ont morflé parce qu'ils étaient juifs, on a morflé parce qu'on était skins* », a écrit Régis Kerhuel.

Le procès a vu le défilé folklorique d'anciens skinheads qui s'étaient rétractés après avoir confirmé les faits. Ces scénarios concordants, ils les avaient inventés « *sous la pression* », ont-ils dit, formulant sous la dictée ce que les policiers voulaient entendre pour accabler Régis Kerhuel et Joël Giraud. A la barre, ils sont mis face à leurs contradictions par un président Messias, souvent amusé, offrant un spectacle par son esprit de repartie et son incisive connaissance du dossier. M^e Dominique Tricaud, pour les parties civiles, a regretté l'absence, dans le box des accusés, d'un « *troisième homme* » anonymement mentionné dans les témoignages. Il lui donne un nom : Serge Ayoub,

alias Batskin, fondateur des JNR, venu « *faire le beau à la barre des témoins* » pour se dédouaner en enfouissant ses anciens amis. L'avocat général, Jean-Marie Beney, s'est contenté de le suggérer, dénonçant ces « *sacs à bière néonazis coupables d'une surenchère délirante* ».

HYPOTHÈSE D'UN MARIAGE BLANC

Face au président Messias, qui présidait la cour essentiellement à charge, les avocats de la défense s'étaient montrés étonnamment discrets, se réservant sans doute pour leurs plaidoiries finales. Le bâtonnier Patrick Ben Bouali, avocat de Joël Giraud, a demandé de séparer, dans ce crime qualifié de « *raciste* » par l'arrêt de renvoi, l'idéologie et les faits. « *Si vous jugez pour ou contre le racisme, vous ne jugez pas. Jugez-le pour ce qu'il a fait et non pour ce qu'il a été* », a-t-il intimé, faisant à son tour un argument du flou laissé par les rétractations des témoins.

M^e Ben Bouali a enfin habilement suscité l'interrogation sur un point qui n'avait jamais été évoqué à

l'audience : que faisait au Havre James Dindoyal, Mauricien sans papiers travaillant à Paris, avec sur lui la somme de 30 000 francs et dont on a retrouvé, dans une consigne du Havre, un costume et un noeud papillon ? Pourquoi, s'il avait été agressé devant le « *bunker* » de la plage où les skins avaient établi leur QG, aurait-il parcouru deux kilomètres pour sonner à la porte d'un médecin ? M^e Ben Bouali a creusé l'hypothèse. M. Dindoyal serait venu au Havre pour contracter un mariage blanc. Et il aurait, à cette occasion, rencontré des négociateurs qui auraient jugé plus utile de se débarrasser de lui après avoir empoché ses 30 000 francs. « *N'acceptez pas le risque d'une erreur judiciaire, même pour un ancien skinhead* ». La plaidoirie, quoique brillante, n'a pas suffi à effacer le souvenir du balbutiement des témoins manifestement terrorisés à l'idée des repréailles de leur bande, ni celui de leurs premières dépositions accablantes pour les accusés.

Marion Van Renterghem

Au Mans, prison requise pour une croix gammée tatouée de force

LE MANS

de notre correspondant

Un jeune homme, tatoué de force d'une croix gammée par des skinheads, en 1994, au Mans (Sarthe) a retrouvé vendredi 20 octobre, ses agresseurs devant le tribunal correctionnel du Mans où ils comparaissaient. Le 10 avril 1994, Richard, aujourd'hui âgé de vingt-six ans, est invité à une soirée. Le jeune homme, décrit comme « *fragile* » psychologiquement, retrouve des skinheads qu'il fréquente. Ils appartiennent à un groupuscule néonazi. Richard revoit deux individus avec qui il avait eu des démêlés. L'un d'eux

pointe son pistolet sur Richard et suggère de lui tatouer un signe d'appartenance, une croix gammée. L'enfer ne s'arrête pas là. Richard subira des injures ponctuées de jets de mégots incandescents. Au milieu de la nuit, la victime parvient à s'enfuir.

Pendant un an, il tait son histoire, fait effacer son tatouage. Puis il se décide à porter plainte, mais le parquet estime que l'infraction n'est pas constituée. Tentative de suicide, échecs scolaires... « *Depuis six ans, je vis avec la suspicion d'être un nazi* », a dit Richard au tribunal.

En 1997, un juge d'instruction est enfin saisi.

Trois ans vont encore s'écouler jusqu'à la mise en examen des deux skinheads. Devant le tribunal, la substitut du procureur a réclamé cinq ans de prison pour le prévenu qui avait tenu en joue Richard et trois ans pour le tatoueur. L'un affirme n'avoir « *plus rien à voir avec ce milieu* ». « *C'était un peu comme un bizutage* », a-t-il expliqué. Leurs avocats ont évoqué les « *excès de jeunesse (...) de jeunes paumés qui avaient adopté une mode skin aux idées contestables* ». Le jugement a été mis en délibéré.

Thierry Maillard

L'air du métro parisien est pollué mais sans danger, selon la RATP

L'AIR RESPIRÉ dans l'enceinte du métro parisien contient des particules en proportion supérieure à ce qui peut être mesuré dans la rue, mais aucun danger mesurable n'a pu être observé, selon une étude rendue publique, samedi 21 octobre, par la RATP. Les poussières émises par les systèmes de freinage et de guidage des rames restent de façon permanente en suspension aux heures de pointe. Elles « *sembleraient être de taille plus importante que les particules de l'air extérieur* », selon le directeur du département environnement et sécurité de la RATP. Ces concentrations demeurent toutefois vingt à quarante fois inférieures aux normes maximales, et aucune pathologie spécifique n'a jamais été observée chez les quelque 20 000 agents de la Régie travaillant en souterrain. Plusieurs études sur ces polluants vont néanmoins être lancées.

DÉPÊCHES

■ **ATTENTAT** : le bureau de poste de Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques) a été endommagé, dimanche 22 octobre au matin, par un engin incendiaire. L'attentat, qui n'a pas fait de victime, a été attribué à l'organisation séparatiste basque française Iparretarrak, déjà soupçonnée d'être l'auteur, vingt-quatre heures plus tôt, de l'attentat qui a détruit une agence immobilière de Cambo-les-Bains.

■ **BIZUTAGE** : un ancien lycéen d'un établissement agricole des Yvelines a été condamné vendredi 20 octobre à un an de prison avec sursis pour agression sexuelle lors de séances de bizutage, à Villiers-Saint-Frédéric (Yvelines), de novembre 1996 à avril 1997. Il devra en outre verser 40 000 F de dommages et intérêts à l'une de ses victimes.

■ **IMMOBILIER** : Jean-Pierre Pierre-Bloch, candidat de Jean Tiberi dans le 18^e arrondissement de Paris aux municipales de 2001, a été mis en examen, vendredi 20 octobre, pour « *recel d'abus de biens sociaux* » par le juge Edith Boizette. La société dirigée par sa femme aurait bénéficié de prêts de plusieurs dizaines de millions de francs pour des opérations immobilières.

■ **FAITS DIVERS** : deux jambes, probablement celles d'une femme, ont été découvertes dimanche 22 octobre par des promeneurs en bordure d'un cours d'eau en plein centre de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) ; les jambes ont été coupées à hauteur du fémur. La mort ne remonterait pas à plus de deux jours.

■ **EMMAÛS** : près de 100 000 personnes se sont rendues au premier Salon d'Emmaüs, organisé dimanche 22 octobre porte de Versailles à Paris. Outre l'Abbé Pierre, le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët, le maire du 15^e arrondissement, Edouard Balladur, le candidat socialiste à Paris, Bertrand Delanoë, et Martine Aubry, ancienne ministre de l'emploi et de la solidarité, ont rendu visite à la manifestation.

■ **ACCIDENTS** : la Ligue contre la violence routière a lancé, samedi 21 octobre, un appel signé par une centaine de personnalités pour que les pouvoirs publics « *agissent enfin en faveur d'une véritable politique de sécurité routière* ». La Semaine de la sécurité routière s'est ouverte lundi 23 octobre. Un conseil interministériel doit se tenir mercredi sur le sujet.

■ **SECTES** : une manifestation de la Scientologie contre la proposition de loi antisectes bientôt examinée par le Sénat a été interdite par un arrêté de la préfecture de police. Ce rassemblement devait se tenir à Paris, lundi 23 octobre à 13 heures, sous la forme d'un défilé de la Bastille à la République. La raison invoquée par la préfecture est que la manifestation présentait des risques de « *débordements* » et aurait entraîné d'importantes gênes pour la circulation. Les organisateurs ont refusé la tenue d'un rassemblement statique proposé par la préfecture de police.



RENAULT Clio

SÉRIE LIMITÉE CLIO LUDO :
Rien de tel pour rester en forme



Clio Ludo 1.2 RTE 3 portes
69 500 francs

- ABS
- 4 airbags
- Toit ouvrant en verre électrique
- Radio K7 RDS 2x15W
- Double optique et antibrouillard
- Direction assistée
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres électriques
- Cadres blancs
- Bouclier ton caisse
- Recyclage de l'air

On devrait tous s'offrir une Cliothérapie.

www.renault.fr

D A N S T O U T L E R É S E A U R E N A U L T

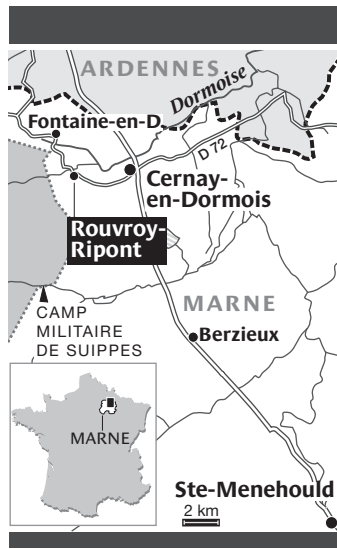
Rouvroy-Ripont (Marne), 7 habitants et bien des soucis

L'exception française passe aussi par un nombre de communes – 36 565 pour la métropole – inégalé en Europe. Parmi les singularités que crée cette situation, les « microvillages ». Ils sont 1 087 à avoir moins de 50 administrés, et une cinquantaine ne dépassent pas les 10 habitants

ROUVROY-RIPONT (Marne)

de notre envoyé spécial

Rouvroy-Ripont, dans la Vallée, entre Champagne et Argonne, à une vingtaine de kilomètres de Sainte-Menehould, a battu un nouveau record : sa population a triplé en moins de vingt-quatre heures. En effet, une famille au grand complet (les parents et trois enfants) s'est installée à demeure, courant août, après le rachat de l'unique ferme inhabitée de la commune. Le village a vu sa population passer de deux à sept habitants ! Jean Lacabanne, le maire (soixante-quatorze ans) a l'air plutôt satisfait : « Des enfants, pensez donc, cela fait une sacrée animation ! » Pour un peu, s'il y avait des pompiers, il indiquerait aux gamins comment chiper les pommes. Mais cet afflux soudain de population, s'il rompt le train-train de ce minuscule village, amène aussi un surcroît de tracas. Il a fallu, en effet, s'arranger avec les communes voisines afin de modifier le circuit de



ramassage scolaire pour la rentrée de septembre.

Entre Cernay-en-Dormois (130 habitants) et Fontaine-en-Dormois (25 habitants), sur la départe-

mentale 72, au bord de la Dormoise, le décor est rapidement posé : quatre maisons dissimulées derrière des bosquets d'arbres ; une petite mairie « où il fait très frais l'été », qui a fière allure avec son auvent à deux colonnes ; une chapelle dédiée à saint Maurice, le patron des lieux ; un cimetière qui porte encore les stigmates de la Grande Guerre, durant laquelle le village a été pratiquement rasé ; un monument aux morts (quatre noms) ; et tout près, le camp militaire de Suippes, domaine du 40^e régiment d'artillerie « dont les manœuvres et les tirs aux obus de 120 mm mettent du mouvement dans la région ; hé ! hé ! il ne faut pas croire, on a beau être petit, on sait vivre dangereusement... ».

Bien que plus petite commune du département de la Marne, ce qui lui attire quelque gloire locale, Rouvroy-Ripont n'en est pas moins une municipalité à part entière. Le conseil municipal de neuf membres – le maire et son 1^{er} adjoint (les

deux habitants réguliers du village, qui se font d'ailleurs la tête pour une obscure affaire de compteur électrique) et sept agriculteurs y exploitant des terres mais vivant dans les communes alentours – est donc confronté aux mêmes devoirs et charges que ses homologues des quelque 38 000 communes françaises (lire ci-dessous). « Avec un budget de 40 000 francs, tout rond, croyez-moi, on ne va pas très loin », explique M. Lacabanne, qui ne cache pas qu'il lui faut faire des prodiges d'ingéniosité pour la moindre petite dépense communale.

L'UNIQUE TABLE DE LA MAIRIE

« En 1940, deux officiers allemands se sont amusés à faire des cartons sur notre éclairage public. Ce n'est qu'en 1995 (!) que nous avons pu le rétablir. EDF ne faisant pas de cadeau, les six lampadaires flambant neuf ont grévé notre budget pour trois ans. Et je ne parle pas de l'entretien des chemins, du ramassage des ordures, etc. »

Monsieur le maire, qui ne veut pas s'attarder sur le coût de la toile en plastique (140 francs, payés de sa poche) qui sert à protéger des débordements des vins d'honneur l'unique table en beau bois de la mairie, dit songer « sérieusement à faire une farfouille (brocante) pour trouver un cadre digne (mais pas cher) pour honorer le portrait officiel du président de la République », actuellement simplement punaisé sur le mur et avoue sans détour qu'il s'attribue royalement dix francs par jour pour frais de fonctionnement.

Mais ces soucis d'argent ne sont que brouilleries par rapport « à l'énorme tintouin » que constitue l'organisation des grands rendez-vous républicains que sont les élections et autre référendum. « Bien que Rouvroy n'ait que deux habitants officiels, nous avons 13 inscrits sur les listes électorales », explique encore le maire qui se rappelle qu'une année, lui et ses deux assesseurs avait dû se morfondre toute une journée, entre les heures légales d'ouverture

et de clôture du scrutin, pour attendre en vain une électricienne qui avait signalé son intention de venir voter « dès huit heures du matin » mais n'avait pas fait le déplacement : « Une petite vengeance à bon marché... »

DEUX ESSAIMS D'ABEILLES

S'il ne s'est pas inquiété outre mesure du référendum du 24 septembre sur le quinquennat, Jean Lacabanne s'est, en revanche, creusé la cervelle afin de trouver les moyens les moins onéreux pour chasser les deux essaims d'abeilles qui avaient trouvé logis dans la chapelle. Le 23 septembre, Rouvroy-Ripont a en effet célébré la Saint-Maurice avec messe et vin d'honneur offert par la municipalité. Une fête patronale avec sept habitants ? « Oh ! il y a toujours plus de monde, assurait, matois, le maire, pensez donc, avec le vin d'honneur ! » Servi, bien sûr, après l'office religieux...

Ali Habib

Lieux de mémoire, de culture, les petites communes font preuve d'une étonnante vitalité

UN PAYS qui comptait, en 1999, 36 565 communes (pour la métropole), sans oublier « plus de 28 000 localités moins importantes qui ne sont pas des communes » et « environ 1 million de lieux habités recensés : villes, bourgs, écarts, fermes, moulins, maisons isolées... », selon l'indispensable *Dictionnaire des communes* (Berger-Levrault/Albin Michel), réserve forcément son lot de situations insolites, et pas seulement pour les visiteurs étrangers, qui s'étonnent de cette spécialité bien française : 10 762 communes ont moins de 200 habitants ; 4 082 moins de 100, 1 087 moins de 50. Selon l'Association des maires de France (AMF), une cinquantaine de villages ne dépassent pas les 10 habitants, treize voient le chiffre de leur population s'étaler entre 1 et 5 administrés. Rouvroy-Ripont (Marne), Leménil-Mitry (Meurthe-et-Moselle), Rochefourchat (Drôme), Casterets

(Hautes-Pyrénées), entre autres, peuvent ainsi « s'enorgueillir » d'être les villages les moins peuplés de France.

Ce maillage communal serré, auquel les citoyens sont traditionnellement très attachés, est un héritage de la Révolution de 1789, qui a érigé la majorité des paroisses de l'Ancien Régime en municipalités républicaines. Mais il pose quelques problèmes existentiels aux maires des « microvillages ». Ainsi, une « vraie » commune doit avoir un conseil municipal d'au moins neuf membres, quelle que soit sa population. Les villages en déficit d'habitants « ratissent » donc large et puisent dans les listes électorales, où peuvent s'inscrire les propriétaires de résidences secondaires ou les propriétaires fonciers, exploitants agricoles ou non. Le problème de la représentativité étant, somme toute, facilement résolu, restent tous ceux inhérents à la gestion municipale, rendue très difficile par l'étroitesse des budgets communaux, maigrement alimentés par les diverses taxes locales.

La coopération intercommunale est une solution. Mais les maires, quelle que soit leur population, sont très soucieux quant à leur indépendance. Encore faut-il, d'ailleurs, que leurs villages soient considérés comme des atouts et non pas comme des charges supplémentaires... « On a cherché à se rattacher à d'autres communes, mais personne n'a voulu de nous », explique Xavier de Mérona (Jura), premier élu du village du même nom, qui a longtemps recensé trois habitants. Jeanne Isoard (soixante-seize ans) préside aux destinées de Rochefourchat (Drôme), un ensemble de trois hameaux qui compte une habitante, mais 12 inscrits sur les listes électorales, grâce aux résidents secondaires. « Pour nous en sortir, nous avons transformé l'ancienne école en gîte rural, qui nous sert aussi de mairie. Cela nous permet de voter convenablement et de pourvoir à l'entretien des chemins

communaux, sans trop tirer le diable par la queue. »

Du reste, les communes un peu plus étoffées se trouvent confrontées aux mêmes problèmes financiers. A Cernay-en-Dormois, agréable village de la Marne de 130 habitants, en bordure de l'Argonne, « on a beaucoup de charges d'entretien pour le nombre d'administrés : trottoirs, routes communales, édifices publics... », souligne Jean-Pierre Chapron, qui en est à sa troisième mandature. « De plus, dit-il, impossible d'attirer de nouveaux résidents, toutes nos maisons sont occupées, pour beaucoup par une seule personne car nous avons une population vieillissante. »

« MORTS POUR LA FRANCE »

Le Pas-de-Calais comprend le plus grand nombre de communes : 897. La Meuse compte, elle, 7 villages « morts pour la France », cités à l'ordre de la Nation : Hautmont-près-Samogneux, Beaumont-en-Verdunois, Ornes, Bezonaux, Fleury-devant-Douaumont, Cumières-le-Mort-Homme, Louvemont-Côte-du-Poivre, tous complètement détruits lors de la bataille de Verdun, en 1916. L'Etat a voulu les honorer en conservant leur nom et leur

existence administrative. Seules des stèles, des chapelles et des ruines rendent mémoire à ces villages de la « zone rouge », déclarée domaine public. Une commission de trois membres, dont un président, est nommée par le préfet, sur proposition du conseil général, avec les mêmes prérogatives qu'une autre municipalité. Par arrêté préfectoral du 22 décembre 1987, un groupement intercommunal, de type Sivom, des villages détruits a été constitué. Sa vocation ? L'entretien de ces lieux de mémoire.

A Saint-Coulitz (Finistère), le maire et ancien ministre, Kofi Yamgnane, est le premier à avoir mis en place un conseil d'anciens ou conseil des sages, joliment appelé aussi « conseil de flamboyance ». Celui-ci associe les personnes âgées à la vie communale. La Roche-sur-Yon (Vendée), Pressigny-l'Orgeulieux (Eure) et Mulhouse (Haut-Rhin) ont également installé ces conseils purement consultatifs. A Schiltigheim (Bas-Rhin), un conseil municipal d'enfants existe depuis 1979. Elus par les jeunes de leur âge, les membres de ce conseil désignent un maire, se réunissent régulièrement et participent à des réunions

avec le « vrai » maire. Cette initiative a été reprise par plusieurs autres municipalités.

Si Arles (Bouche-du-Rhône) peut légitimement prétendre au titre de commune la plus étendue de France avec ses 769,08 km² – dont la Camargue –, Castelmoron-d'Albret (Gironde) postule, elle, sans grande crainte d'être détrônée, au palmarès de la plus petite, avec seulement... 0,0354 km² ! Bâtie sur un promontoire « qui se trouve au fond d'un trou, si bien que pour monter au village il faut d'abord descendre », souligne avec ironie une Castelmoronnaise, la commune a su mettre son exigüité au service de sa promotion touristique : c'est un lieu de passage renommé de rallyes automobiles ou de randonnées automobiles et printanières de nombreux Bordelais.

Minuscules de par leur nombre d'habitants ou de par leur territoire, toutes ces communes entendent bien, cependant, pérenniser leur existence. Elles font preuve, parfois, d'une étonnante vitalité culturelle. Ainsi, dans la Nièvre, sous l'impulsion de l'association Tétr'éprouvète, 32 communes rurales, édules et administrés ont participé, en mai (Le Monde du 17 août), avec l'aide du conseil gé-

néral, à l'opération « 32 + 32 égalent 2 000 (et même plus) », qui proposait 32 mariages insolites entre ces très petits villages et des artistes contemporains, avec vrais banquets de noces et flonflons.

« CRÉATIVITÉ ET CONVIVIALITÉ »

« Les premiers résultats de ce travail collectif sont surprenants et les petites communes, où habituellement les propositions culturelles sont plutôt rares, se sont révélées comme des lieux de créativité et de convivialité exemplaires, bousculant ainsi les idées reçues qui voudraient nous faire croire que culture rime plutôt mal avec ruralité », s'enflamme Jean Bojko, maître d'œuvre de ce projet. C'est bien l'avis de Jean-Paul Delevoe, président de l'AMF : « Culturellement, ce n'est pas choquant qu'une commune n'ait que 10 habitants. A l'heure de la mondialisation, la commune peut être ce lieu de résurgence de la vie, ce point de repère capable d'offrir une dimension culturelle importante qui ne réponde pas uniquement à la rationalité économique ou démographique, car les gens ont besoin d'affection, de proximité et d'une part de rêve. »

A. H.

Du plus petit au plus haut

● La plus petite mairie de France :

Saint-Germain-de-Pasquier (Eure, 105 hab.) : une chapelle construite en 1952. Vu l'exiguïté des lieux, (3 x 2,7 mètres), mariages et élections se déroulent dans la salle des fêtes.

● Le nom le plus court :

Y (Somme, 83 hab.) ; le nom le plus long (38 lettres) : Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson (Marne, 665 hab.).

● Le village le plus haut de France (et d'Europe) :

Saint-Véran (Hautes-Alpes, 257 hab.), 2 040 mètres.

● Le maire le plus jeune lors de son élection :

Michael Weber (vingt-trois ans), Woelfling-lès-Sarreguemines (Moselle, 597 hab.) ; le maire le plus âgé : Louis Philippon (quatre-vingt-dix-sept ans), Juvigny (Aisne, 283 hab.).

EMPLOI

OFFRES

Sté ARRONVILLE (95) recherche en CDI

UN(E) COMPTABLE

niveau BTS ou DEC avec expériences en comptabilité, jusqu'au bilan et en paye. Maîtrise Excel, Word. Tél. : 03-44-22-42-11.

SOCIÉTÉ DE PRESSE RÉGION SUD-OUEST de la France, recherche **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION** CHEF DE DESK responsable d'un groupe de 7 à 9 journalistes S.R. Il participera à la mise en place de la nouvelle formule et du nouveau système intégré. Merci d'adresser votre candidature sous référence 409 à CREAMEDIA GS 3, rue Lafayette, 33000 Bordeaux.

DEMANDES

Femme 20 ans exp. plurifonctionnelle, ch. poste de direction mobile. Ecrire à M.-C. Dubreuil, 42 bis, rue Leroyer, 94300 Vincennes.

AGENCE DE PRESSE recherche

UN CHEF DES REPORTAGES (H/F) Pour son service photos.

Le(la) candidat(e) qui devra avoir une solide expérience journalistique, sera chargé(e) de diriger le travail d'une équipe de photographes en France. Très bonne connaissance de l'actualité et pratique courante de l'anglais nécessaires.

Adresser candidature (sous réf. 129) à : **Le Monde Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.**

Clochemerle à Thérondels (Aveyron)

Du moins, c'est ce qui est dit dans la pétition qui a circulé. Envoyé à M^{me} le préfet, le document en question souligne : « Les actuelles commodités communales sont sur la place centrale du bourg. Leur déplacement, pour des raisons confuses, loin du centre et tout près de l'église, ferait côtoyer incongruïté et mauvais goût... »

DES VESPASIENNES ENTERRÉES

Au pied d'une maison, des vespasiennes sont enterrées à la façon d'un blockhaus, dans un état de délabrement avancé. Tout le monde est d'accord : il faut raser cette verve insalubre et construire un ensemble moderne. Mais où ?

Au printemps, le conseil municipal, sous l'autorité du maire, Pierre Belard, a tranché. Pour des raisons d'économie, le transfert s'effectuera dans un petit bâtiment proche de la mairie et de l'église, que l'architecte des Monuments de France, Louis Causse, a décidé de sauver, car il abrite un four à pain considéré comme « rare dans un bourg d'une telle importance ». L'architecte ajoute : « L'idée d'intégrer un sanitaire dans ce local n'est pas mienne, mais elle ne me choque pas car, pour l'heure, nombreux sont ceux qui ont pris la mauvaise habitude de satisfaire un besoin pressant sur les contreforts de la proche église du XI^e ! »

De son côté, le maire, « catholique pratiquant », écarte toute idée de « provocation ». Quant à l'abbé Bouyssou, il regrette, à titre personnel, qu'on plante des sani-

taires sous son nez mais, en sa qualité de curé, il n'a rien à redire : « L'église ne m'appartient pas et ne semble pas atteinte par cet aménagement. D'ailleurs, je n'évoquerai même pas l'affaire dans le bulletin paroissial tant elle a déjà fait couler trop d'encre... »

A la tête des « pétitionnaires », le garagiste, Michel Grasset, est le seul élu municipal à s'élever ouvertement contre le projet : « La vie commerciale du bourg est instal-

lée autour de la place et personne n'ira jusqu'à la mairie pour satisfaire un besoin ! »

Finalement, les travaux devraient commencer à la fin du mois. Et cette querelle clochemerlesque n'a pas empêché la population, « pro » et « anti » réunis, de se retrouver autour du maire, le 8 octobre, pour la « photo du siècle » de Thérondels.

Jean-Louis Rocher

SEAT TOLEDO :
le TDI au prix de l'essence
soit 99 900 F*

AVEC EN SÉRIE :

- Climatisation
- ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV et freinage en courbe ESBS
- Airbags Seat conducteur, passager et latéraux avant
- Vitres électriques
- Verrouillage centralisé à télécommande
- Banquette arrière rabattable 2/3 et 1/3
- Antidémarrage électronique.

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien
41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél : 01 56 68 83 00

* Pour la Seat Toledo TDI 90 ch. Stella. Offre promotionnelle valable jusqu'au 31 octobre 2000. Calculée sur le prix tarif au 19/07/00. Aide de SEAT AUTOGIR déduite dans la limite des stocks disponibles. Pour une livraison avant le 31 décembre 2000.


mensuel

FUTUR(e)s

AGEFI GROUPE

mensuel

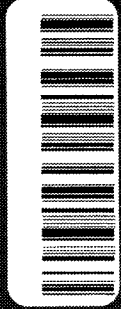
SAVEZ-VOUS CE QUE VOTRE RETRAITE POURRAIT VOUS DIRE DANS 30 ANS ?



CHACQUE MOIS LISEZ DANS VOTRE AVENIR

Technologies, management, finance, société... vivez le changement.

20 FF





**Avec Shell il a gagné,
c'est votre tour maintenant.**



Mille bravos à Ferrari et Michael Schumacher, notre tout nouveau Champion du Monde sur une Formule 1 conçue par Ferrari, alimentée et lubrifiée par Shell. Notre expérience des circuits acquise avec Ferrari nous permet d'améliorer en permanence les carburants et les lubrifiants que vous utilisez sur la route. Après tout, pourquoi Michael et Rubens seraient-ils les seuls à en profiter ?

Venez vous aussi piloter une Formule 1 et gagner des prix sur
www.shell.com/ferrari/game/fr

À la Source de l'Innovation



IL faut oublier les journées au café au lait. Des journées où on fait les cent pas, on se surprend à parler seul. Téléphone coupé. Pas l'envie de sortir. Deux mille francs pour vivre. Il n'y a plus rien à ranger dans l'appartement, tout est déjà rangé. Attendre. Matin, midi et soir, café au lait, pain beurré pour seul repas.

Une place de cinéma, 50 francs, tout d'un coup « ça devenait énorme, je calculais, ça faisait quinze jours de café au lait », se souvient Christian, cinquante-six ans. Il faut oublier. Demain, Christian prend possession d'une voiture de fonction. Et comme dit Christian, « je retrouve une voiture, je redeviens comme tout le monde ». A la fin du mois, Christian touchera son premier salaire, le premier depuis trois ans.

Début 1998, Christian perd son emploi de cadre commercial dans une entreprise de la filière du froid. Il se dit : « Il y a deux millions cinq cent mille chômeurs, je ne suis pas comme eux, je suis un battant. » Christian se lève comme d'habitude à 6 h 30 le matin. Il appelle les entreprises de la filière qu'il connaît bien. Pas de réponse. « A cinquante-six ans, on a l'impression qu'aucune société ne va investir sur vous. On est susceptible de partir en préretraite à cinquante-huit ans... Je le comprenais, je le subissais. »

Christian demande au Trésor public la possibilité de payer en dix fois ses impôts. Celui-ci lui propose quatre mensualités. Le matin, Christian cherche à s'occuper, « Je me suis mis à faire le lit ». Il attend avec impatience que femme et enfants quittent la maison. « J'ai fait un stage d'anglais de six mois. ça m'a permis de sortir le matin avec mon attaché-case. »

A l'ANPE, Christian croise des regards. « Certains, on les sent au bord du gouffre. » Il est sensible à l'attitude des conseillers : « Un vrai respect, alors qu'on a perdu notre dignité. » A la maison, il se dispute

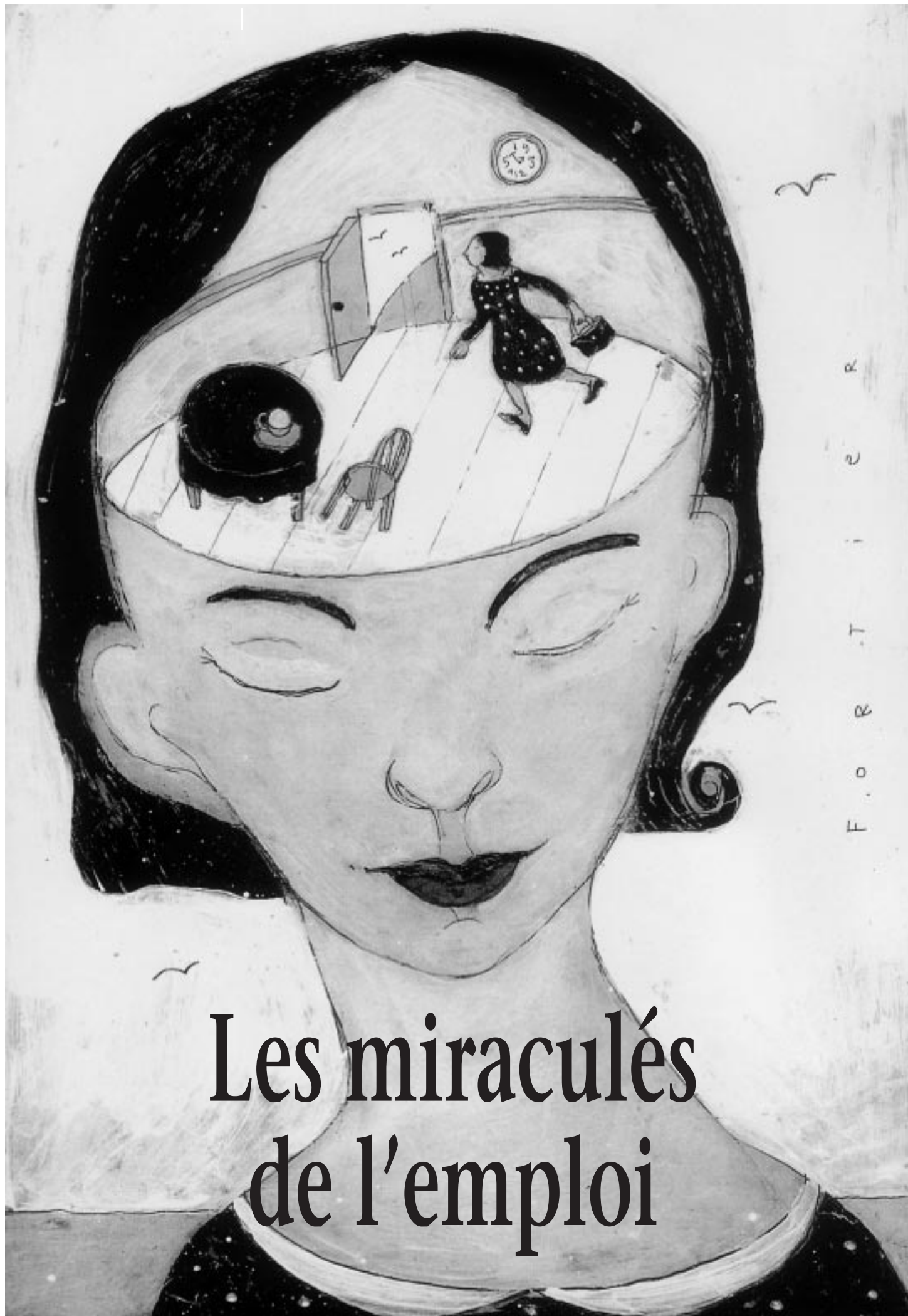
« J'arrivais à m'auto-intoxiquer : je trouvais ça normal de ne pas avoir de boulot. Je n'avais pas la force de pleurer, pas assez de cran pour me tuer. Je n'étais pas courageux » Christian

avec sa femme sur le point de savoir s'il vaut mieux acheter un pantalon ou une carte orange pour le fils aîné. « J'étais censé apporter l'argent à la maison, je n'apportais plus rien. »

Une procédure de divorce est engagée, le pavillon de banlieue mis en vente. Avec sa part, Christian achète un petit appartement à Montreuil. Il attend. « Heureusement, j'avais gardé mon titre de président d'un club de football. Les jeunes m'estiment beaucoup. » Christian grossit de quinze kilos en quelques mois. « Je n'étais même plus présentable devant un patron. »

Christian touche le fond. « J'arrivais à m'auto-intoxiquer : je trouvais ça normal de ne pas avoir de boulot. Je n'avais pas la force de pleurer, pas assez de cran pour me tuer. Je n'étais pas courageux. » Un jour Christian participe à un stage organisé par l'ANPE. « On n'était que deux à avoir plus de cinquante ans, le reste c'était des jeunes. » Christian réapprend à s'exprimer. « Je ne savais plus parler, je n'osais plus. » Christian réfléchit à un plan d'action, modifie son CV, multiplie les contacts. Il retrouve confiance grâce à des jeux de rôle. « Un jour, je jouais le rôle d'un DRH, un autre jour, celui d'un directeur commercial. J'ai appris à argumenter. » Christian recharge les accus. « Je me rendais compte que j'étais compétent tout de même ! »

Christian n'a plus peur de ses cheveux blancs qu'il avait un moment songé à teindre. « Je me sentais à égalité avec les jeunes qui sortaient des écoles. Pour moi, l'âge n'avait plus aucune importance. » Christian se remet à frapper aux portes. Un organisme de formation est sur le point de l'embaucher. Christian est sur



Les miraculés de l'emploi

une autre piste : un poste d'attaché commercial pour une société qui fédère quarante corps de métiers du bâtiment. Son travail consiste à convaincre les artisans d'adhérer au réseau. « J'étais prêt à me battre. » Le patron, lui, est décidé à l'embaucher en CDI. Christian s'étonne de ne pas avoir le trac, « je me sentais supérieur, j'étais guerrier ».

Il rencontre une nouvelle compagne, « quand ça va bien, le reste suit ». Il a le sentiment d'être sorti d'une spirale infernale, « j'étais tombé tellement bas que j'étais prêt à laver des voitures ». Une copine, « cadre, une fille extrêmement intelligente », a trouvé un travail de manutentionnaire à la Samaritaine, « elle est à se demander si elle en est capable ». De ses moments de solitude, Christian se souvient d'un ami camerounais, « il venait me chercher à la maison, on mangeait chez lui avec sa femme et ses gosses et il me ramenait. C'était tout simple. Ça me faisait du bien ». Christian dit qu'il ne faut pas perdre espoir. « Dans les moments difficiles, faut pas lâcher le bout. » Christian répète : « Je suis redevenu comme tout le monde. »

PHILIPPE, lui, n'a pas d'angoisses. A trente ans, ce sportif d'origine n'a pas l'impression d'avoir « le chômage dans la tête » quand il se présente à l'ANPE. Diplômé d'une maîtrise d'économie avec une spécialité en droit bancaire, il est vendeur dans un magasin de sport. Tennisman, marathonien, nageur et joueur de badminton, il

La reprise aide, mais ne suffit pas. Pour retrouver un gagne-pain, il faut encore se battre, y croire, apprendre à se vendre et accepter les exigences parfois très rudes de l'employeur. Tout plutôt que le chômage. Tout pour « redevenir comme tout le monde »

doit se faire opérer des ligaments du genou. La rééducation demande plusieurs mois. Philippe démissionne de son travail, « je ne voulais pas faire un sale coup à mon patron ». De toute façon, il a envie de changer, de trouver un emploi correspondant à sa formation.

Etudiant, Philippe était du genre à travailler deux mois l'été comme serveur pour faire ensuite un grand voyage en Inde, au Népal, en Birmanie. Philippe se pointe à l'ANPE en short, une serviette de plage dans son sac. « Je ne faisais pas sérieux. » Avec une conseillère, il parle de musique, de voyages. « Elle m'avait adopté. » Deux fois par semaine, il a rendez-vous avec elle pour réfléchir à une stratégie. « Elle ciblait les entre-

prises, essayait de savoir ce qui avait cloché dans les réponses négatives. » Philippe s'estime privilégié. « Je ne parle pas trop mal. Je me disais que si j'étais motivé, j'allais y arriver. » Il vit avec sa copine qui a un emploi de vendeuse.

« OK, je n'avais pas de travail, mais ce n'était pas la fin du monde. Les gens que j'aimais étaient en béton. On a la chance d'être en France et pas en Afrique, où des millions de gens vivent en dessous du seuil de pauvreté. »

Philippe se présente aux entretiens l'air un peu dégaïté. « J'avais une petite pression, mais si ça se passait mal, j'avais ma chance pour cinq autres rendez-vous. » Sa conseillère lui répète : « Y a pas de soucis, y a

pas de soucis. » Philippe rencontre le directeur d'une société d'assurances. « J'avais des rendez-vous ailleurs. Je lui ai demandé de réfléchir. Il m'a invité à passer une journée d'observation, j'y suis allé. »

Quelques jours plus tard, il est embauché au service informatique et exploitation. Son travail consiste à contrôler le flux des virements, des prélèvements et des cotisations des adhérents. « Pour l'instant, j'apprends. » Son collègue de bureau est sympa. « On déconne pas mal. Les filles sont du genre à passer leurs vacances dans des clubs, c'est pas trop mon truc, mais bon... »

Philippe a constaté que la reprise était là. « J'avais pas mal de réponses positives pour des entretiens. C'était le bon moment. Je me dis que si je travaille bien, j'aurais un poste à responsabilités dans cinq ans. On attend tous que les enfants du baby-boom partent à la retraite pour les remplacer. » Il ne se définit pas pour autant comme un ambitieux, « je n'ai pas envie de me mettre une énorme pression, ni d'écraser les autres ». Son truc à lui, c'est plutôt de passer un week-end de trekking avec des amis dans la vallée des Merveilles à 2 500 mètres d'altitude.

Céline, elle, n'a trouvé qu'un contrat-emploi-solidarité à 2 900 francs par mois comme chargée de communication dans une entreprise culturelle. Diplômée d'un DUT de communication, elle se souvient d'un premier entretien avec une conseillère de l'ANPE : « Elle m'a dit que mon CV était nul, qu'il fallait bouger, que

je ne trouverais jamais dans la communication. Je suis sortie en pleurant, j'avais l'impression que je ne savais ni lire ni écrire. » Ses entretiens avec les employeurs, elle les rate. « J'étais tellement dans le besoin que je ne savais plus me vendre. L'employeur sent quand vous avez le couteau sous la gorge et ça fait peur. » Au bout de six mois de fréquentation de l'ANPE, Céline découvre qu'il y a des annonces dans un classeur, « on ne m'avait rien dit. Moi, je ne regardais que celles affichées sur le mur ». Quand elle fait les comptes, elle sait qu'elle gagne moins que le chômage. « Je préfère travailler, ça enrichit mon CV. Autrement, je devenais folle. »

Lydie, secrétaire comptable au chômage, voit la différence depuis qu'elle a accompli une formation en informatique. « J'ai eu tout de suite quinze entretiens. » A l'entendre, « les employeurs corrects » ne courent pas les rues. « On m'a demandé mon signe astrologique. Ou bien, on a

« J'ai une fille de huit ans, ça fait flipper les employeurs. Ils ne supportent pas une heure d'absence. Ils demandent une disponibilité totale pour un SMIC » Lydie

cherché à savoir si mon ami faisait le ménage à la maison. J'ai une fille de huit ans, ça fait flipper les employeurs. Ils ne supportent pas une heure d'absence. Ils demandent une disponibilité totale pour un SMIC », s'insurge-t-elle.

EDITH, cinquante-cinq ans, ancienne secrétaire médicale « pendant trente-deux ans » vient d'être engagée à mi-temps comme réceptionniste chez une dermatologue. « Je fais en plus le ménage dans le cabinet, le repassage. » Au chômage depuis trois ans, elle n'a pas le choix. « Ma patronne va peut-être me demander d'aller faire le ménage chez elle, je ne pourrai pas refuser. » Edith est contente, même si elle trouve ça dur. Elle touche 3 277 francs brut. « Maintenant ce qui s'offre à nous, ce n'est que du précaire, du CES, du temps partiel. »

Désiré, lui, est sur un petit nuage. Ancien chef du rayon parfumerie d'un supermarché, il est licencié à l'occasion d'un plan de restructuration. Il en profite pour chercher un emploi proche de sa formation en géodésie et en topographie-cartographie. Désiré envoie deux cents lettres, conserve les doubles. Pendant un mois, il fait un stage d'initiation aux techniques de recherche d'emploi. « C'était intensif, on se faisait filmer lors d'entretiens fictifs. » Désiré ne se contente pas d'aller à l'ANPE de Nogent-sur-Marne où il habite. Il va d'agence en agence, à Créteil, Fontenay-sous-Bois, Paris Jean-Jaurès, La Villette, gare de Lyon.

Il se présente dans les zones industrielles et marche au culot en demandant un entretien à l'improviste, « on ne sait jamais si la personne à l'accueil est dans de bonnes dispositions ». Les lettres de refus, dit-il, lui « remontent le moral », « ça permettait de relancer des recherches ailleurs, de rebondir ». Etre motivé, tout le temps, se répète Désiré. « Je me lève le matin, je me dis que je suis en bonne santé. »

Au bout d'un an de chômage, il entre dans un cabinet de géomètre. L'industrie du bâtiment redémarre. Le cabinet investit dans des matériels ultrasophistiqués. Désiré est en stage d'accès à l'entreprise avant d'empocher un contrat à durée indéterminée. « Ça faisait longtemps que je n'avais pas touché à un appareil. Au début, c'était l'angoisse. Mais j'ai un bon feeling avec mes collègues. Ils sont disponibles. Ce sont déjà des copains. » Désiré gagne 9 000 francs alors que dans son supermarché il était payé au SMIC. Désiré regarde son année de chômage : « Je crois que je n'étais jamais dans le doute. J'ai eu des moments de flottement, mais je les chassais vite. » Il réalise qu'il a trouvé le travail auquel il rêvait depuis sa jeunesse. Il dit : « Aujourd'hui, j'ai l'impression de vivre. »

Dominique Le Guilledoux
Dessin Natali Fortier

Ex-Yougoslavie : deux poids, deux mesures

par Paul Garde

LES Serbes se sont débarrassés du pouvoir de Slobodan Milosevic. C'est une excellente nouvelle : rien ne pouvait être pire que ce régime. Le risque de guerre a reculé, un espoir de démocratie est né. Réjoignons-nous.

Mais n'applaudissons ni trop vite ni trop fort. Ni Vojislav Kostunica, ni la grande majorité de ses compatriotes n'ont renié leurs convictions nationalistes. Que reprochent-ils à Milosevic ? D'avoir détourné des fonds, réduit leurs libertés, ruiné et isolé le pays, perdu toutes les guerres... Aucune parole de regret n'a été prononcée pour les crimes commis contre les peuples voisins.

L'opinion serbe courante à ce sujet est assez bien résumée par ce propos entendu à Belgrade (*Courrier des Balkans*, 10 octobre) : « S'il est jugé à La Haye, ce sera parce qu'il a fait du tort au monde, et pas à nous. Le monde ne souffre pas de la maladie Milosevic, nous, si. » Les Serbes de Serbie n'ont pas conscience que la « maladie Milosevic » a fait d'abord des victimes par centaines de milliers dans « le monde » : en Croatie, en Bosnie, au Kosovo ; que les exactions qu'elle a engendrées sont des crimes « contre l'humanité » tout entière. Cette « maladie » n'a atteint que par ricochet leur propre bien-être et leurs propres libertés.

Kostunica, dans sa campagne, s'est associé au dénigrement du Tribunal de La Haye. Aujourd'hui il refuse de lui livrer son prédécesseur et les nombreux autres incul-

pés serbes (dont Milan Milutinovic, encore à ce jour président de Serbie).

On peut après tout comprendre qu'il flatte sur ce point ses électeurs, tenus dans l'ignorance des faits, et bien dressés par treize ans de propagande chauvine. Mais il est inadmissible que les gouvernements occidentaux et certains hauts fonctionnaires internationaux, devant qui le nouveau président arrive pourtant en demandeur – de levée de sanctions, d'aide, de crédits, de relations multiples –, semblent accueillir avec indulgence cette prétention et soient prêts à passer par profits et pertes le principe même d'une justice internationale.

Jiri Dienstber, envoyé spécial de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, est allé jusqu'à évoquer une possible « amnistie » pour Milosevic ! Le Tribunal de La Haye a déjà prononcé de nombreuses inculpations et plusieurs peines parfois très lourdes (quarante-cinq ans pour le général croate Tihomir Blaskic). Comment admettre qu'il y ait deux poids deux mesures, et que le responsable initial de toute cette série de guerres soit épargné, quand d'autres doivent payer très cher pour bien moins ? Il y a eu en ex-Yougoslavie des dizaines de milliers de crimes de guerre et des milliers de criminels, mais aucun forfait n'aurait été commis, tous ces gens seraient restés innocents, s'il n'y avait pas eu d'abord la politique de Milosevic.

En Croatie s'est produit il y a neuf mois un changement du

même ordre qu'en Serbie : aux élections du 3 janvier, le HDZ (ex-parti de Franjo Tudjman qui était mort quelques semaines auparavant) a été battu à plate couture : il n'a obtenu que 30 % des voix aux élections législatives et 15 % à l'élection présidentielle. Le pouvoir est depuis exercé par le président Stipe Mesic et par une coali-

tion de six partis démocratiques dirigée par le premier ministre socialiste Ivica Racan. Cela s'est passé dans le calme, simplement par les urnes, sans le moindre incident.

Il appartient à nos gouvernants de maintenir intégralement le principe d'une justice internationale, impartiale ; et d'imposer à Belgrade, aussi rigoureusement qu'on l'a fait à Zagreb, de se soumettre à cette juridiction

tion de six partis démocratiques dirigée par le premier ministre socialiste Ivica Racan. Cela s'est passé dans le calme, simplement par les urnes, sans le moindre incident.

Des journées révolutionnaires violentes, comme en Serbie en octobre, avec manifestations de rue et incendie du Parlement, cela flatte nos instincts romantiques, cela fait de belles images à la télé ; une transition démocratique et sans heurts, comme en Croatie en janvier, c'est comme un train qui arrive à l'heure, c'est un non-événement. Nos médias sont restés muets, nos ministres ne se sont pas précipités à Zagreb dans les

extérieur : renonciation complète à la politique de partage de la Bosnie qui était celle de Tudjman, acceptation de toutes les exigences de la communauté internationale, facilités accordées (non sans résistances) au retour des réfugiés serbes et, surtout, collaboration intégrale avec le Tribunal international. Plusieurs criminels de guerre ont été arrêtés et livrés à La Haye, ceux qui leur avaient donné de faux papiers sous Tudjman sont en prison, les investigations du Tribunal sur les lieux de certains crimes ont été facilitées...

Tout cela provoque des remous dans une partie minoritaire mais influente de l'opinion croate qui

se plaint qu'on s'en prenne à des défenseurs de la patrie. Il y a eu des manifestations, des lettres de protestation d'un groupe de généraux ; un témoin qui avait déposé à La Haye a été assassiné, et Mesic lui-même a reçu des menaces de mort ; on a craint un coup d'Etat militaire, le président a limogé sept généraux. La tension en Croatie reste forte.

Imaginons les réactions de l'opinion croate si, aujourd'hui, on vient lui dire qu'après tout on ne va pas juger Milosevic ; qu'on a forcé la Croatie à se soumettre aux exigences de la justice internationale, mais que la Serbie en est dispensée. A Zagreb, ce sera l'explosion. La Croatie présente dans ces derniers mois un cas exemplaire d'abjuration du nationalisme, de bonne entente avec ses voisins (Bosnie, Monténégro, Macédoine), d'acceptation intégrale de toutes les demandes de l'Europe et du Tribunal international. Il serait scandaleux d'exiger moins de l'agresseur initial, la Serbie, que de sa toute première victime, la Croatie (qu'on se rappelle 1991, les obus sur Dubrovnik, les charniers de Vukovar...).

Le Serbe moyen a vu comme nous sur ses écrans l'accueil épressé réservé à Biarritz à son nouveau président. Il sait que les sanctions ont été levées inconditionnellement, que les crédits affluent, que la porte de l'Europe est grande ouverte à son pays, sans qu'aucune condition soit posée, même pas le châtimement du principal coupable, même pas la

libération immédiate des otages kosovars détenus en Serbie depuis dix-sept mois. Quelle conclusion peut-il en tirer, sinon celle que formule déjà une observatrice française très favorable à la cause serbe, Marie-France Garaud (*L'CI*, 10 octobre) : « Cette levée de sanctions a comme un air de repentance » ?

Oui, tout se passe comme si l'Europe contrite venait, la corde au cou, demander pardon aux Serbes d'avoir parfois, pas trop souvent, contrecarré leurs légitimes entreprises...

La complaisance occidentale devant Kostunica est aujourd'hui le plus grand danger. Elle enfonce le peuple serbe dans la certitude de son bon droit et dans ses préjugés chauvins. Elle empêche cette prise de conscience progressive des erreurs du passé que le changement démocratique, à peine esquissé en Serbie, déjà largement engagé en Croatie, aurait dû à la longue rendre possible.

Il appartient à nos gouvernants de maintenir intégralement le principe d'une justice internationale, impartiale ; et d'imposer à Belgrade, aussi rigoureusement qu'on l'a fait à Zagreb, de se soumettre à cette juridiction. Sinon le nationalisme exclusif, haineux, persistera indéfiniment en Serbie, il reprendra brutalement le dessus en Croatie et ailleurs. Et, un jour, tout recommencera...

Paul Garde est professeur émérite à l'université de Provence.

Et Ratzinger voudrait nous faire croire... ?

par André Mandouze

AU sommet de la hiérarchie ecclésiastique, il est devenu très à la mode de demander pardon. Plus précisément de demander pardon après des années voire des siècles de retard, pour des fautes voire des horreurs sinon commises par l'Eglise catholique elle-même, du moins couvertes par elle. Aujourd'hui, ce n'est pas au nom du devoir de mémoire, mais au nom des impératifs de réparation fraternelle qu'il s'imposerait à la même Eglise de demander pardon – un pardon qui n'a déjà que trop tardé – à propos de ce que le cardinal Ratzinger a cru bon d'ajouter le mois dernier (*Le Monde* du 6 septembre) à la longue liste des errements ecclésiastiques passés.

Ce disant, je ne me fais pas d'illusions. Ce ne serait guère dans les moeurs du Vatican de reconnaître que le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi a bel et bien proféré et diffusé une monstruosité théologique qui risque de contribuer à écarter de l'Eglise nombre de fidèles scandalisés par son texte *Dominus Jesus*.

La thèse principale et l'incroyable prétention dudit document se reflètent synthétiquement dans la phrase : « Malgré les divisions entre chrétiens, l'Eglise du Christ continue à exister, en plénitude, dans la seule catholique ».

Comme si, tout à l'opposé de ce que Ratzinger croit aujourd'hui devoir orgueilleusement affirmer, le terme de « catholique » pouvait de nos jours malheureusement connoter autre chose que le résultat historique du tragique échec d'une unité chrétienne théoriquement revendiquée, sans pour autant pouvoir authentifier une

réelle et attractive universalité ! C'est pourquoi ce désolant constat aurait dû, au nom d'une réalité des plus tangibles, lui interdire de se croire autorisé à contester aux Eglises de la Réforme qu'elles puissent être « des Eglises au sens propre ». Oui, comment a-t-il pu oser ?

Tout simple laïc catholique que je sois et que j'entends rester, j'ai considéré nécessaire – partageant l'indignation ressentie au sein de la communauté ecclésiastique – de m'associer ici à tous ceux qui ont cru devoir demander pardon à mes frères protestants du très grand pas de clerc qui a été commis à leur encontre par le maître du nouveau Saint-Office.

Si je fais allusion au *Saint-Office* officiellement réputé disparu, c'est parce que – sous la plume de celui qui préside à l'exécution, entre autres, des mêmes œuvres passablement basses – s'est lumineusement trahie dans le manifeste du 5 septembre la véritable explication de l'incroyable « cobéatification » qui a précédé de deux jours le texte en question.

Oui, la provocation constituée par le caricatural rapprochement forcé de deux personnalités de papes aussi antithétiques que Pie IX et Jean XXIII n'est qu'une séquelle d'une procédure inconvenue des treize – sinon seize – premiers siècles de l'Eglise. En tout cas, foi d'historien de l'Eglise, ni l'apôtre Pierre ni aucun des premiers Pères ou de leurs successeurs du Moyen Age n'ont été « canonisés », au sens actuel du terme, par un Vatican s'arrogeant des pouvoirs divins.

Mais du même coup, aujourd'hui, en vertu du centralis-

me non démocratique du Vatican, nous voici désormais censés rendre grâce à un drôle de « béat » apparemment tout neuf, mais qui de fait nous avait déjà légué de son XIX^e siècle un fort lourd paquet cadeau : pêle-mêle le concile Vatican I, l'infaillibilité pontificale, l'Immaculée Conception, tous objets inséparables d'une doctrine radicalement opposée à la liberté de conscience et à l'ouverture au monde, une doctrine résumée dans le consternant *Syllabus* (1864) et l'encyclique *Quanta cura* qui complète le tout, préfigurant parfaitement le *Dominus Jesus* de Joseph Ratzinger.

D'où le diabolique tour de passe-passe jonglant entre la tradition vénérable et la régression un peu plus que séculaire. Puisque la tenace *vox populi* était loin d'être défavorable à la promotion posthume de Jean XXIII, le calcul bureaucratique romain a bel et bien été d'aller chercher au bon moment Pie IX : cela pour contrebaler autant que possible l'initiative de celui qui, en provoquant l'*aggiornamento* de Vatican II, a au moins permis d'envisager une voie collégiale de sortir de l'idéologie de Vatican I, laquelle a décidément fait plus que son temps.

Car même si Rome continue à s'adresser au monde entier en prétendant, au nom de Dieu, légiférer en toutes matières, comment un homme aussi renseigné que Ratzinger peut-il feindre d'ignorer que, sauf à conforter les positions des intégristes, toutes ces prétentions à un absolu obligatoire et catégorique sont vouées à la plus complète inefficacité ? Ce que prétendrait imposer l'immuable Curie romaine plus encore que

le pape polonais itinérant, le monde actuel s'en passe et/ou s'en moque, à commencer par la majorité de ceux que, sans bien savoir, la plupart des médias persistent à désigner sous le nom de « catholiques ».

Or, c'en est fini d'imaginer pouvoir subordonner à un unique magistère central et vertical les interprétations autorisées d'un corpus comme celui de la Bible, qui est désormais très normalement étudié et pratiqué très largement au-delà des limites des Eglises, quelles qu'elles soient.

Tout comme il est parfaitement illusoire de prétendre circonscrire les droits inaliénables des citoyens du monde entier en fonction des options propres à une Eglise qui, de surcroît, ne s'en défend pas moins de s'immiscer dans quelque politique que ce soit.

Tout comme il est hors de sens de continuer à prétendre conformer les pratiques de l'amour humain aux règles édictées pour d'autres qu'eux par des célibataires.

Laissons donc là, enfermés dans leur insubmersible bouteille vaticane, les messages séculièrement dépassés du type de celui que Ratzinger aurait aimé renvoyer à d'introuvables « catholiques modèles » en essayant désespérément de leur donner un complexe de supériorité par rapport à leurs frères protestants.

Accueillons au contraire les tentatives qui peuvent aider les chrétiens à éviter le ghetto qui peut toujours les menacer. Rien qu'en ce mois d'octobre, deux colloques nous ont donné l'exemple. D'une part, la célébration du cinquantenaire de la mort d'Emmanuel Mounier dont « l'affrontement chrétien » est plus que jamais d'actualité. D'autre part, prometteur d'une laïcité ouverte adaptée au XXI^e siècle, un colloque œcuménique de Droits et Libertés dans les Eglises sur « Pour nos Eglises demain. Un statut d'association ».

Halte donc à tout nouveau *Syllabus*. Rien ne saurait obliger les chrétiens dignes de ce nom à « croire » en une doctrine sacrificiant de fait la foi en Jésus-Christ à une manière d'intégrisme ennemi de l'Eglise des libres enfants de Dieu.

André Mandouze est professeur honoraire à la Sorbonne.

Non, l'AFP ne renonce pas à ses ambitions mondiales !

UN ancien président de l'AFP annonce dans votre page Débats, sous le titre « AFP : l'abandon d'une ambition mondiale », que « la mort de l'AFP en tant qu'agence mondiale n'est peut-être pas consciemment programmée, mais, sauf fait nouveau, elle est inéluctable » (*Le Monde* du 13 octobre).

L'Agence vient effectivement de subir malgré elle l'une de ces crises à répétition dont notre pays a le secret. Une nouvelle fois, beaucoup d'amis, ex-amis ou tout simplement ennemis et jaloux de l'AFP se sont donc inquiétés de son futur.

Mais leurs commentaires sont parfois si éloignés de la réalité quotidienne de l'Agence qu'il convient de rappeler quelques vérités. Puisque la vérité est notre exigence.

Non seulement l'AFP n'a rien abandonné de ses ambitions mondiales, mais c'est bien son développement international qui lui a permis de résister depuis quinze ans à ses vicissitudes statutaires et politiques. Le résultat en a été non seulement une forte croissance du chiffre d'affaires, mais aussi une nette progression de sa présence et de son rayonnement, sans parler de la qualité de plus en plus reconnue des informations portant le label « AFP ».

Aucune autre agence n'a obtenu autant de prix internationaux de journalisme et de photo-journalisme que l'AFP ces cinq dernières années (World Press, Albert Londres à deux reprises, Care...) et, à chaque fois, grâce à un travail exceptionnel effectué dans des zones de crises (Tchéchénie, Kosovo, Afrique, Proche Orient...).

Il faut également parler des investissements importants effectués par l'AFP au cours de la dernière décennie, en anglais pour l'économie, en allemand et maintenant en chinois dans l'information sportive.

Malgré tout, malgré les incertitudes sur son avenir et ses difficultés de financement, l'AFP n'a cessé de construire, d'innover, de se développer et joue encore pleinement son rôle de seule agence mondiale d'information non anglo-américaine.

Elle a donné une nouvelle fois la mesure de son savoir-faire aux Jeux olympiques de Sydney pendant lesquels les 120 journalistes, photographes et techniciens dépêchés sur place ont effectué un travail remarquable, en 4 langues, décliné sur un nombre croissant de

supports, et notamment Internet. L'équipe olympique de l'AFP était le fournisseur de résultats olympiques de CNN et a largement distribué ses informations sur AOL, Yahoo! et les plus grands sites sportifs mondiaux.

L'AFP est présente sur un nombre grandissant de sites Internet et de téléphones mobiles dans le monde entier, de Pékin et Taiwan (en langue chinoise) à Moscou (en russe), en Allemagne (en allemand), mais aussi à Paris (en français). Grâce à Internet, elle a plus que doublé les recettes liées à sa couverture des Jeux olympiques par rapport aux Jeux d'Atlanta, en 1996. Et l'AFP affiche de réelles ambitions en matière de couverture sportive et économique à l'échelle mondiale, seule ou en partenariat, pour les prochaines années.

L'AFP est la première agence mondiale (en nombre de reprises quotidiennes) dans la presse asiatique, devant Reuters et Associated Press. Son service photo international est l'un des premiers au monde.

Les comparaisons entre l'AFP et ses grandes concurrentes anglo-saxonnes doivent donc être nuancées. Souligner l'écart énorme entre le chiffre d'affaires de l'agence Reuters et celui de l'AFP sans expliquer que seulement 5 % de l'activité de Reuters est aujourd'hui comparable à ce que fait l'AFP n'aide pas à éclairer le débat.

En fait, si l'on s'en tient aux métiers qui sont avant tout les siens – l'information texte et photo destinée aux médias du monde entier –, l'AFP fait jeu égal avec Reuters et AP avec un chiffre d'affaires situé entre 1,5 et 2 milliards de francs pour chacune des trois agences.

Dans ce domaine, évidemment, rien n'est jamais acquis. Mais rien n'est non plus « inéluctable ». Et surtout pas le pire.

L'AFP est consciente de l'importance de sa mission d'information à l'échelle du globe. Elle se bat quotidiennement pour la remplir. Elle réussit souvent. Elle connaît ses faiblesses et ses atouts. Elle est consciente de la concurrence acharnée à laquelle elle doit faire face. Et elle attend de tous ceux que son devenir intéresse le minimum de calme, de compréhension et de stabilité indispensables à toute entreprise ambitieuse et sérieuse.

Le Conseil de direction de l'AFP.



ARTCURIAL.COM
EXPLORE AND BUY ART ON LINE
WWW.ARTCURIAL.COM - OUVERTURE OCTOBRE 2000

ARMAN • CHADWICK • COCTEAU • BALLA • BACON • BERROCAL
DE CHIRICO • SONIA DELAUNAY • DORAZIO • DUMITRESCO
LES LALANNE • MAN RAY • ETEENNE-MARTIN • MOORE
PENALBA • ANNE & PATRICK POIRIER • RAYNAUD • ROUGE-MONT
SANCHEZ • ZAO-WOU KI • WALDBERG

ARTCURIAL : 61 AVENUE MONTAGNE - 75008 PARIS - TEL. 01 42 90 16 15
24, AVENUE PRINCESSE GRACE - 98000 MONTE-CARLO - TEL. 377 97 70 46 66

Rüdiger Safranski, philosophe allemand

« Pour Nietzsche, penser est une expérience passionnée »

Mort il y a cent ans, Nietzsche s'était défini lui-même comme le Christophe Colomb de la vie intérieure. On n'est pas obligé de le suivre aveuglément dans ce voyage

« Comment a été célébré en Allemagne le centenaire de la mort de Nietzsche ?

– Il y a eu une inflation de cérémonies et de publications à cette occasion. C'était peut-être un peu trop. Nietzsche aurait sans doute été content, lui qui avait dit que son nom serait lié un jour à quelque chose de grand. De fait, en cette année 2000, son nom a suscité beaucoup d'attention.

– Quelle est la partie de l'œuvre de Nietzsche qui reste la plus vivante aujourd'hui ?

– C'est la psychologie qui demeure la plus actuelle. L'être humain n'a pas changé depuis Nietzsche. Celui-ci s'était considéré comme le Christophe Colomb du monde intérieur, parti à la découverte d'une Amérique intime. D'autre part, la question posée par Nietzsche : dans quelle direction et vers quel état l'homme se développe-t-il ? est redevenue actuelle avec les progrès de la biologie et les manipulations génétiques.

– Y a-t-il un lien entre le mouvement écologiste actuel et l'hostilité de Nietzsche au mercantilisme et à l'industrialisme qui avaient cours dans l'Allemagne des années 1870 ?

– On ne peut pas dire que Nietzsche soit une figure de proue pour les Verts allemands. Il ne correspond pas du tout à leur idéal d'un homme qui serait fondamentalement bon, comme le voulait Jean-Jacques Rousseau. La nature est une mère, bonne par définition, chez Rousseau comme chez les Verts. Chez Nietzsche, elle est cruelle par définition. Après la seconde guerre mondiale, Nietzsche a en outre été évidemment rejeté parce qu'il avait été tellement utilisé par les nazis. Les Verts ne voulaient en aucun cas se réclamer de lui. Il y a pourtant un aspect de la pensée de Nietzsche qui a une parenté avec celle des Verts, c'est l'idée qu'il faut former sa propre personne, sculpter son individualité.

– Vous écrivez que « Nietzsche pensait comme d'autres ressentent ». Qu'entendez-vous par là ?

– Pour Nietzsche, penser est une expérience passionnée, avec tout ce que cela comporte, y compris un aspect érotique. L'acte même de penser est pour lui chargé d'érotisme. Ce n'est pas une pensée sur la vie, mais une façon de penser la vie elle-même. Nietzsche a été pendant toute son existence victime de nombreuses douleurs physiques, parmi lesquelles des maux de tête intenses, des migraines qui le faisaient énormément souffrir. Un cri-tère de la vérité d'une idée, pour lui, était que celle-ci fût suffisamment forte pour annuler la sensation de douleur physique. Il faut toujours garder à l'esprit cette forme d'autosuggestion dans la pensée de Nietzsche. Il pense pour se convaincre lui-même et supprimer sa propre souffrance.

– Le concept de volonté de puissance a connu deux versions. Lorsque Nietzsche commence à écrire, il s'agit du pouvoir de se maîtriser soi-même, de la capacité à dépasser la souffrance physique. La deuxième version se situe beaucoup plus tard dans la vie de Nietzsche et dans un champ beaucoup plus large. C'est alors le pouvoir sur la civilisation, sur l'humanité tout entière.

– Vous avez mis, en exergue de votre biographie de Nietzsche, cette phrase de lui : « Il n'est nullement nécessaire, pas même souhaitable, de prendre parti pour moi : au contraire, une dose de curiosité, comme devant une plante étrange, avec une résistance ironique, me semblerait une manière incomparablement plus intelligente de m'aborder. » Quels sont vos propres sentiments à l'égard de Nietzsche ?

– J'ai écrit des biographies de Schopenhauer, de Heidegger et de Nietzsche, et c'est cette dernière qui s'est révélée la plus difficile à rédiger. Nietzsche, c'est du chaos,



DESSIN DANIEL MAJA

c'est comme un train fantôme. On passe à travers des états d'âme extrêmement différents. Nietzsche se considère lui-même comme un labyrinthe. Et aborder sa pensée, c'est véritablement entrer dans un labyrinthe. Certes, j'éprouve de la sympathie pour Nietzsche, mais aussi, à l'occasion, cette distance ironique qu'il préconisait lui-même.

– Alors qu'il était encore adolescent, Nietzsche a rédigé neuf essais autobiographiques. Que valent-ils ?

– Ce sont des textes très intéressants. C'est étonnant de voir un gamin de douze ans prendre la

pose et oser écrire : « Comment je suis devenu ce que je suis » ! Cela m'a souvent rappelé le Sartre des Mots, qui lui aussi, en écrivant, se créait une deuxième existence, plus satisfaisante que sa vie réelle. Il y a dans tout cela une part de mise en scène. Ces textes étaient destinés à être lus par sa mère, par son oncle. Tout bascule lorsque Nietzsche a quatorze ans. Il n'écrit plus alors pour sa mère ou d'autres membres de sa famille, mais pour lui-même ou un lecteur futur.

– Le père de Nietzsche était pasteur. Cela joue-t-il un rôle dans la pensée du philosophe ?

– Sa famille voulait qu'il suive les traces de son père et devienne théologien. Nietzsche a longtemps ressenti cela comme un devoir. Son père était mort alors qu'il n'avait lui-même que cinq ans. L'acte de se libérer de cette attente familiale a été à la fois douloureux et fondateur. La phrase « Dieu est mort » prend dans ce contexte une résonance beaucoup plus forte.

– Vous insistez dans votre biographie sur la notion de « monstres », qui revient fréquemment sous la plume de Nietzsche. Ce n'est pas une catégorie souvent utilisée par les philosophes...

– Pour Nietzsche, nous avons mis un masque sur ce qui nous dépasse, ce qui est mystérieux et incompréhensible et nous lui avons donné le nom de Dieu. Mais quand on enlève le masque, on trouve le monstrueux. Dionysos est un nouveau masque, une nouvelle métaphore de Dieu aux yeux de Nietzsche. C'est lié à la théorie de la connaissance proposée par Nietzsche.

Pour lui, la vérité n'est pas un lieu, un point, mais une façon de voir, une perspective. Penser grâce à de telles perspectives est une attitude apollinienne, tandis que garder présent à la conscience le fait que tout ce que nous pensons est dû à des perspectives différentes, cela est dionysiaque. Le savoir, c'est toujours la tentative de fixer les choses, de les figer, et par là d'acquiescer de la confiance. L'homme essaye de trouver les lois de la nature pour supprimer sa peur. Mais la nature elle-même n'a pas de lois. Le savoir est une tentative de domestiquer le monstrueux, une manière de se protéger contre lui.

– Une autre notion, également rare chez les philosophes, et chère à Nietzsche, est celle de cruauté. N'est-elle pas présentée comme l'essence de toute culture ?

– Pour Nietzsche, elle est la condition préalable de la civilisation. Le meilleur exemple est celui des pyramides, magnifiques monuments construits grâce au travail forcé et au prix d'immenses souffrances. La cité antique elle-même est fondée sur l'institution de l'esclavage. La civilisation est tachée de sang... Nietzsche estime que ce sacrifice est nécessaire et qu'il faut le regarder de face. C'est le contraire de la démocratie. Il est très clair à ce sujet. Il y a deux options : la première est celle de la démocratie qui cherche le plus grand bonheur possible pour le plus grand nombre d'hommes possible. La seconde considère que le sens de la civilisation est de permettre à des personnalités d'exception de réaliser de grandes œuvres d'art, sans souci du bien-être de la multitude. La

haute culture est ainsi l'ennemie de la justice sociale. La différence entre l'Antiquité et l'époque moderne est que cette cruauté, notamment l'esclavage, est ouvertement reconnue dans le monde antique, y compris par Platon, alors que les modernes préfèrent ne pas se l'avouer.

– Vous concluez un autre de vos livres, intitulé *Quelle dose de vérité les philosophes peuvent-ils supporter ?* (traduit aux PUF), par la phrase suivante, qui est aussi peu nietschéenne que possible : « Ce dont nous avons besoin, c'est de mettre au régime l'appétit de la politique à vouloir être une politique-vérité. »

– On peut être fasciné par la pensée de Nietzsche sans, évidemment, le suivre partout où il va. A la fin de sa vie, en particulier, Nietzsche fait ce qu'il s'était toujours refusé à faire, lui qui avait toujours refusé la tendance de son temps à penser de façon globale, en termes de système. Il dit alors des choses insensées. Il affirme par exemple que, pour développer l'humanité, il faut tuer ceux qui ne sont pas dignes de vivre et ne pas les laisser se reproduire. On trouve cela dans *Ecce Homo*, par exemple. Il veut abolir ce précepte de la loi juive qui interdit de tuer. Il ne faut pas édulcorer Nietzsche. Les nazis ont détourné sa pensée en mettant en avant ce genre de citations. Mais elles existent. Il ne sert à rien de les nier, même si elles sont contredites par d'autres passages.

– N'est-ce pas un paradoxe que se livre à un tel éloge de la santé, un homme faible qui prône l'élimination des faibles ?

– C'est un paradoxe. En même temps, cet homme en proie à toutes sortes de maux physiques est particulièrement fier d'avoir su, toute sa vie, maîtriser sa souffrance.

– Comment expliquer l'effondrement final, en janvier 1889, à Turin ? Il n'écrivait plus une ligne, jusqu'à sa mort le 25 août 1900.

– Aucun diagnostic médical clair n'a été porté. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne s'agit pas d'une simulation, comme cela a été partiellement le cas pour Hölderlin, qui se mettait ainsi à l'écart de ses contemporains. Il s'agit d'un véritable effondrement physique et mental. Lors de la dernière année avant l'effondrement, son ton change. Il y a des signes avant-coureurs. Par exemple, Nietzsche envoie à son éditeur un ajout de dernière minute au manuscrit d'*Ecce Homo*, dans lequel il s'inquiète de ses conséquences concrètes de son idée d'éternel retour. Ce qui le gêne, en décembre 1888, dans le concept d'éternel retour, c'est que sa mère et sa sœur, qu'il qualifie de « machines infernales », pourraient alors revenir dans sa vie. L'éditeur l'a omis, mais ce passage a été inclus par la suite dans le texte définitif. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

Un spécialiste de la biographie philosophique

RÜDIGER SAFRANSKI est né le 1^{er} janvier 1945 à Rottweil, dans le Bade-Wurtemberg. Il fait des études de philosophie et d'histoire de l'art à l'université de Francfort, où il suit notamment les cours d'Adorno, puis à celle de Berlin. De 1971 à 1978, il enseigne la littérature allemande à l'université libre de Berlin. De 1978 à 1982, il est codirecteur d'une revue culturelle berlinoise, *Berliner Hefte*. Il est, depuis 1985, écrivain « free lance », selon son expression, installé à Berlin et se consacrant à un genre bien précis, la biographie philosophique.



RÜDIGER SAFRANSKI

Tranquille, fumeur de pipe, Rüdiger Safranski est attiré par les « philosophes de l'existence », comme Jaspers ou Sartre. Il est l'auteur de *Schopenhauer et les années folles de la philosophie* (PUF, 1990) et d'un curieux ouvrage intitulé *Le Mal ou le Théâtre de la liberté* (Grasset, 1999). On peut citer également son livre *Quelle dose de vérité les philosophes peuvent-ils supporter ?* (PUF, 1993), où il est beaucoup question de Rousseau et de Kleist. Il est surtout connu en France grâce

à sa biographie de Heidegger, *Heidegger et son temps* (Grasset, 1996). Il vient de publier *Nietzsche, biographie d'une pensée*, traduit de l'allemand par Nicole Casanova et paru aux éditions Actes Sud.

Ami de Peter Sloterdijk, autre philosophe allemand, qui fut l'an dernier au centre d'une vaste polémique après avoir été accusé de vouloir faire renaître l'eugénisme nazi, Rüdiger Safranski avait défendu l'auteur des *Règles pour le parc humain*. Selon lui, Sloterdijk, loin de prôner l'eugénisme, avait seulement invité ses contemporains à s'intéresser aux con-

séquences pour l'humanité des plus récentes découvertes en biologie, et notamment des manipulations génétiques. Toute cette affaire, qui a laissé des traces dans la communauté philosophique allemande, aura au moins eu l'avantage, selon Safranski, de permettre désormais de penser en dehors du champ défini par la philosophie critique de Jürgen Habermas.

D. Dh.

Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, au « Grand Jury RTL-«Le Monde»-LCI »

« Les 35 heures provoquent une stagnation des salaires »

« Lionel Jospin a dû remanier son gouvernement, mais il affirme qu'il n'en est pas pour autant affaibli et que la gauche est riche de ses « Martine », « Elisabeth », « Laurent », « Dominique » et tous les autres. Etes-vous accablé ?

– Ah ! non, pas du tout. Nous avons assisté à une semaine un peu théâtrale, dans laquelle il y a eu d'abord le départ de M^{me} Aubry, et puis les discours de M. Jospin. Le premier ministre a son style et, après tout, cela lui réussit, semble-t-il. Il a également beaucoup de chance parce que, fort heureusement, tous ses ministres ne portent pas le même prénom, faute de quoi il serait obligé de les appeler par leurs noms, ce qui serait quand même nettement moins convivial. Cela étant, je suis toujours très préoccupé lorsque, dans le débat politique, les problèmes de forme, d'apparence, d'attitude, de langage, aussi sincère qu'il soit, prennent le pas sur les débats de fond. Est-ce que vous avez retenu, dans ce qu'a dit le premier ministre, l'annonce d'une réforme

importante pour l'avenir de notre pays ? Ce qui me paraît grave, au-delà des apparences et des formulations, c'est qu'on ne nous dise pas : « Dans les dix-huit mois qui viennent, voilà les réformes que nous allons faire. » Je constate qu'il n'y a pas eu de réformes des retraites ni de l'assurance-maladie ; pas davantage de véritable réforme hospitalière. Il n'y a pas eu de réforme de notre système d'enseignement, ô combien nécessaire, et on en est encore à des rapports sur la décentralisation. Au début du gouvernement actuel, j'avais dit que ce qui me paraissait important, c'était qu'il profite de l'embellie qui s'annonçait pour faire toutes les réformes qu'il fallait, car c'était beaucoup plus difficile quand la situation économique était moins bonne. J'ai le regret de constater qu'il ne l'a pas fait et qu'aujourd'hui, alors que notre pays connaissait une atmosphère quasi euphorique au début du mois de septembre, on commence à s'inquiéter.

– Les 35 heures sont-elles une

« bombe à retardement » laissée par M^{me} Aubry ?

– Les 35 heures ne sont pas financées, tout le monde le sait. Et personne ne sait combien cela coûte, car on cache le coût des différentes mesures dont toute une série de cas. Cette loi provoque une stagnation des salaires, parce qu'on ne peut pas, à la fois, réduire de 11 % la durée du travail et continuer à donner les augmentations de salaires qu'on donnait auparavant. Et si vous faites le compte de la stagnation des salaires et des impôts qui augmentent – enfin dont le rendement augmente –, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'un certain nombre de salariés considèrent que leur pouvoir d'achat stagne.

– L'accord entre M. Jospin et Ernest-Antoine Scillaire au sujet de l'Unedic marque-t-il un tournant ?

– Il ne s'agissait plus que d'une affaire d'argent et de cotisations à baisser ou à ne pas baisser, à quel moment et quel montant. C'était relativement secondaire. Quant au reste, je suis satisfait que

cette première étape de contractualisation d'un secteur de notre vie sociale soit acquise. On avait le sentiment que le gouvernement était essentiellement mû par l'idée de maintenir le pouvoir de l'Etat, du gouvernement et du Parlement. Si on en est là, il n'y a plus qu'à fermer les syndicats, les organisations professionnelles et dire que c'est l'Etat qui règle tout !

– La baisse des impôts vous satisfait-elle ?

– Pas tout à fait. Je suis satisfait de ce qui s'est déjà fait, mais c'est tout à fait insuffisant. Le gouvernement a baissé les impôts d'à peu près 80 milliards de francs il y a un an et, maintenant, il fait un plan de trois ans pour les baisser encore de 120 milliards, ce qui fait 200 milliards. Le surplus de recettes fiscales, chaque année, c'est 120 milliards, c'est-à-dire que le plan consiste à faire en trois ans ce qui est produit par le surplus en une année...

– Il y avait eu 80 milliards de francs de hausses d'impôts par le gouvernement de M. Jospin lorsqu'il était arrivé, en 1997, et, aupara-

vant, 120 milliards de hausses par le gouvernement de M. Juppé. Autrement dit, les mesures que l'on prend conduisent purement et simplement à annuler l'effet des hausses qui avaient été décidées depuis quelques années, et l'on se retrouve à la situation de 1995. Or, en 1995, nos impôts étaient déjà beaucoup trop élevés en France.

– La Commission européenne reproche à la France de ne pas suffisamment réduire le déficit. Comment fait-on ?

– Eh bien, par exemple, on n'augmente pas le nombre des fonctionnaires de vingt mille ! Ensuite, il y a quand même plus de 400 milliards de francs d'interventions publiques. Il ne faut pas partir du principe que tous ces 400 milliards sont indispensables ! Le gouvernement espagnol, en 1997, avait un déficit supérieur au nôtre. Aujourd'hui, il est à l'équilibre. Pourquoi ce qui est possible en Espagne ne l'est-il pas en France ?

– La chute de l'euro vous inquiète-t-elle ?

– Elle a deux motifs essentiels. Le

premier c'est qu'il n'y a pas de cohésion ni de coordination suffisantes entre les Etats. Si chacun fait comme il veut dans son domaine, comment s'étonner qu'il y ait un certain doute sur la cohésion de l'économie européenne ? Et puis l'euro ne peut pas ne pas souffrir, également, d'un certain doute qui est systématiquement entretenu. C'est contraire à l'intérêt de la France et des Français. Nous avons évidemment intérêt à ce que l'euro soit aussi solide qu'il est possible, nous avons intérêt à ce que nos économies soient le plus coordonnées qu'il est possible et nous n'avons certainement pas intérêt à l'effondrement de l'euro. Critiquer, comme on le fait en ce moment, la Banque centrale européenne, c'est faire le jeu de tous ceux qui, pour des raisons politiques ou financières, en France ou dans le monde, veulent que l'Europe soit cassée ! »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

L'Allemagne face à l'antisémitisme

L'ALLEMAGNE assiste, un peu abasourdie, à une flambée de violence antisémite. Dans la nuit du 3 octobre, dixième anniversaire de la réunification, des cocktails Molotov ont été jetés sur la synagogue de Düsseldorf; des croix gammées ont été inscrites dans le camp de concentration de Buchenwald; douze tombes d'un cimetière juif du Bade-Wurtemberg ont été profanées. Ces actes criminels, que nul ne lie aux événements du Proche-Orient, interviennent après l'explosion d'une bombe à Düsseldorf, qui a blessé, fin juillet, dix étrangers, dont sept juifs originaires de l'ex-Union soviétique.

À la suite de cet attentat non élué, Paul Spiegel, le président du Conseil central des juifs en Allemagne, a expliqué qu'il n'hésiterait pas à appeler les membres de sa communauté à émigrer, si leur existence devait être menacée. L'avertissement, tempéré depuis, revenait à mettre en cause la démocratie allemande, le retour de juifs après 1945 sur l'ancienne terre des nazis étant un indicateur de la santé démocratique du pays. Le chancelier Gerhard Schröder, qui s'est rendu le 4 octobre à la synagogue de Düsseldorf, a appelé à une « révolte des gens honnêtes » : « Il n'est plus permis de regarder de côté », a-t-il dit. « Quand une synagogue brûle en Allemagne, ce sont mille synagogues qui brûlent », ajoute Salomon Korn, patron de la communauté juive de Francfort.

Ces événements ont aidé l'Allemagne à prendre conscience de la violence d'extrême droite, qui a tué plus de cent personnes – étrangers, marginaux – depuis la réunification. Cette violence avait reculé après les records du début des années 90, mais s'est stabilisée à un niveau élevé, avant de remonter ces derniers mois. Les individus juifs ont été jusqu'à présent relativement épargnés, parce qu'ils ne sont pas reconnaissables et représentent 0,1 % de la population. Cela n'empêche pas l'extrême droite, notamment ses dirigeants, souvent originaires de l'Ouest, d'avoir une haine du juif qui plonge ses racines dans l'antisémitisme européen et le nazisme.

Des indices montrent que l'extrême droite s'organise, ce qui explique la volonté d'interdire le parti néonazi NPD, mais l'Allemagne n'a pas pour l'instant affaire à une « Fraction armée brune ». Cette situation complique le travail de la police : elle a du mal à surveiller des individus isolés, qui se sentent encouragés par la publicité donnée à leurs actions.

Car ces événements violent les tabous les plus profonds de l'Allemagne. « Je n'ai jamais eu autant honte qu'après les attentats de Düsseldorf, mais, affirme Rainer Lingenthal, porte-parole du ministère de l'Intérieur, il n'y a pas de mouvement de masse, il s'agit d'actes

isolés. » Après cinquante années de démocratie, l'antisémitisme allemand se trouve, selon les experts, à un niveau comparable à celui des autres pays européens. Il concerne la population éduquée avant-guerre, 38 % des plus de soixante-cinq ans étant des antisémites latents, selon un sondage réalisé fin 1998 par l'institut Forsa; l'antisémitisme est mesuré par le taux d'adhésion aux clichés classiques du type « les juifs ont trop de pouvoir ». Ce taux chute à 12 % chez les moins de cinquante ans.

« OIES DU CAPITOLE »

Toutefois, le tabou qui a régné jusqu'à la chute du mur commence à faiblir. La réunification a permis l'expression de sentiments nationalistes; la jeune génération, même si elle se sent une responsabilité, a un rapport plus historique à l'extermination des juifs; chômage et mondialisation ont suscité peur et repli sur soi, s'accompagnant du retour de fantasmes antisémites classiques : selon une étude, les trois quarts des jeunes gens du Brandebourg, où la communauté juive est quasi inexistante, n'imaginent pas avoir un juif pour ami; les menaces envoyées à la communauté juive ne sont plus toujours anonymes; le règlement des dossiers nazis, mis en sommeil pendant la guerre froide, comme l'indemnisation des travailleurs forcés sous le III^e Reich, et largement vécu comme un chantage exercé par des avocats juifs américains, ravive quelques rancœurs, alors que 63 % des Allemands voulaient tirer, fin 1998, un trait final sur le passé, selon Forsa.

La levée très partielle du tabou antisémite a lieu alors que l'Allemagne n'a jamais eu de réel débat sur le rôle des juifs dans la société, Auschwitz ayant coupé court à toute explication. « Il n'y a pas eu en Allemagne de débat, comme en France avec l'affaire Dreyfus », explique Julius Schoeps, directeur du Centre d'études juives européennes Moses Mendelssohn de Potsdam. La Shoah a donné aux juifs allemands un rôle de conscience de l'Allemagne, ce qui a pour conséquence d'accroître leur singularité.

Pour créer une fondation contre le racisme, le porte-parole du chancelier, Uwe-Karsten Heye, ne s'est pas associé avec des représentants des communautés étrangères, comme les Turcs, ou du monde politique, mais avec son ami Paul Spiegel et son vice-président Michel Friedman, tous deux juifs allemands. « Cela me dérange que les juifs soient les représentants de la conscience allemande, qu'ils soient toujours les oies du Capitole pour prévenir d'un danger. Ils se trouvent un peu seuls. Je souhaiterais qu'ils prennent moins la parole, mais ils y sont obligés », déplore M. Korn.

Le très médiatique Michel Friedman, escorté par trois gardes du

corps, agace une partie de la population en jouant les Cassandres, mais nul ne croise le fer avec lui. « S'il n'était pas juif, je lui dirais que ses arguments [sur la mauvaise évolution de l'Allemagne] ne sont pas sérieux », lâche le porte-parole d'un ministre. Mais plutôt que de débattre, on préfère encore souvent se taire, au risque d'accumuler les rancœurs. D'un autre côté, la Shoah a aussi fait naître un fort courant philosémite en Allemagne, qui a conduit à une sorte de sanctification des survivants, laquelle ne met pas non plus fin à la singularité des juifs.

Lorsque l'Union chrétienne-démocrate de Hesse a inventé, fin 1999, que ses caisses noires avaient été alimentées en Suisse par des héritages de survivants de la Shoah, on a crié au cliché antisémite du juif riche et occulte. Une autre lecture, plus subtile, du message de la CDU, était possible : l'argent vient de juifs, forcément au-dessus de tout soupçon, donc nous sommes innocents.

« LE POISON ETHNIQUE »

La mobilisation de la population face à la violence d'extrême droite est encore modeste. Les élites, en revanche, donnent l'exem-

ple. Un débat a eu lieu au Parlement début octobre. Une manifestation contre le racisme est annoncée pour le 9 novembre, à Berlin, jour anniversaire de la Nuit de cristal. « La population doit comprendre que les crimes de l'extrême droite ne sont pas une agression contre une minorité, des juifs, des étrangers, mais une agression contre la démocratie », explique M. Korn, pour qui le pays ne se sent pas encore menacé dans ses fondements, comme il en avait le sentiment dans les années 70, menacé par une Fraction armée rouge qui a fait trois fois moins de morts en vingt ans que l'extrême droite en dix ans. Pour la police et la justice, ces communistes, internationalistes, d'extrême gauche étaient vus comme des non-Allemands, analyse M. Korn.

Aujourd'hui, les extrémistes de droite sont vus comme des Allemands, tandis que la population ne s'identifie guère à leurs victimes : juifs, étrangers, marginaux. « Tant qu'il restera un peu du poison ethnique (völkisch) dans la mentalité allemande, la démocratie ne sera pas complètement mûre », estime M. Korn.

Arnaud Leparmentier

Les gens par Kerleroux



Algérie : questions sans réponses

Suite de la première page

Mais depuis la disparition du président Houari Boumediène, en 1978, et le retour en force de l'armée sur le devant de la scène, les événements sont devenus insaisissables. Les faits tragiques se succèdent mais, observés de l'extérieur, faute de mieux, ils échappent à l'entendement. À chaque fois, une vérité officielle tente bien de s'imposer; mais vite contredite par d'autres faits, elle apparaît, en général, peu crédible, et ajoutée à la confusion.

La liste est longue des meurtres politiques jamais élucidés. Qui a assassiné le président Boudiaf, incarnation fugace des rêves des jeunes Algériens? Un islamiste isolé, la « mafia politico-financière » ou des généraux? Qui a tué le secrétaire général de l'UGTA, le syndicat unique, Abdelhak Benhamouda? Son assassin présumé est mort en prison, criblé de balles. Qui a commandité le meurtre du numéro trois de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abdelkader Hachani? Et celui du chanteur kabyle Lounès Matoub? Un commando islamiste ou des agents des services secrets? Une justice indé-

pendante du pouvoir politique aurait tenté de répondre à ces questions, d'établir les responsabilités et de sanctionner les coupables.

En Algérie, il n'en est pas question. Le pouvoir judiciaire est sous tutelle et sa marge de manœuvre étroite. Les rares fois où il est intervenu dans des affaires sensibles, il l'a fait sans convaincre l'opinion publique de son impartialité.

DOSSIERS DÉVASTATEURS

Face à une justice déficiente, la presse aurait pu enquêter. Malheureusement, sa liberté s'arrête là où commencent les intérêts de certains cercles du pouvoir. Quant aux ONG issues de la société civile, elles sont trop faibles pour pouvoir travailler en toute liberté.

Faute de repères fiables, toutes les vérités se valent aux yeux d'une opinion publique désorientée. D'où le succès du site Internet animé par des mystérieux officiers « libres » en rupture de ban. Au fil des mois, ils ont publié des dossiers dévastateurs sur le pouvoir à propos de l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, de celui de l'ancien premier ministre Kasdi Merbah et, tout récemment, de l'enlèvement mystérieux de fonctionnaires français à Alger, en 1993. Chacun des dossiers fourmille de détails qui accréditent leurs propos. Ils n'en restent pas moins invérifiables, et donc suspects.

Il ne faut pas attendre une aide quelconque de ceux qui furent les

acteurs de premier plan de cette histoire récente. Retirés de la vie publique, ils observent un silence que rien ne semble devoir briser. L'omerta est de mise. Critiqué de tous côtés, l'ancien président Chadli – l'homme de la « décennie noire » – n'a jamais cherché à justifier son action. Lui aussi poussé vers la sortie par ses pairs, son successeur à la présidence, le général Zeroual, est tout aussi muet.

L'opacité du système politique algérien, le silence de ses responsables, la puissance prêtée aux services secrets autorisent en retour toutes les accusations. Tel ministre d'Etat se voit reprocher, sans l'ombre d'une preuve, d'être l'œil de la puissante sécurité militaire au sein du gouvernement. Tel autre, dirigeant d'un parti politique, est tenu pour un agent des services secrets. Puisque la vérité s'avère impossible à connaître, tous les mensonges sont possibles.

L'arrivée à la tête de l'Etat du président Abdelaziz Bouteflika n'a guère modifié cette culture. En

témoignent les interrogations sur son pouvoir réel face aux militaires. Officiellement, le président assume sa charge dans toute sa plénitude. Il a remercié son premier ministre, avec lequel il était en désaccord sur le rythme des privatisations, au profit d'un de ses fidèles. Il dirige la diplomatie de son pays à laquelle il a redonné du lustre. Bref, le président Bouteflika donne l'impression de diriger l'Algérie. Est-ce la réalité pleine et entière? S'il a limogé quantité de hauts fonctionnaires, il n'a pas touché à la poignée de militaires réputés être les patrons véritables du pays. Mieux, son nouveau directeur de cabinet est un général à la retraite, Larbi Belkeur, considéré à tort ou à raison comme « le parain du système algérien ». L'arrivée – qui n'est toujours pas officielle – de cet homme discret et courttois va immanquablement relancer les spéculations sur le partage du pouvoir en Algérie.

Jean-Pierre Tuquoi

RECTIFICATIFS

AUTRICHE

Dans l'article de Joëlle Stolz « Divorce à l'autrichienne », publié dans *Le Monde* du vendredi 20 octobre, un ajout malencontreux a fait écrire, au sixième paragraphe, que la candidate FPÖ (...) portait le Dirndl, « le costume bavarois rustique ». Il fallait lire le costume styrien (et non pas bavarois).

LAPIN DE GARENNE

Une correction hâtive a affecté le lapin de garenne, sujet des « Histoires naturelles » (*Le Monde* daté 8-9 octobre) : de prolifique, celui-ci est devenu proluxe. Comme nous l'écrivait un lecteur étonné : « *Aucun des lapins que j'ai fréquentés ne m'a jamais impressionné par ses capacités vocales et son intrarissable bavardage.* »

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les peurs et la réalité

La découverte, dans l'Eure, d'une tentative d'introduction frauduleuse, dans les chaînes alimentaires humaines, d'un bovin atteint de la maladie de la « vache folle » n'est que le dernier épisode d'une affaire qui prend, chaque jour, de nouvelles dimensions sanitaires, politiques et diplomatiques. Au lendemain du retrait, par le gouvernement britannique, d'un vaccin contre la poliomyélite susceptible d'être contaminé par le même agent, l'incarcération d'un négociant en bestiaux et de son fils, après leur mise en examen, témoignage de la place accordée par les autorités sanitaires et judiciaires à ce qui n'était encore hier qu'une maladie animale émergente parmi d'autres.

Près de vingt ans après l'introduction, dans le cheptel bovin britannique, de l'agent transmissible non conventionnel responsable d'une maladie jusqu'alors inconnue, on commence à prendre la mesure des multiples conséquences, parfois tragiques, d'une situation à laquelle les autorités n'ont pas su apporter, en temps et en heure, les réponses appropriées. En ce sens, l'affaire du marchand en bestiaux du département de l'Eure contribue, au travers d'un cas exemplaire de fraude, à une prise de conscience salutaire dans l'opinion.

Mais il ne faudrait pas qu'elle tourne à la panique, favorisée par des raccourcis excessifs, du style : « la vache folle en vente au supermarché ». Car ce dernier développement survient au moment précis où une dynamique nouvelle est insufflée par des responsables gouvernementaux. Ceux-ci ont enfin saisi l'urgente nécessité de traduire

dans les faits les recommandations des experts réunis depuis 1996 au sein du comité présidé par le docteur Dominique Dormont. Une série de mesures, dont le retrait des tissus les plus susceptibles d'être contaminés, ont été prises pour réduire au minimum les risques. Cependant – et bien que d'autres périls sanitaires soient plus menaçants –, la maladie de la « vache folle » connaît une énorme résonance sociale parce qu'elle touche à l'alimentation et nourrit nos peurs instinctives.

Pourtant l'exposition, par voie alimentaire, de la population britannique, puis française à l'agent de l'ESB date, pour l'essentiel, d'hier. Elle a, outre-Manche, débuté au début des années 80 avant d'atteindre un pic autour des années 90, jusqu'en 1996 lorsqu'on a découvert que, contrairement à toutes les certitudes, l'agent de l'ESB pouvait contaminer, par voie alimentaire, l'espèce humaine. L'heure est désormais à l'analyse et à l'action. Pour les responsables français les urgences sont connues. Elles portent sur l'interdiction définitive de l'utilisation des farines de viandes et d'os, toujours potentiellement contaminées, dans l'alimentation des animaux d'élevage. Elles concernent aussi le devenir des bovins âgés de plus de trente mois qui, comme c'est le cas au Royaume-Uni, pourraient disparaître des chaînes alimentaires animales et humaines, ainsi que la demande montante de tests systématiques à l'abattoir. Elles touchent, enfin, aux circuits de transmission interhumaine, par voie chirurgicale et transfusionnelle, d'un prion pathologique qui sévit, désormais, sur un mode endémique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Grellsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarrau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Éric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

De Gaulle au Vel'd'Hiv'

« *PARISIENS ! PARISIENNES ! Voici le général de Gaulle.* » Le cri lancé au micro retombe dans le silence, puis d'un seul coup jaillit une immense, formidable clameur : « *De Gaulle au pouvoir ! De Gaulle au pouvoir !* » Les deux bras montent et descendent, saluent maintenant les galeries perdues dans l'ombre là-haut, près des verrières. Un instant le regard parcourt l'assistance innombrable. Puis trois mots se détachent : « *Voilà une démonstration !* »

De fait le vélodrome d'Hiver est plein à craquer. Petites gens, classes moyennes, quelques fourrures : c'est davantage la foule du métro à 6 heures du soir que celle de la messe du dimanche à Chaillot. « *Sur notre immense assemblée, ce soir, pèse un lourd souci.* » La première phrase a fait taire jusqu'au moindre murmure. La foule écoute et regarde cet homme

qui lui tient le langage de Richelieu.

« *Assez d'humilité. Nous n'admettons pas, nous, le renoncement de la France. Il faut que la France ait une épée, il faut que ce soit la sienne.* » Maintenant rires et applaudissements se succèdent en rafales à chaque ironie cinglante contre les « occupants de la République » « *larmoyants et flageolants* », contre leur régime aussi « *qui flotte sur la nation comme l'écumure sur la mer* ».

Il n'y a plus qu'un immense manichéisme. Les anges sont les amis de l'orateur; partout ailleurs « *grisaille, néant, inaction* ». Lorsque *La Marseillaise* éclate à la fin, le vélodrome d'Hiver n'est plus habitué que d'une grande armée prête à marcher à la victoire derrière un homme qui ne parle qu'en termes de destin.

René Puissesseau
(24 octobre 1950.)

Le Monde SUR TOUTES LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MANAGEMENT L'économie mondiale a été ces deux dernières années emportée par une déferlante de fusions d'entreprises. ● QUELLE QUE SOIT l'opération, des images

identiques et rassurantes sont envoyées aux actionnaires et aux salariés : dirigeants souriants, projections prometteuses, avenir radieux... ● POUTANT LES RÉSULTATS, finan-

ciers ou industriels, tardent souvent à venir. Car faire vivre deux entreprises ensemble est un pari difficile. ● EN DÉPIT de la diversité des situations, les témoignages recueillis au-

près des salariés sont étonnement identiques : anxiété, difficulté de travailler ensemble, choc de cultures. ● UNE FUSION crée une rupture dans une organisation humaine à

l'équilibre subtil et entraîne une perte de repères. ● DES CONSULTANTS interviennent désormais pour tenter de comprendre les différences entre les cultures d'entreprise.

Sous les fusions d'entreprises, les hommes...

L'économie mondiale a été marquée depuis plusieurs années par une multiplication des mariages entre grands groupes. Mais, pour les salariés, le choc est rude. La difficulté de travailler ensemble et les différences de cultures sont la face cachée des rapprochements

« UNE FUSION n'est pas faite pour les salariés ! » Ce directeur général d'un grand groupe analyse avec recul les trois fusions qu'il a déjà connues, en vingt-cinq ans de carrière. « Ces opérations ont été réalisées pour des considérations financières ou boursières... ou pour répondre aux ego des dirigeants », ajoute-t-il, dans un sourire. Lui a pris une décision radicale. « Après avoir vécu cela, je n'aspire qu'à une chose, être dans une petite structure qui ne fusionne pas ! »

L'économie mondiale a été, ces deux dernières années, emportée par une déferlante de fusions. Quelle que soit l'opération annoncée, des images identiques et rassurantes sont envoyées aux marchés boursiers : dirigeants souriants, projections prometteuses... Pourtant, les résultats, financiers ou industriels, tardent souvent à venir. Car faire vivre deux entreprises ensemble est un pari difficile. « L'aspect humain de l'entreprise est très nettement sous-estimé », raconte ce même dirigeant.

Pour connaître l'envers du décor, Le Monde a interrogé des cadres et des dirigeants, ceux qui, normalement, sont les relais des décisions prises au sommet. Ils se sont confiés à cœur ouvert... tout en préférant garder l'anonymat. Ils ont été témoins et acteurs de rapprochements amicaux ou non, internationaux ou purement hexagonaux, dans les services et l'industrie. Malgré la diversité de leurs situations, ces témoignages - qui ne se veulent pas exhaustifs - sont étonnamment iden-

tiques : anxiété, difficulté de travailler ensemble, choc de cultures. L'entreprise apparaît sacrément humaine et met du temps à se remettre des rapprochements.

Ces cadres critiquent, de prime abord, l'« absence de maturité » des entreprises lorsqu'elles communiquent sur leur fusion. « On a l'impression qu'elles nous réservent toutes un discours-type, où trois conseillers en communication ont rempli quelques blancs. Une fois qu'on a vécu une fusion, on sait que l'esprit d'équipe, le respect, les synergies, c'est du pipeau », raconte avec ironie un ancien dirigeant d'un groupe de services financiers. « Les déclarations aseptisées sur des futures synergies sans toucher au personnel, c'est de l'hypocrisie de première catégorie », rajoute un directeur général d'un groupe industriel. Les réductions de coûts sont réalisées à 80 % au détriment du personnel. »

Ces cadres attendent avant tout le parler vrai... que redoutent les conseillers en communication. « Quand le discours est dur, mais sincère, on peut l'accepter », explique un cadre d'Aventis (issu du mariage Rhône-Poulenc - Hoechst), qui en est à sa deuxième fusion. « Les salariés savent très bien. Pourquoi leur raconter des histoires ? » La fusion est un moment où se téléscopent de façon criante la logique de la compagnie et celle des individus. « Tout le monde s'en fout qu'on devienne numéro un mondial, à part le PDG, qui se sent devenir un demi-dieu »,



ajoute ce cadre d'un groupe industriel en pleine fusion. « Chacun ramène une fusion à : qu'est-ce que je vais être dans tout ça ? »

Pour quelques-uns, c'est l'occasion de progresser plus vite que prévu. La fusion est alors vécue de façon positive. « C'est comme le service militaire, on ne retient que les meilleurs moments », raconte avec sourire ce trentenaire de la BNP, visiblement comblé par son nouveau poste. « Moi, j'ai senti de l'enthousiasme. » « Les jeunes vivent avec l'idée qu'une fusion leur tombera dessus, ajoute ce dirigeant. La nouvelle génération, des 25-35 ans est moins loyale, plus distante. Elle n'a pas la même vision, ni le même attachement à l'entreprise. » Pour la majorité des salariés, une fusion est avant tout un moment de perte de repères. Après la surprise de l'annonce, s'installe une période de flottement et d'anxiété. « On voit des réactions anormales liées à l'absence de confiance. S'étonne ce cadre, des actes irrationnels, des coups de gueule dans les réunions. Cela peut être n'importe quoi venant de n'importe qui. C'est un peu comme sur un bateau : cela révèle la personnalité des gens. » « Le point commun qui ressort, rajoute ce dirigeant, c'est l'anxiété individuelle qui, si on n'y prête garde, peut devenir collective et généralisée. Il faut éviter que les gens se fassent leur film. Il faut parler, et très souvent. C'est une situation de déstabilisation, certains reprennent la main, d'autres s'effondrent. »

Les salariés, pendant une fusion, rentrent dans une zone de turbulence. Il faut développer une résistance physique et psychologique. Le monde de l'entreprise a trop nié les émotions. La culture d'entreprise est une culture de performance où il ne faut ni avoir peur, ni se sentir coupable ou dévalorisé. Nous disons aux salariés que toutes ces émotions sont normales et qu'il existe des techniques pour les contrôler. Quand quelqu'un vous parle, vous ne pouvez vous empêcher de vous parler

à vous-même et de juger la situation, la personne en face de vous ou votre propre attitude. Nous aidons les personnes à prendre conscience de ce système de raisonnement. Ce ne sont pas les situations qui nous stressent mais l'évaluation qu'on en fait. Il faut apprendre à appréhender les problèmes pour que le stress ne soit ni trop fort, ni trop faible.

Propos recueillis par Laure Belot

dans l'ancienne entreprise ne le seront peut-être plus dans la nouvelle. Ces décisions sont d'autant plus difficiles à admettre « qu'on a l'impression de régresser », ajoute ce cadre supérieur. « J'ai ressenti un sentiment d'injustice », raconte cet ancien cadre de Paribas, qui ne se remet pas du passage dans le giron de la BNP. « Dans cette fusion, ce ne sont pas les meilleurs qui ont pris le pouvoir. » Pour les personnes poussées vers la sortie, le choc est rude. « Rien, dans mes notations personnelles, ne pouvait me faire imaginer que j'étais sur la liste, explique ce cadre, qui se croyait hors d'atteinte. A chaud, c'est très vexant. Ensuite, j'ai été mal plusieurs mois. »

Les salariés qui restent dans la structure entament un véritable travail de « deuil ». « On s'était attaché à une culture, une équipe, des gens avec qui on aimait travailler, un état d'esprit », raconte l'un. Certains changent de fonctions, d'autres d'équipes... Ils doivent faire face à un nouveau défi : travailler avec des personnes de cultures différentes.

« Une fois qu'on a vécu une fusion, on sait que l'esprit d'équipe, le respect, les synergies, c'est du pipeau »

« Quand on se retrouve face à face avec les autres [de l'autre entreprise], c'est dur. Même si on admet qu'ils sont victimes, comme nous, c'est l'ennemi qui se concrétise. Nous étions en compétition avec eux sur notre domaine. Là, ils rentrent dans notre environnement. Ils nous envahissent, ne serait-ce que physiquement, explique ce scientifique. On a envie de leur dire foutez-nous la paix. On s'est bien débrouillé sans vous. » « C'est vraiment violent, raconte cet autre salarié. La difficulté est

d'essayer de ne pas regarder ce qui est mauvais en eux. » Dans cette période intense se joue un nouveau chapitre de la comédie humaine. « Une fusion, c'est le conflit de deux systèmes de pouvoir, pour en créer un troisième », résume ce dirigeant financier. « Il y a trois catégories de gens qui restent », raconte cet ancien cadre supérieur d'un groupe pharmaceutique fusionné, qui a préféré partir. « Il y a les loyaux, les craintifs et les collabos ! Ceux-là arrivent toujours à se remettre daplomb. »

Quand les équipes des deux groupes commencent à travailler ensemble, la réalité peut être dure à accepter. « J'y ai vraiment cru, mais quand j'ai vu qu'ils nous racontaient des histoires en permanence, j'ai perdu confiance. On a besoin de reconnaissance, de sentir que l'on n'est pas un pion », raconte cet autre cadre industriel, qui a, lui-aussi, préféré partir. « La fusion n'est pas un choix personnel. En partant, j'ai eu l'impression de reprendre le pouvoir. » « La création de valeur est un concept pour les actionnaires et les banques d'affaires. Mais si les gens partent, c'est forcément avec leurs connaissances, leurs techniques », note ce dirigeant, qui cumule les expériences de fusions.

Ces départs rendent la période de reconstruction délicate. « Plus l'entreprise est mondiale, plus c'est difficile de se remettre en route », continue ce même dirigeant. « La démotivation ne se traduit pas forcément par plus d'absentéisme », ajoute un cadre supérieur d'une multinationale. Par contre, les gens prennent moins d'initiative. Cette attitude perdure jusqu'à ce que le nouveau management ait conquis sa légitimité. »

Une fusion crée une véritable rupture dans une organisation humaine à l'équilibre subtil. « On a développé une science du management selon laquelle l'entreprise peut se gérer de façon désincarnée », raconte Maurice Thévenet, professeur et consultant, auteur de La Culture d'entreprise (PUF), les fusions montrent que c'est une illusion. »

L. Be.

TROIS QUESTIONS À... PATRICK LÉGERON

1 Vous êtes psychiatre et fondateur du cabinet Stimulus, qui intervient auprès des entreprises pour réaliser des audits de stress. Quels sont les facteurs de stress liés à une fusion ?

Après l'annonce d'une fusion, la réaction immédiate d'un salarié est l'incertitude. De quoi demain sera-t-il fait ? Vais-je ou non rester ? Ma fonction changera-t-elle ? Puis, automatiquement, le salarié doit s'adapter à une nouvelle organisation, à de nouvelles procédures. La fusion entraîne souvent une charge de travail supplémentaire, car le salarié doit travailler parallèlement à un chantier lié à ce changement. Enfin, lors de cette période troublée, des choses assez subtiles se jouent au niveau de la communication entre les salariés. Certains auront le sentiment de ne pas être écoutés, d'autres qu'on leur cache des choses. Des tensions, des incompréhensions apparaissent.

2 Quel est l'impact sur les individus ?

L'impact est double. Physiquement, la « machine » va travailler en surcharge. Mais le plus gros de l'impact est psychologique. Ces événements activent des émotions d'anxiété, de peur, d'angoisse. On peut également voir apparaître des sentiments de découragement, de frustration. Jusqu'à la fusion, on a valorisé une certaine culture, une certaine organisation. Là, on est obligé d'en changer.

Enfin, on voit apparaître de la nostalgie. Quand on est dans une rupture, on retrouve des émotions de perte. On est dans la psychologie du deuil. Ce serait une erreur du management de nier ces étapes. L'impact est plus important pour la tranche d'âge entre quarante-cinq et cinquante ans : les ressources d'adaptation sont moindres que chez les très jeunes et le risque de modification du statut est beaucoup plus grand.

3 Que préconisez-vous pour aider à passer ce cap ?

Communiqué

Perspectives Egypte

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ ÉGYPTIEN

UNE ÉTUDE PROSPECTIVE DE NORD SUD EXPORT DESTINÉE AUX DÉCIDEURS

Après les déconvenues des « tigres » asiatiques, l'Égypte aime à se présenter comme un « crocodile », vivace et stable... Cette image doit être tempérée. Les satisfécit des institutions financières ne doivent pas, en effet, occulter les difficultés auxquelles l'Égypte est confrontée. Exemple significatif : la crise en devises qui dure depuis un an et vient à peine d'être reconnue par les autorités.

En dépit d'une certaine défiance, la croissance se prolonge et les sociétés françaises sont nombreuses à s'intéresser à ce marché. Perspectives Egypte analyse le potentiel de ce pays, décrit ses projets pharaoniques et décrypte l'environnement des affaires en scru-

tant le système Mubarak, le rôle de l'armée, comme celui de l'opposition politique ou religieuse.

Les auteurs de Perspectives Egypte, Agnès Levallois et Marie-France Vernier, concluent sur trois scénarios chiffrés : dans le premier, le gouvernement égyptien choisit les privatisations comme signal positif fort aux investisseurs. C'est le scénario optimiste qui se conclut par une réduction des inégalités. Le deuxième, faute d'un tel signal, est le scénario de l'enlisement. Le troisième parie sur la poursuite des réformes mais avec une lenteur mesurée. C'est l'hypothèse la plus crédible aujourd'hui.

La série Perspectives croise les approches politiques, sociales, économiques, financières et sectorielles. Cette confrontation fournit une prospective complète et synthétique, véritable outil d'aide à la définition des orientations stratégiques des entreprises sur les marchés émergents. Déjà paru et disponible : Perspectives Chine.

Vente par correspondance à Nord Sud Export, 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris. Tél. : 01-42-01-12-08 - Fax : 01-42-01-28-76 - E-mail : nse@lemonde.fr - Envoi du sommaire sur demande.

De la difficulté de définir une culture d'entreprise

Lors des rapprochements, des experts analysent les différences

« LE GROS PROBLÈME est de marier les cultures, confie un dirigeant. Et pourtant, je vous assure, je ne donne pas dans les ressources humaines ! » Le mot est lâché. La culture d'entreprise est, lorsque deux groupes fusionnent, au centre des difficultés. Mais comment la définir ? « Il ne faut pas chercher de grandes idées, explique Maurice Thévenet, professeur au CNAM et à l'Essec et auteur de La Culture d'entreprise (« Que sais-je ? », PUF). Elle s'observe dans les faits, dans la façon dont les salariés travaillent en groupe ou résolvent un problème. Elle apparaît même dans la façon dont on se dit bonjour ! »

Ce concept subtil a longtemps été mis de côté par les entreprises qui fusionnent. « Une fois qu'un dirigeant s'est mis d'accord sur la transaction, ce qui n'est pas simple, raconte M. Thévenet, il a le sentiment que le plus dur est fait. » Mais les problèmes surgissent là où l'on s'y attend le moins. « Lors d'un rapprochement franco-français, les cadres des deux groupes sont de même nationalité, ont fait les mêmes écoles, habitent quelquefois le même quartier... sans pour autant travailler de la même façon, témoigne Bruno de Courrèges, dirigeant du cabinet Sustainable, qui accompagne les entreprises durant les fusions. Lorsqu'ils doivent collaborer, le choc est rude. »

Echaudés par certaines opérations ratées, quelques groupes intègrent désormais cette dimension

culturelle dans la préparation de leur rapprochement. Ils font appel à des consultants d'un nouveau type, spécialisés dans les « audits de culture ». Ces prestataires sont chargés d'étudier le fonctionnement et les mécanismes des deux organisations qui envisagent de se marier. « Nous nous posons des questions simples qui permettent de comparer pratiquement les deux acteurs », explique Marc Raynaud, un des cofondateurs d'Inter Cultural Management (ICM) qui, depuis quinze ans, s'est spécialisé dans ce métier et a déjà travaillé pour Alstom, France Télécom, Chronopost, LVMH... « Nous sommes là pour qu'il y ait reconnaissance des différences. »

TROIS TYPES DE SOCIÉTÉS

Ce cabinet a imaginé une méthodologie avec quatre questions-clés pour mieux appréhender l'entreprise : « A qui fais-je confiance ? Qu'est-ce qui donne la légitimité à un salarié dans l'entreprise ? Comment résout-on les problèmes ? Comment prépare-t-on l'avenir ? » Autour de ces thèmes, de multiples questions sont adressées aux salariés. « On voit apparaître trois grands types d'entreprises », raconte M. Raynaud. « Tout d'abord celles qui valorisent la connaissance, le diplôme. » Ces organisations conceptuelles « vont se fonder sur des systèmes très formalisés pour résoudre une difficulté. L'autorité va s'exercer en fonction de la

position que l'on a dans l'organigramme. » Ces consultants ont ensuite identifié des sociétés très relationnelles « pour qui l'ancienneté, l'appartenance à la tribu, est le plus important ». La résolution d'un problème « va se faire en appelant son réseau ou la personne dans la structure qui a déjà affronté cette difficulté ». Enfin se distinguent des entreprises « très pragmatiques, qui valorisent ce que les gens ont réalisé. Le leadership et les performances managériales sont particulièrement mis en avant dans ces structures. »

Cette grille de lecture est utilisée pour imaginer et décrypter les problèmes potentiels qui peuvent surgir lorsque deux sociétés commencent à travailler ensemble. « Nous avons vu des personnes issues de compagnies très classiques, où le diplôme et la hiérarchie sont primordiaux, ne pas supporter d'être dans des groupes de travail avec des personnes de l'autre entreprise, de rang hiérarchique inférieur, qui étaient conviées pour leurs uniques compétences », illustre ICM.

Le monde de l'entreprise serait-il prêt à assumer et à anticiper ces problèmes très humains ? « Cette approche préventive est encore marginale, reconnaît M. Raynaud. Nous sommes encore, sept fois sur dix, appelés comme le SAMU lorsqu'il y a blocage. »

L. Be.

General Electric mise 44 milliards de dollars pour souffler Honeywell à United Technologies

Jack Welch, le PDG de l'acquéreur, retarde son départ en retraite

Première capitalisation mondiale, General Electric a lancé une contre-offensive éclair, vendredi 20 octobre, pour ravir Honeywell à United

Technologies, qui proposait 40 milliards de dollars. La nouvelle entité emploiera 460 000 personnes et affichera un chiffre d'affaires de plus

de 1000 milliards de francs. Pour mener à bien la plus grosse acquisition jamais réalisée par GE, son PDG, M. Welch, repousse son départ en retraite.

JACK WELCH, le PDG de General Electric (GE), a pris tout le monde de court. Alors qu'il devait prendre sa retraite en avril 2001, il a décidé, vendredi 20 octobre, d'entreprendre la plus grosse acquisition jamais réalisée depuis sa prise de fonctions en 1981. Le conglomérat GE, redevenu la première capitalisation boursière mondiale après avoir été brièvement éclipsé par Microsoft, veut s'offrir l'équipementier américain Honeywell.

En quelques heures, M. Welch a réussi à contrecarrer les plans de son rival dans les moteurs d'avions, United Technologies (maison-mère de Pratt & Whitney), qui convoitait la même cible. Vendredi, au moment où le conseil d'administration d'Honeywell s'apprêtait à entériner l'offre de rachat d'United Technologies (40 milliards de dollars), M. Welch faisait une contre-proposition supérieure, à 44 milliards de dollars, auprès de Michael Bonsignore, PDG d'Honeywell. Face au géant de la Bourse, United Technologies, qui pèse quinze fois moins lourd en termes de capitalisation

boursière, devrait abandonner le combat.

Alors que l'opération entre Honeywell et United Technologies aurait été une fusion entre égaux, GE va se contenter d'avaloir un groupe quatre à cinq fois plus petit que lui. La nouvelle société devrait totaliser un chiffre d'affaires dépassant les 1000 milliards de francs et regrouper 460 000 salariés. Dans l'immédiat, la fermeture prévue du siège d'Honeywell entraînera la suppression de 500 emplois dans le New Jersey. « Les activités stratégiques d'Honeywell - avionique, contrôles automatisés, matériaux spéciaux et sa nouvelle technologie de microturbine - sont un parfait complément aux quatre grandes activités de GE », estime M. Welch. Son groupe est notamment présent dans l'aéronautique, les plastiques, les composants électroniques et les équipements de production d'électricité.

Les plus grandes synergies seront obtenues dans le domaine de l'aéronautique, où le rapprochement de GE et d'Honeywell va permettre de constituer un acteur de 52 mil-

liards de dollars de chiffre d'affaires, deux fois plus gros que son principal concurrent, Pratt & Whitney. GE était déjà le numéro mondial des moteurs d'avions. Sa filiale CFM International, détenue à parité avec le français Snecma, fabrique le moteur le plus vendu dans le monde - le CFM56 - qui équipe tous les Boeing 737 et la moitié des Airbus A320. Dans le domaine militaire, GE fabrique notamment le moteur de l'avion de combat américain F16 et est associé au programme du futur avion de guerre polyvalent Joint Strike Fighter.

L'acquisition d'Honeywell élargit considérablement la palette d'activités de GE. Issu de la fusion, il y a dix mois, d'AlliedSignal et de Honeywell, le groupe racheté était devenu l'un des premiers équipementiers mondiaux, avec les instruments de navigation aérienne, de commandes de vols, de radars, de solutions et de services intégrés pour les constructeurs et les compagnies aériennes, un domaine où GE était faiblement

présent. Compte-tenu de cette complémentarité, les autorités chargées du respect de la concurrence devraient être relativement clémentes, malgré l'énormité du groupe constitué. La fusion Honeywell-United Technologies aurait, selon les analystes, posé davantage de problèmes de concurrence.

UNE PROIE IDÉALE

Le principal défi de GE consistera à intégrer Honeywell, qui digère à peine sa fusion avec AlliedSignal. Le titre Honeywell a perdu plus du tiers de sa valeur en raison de la révision à la baisse des profits et des problèmes de réorganisation, le groupe étant engagé dans un plan de 4 500 suppressions d'emploi, soit près de 4 % de ses effectifs. De ce fait, Honeywell était devenu une proie idéale.

M. Welch est particulièrement reconnu pour son savoir-faire managérial. Il a réussi à inculquer à son groupe, présent dans plus de vingt secteurs d'activité, une culture forte et codifiée. Il a notamment lancé en 1995 le programme « Six sigma » pour donner au groupe une politique globale de qualité. Sous sa houlette, les bénéfices annuels ont été multipliés par six et la capitalisation boursière par quarante-trois. Son dernier défi consiste à transformer le conglomérat traditionnel en une e-company. Que ce soit dans la vente, les achats ou la manière de fonctionner en interne, GE s'est converti à la nouvelle économie.

Reste à savoir si le groupe va réussir à inculquer ses méthodes à sa nouvelle acquisition. Par chance, AlliedSignal (devenu Honeywell), souvent présenté comme un « General Electric » en miniature, a longtemps été dirigé par Larry Bosidy, l'ancien bras droit de M. Welch. Mais pour s'assurer du succès de cette opération et rassurer les marchés financiers, M. Welch a d'ores et déjà annoncé, dimanche 22 octobre, qu'il repoussait son départ à la retraite à la fin 2001.

Laure Belot
et Christophe Jakubyszyn

Une domination renforcée

GENERAL ELECTRIC

● **Histoire** : créée en 1892, la compagnie a eu pour première vocation de développer des applications à partir des brevets de Thomas Edison, avant de prendre place sur tous les marchés liés à l'électricité. GE est dirigé depuis 1981 par Jack Welch.

● **Activités** : numéro un mondial de l'équipement aéronautique, de l'imagerie médicale et des centrales électriques, GE contrôle le réseau de télévisions NBC, est présent dans la finance et fabrique de l'éclairage, de l'électroménager, des locomotives, des systèmes de contrôle industriel...

● **Chiffres 1999** : 111,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires ; 10,7 milliards de bénéfices, 517 milliards de dollars de capitalisation (la première du monde) ; 340 000 salariés.

HONEYWELL

● **Histoire** : la société, fondée en 1920 sous le nom d'Allied Chemical & Dye Corp., est vite devenue numéro un mondial de la chimie. En 1985, elle fusionne avec Signal Cos (hautes technologies), pour donner naissance à AlliedSignal. En décembre 1999, AlliedSignal rachète Honeywell, dont il conserve le nom. L'actuel PDG est Michael Bonsignore.

● **Activités** : systèmes de climatisation, équipement aéronautique, chimie, plastiques, équipement automobile.

● **Chiffres 1999** : 23,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires ; 1,54 milliard de bénéfice ; 36,8 milliards de capitalisation ; 120 000 salariés.

L'homologation implicite des tarifs de télécommunications

L'AFFAIRE du « forfait tout compris » (abonnement, appels locaux et interurbains), que France Télécom veut proposer au public, illustre les difficultés juridiques qui naissent lorsqu'un calendrier prévu par la loi n'est pas respecté par les autorités. La loi oblige France Télécom à obtenir l'homologation de ses tarifs par le ministre de l'économie et celui chargé des télécommunications avant de pouvoir les proposer au consommateur. Les ministres doivent répondre dans le mois qui suit la demande, après avoir requis l'avis de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART).

La demande d'homologation du tarif forfaitaire précité est déposée le 6 juillet. Dans les délais posés, aucun avis n'a été formulé par l'ART, aucune réponse n'a été apportée par les ministres. Quel est l'effet juridique de ce silence ? Tout est incertain. D'abord, il est délicat d'attacher des effets juridiques au silence parce qu'on en déduit difficilement l'expression d'une volonté. Mais de nombreux textes administratifs, pour protéger l'administré, imposent dans certains cas que l'absence de réponse à une demande d'autorisation vaut acceptation. Il peut donc y avoir des homologations implicites. L'article 22 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations rappelle cette règle et le décret du 27 décembre 1996 sur les télécommunications le prévoit précisément pour l'homologation des tarifs.

DROIT ACQUIS

Mais, ensuite, à partir de quand la décision implicite est-elle acquise ? Le décret précité permet au ministre de suspendre la procédure, ce qu'il a fait en l'espèce, dans l'attente de l'avis de l'ART. Or, le texte ne prévoit ce pouvoir qu'après l'obtention de l'avis et non pas avant. Doit-on considérer qu'en toute hypothèse il reste encadré par le délai de trois semaines que le décret fixe à l'ART pour rendre cet avis à partir de la transmission du dossier ?

Si on retient la dernière hypothèse, une décision implicite d'ho-

mologation aurait été constituée à la fin de l'été, créant un droit acquis au profit de l'opérateur. Le ministre chargé des télécommunications n'aurait alors pas le pouvoir de décider, comme il l'a pourtant fait début octobre, de refuser en partie l'homologation du forfait en excluant son application aux appels interurbains (*Le Monde* du 7 octobre).

Une autre règle peut intervenir : la décision implicite peut, dans le délai de deux mois de son adoption, être retirée si elle est illégale. Quelle serait cette illégalité ouvrant au ministre le droit de défaire ce que son silence avait pu créer ? Il pourrait s'agir d'une contradiction entre, d'une part, cette décision administrative implicite d'homologation des tarifs et, d'autre part, la prohibition de l'abus de position dominante. Si l'on considérait qu'une telle offre forfaitaire constitue un abus de position dominante de la part de France Télécom, alors l'homologation serait illégale, fondant ainsi le droit du ministre de la retirer explicitement.

L'allégation d'abus a été avancée par l'ART, qui menaçait de saisir le Conseil de la concurrence. Une démarche qu'elle n'aura pas à engager, puisque le ministre a lui-même saisi le Conseil. Cela ouvre une troisième série d'incertitudes. Sur le fond, c'est donc au Conseil d'apprécier si l'offre de ce « forfait tout compris » constitue ou non un abus de position dominante. Mais la question pour l'instant est encore celle de l'interférence entre cette éventuelle homologation implicite et l'examen de la situation par le Conseil de la concurrence.

L'appréciation devra porter sur le tarif implicitement homologué. Il faudra donc en passer par l'appréciation de la rectitude de l'acte administratif implicite d'homologation au regard du droit de la concurrence. L'arrêt Aéroport de Paris du tribunal des conflits, du 18 octobre 1999, a posé que seul le juge administratif a compétence pour apprécier la légalité de ce type d'acte administratif au regard du droit de la concurrence. Le Conseil de la concurrence n'aurait donc plus compétence pour apprécier les tarifs du fait de l'homologation de ceux-ci.

Marie-Anne Frison-Roche
(professeure de droit
à l'université
Paris-Dauphine)

Perturbations du trafic à Air France

UNE CENTAINE de vols intérieurs et moyen-courriers d'Air France devaient être annulés lundi 23 octobre, au quatrième et dernier jour du mouvement de grève lancé par quatre syndicats de pilotes et mécaniciens (PNT) d'Air France sur le thème des 35 heures. Les syndicats Alter, SPAF, SNPAC et SPAC (représentant au total un tiers des pilotes) exigent de la direction des négociations sur la base d'une réduction de temps de travail mensualisée. Air France a confirmé dimanche qu'« un accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail a été trouvé entre la direction et les syndicats majoritaires SNPL (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens navigants), majoritairement représentatifs des PNT dans la compagnie ».

Air France s'est par ailleurs refusé à tout commentaire sur une alliance éventuelle avec Delta Airlines et British Airways, évoquée par la presse britannique dominicale.

Le Conseil d'Etat annule une sanction de la Commission bancaire

LE CONSEIL D'ÉTAT a annulé, vendredi 20 octobre, une sanction prononcée en 1996 par la Commission bancaire (CB), l'autorité qui contrôle les banques en France, à l'encontre d'une banque pakistanaise installée à Paris, la Habib Bank. Celle-ci s'était pourvue en cassation. Le Conseil d'Etat a jugé que lorsque la CB a ouvert la procédure disciplinaire contre cette banque, qui n'avait pas, selon elle, suivi certaines procédures en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, elle n'a pas respecté le principe d'impartialité auquel est tenue une juridiction. Elle a, selon le Conseil d'Etat, présenté « pour établir les faits dont elle faisait état » et pris « parti sur leur qualification d'infraction ». En revanche, vendredi, le Conseil d'Etat n'a pas remis en cause la faculté d'autosaisine de la CB, mais a rappelé que l'acte d'autosaisine ne pouvait pas s'apparenter à un préjugement.

Railtrack devra investir plus que prévu

L'AUTORITÉ britannique de régulation des transports ferroviaires a annoncé, lundi 23 octobre, avoir sommé Railtrack, la société privée chargée de l'infrastructure des chemins de fer, d'augmenter de 600 millions de livres (1 milliard d'euros) ses investissements prévus pour la période 2001-2005. Les projets d'investissements seront ainsi portés à 14,9 milliards de livres, a annoncé le régulateur Tom Winsor. Railtrack devra « fournir un réseau ferré moderne et répondant mieux aux besoins du public ». Deux trains de voyageurs ont déraillé, mardi 17 octobre, près de Londres à cause de rails en mauvais état.

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro d'octobre

Plaidoyer pour la politique... malgré tout

Pascal Perrineau, François Léotard /
Michel Rocard / Alain Finkielkraut,
Anne-Marie Idrac, Patrick Braouezec,
Jean-Pierre Delalande,
Marie-Hélène Aubert, Jean-François Mattei



Tibet : la longue marche de la normalisation

Claude B. Levenson

Les pays de l'Est dans le carcan européen

Ivaylo Znepolski

La ville existe-t-elle encore ?

Thierry Paquot, Jacques Lévy,
Saskia Sassen, Bernardo Secchi,
Bernard Francq

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au *Monde des Débats* :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. : _____ Fax : _____

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : *Le Monde des Débats*
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Date d'expiration :

Je règle par carte bancaire n° : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date et signature :

Le marché publicitaire s'inquiète des perspectives pour 2001

La fin de l'euphorie dans la nouvelle économie, ou encore le tassement des investissements dans les médias de certains secteurs, comme la téléphonie mobile, risquent de peser sur les dépenses des annonceurs dès le dernier trimestre de l'année 2000

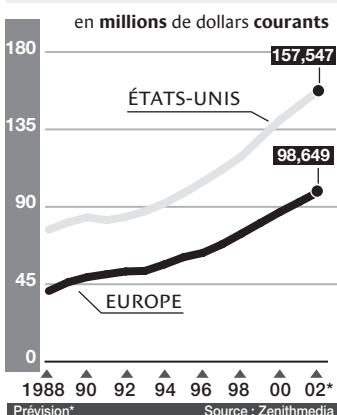
UN VENT d'inquiétude souffle sur les médias. Après quelques mois d'euphorie qui ont vu les sociétés de la nouvelle économie participer largement à la croissance du chiffre d'affaires publicitaire des médias, le brusque refroidissement sur les valeurs Internet sème le doute sur les perspectives d'avenir. L'année 1999 avait été euphorique avec une croissance de 9,2 % des investissements publicitaires sur les cinq grands médias (presse, radio, télévision, affichage, cinéma). Le début 2000 s'annonçait au moins aussi bon avec un formidable développement des entreprises du secteur d'Internet. En juillet, la centrale d'achat Zenithmedia prévoyait une croissance de 9,6 % des investissements publicitaires en France pour l'année en cours, un chiffre supérieur à la moyenne européenne, estimée à 8,5 %. Depuis, la flambée des cours du pétrole et la chute de quelques-unes des valeurs phares de la nouvelle économie ont quelque peu refroidi les plus enthousiastes.

René Saal, directeur de Carat Expert, le département d'études et de prévision de la centrale d'achat Carat, reconnaît que « le dernier trimestre risque de ne pas être dans la même veine que le début de l'année. Le marché va continuer à bien se porter mais, contrairement à ce que nous pensions cet été, il ne sera pas exceptionnel ».

Plusieurs facteurs laissent penser que, pour la fin de l'année comme à plus long terme, les médias ne vont plus connaître de croissance proche de 10 %. La fin de l'euphorie autour des start-up qui utilisaient la publicité pour se faire connaître auprès des investisseurs et lever toujours plus de fonds aura un impact direct sur les

Des investissements plus soutenus aux Etats-Unis

DÉPENSES PUBLICITAIRES



En 2002, les investissements publicitaires américains devraient être 59 % plus élevés que sur le Vieux Continent. En 1998 ils étaient réalisés pour 36,8 % en télévision, 34,7 % dans les quotidiens, 12,9 % en radio et 12,2 % dans les magazines.

recettes commerciales des médias. De même, le fait que la téléphonie mobile soit entrée dans une phase de consolidation de ses parts de marché après des années de conquête de nouveaux abonnés tend à ralentir le rythme des dépenses des annonces. A ces données concrètes s'ajoute un facteur psychologique non négligeable. « Au début d'une période de reprise, comme nous l'avons connue l'année dernière, les annonceurs anticipent favorablement et augmentent leurs investissements publicitaires. A partir du moment où la croissance s'installe dans la durée, les sujets d'inquiétude reprennent beaucoup plus d'importance qu'ils n'en n'ont réellement », estime Jacques Machurot, président du

groupe Dauphin Communication. Cette analyse est partagée par Jacques Bille, président de l'Association des agences conseils en communication (AACC), qui explique par « une correction psychologique » le climat d'attentisme inquiet qui s'est emparé des médias. Premier concerné, Gérard Noël, vice-président de l'Union des annonceurs (UDA), confirme que la fin de l'année est plutôt marquée par une marche arrière de ses adhérents en termes d'investissements. « D'autres coûts ont augmenté, comme le pétrole, et il subsiste de fortes interrogations sur la croissance économique en 2001 », explique-t-il. Tenter de quantifier cet effet psychologique est cependant un exercice délicat. Toutes précautions prises, Sébastien Danet, président de Zenithmedia France, avance que le fléchissement pourrait coûter environ un point de croissance pour 2000. « Selon toute vraisemblance, la presse sera moins touchée par ce ralentissement que la télévision et la radio, qui se trouvent plus exposées aux aléas conjoncturels du fait de leur grande réactivité », ajoute M. Danet. Ce climat est amplifié par les premiers indices d'un ralentissement de la croissance américaine sans que, là non plus, il ne s'agisse d'une chute brutale.

RENCHÉRISSEMENT

Même si la conjonction internationale devait se dégrader plus fortement, la France serait dans une certaine mesure protégée l'an prochain par la réduction de dix à huit minutes de la durée horaire des écrans publicitaires sur les chaînes publiques. Conséquence de la loi Trautmann, cette raréfaction de l'espace devrait logiquement entraîner un renchérisse-

ment de son coût. Par un effet de domino, cette protection conjoncturelle de la télévision devrait profiter aux autres médias. Faut-il de place sur le petit écran, certains annonceurs pourraient investir dans la presse, la radio ou l'affichage.

Au-delà des indices économiques plus inquiétants, cet automne qu'ils ne l'étaient avant l'été, le calendrier 2001 s'annonce moins favorable que 2000. Sans Jeux olympiques ni Coupe du monde de football, l'année prochaine sera moins propice aux

opérations spectaculaires génératrices de chiffre d'affaires. Pour autant, si l'heure est à l'interrogation, nul ne s'avance à prédire une récession. « Nous atteignons un plateau dans l'expansion, mais tous les indicateurs sont positifs », souligne Jacques Bille. Certains sont encore plus optimistes et soulignent qu'à l'approche des échéances électorales de 2002 la politique budgétaire du gouvernement va plus que jamais favoriser la consommation. Même dans ce cas de figure, les budgets publicitaires ne suivront pas automatiquement la croissance. Lorsque les carnets de commandes sont pleins, certains annonceurs, en particulier dans le secteur automobile, préfèrent renoncer à communiquer de peur d'allonger les délais de livraison et de mécontenter les clients.

F. R.

Doublement des revenus sur Internet en France

Les investissements publicitaires nets sur Internet en France ont presque doublé au premier semestre 2000, passant de 49 millions de francs (7,46 millions d'euros) en janvier à 99 millions en juin, selon une étude réalisée par le cabinet Price Waterhouse Coopers pour l'Internet Advertising Bureau (IAB), une association qui regroupe 130 sociétés opérant sur le Web. Ces données prennent en compte les revenus nets appliqués à l'annonceur après remise et avant déduction de la commission éventuelle de l'agence ou de la régie. Les secteurs économiques qui investissent le plus sur le Web sont les médias en ligne (37 % de l'investissement total), la vente par correspondance (18 %), la banque (8 %), le tourisme (5 %) et l'informatique (4 %). Selon cette enquête, le « bandeau » reste le vecteur majoritaire de la publicité en ligne, mais de nouveaux formats, comme le parrainage ou le « bouton publicitaire », émergent sur les sites.

IP et Vivendi Net veulent se faire une place parmi les régies européennes de publicité sur Internet

ALORS QUE les investissements publicitaires sur Internet augmentent de façon exponentielle en Europe, les grands groupes de communication cherchent à investir le marché de la commercialisation de l'espace. Vivendi Net et le groupe IP, filiales respectives de Vivendi et de RTL Group, ont annoncé la création de régies européennes. Deux projets, dont la finalité est proche mais dont les stratégies sont différentes.

Pour ad2-one, filiale de Vivendi Net officiellement créée en juillet, et qui commence à prendre son essor sur la Toile et tous les supports numériques, il s'agira de l'activité centrale. Selon Thierry Laval, son PDG, ad2-one « couvre trois métiers ». En premier lieu, elle se veut une régie traditionnelle avec la vente de bandeaux et de sponsoring. Mais elle se destine aussi « à la syndication de contenus destinés à la publicité ». Enfin, ad2-one est un fournisseur de services marketing. « Les annonceurs veulent de plus en plus communiquer directement avec les consommateurs », explique M. Laval. « Nous nous proposons d'aider les éditeurs à construire des bases de données afin de recueillir le maximum d'informations sur les consommateurs. » Mais cette démarche reste prudente. « Trop d'abus ont été constatés, au risque de déconsidérer ces pratiques », souligne le PDG. La régie s'engage à « expliquer clairement au consommateur l'utilisation des renseignements fournis » et lui laisse toute liberté de « refuser une utilisation de ces données. En cas d'autorisation, nous nous engageons à limiter très fortement le nombre de messages envoyés chaque mois aux consommateurs ».

IMPLANTATION INTERNATIONALE

Avec ce code de bonne conduite, ad2-one espère faire remonter les tarifs de rémunération, aujourd'hui bradés, de la publicité sur la Toile. Cette stratégie passe par une implantation internationale. Ad2-one est déjà présente en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en France.

La filiale française est dirigée par Rémi Collard, ancien de Thématiques Régie, régie publicitaire de Canal+. « Ad2-one souhaite être présente dans huit pays à la fin 2001 », prévoit M. Laval. L'équilibre financier est attendu début 2003 avec « 50 % du chiffre d'affaires réalisé hors des sites contrôlés par Vivendi ». La régie, qui a signé jeudi 12 octobre avec Scoot.com, filiale de Vivendi et troisième site britannique en audience, table sur un portefeuille de 20 sites d'ici à la fin de l'année.

Le développement européen est également au cœur de la stratégie du groupe IP, la régie de RTL Group qui vient de créer IP-Web.net. Cette entité fédère les six régies européennes du groupe

dédiées à la publicité en ligne. A la différence d'ad2-one, IP envisage cette activité comme une extension de son métier de base, à savoir la régie de médias traditionnels. « Nous pouvons par exemple offrir à nos clients de RTL des opérations combinées avec de la publicité sur le Net » explique Pierre Conte, président d'IP France. Premier groupe européen de régie de télévision et de radio, IP veut occuper la même position dans le secteur de l'Internet. Pour Pierre Conte, il est préférable de « travailler pour une cinquantaine

de sites très puissants que pour des centaines dont l'existence est aléatoire ». Ainsi en France, IP Interactive commercialise notamment le site de la SNCF, de la Cinquième, de Rue du Commerce ou d'Universal Music - ce dernier contrat ayant été signé avant la fusion Vivendi/Universal. La concurrence est déjà rude, tant pour IP que pour ad2-one qui arrivent sur un marché où opèrent déjà quelque 80 sociétés.

Guy Dutheil
et Frédéric Roy

TF 1 et France 2 se partagent les 7 d'Or

AVEC SEPT TROPHÉES chacune, TF 1 et France 2 se sont partagés l'essentiel des 7 d'Or décernés samedi 21 octobre. Alors que France 3 a reçu quatre récompenses, dont celle de meilleur documentaire (« Sur la terre des dinosaures »), Arte, La Cinquième et M 6 (« Zone interdite », meilleure émission d'information) sont reparties avec un trophée. Canal+ avait décidé de boycotter cette quatorzième manifestation, organisée par l'hebdomadaire *Télé 7 jours*.

Avec les voix du public, TF 1 a été couronnée dans le domaine de la fiction : *L'Institrice*, d'après le roman de Claire Chazal, a été proclamé meilleur film, *Famille formidable*, meilleur feuilleton, Miny Mathy (*Joséphine, ange gardien*) et Pierre Mondy (*Les Cordier juge et flic*), meilleure actrice et comédien. France 2 s'est surtout illustrée dans le divertissement : « Tout le monde en parle », de Thierry Ardisson, « Taratata » de Nagui, « Le plus grand cabaret du monde », de Patrick Sébastien. Le trophée des meilleurs présentateurs a été attribué à Rachid Arhab et Carole Gaessler, récemment remplacés au JT de 13 heures de France 2.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Reporters sans frontières et l'Association mondiale des journaux ont créé un réseau d'échanges panafricain, par courrier électronique (rap21@wan.asso.fr). L'objectif est de fournir un système d'alerte sur les atteintes à la liberté de la presse et de relier entre eux des journalistes isolés ou exposés.

■ **Les Echos ont lancé, lundi 23 octobre, un nouveau supplément hebdomadaire consacré à la nouvelle économie, Les Echos.net.** Ce cahier de 20 pages, réalisé par une équipe de sept journalistes, est intégré à l'édition du quotidien.

■ **Time Inc., filiale d'édition du groupe américain Time Warner, a annoncé, vendredi 20 octobre, le rachat au groupe Tribune Co, pour 475 millions de dollars, du groupe de magazines Times Mirror (notamment Golf, Ski, Yachting, Popular Science ou Field and Stream).**

■ **Robert McCartney, quarante six ans, chef de la rubrique étranger au Washington Post, a été nommé rédacteur en chef de l'International Herald Tribune, quotidien de langue anglaise basé à Paris, en remplacement de Walter Wells.**

■ **MÉDIAS** : Lagardère regroupe ses activités numériques sous une marque unique, Lagardère Active. Outre le pôle radio (Europe 1, RFM, Europe 2), cette entité réunira les télévisions (MCM, Muzzik, Canal J), Chaîne Météo et Santé Vie), la production, les régies publicitaires, Internet et les nouveaux médias (Studio Grolier) et les services interactifs.



Pour prendre la mesure du marché de l'emploi, consultez un spécialiste

En toute connaissance de job.

Que vous soyez en recherche active ou en veille, trouvez facilement parmi les 11 000 offres d'emploi cadre celles qui vous correspondent le mieux, et suivez l'actualité des entreprises qui recrutent. Ainsi vous prenez la mesure de votre marché.

Apec

La pige de la presse écrite

l'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GENERAL ELECTRIC**: le groupe américain va racheter pour 45 milliards de dollars Honeywell, spécialisé dans l'avionique, l'automatisation et les matériaux de haute technologies (lire page 25).

● **ATT**: le groupe de télécommunications américain étudie actuellement un projet qui pourrait aboutir à son éclatement en quatre unités distinctes de services (particuliers, entreprises, mobiles et Internet à haut débit), selon le quotidien économique *The Wall Street Journal Europe* du lundi 23 octobre.

● **SANOFI-SYNTHÉLABO**: le groupe pharmaceutique français a repris la participation du groupe américain Eli Lilly dans leur joint venture américaine Sanofi Lilly Oncology. Sanofi-Synthélabo récupère ainsi l'intégralité des droits aux Etats-Unis de l'oxalipatine, un agent anti-cancéreux développé par Sanofi.

● **OPEP**: lors d'une rencontre samedi avec le président de l'OPEP, Ali Rodríguez, qui est également le ministre de l'énergie et des mines du Venezuela, le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, a souhaité samedi que le cartel « envisage sérieusement la possibilité d'une augmentation à court terme de la production ».

● **TOTALFINAELF**: le cinquième pétrolier mondial a signé un accord avec Gener, le deuxième producteur d'électricité du Chili, pour développer la production d'électricité en Amérique latine.

● **KELLOGG**: le groupe agroalimentaire américain a fermé temporairement une de ses unités de production de produits céréaliers pour le petit déjeuner, en raison de risques d'une contamination par du maïs génétiquement modifié Starlink, non autorisé pour la consommation humaine, indique dimanche le *New York Times*.

FINANCE

● **BSCH**: la première banque espagnole Banco Santander Central Hispano a annoncé lundi la rupture des négociations avec Commerzbank pour doubler à 10 % sa participation dans la quatrième banque privée allemande.

● **KYOEI**: un consortium japonais dirigé par l'assureur Yamato Mutual Life et associant plusieurs sociétés japonaises dont le premier

investisseur nippon dans l'Internet, Softbank, va se lancer dans la bataille pour l'acquisition de l'assureur-vie failli Kyoei, a indiqué la presse nipponne.

● **BARCLAYS**: la banque britannique a annoncé le lancement lundi d'un compte « sans tracaseries », destiné aux deux millions de personnes qui n'ont toujours pas accès au système bancaire en Grande-Bretagne.

AGENDA

MARDI 24 OCTOBRE

■ **MONTRÉAL**: réunion du G 20, durant deux jours, qui rassemble les ministres des finances, les responsables de banques centrales de 19 pays, et les représentants de l'UE, de la BCE, du FMI et de la Banque mondiale.

■ **UNION EUROPÉENNE**: publication du chiffre d'août de la production industrielle européenne (qui avait affiché +0,5 % en juillet).

■ **FRANCE**: publication par l'Insee des indices définitifs des prix à la consommation en septembre.

■ **ALLEMAGNE**: les principaux instituts allemands de conjoncture présentent leur rapport d'automne sur les perspectives de conjoncture en Allemagne. Publication des prix à la production en septembre.

■ **FINLANDE**: chômage en septembre.

MERCREDI 25 OCTOBRE

■ **ALLEMAGNE**: rencontre gouvernement et syndicats, pour établir le bilan des réformes engagées par le gouvernement. Publication des prix à l'exportation en septembre.

■ **GRANDE-BRETAGNE**: décision du régulateur sur l'attribution pour vingt ans de la franchise des lignes de train South Central.

JEUDI 26 OCTOBRE

■ **FRANCE**: consommation des ménages en produits manufacturés de l'Insee en septembre.

■ **JAPON**: ventes au détail en septembre.

■ **ÉTATS-UNIS**: coût de la main d'œuvre au troisième trimestre.

VENDREDI 27 OCTOBRE

■ **JAPON**: production industrielle en septembre. Consommation des ménages salariés en septembre.

■ **ÉTATS-UNIS**: publication du PIB au troisième trimestre et des commandes de biens durables en septembre.

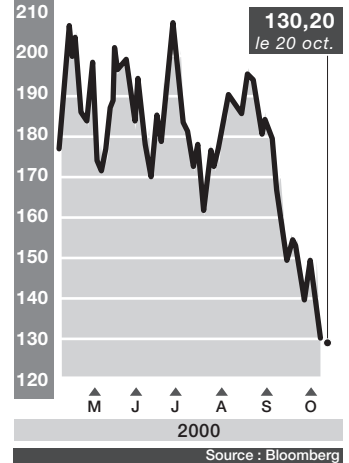
■ **FRANCE**: publication de l'enquête mensuelle de conjoncture de l'Insee réalisée auprès des industriels.

VALEUR DU JOUR

Ericsson trébuche sur les mobiles

Action Ericsson

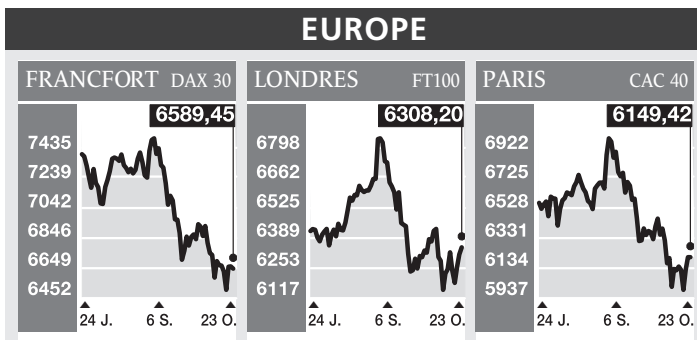
en couronnes suédoises à Stockholm



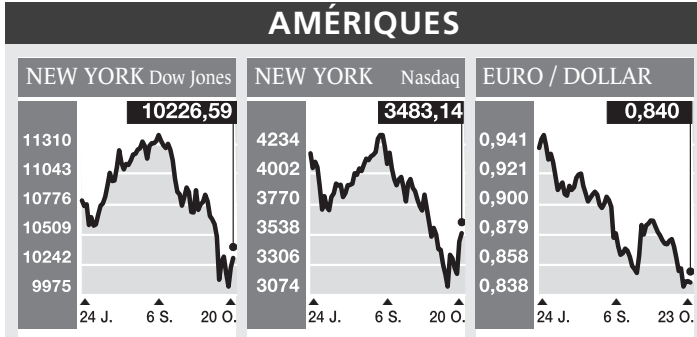
LA PUBLICATION par Ericsson, vendredi 20 octobre, de ses résultats des trois premiers trimestres de l'exercice en cours a provoqué une chute sans précédent de l'action du groupe suédois à la Bourse de Stockholm. En quelques heures, elle a perdu un cinquième de sa valeur, soit quelque 250 milliards de couronnes (29,4 milliards d'euros), avant de remonter en fin de séance. Cotée 138 couronnes (16,2 euros) à l'ouverture, contre 151 la veille au soir, l'action Ericsson a terminé à 127 couronnes (3,18 euros). Pourtant, la firme venait d'annoncer un doublement de son bénéfice avant impôts (à périmètre comparable) au cours des neuf premiers mois de l'année, par rapport à la période correspondante de 1999, alors que les analystes avaient tablé sur une hausse moins élevée. Mais ce que les marchés ont regardé en priorité, ce sont les pertes enregistrées dans le domaine des téléphones mobiles.

Pour l'ensemble de l'exercice 2000, Ericsson prévoit « des pertes d'environ 16 milliards de couronnes » (7,68 milliards d'euros) pour 2000, soit deux fois plus que les prévisions des analystes. Le groupe a eu beau en rejeter la principale responsabilité sur « une pénurie de pièces détachées provoquée par un important fournisseur », les marchés n'ont pas apprécié. Malgré une hausse de 52 % du nombre de téléphones portables vendus au cours du troisième tri-

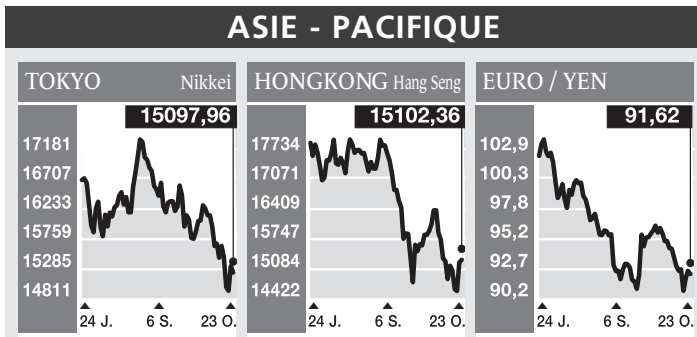
Antoine Jacob



Europe 9h57	Indices sélection	cours 23/10	Var. % 20/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4892,01	0,05	-0,25
EUROPE	STOXX 50	4855,25	0,21	2,38
EUROPE	EURO STOXX 324	404,30	-0,04	-2,87
EUROPE	STOXX 653	378,13	0,17	-0,36
PARIS	CAC 40	6149,42	3,21
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4146,42	0,08	2,32
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	655,50	-0,09	-2,37
BRUXELLES	BEL 20	3035,23	-0,11	-9,14
FRANCFORT	DAX 30	6589,45	-0,44	-5,30
LONDRES	FTSE 100	6308,20	0,51	-8,98
MADRID	STOCK EXCHANGE	10396,40	-0,45	-10,69
MILAN	MIBTEL 30	45429,00	0,13	5,67
ZURICH	SPI	7727,10	0,06	2,07



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 23/10	Var. % 19/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10226,59	0,82	-11,05
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1396,93	0,59	-4,92
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3483,14	1,89	-14,40
TORONTO	TSE INDEX	10485,20	2,48	24,62
SAO PAULO	BOVESPA	14529,41	-2,13	-14,99
MEXICO	BOLSA	334,49	-0,85	-16,71
BUENOS AIRES	MERVAL	425,13	-1,64	-22,77
SANTIAGO	IPSA GENERAL	90,49	-0,20	-36,72
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6545,92	-0,15	20,82



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 23/10	Var. % 20/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	15097,96	-0,66	-20,26
HONGKONG	HANG SENG	15102,36	0,38	-10,96
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1912,51	-0,58	-22,87
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	65,26	-3,38	-49,81
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3217,10	0,92	2,05
BANGKOK	SET	19,17	0,52	-44,82
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3627,83	-1,76	-27,53
WELLINGTON	NZSE-40	1963,04	2,79	-11,04

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS a commencé la séance du lundi 23 octobre sur une baisse. Le CAC 40 cédait 0,43 %, à 6 123,19 points, au début des cotations. Le ralentissement de la croissance mondiale, la tension au Moyen-Orient et ses répercussions sur les prix du pétrole ainsi que la vigueur du dollar restaient présents dans les esprits et incitaient les investisseurs à la prudence. Vendredi, le baromètre de la Bourse de Paris avait terminé en hausse de 1,37 %, à 6 149,44 points.

FRANCFORT

À FRANCFORT, l'indice DAX reculait légèrement de 0,06 %, à 6 614,18 points, lundi lors des premiers échanges. Vendredi, il avait terminé pratiquement inchangé, à 6 618,43 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE a débuté en hausse lundi. Il s'établissait à 6 311,8 points, en progression de 0,57 %, quelques minutes après le début des transactions. Vendredi, il avait fini sur un gain de 0,9 %, à 6 276,3 points.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a fini en baisse lundi, en dépit de la reprise enregistrée à Wall Street vendredi. La publication, cette semaine, de résultats semestriels de plusieurs grandes sociétés de haute technologie japonaise, a enclin les investisseurs à la prudence. L'indice Nikkei a cédé 0,66 %, à 15 097,96 points.

NEW YORK

L'INDICE NASDAQ a progressé de 1,88 %, à 3 483,01 points, vendredi 20 octobre. Après plusieurs séances mouvementées, les investisseurs ont été rassurés par les bons résultats publiés par le site de vente aux enchères eBay. L'indice Dow Jones s'est apprécié de 0,82 %, à 10 226,59 points. L'indice Standard and Poor's 500 a progressé de 0,59 %, à 1 396,90 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'établissait à 5,31 %, lundi 23 octobre, en début de matinée. Celui du bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,18 %. Vendredi, outre-Atlantique, le marché obligataire s'est apprécié avec un rendement moyen sur les bons du Trésor à dix ans qui se détendait à 5,63 %, contre 5,65 % jeudi. Le taux de l'obligation à trente ans a reculé à 5,72 %, contre 5,75 %. La baisse du rendement d'une obligation traduit une hausse de son prix.

MONNAIES

L'EURO restait proche de la barre de 0,84 dollar, lundi matin. De Pékin, Jacques Chirac, président en exercice de l'Union européenne, a affirmé que l'euro s'appuyait « sur des fondations solides ». Les investisseurs doutaient de l'éventualité d'une intervention des banques centrales pour soutenir la devise européenne. Celle-ci s'échangeait contre 0,8411 dollar et 91,66 yens. Le billet vert cotait 108,98 yens.

ÉCONOMIE

Premier recul du nombre de bénéficiaires du RMI

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis la création du RMI, le nombre de bénéficiaires de cette allocation a diminué de 1,4 % en métropole au cours des six premiers mois de l'année, selon une étude des services statistiques (DREES) du ministère de l'emploi publiée vendredi. En juin 2000, le RMI était attribué à un peu plus d'un million de personnes en France métropolitaine et à environ 130 000 dans les départements d'outre-mer (DOM).

Cependant, la croissance du RMI dans les DOM, déjà importante en 1999 (+7 %), s'est poursuivie à un rythme élevé (+3,1 %) au premier semestre. La baisse du nombre d'allocataires en métropole reflète l'amélioration de la conjoncture économique, plus particulièrement la baisse du chômage non indemnisé qui a débuté au second trimestre 1999. Les jeunes de moins de 30 ans profitent davantage de ce contexte. Le nombre d'allocataires de cette tranche d'âge a diminué de 4 % en 1999, retrouvant le niveau de 1996. Au 1^{er} janvier 2000, ils constituaient toujours plus d'un quart (26 %) des RMIstes.

■ **L'application de la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine doit être souple**, particulièrement en ce qui concerne l'usage des heures supplémentaires, pour préserver la croissance en France, a réaffirmé lundi le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. « Nous avons toujours dit qu'il fallait être aussi souple que possible sur les heures supplémentaires », a-t-il réitéré sur la radio RTL.

■ **Le déficit budgétaire fixé samedi par le gouvernement français**, au terme de l'examen par les députés des articles portant sur les recettes du projet de loi de finances pour 2001, s'établit à 186,001 milliards de francs. Pour 2000, le déficit prévu restait inférieur à 200 milliards.

■ **Des négociations salariales dans la fonction publique devraient s'ouvrir à la mi-novembre**, a indiqué vendredi à l'AFP la fédération CGT des fonctionnaires. Selon Patrick Hallinger, secrétaire de la fédération (UGFF)-CGT des fonctionnaires, cette date, encore approximative, a été évoquée lors d'un tour de table informel qui a eu lieu récemment au ministère avec les syndicats.

■ **OMC**: la Chine honorera « scrupuleusement » ses engagements

après son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a déclaré lundi à Pékin le premier ministre chinois Zhu Rongji, à l'ouverture du 3^e sommet Chine-Union européenne.

« Après son entrée à l'OMC, la Chine honorera scrupuleusement ses engagements, soit une plus grande ouverture du marché intérieur, une ouverture par étapes du secteur des services et l'octroi progressif du traitement national aux investisseurs étrangers », a déclaré M. Zhu devant une réunion d'hommes d'affaires chinois et européens.

■ **Le prochain cycle de négociations commerciales multilatérales devra être un « cycle du développement »**, permettant de traiter le problème de la compétitivité des pays pauvres, a affirmé, dimanche à Séoul, Supachai Panitchpakdi, vice-premier ministre de Thaïlande et futur directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

■ **ZONE EURO**: la tendance de la croissance économique dans la zone euro reste robuste, autour de 3 %, en dépit des premiers signes d'un essoufflement, a estimé lundi le gouverneur de la Banque de France et membre du directeur de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet.

■ **ROYAUME-UNI**: la croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Grande-Bretagne a atteint 0,7 % au troisième trimestre 2000 par rapport au trimestre précédent, et 2,9 % en glissement annuel.

■ **ITALIE**: la hausse des prix à la consommation en Italie a été évaluée à 0,3 % en octobre par rapport à septembre et à 2,5 % sur 12 mois, selon une première estimation calculée vendredi à partir des prix relevés dans un échantillon de grandes villes.

■ **CANADA**: l'indice des prix à la consommation s'est accru de 0,4 % d'août à septembre au Canada, soit sur un an une inflation de 2,7 %, indique vendredi Statistique Canada.

■ **RUSSIE**: les députés de la Douma ont adopté vendredi en seconde lecture le projet de budget pour 2001, permettant au gouvernement de tabler sur une adoption définitive du texte avant la fin de l'année.

■ **La Russie a enregistré sur les huit premiers mois de l'année un excédent commercial de 39,2 milliards de dollars**, soit plus du double de l'excédent enregistré sur la même période de l'année précédente (19,5 milliards de dollars), a annoncé vendredi le comité d'Etat aux statistiques.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	20/10
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4440
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0040
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,5350
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	34,8150
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5958
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,2774
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0923
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860	DRACHME GRECQUE	339,5000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	1,5958
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,9543

Cours de change croisés

23/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,91785	0,84095	0,12819	1,45545	0,55947
YEN	108,95000	91,62000	13,96500	158,55000	60,93500
EURO	1,18913	1,09146	1,15245	0,66635
FRANC	7,80110	7,15910	6,55957	11,35200	4,36450
LIVRE	0,68707	0,63065	0,57780	0,08805	0,38445
FRANC SUISSE	1,78740	1,64075	1,50345	0,22910	2,60180

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,64	4,83	5,33	5,66
ALLEMAGNE	4,72	5,03	5,20	5,57
GDE-BRETAG.	5,56	6	5,11	4,68
ITALIE	4,72	4,97	5,59	6,01
JAPON	0,32	0,38	1,84	2,99
ÉTATS-UNIS	6,47	6,32	5,66	5,74
SUISSE	2,88	3,40	3,81	4,23
PAYS-BAS	4,66	4,97	5,34	5,64

Matif

Cours 9h57	Volume 23/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	9146	86,63	86,74
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 20/10	Var. % 19/10
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1878	-0,16
ALUMINIUM 3 MOIS	1503,50	+0,17
PLOMB 3 MOIS	487,50	-0,51
ETAIN 3 MOIS	5290	-0,28
ZINC 3 MOIS	1079	-0,09
NICKEL 3 MOIS	7030	-0,57
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,87	-0,10
PLATINE A TERME	160634,00	+3,09
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	259,25	-0,77
MAIS (CHICAGO)	200,75	-0,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,50	-0,29
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	788	-3,19
CAFÉ (LONDRES)	750
SUCRE BL. (LONDRES)	187,10	-4

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du Monde. www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du fabricant allemand de puces **Infineon** a reculé de 1,32 %, à 49,39 euros, vendredi 20 octobre. La banque UBS Warburg a annoncé qu'elle révisait en baisse de 30 % ses prévisions de résultats pour la société en 2000.

● Le cours de Bourse de **Siemens** a affiché une hausse de 2,39 %, à 143,35 euros, à l'issue de la séance vendredi. Le groupe a prévu un programme de vente d'actions à ses 440 000 employés à hauteur de près de 500 millions d'euros, selon le *Financial Times Deutschland* paru vendredi.

● Le cours de Bourse de la compagnie aérienne allemande **Lufthansa** a reculé, vendredi, de 1,16 %, à 21,34 euros, malgré une augmen-

tation de 7,5 % du nombre de passagers transportés de janvier à septembre.

● **Repsol** a terminé, vendredi, en hausse de 1,75 %, à 20,30 euros, à la suite de rumeurs de contre-OPA sur le numéro deux espagnol de l'électricité Iberdrola pour empêcher sa fusion annoncée avec le numéro un Endesa (*Le Monde* du 19 octobre).

● **TIM**, la filiale de téléphonie mobile de Telecom Italia a progressé de 4,24 %, à 9,64 euros, malgré la suspension des enchères pour l'attribution des licences de troisième génération de téléphonie mobile en Italie, vendredi après-midi, à la demande de l'un des participants, le groupe Blu.

23/10 10h15

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	23,49	-0,25
BASF AG	BE*	40,55	+0,12
BMW	DE*	36,70	-0,27
CONTINENTAL AG	DE*	17,50	+2,04
DAIMLERCHRYSLER	DE*	54,70	-0,55
FIAT	IT*	26,10	-0,19
FIAT PRIV.	IT*	17,05	-1,33
MICHELIN	FR*	31,50	+0,96
PEUGEOT	FR*	205	+0,29
PIRELLI SPA	IT*	3,52	+0,57
DR ING PORSCHE	DE*	3850	-0,39
RENAULT	FR*	49,72	-0,54
VALEO	FR*	47,88	+1,55
VOLKSWAGEN	DE*	52,30	-2,24
DJ E STOXX AUTO P		226,05	-0,55

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	14,78	-0,23
ABN AMRO HOLDIN	NL*	25,25	-0,12
ALL & LEICS	GB	9,41	-1,61
ALLIED IRISH BA	GB	20,06	+1,74
ALPHA BANK	GR	41,84	-1,01
PINTO MAYOR R	PT*	26,25
BANK AUSTRIA AG	AT*	59,82	+0,03
BANK OF IRELAND	GB	14,44
BANK OF PIRAEUS	GR	17,79	-1,79
BK OF SCOTLAND	GB	10,41	-1,14
BANKINTER R	ES*	42,30	+1,32
BARCLAYS PLC	GB	31,58	+0,05
BAYR.HYPO-UVER	DE*	61,10	+0,83
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,49	-1,35
BCA FIDEURAM	IT*	17,19	+1
BCA INTESA	IT*	4,65	-0,85
BCA LOMBARDIA	IT*	10,22	-0,97
MONTE PASCHI SI	IT*	4,28	-1,38
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,93	-0,20
BCA P.MILANO	IT*	7,10
B.P.VERONA E S.	IT*	12,81	-0,54
BCA ROMA	IT*	1,19
BVBA R	ES*	16,35	-1,21
ESPIRITO SANTO	PT*	17,50
BCO POPULAR ESP	ES*	33,74	-0,76
BCP R	PT*	5,85
BIPOP CARIRE	IT*	8,71	-1,58
BNL	IT*	3,71	-0,27
BNP PARIBAS	FR*	93,05	+0,05
BSCH R	ES*	11,67	-0,26
CHRISTIANIA BK	NO	6,06
COMIT	IT*	6,57	-0,30
COMM.BANK OF GR	GR	52,49	+0,34
COMMERZBANK	DE*	31,10	+0,65
CREDIT LYONNAIS	FR*	39,30	+0,13
DANSKE BANK	DK	168,59	+0,16
DNB HOLDING -A-	NO	4,69
DEUTSCHE BANK N	DE*	92	-0,65
DEXIA	BE*	171,50	-0,75
DRESDNER BANK N	DE*	45,80	+0,44
EFG EUROBK ERGA	GR	30,93	-0,10
ERSTE BANK	AT*	46
FOERENINGSSB A	SE	15,99
HALIFAX GROUP	GB	8,74	-0,58
HSBC HLDG	GB	16,70	+0,72
IKB	DE*	16,15
KBC BANCASURAN	BE*	47,99	-0,02
LLOYDS TSB	GB	10,92	-2
NAT BANK GREECE	GR	43,30	-1,34
NATEXIS BQ POP.	FR*	90,60	+1,74
NORDIC BALTIC H	SE	8,38
NORDIC BALTIC H	DK	9,61
ROLO BANCA 1473	IT*	19,66	-0,41
ROYAL BK SCOTL	GB	24,11	+0,07
S-E-BANKEN -A-	SE	12,54
SAN PAOLO IMI	IT*	17,53	+0,57
STANDARD CHARTE	GB	16,55	+1,15
SV GENERAL-A-	FR*	58,30	-1,19
STE HANDBK -A-	SE	18,28
SWEDISH MATCH	SE	3,62
UBS N	CH	149,92	+0,33
UNICREDITO ITAL	IT*	5,79
UNIDANMARK -A-	DK	85,98
DJ E STOXX BANK P		334,76	-0,44

CONGLOMÉRATS

D'ITEREN SA	BE*	257,90	-0,15
AZEO	FR*	70	+0,43
GBL	BE*	267,80	-0,26
GEVAERT	BE*	42,40
INCHCAPE	GB	4,68
MYTILINEOS	GR	12,22
UNAXIS HLDG N	CH	292,20	+0,69
ORKLA	NO	20,36
SONAE SGPS	PT*	1,43
TOMKINS	GB	2,71
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	3,76	+3,79
EIRCOM	IR*	2,75	-0,72
BRITISH TELECOM	GB	12,41	+1,26
CABLE & WIRELES	GB	14,95	-0,34
DEUTSCHE TELEKO	DE*	38,70	+0,65
E.BISCOM	IT*	151	-1,34
EIRCOM	IE	2,75	-0,72
ELISA COMMUNICA	IE	33,05	-2,22
ENERGIS	GB	8,73	-0,20
EQUANT NV	DE*	37,50
EUROPOLITAN HLD	SE	11,13
FRANCE TELECOM	FR*	106,80	-0,74
HELLENIC TELE (GR	21	-0,90
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KINGSTON COM	GB	5,62	+2,18
KONINKLIJKE KPN	NL*	22,50	+2,51
LIBERTEL NV	NL*	13,80	+1,47
MANNESMANN N	DE*	133	-4,32
MOBILCOM	DE*	59,10	+1,03
PANAFON HELLENI	GR	9,62	-0,15
PORTUGAL TELECO	PT*	10,29
SONERA	FI*	22,60	+2,91
SWISSCOM N	CH	273,61	+3,52
TELE DANMARK -B	DK	66,36	+0,61
TELECEL	PT*	12,75
TELECOM ITALIA	IT*	12,47	+1,55
TELECOM ITALIA	IT*	6,10	-0,65
TELIA	SE	6,74	+2,68
T.M.I.	IT*	9,90	+2,70
TISCALI	IT*	37	+3,79
VERSATEL TELECO	NL*	16,30	+1,88
VODAFONE GROUP	GB	4,78	+1,09
DJ E STOXX TCOM P		802,81	+0,95

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	37,27	+0,73
ACS	ES*	24,45	-1,01
AGGREGATE IND	GB	1,01
AKTOR SA	GR	8,01	+0,55
UPONOR -A-	FI*	19
AUMAR R	ES*	18,10	-0,28
ES	ES*	9,05
BLUE CIRCLE IND	GB	7,06	-0,96
BOUYGUES	FR*	54,50	-1,62
BPB	GB	3,62	-0,47
BRISA AUTO-ESTR	PT*	9,21
BUZZI UNICEM	IT*	8,90	+0,23
CARADON	GB	3,19	-1,59
CRH PLC	GB	26,29	+0,30
CIMPOR R	PT*	28,01
COLAS	FR*	54	+2,08
GRUPO DRAGADOS	ES*	10,41	+1,86
FCC	ES*	19,11	-0,47
GROUPE GTM	FR*	137,70	+2,76
GRUPO FERROVIAL	ES*	14,25	+0,49
HANSON PLC	GB	5,56	+1,57
HEIDELBERGER ZE	DE*	52	+0,97
HELLTECHNODR	GR	17,84	-0,41
HERACLES GEND R	GR	15,02	-0,39
HOCHTIEF ESSEN	DE*	22,95	+0,66
HOLDERBANK FINA	CH	1178,11	+1,66
IMERYS	FR*	104,30	+0,38
ITALCEMENTI	IT*	8,78	+2,81
LAFARGE	FR*	76,85	+0,52
MICHANIKI REG.	GR	5,89	-0,74
PILKINGTON PLC	GB	1,42	+2,47
RMC GROUP PLC	GB	9,91	+1,05
SAINT GOBAIN	FR*	140,60	+0,79
SKANSKA -B-	SE	43,18
TAYLOR WOODROW	GB	2,83	+0,61
TECHNIP	FR*	148,20	+0,07
TITAN CEMENT RE	GR	41,89	+0,14
WIENERB BAUSTOF	AT*	22,40	+0,09
WILLIAMS	GB	5,50
DJ E STOXX CNST P		207,95	+0,17

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	9,07	+0,67
ACERINOX R	ES*	30,32	-0,43
ALUMINIUM GREEK	GR	43,89	-0,67
ANGLO AMERICAN	GB	64,73	+3,79
ASSIDOMAEN AB	SE	19,10	-1,21
BEKAERT	BE*	46,99	+1,05
BILLITON	GB	4,42	+3,20
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	35	+2,01
BUNZL PLC	GB	6,50
CORUS GROUP	GB	0,91	+1,92
ELVAL	GR	3,99
ISPAT INTERNATI	NL*	4,70	-4,08
JOHNSON MATTHEY	GB	16,85
MAYR-MELNHOF KA	AT*	42,24	-0,14
METSAE-SERLA -B	FI*	6,70	+2,29
HOLMEN -B-	SE	27,59
OUTOKUMPU	FI*	8	+1,91
PECHINEY-A-	FR*	41,25	-0,60
RAUTARUUKKI K	FI*	3,63	+2,25
RIO TINTO	GB	16,91	+0,72
SIDENOR	GR	4,30	-5,81
SILVER & BARYTE	GR	32,40
SMURFIT JEFFERS	GB	2,02	+3,51
STORA ENSO -A-	FI*	10,10	+1
STORA ENSO -R-	FI*	9,89	+1,02
SVENSKA CELLULO	SE	21,44
THYSSENKRUPP	DE*	14,67	+1,03
UNION MINIERE	BE*	39,20
UPM-KYMMENE COR	FI*	28,50	+0,18
USINOR	FR*	11,18	-1,58
VIOHALCO	GR	12,72	-0,69
VOEST-ALPINE ST	AT*	27,01	+1,20
J D WETHERSPOON	GB	5,37
DJ E STOXX BASI P		152,13	+0,17

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	128,30	+0,23
AKZO NOBEL NV	NL*	49,90	-0,20
BASF AG	DE*	40,55	+0,12
BAYER AG	DE*	47
BOC GROUP PLC	GB	14,80	-0,23
CELANESE N	DE*	20,10	+0,50
CIBA SPEC CHEM	CH	66,24	-0,25
CLARIANT N	CH	330,39	+0,51
DEGUSSA-HUELS	DE*	30,10	-0,33
DSM	NL*	31,03	+0,81

PHARMACIE

ACTELION N	CH	464,87
ALTANA AG	DE*	113,20	+0,18
ASTRAZENECA	GB	54,92	-0,22
AVENTIS	FR*	81,50	-0,29
BB BIOTECH	CH	1311,60	+1,39
CAMBRIDGE ANTIB	GB
CELLTECH GROUP	GB	22,46	-3,39
ELAN CORP	IE	36,15
ESSILOR INTL	FR*	278	-2,11
FRESENIUS MED C	DE*	94,70
GAMBRO -A-	SE	9,49
GLAXO WELLCOME	GB	33,35	+0,26
NOVARTIS N	CH	1797,72	+0,15
NOVO NORDISK B	DK	256,58	+1,87
NYCOMED AMERSHA	GB	10,75	+0,64
ORION B	FI*	20,50	-0,49
QIAGEN NV	NL*	45,60	-1,19
ROCHE HOLDING	CH	11953,78	+0,31
ROCHE HOLDING G	CH	10685,35	+0,28
SANOFI SYNTHELA	FR*	58,80	+0,09
SCHERING AG	DE*	64,40	-0,92
SHIRE PHARMA GR	GB	23,90	+2,27
SERONO -B-	CH	1259,80	-0,16
SMITH & NEPHEW	GB	4,68	+2,25
SMITHKLINE BEEC	GB	15,07	+1,03
SSL INTL	GB	12,91	+0,40
SULZER STRAT.SA1	CH	713,91	-0,09
SYNTHES-FRATECH	CH	777	+0,43
UCB	BE*	40,35	-1,22
WILLIAM DEMANT	DK	53,73	-0,99
ZELTIA	ES*	20,90	-1,88
DJ E STOXX HEAL		541,11	-0,71

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	6,36
BP AMOCO	GB	10,70	+0,81

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	108,58	+2,19
ADECCO N	CH	775,67	+4,29
AEROPORTI DI RO	IT*	9,11	+0,22
ACCRECO	GB	6,22
ALSTOM	FR*	24,90	-0,12
ALTRAN TECHNO	FR*	235,20	+0,51
ALUSUISSE GRP N	CH	597,69	+0,56
ASSA ABLOY-B-	SE	20,45	-0,85
ASSOC BR PORTS	GB	5,44
ATLAS COPCO -A-	SE	20,27	-1,14
ATLAS COPCO -B-	SE	19,92	-1,16
ATTICA ENTRA SA	GR	8,85	-0,83
BAA	GB	9,60	-1,06
BARCO	BE*	130,10	+1,17
BBA GROUP PLC	GB	5,90
BTG	GB	31,07	+1,34
CIR	IT*	3,32	-0,30
CAPITA GRP	GB	10,10	-0,34
CDB WEB TECH IN	IT*	10,46	+0,97
CGIP	FR*	49	+0,10

SERVICES FINANCIERS

CEPSA	ES*	9,05
COFLEXIP	FR*	158,10	+0,83
DORLDTSCHE PETRO	NL*	57
ENI	IT*	6,27	-1,26
ENTERPRISE OIL	GB	9,52
HELLENIC PETROL	GR	10,35	-3,70
LASMO	GB	2,45	+0,70
OMV AG	AT*	80,35	+0,58
PETROLEUM GEO-S	NO	17,55
REPSOL YPF	ES*	20,35	+0,25
ROYAL DUTCH CO	NL*	73,70	+0,68
SAIPEM	IT*	6,48	-2,11
SHELL TRANSP	GB	10,17	+0,85
TOTAL FINA ELF	FR*	172,70	+0,99
DJ E STOXX ENGY P		376,81	+0,52

ALIMENTATION ET BOISSON

SPORTS La troisième journée de la Coupe d'Europe de rugby, samedi 21 et dimanche 22 octobre, a été plus favorable aux clubs français. Pau, Biarritz et le Stade français se

sont imposés, Colomiers et le Stade toulousain ont fait match nul ; seul Castres, déjà éliminé, a été battu. ● LE STADE français, emmené par un Christophe Dominici virevoltant pour

ses débuts au poste d'arrière, a battu les London Wasps (40-10). ● LE STADE toulousain, qui menait de quatorze points à la fin du temps réglementaire, s'est fait rejoindre dans

les arrêts de jeu par les Irlandais de l'Ulster. ● SELON Philippe Saint-André, ancien capitaine du XV de France et entraîneur de Gloucester, qui a fait match nul contre Colomiers, les clubs

français sont « en décalage » dans leur préparation, et leurs résultats ne sont pas représentatifs de l'état réel du rugby français, qui manque cependant de densité physique.

Pour Philippe Saint-André, « le problème des Français, c'est le travail physique »

Dans un entretien au « Monde », l'ancien capitaine de l'équipe de France, actuel entraîneur du club anglais de Gloucester, estime que les médiocres résultats des clubs français en Coupe d'Europe sont conjoncturels. Pour lui, les joueurs sont en retard sur le plan de la préparation physique

PHILIPPE SAINT-ANDRÉ, trente-trois ans, a quitté l'AS Montferrand et le rugby français il y a quatre ans, pour rejoindre Gloucester, dans le sud-ouest de l'Angleterre. Depuis deux ans, il entraîne cette équipe, qui, pour sa première participation à la Coupe d'Europe, réussit un bon parcours, avec deux victoires et un match nul obtenu face à Colomiers (22-22), samedi 21 octobre.

« En 1996, les joueurs de rugby français qui franchissaient la Manche étaient regardés d'un drôle d'œil. Aujourd'hui, vous entraînez Gloucester, où vous avez fait venir quatre joueurs français. Comment expliquez-vous cette rapide évolution des mentalités ?

— Avec Thierry Lacroix, Laurent Cabannes ou Philippe Sella, nous étions les précurseurs, mais aussi les mauvais canards, ceux qui partaient les premiers dans le rugby professionnel. C'était très mal vu. J'étais à l'époque capitaine de l'équipe de France, et je n'ai plus été sélectionné pendant cinq mois. Mais j'avais vingt-neuf ans, le pro-

fessionnalisme s'organisait en Angleterre, alors qu'en France on était toujours mi-amateur mi-professionnel. J'étais venu pour deux ans et je suis resté. J'ai aussi bénéficié de la réussite des entraîneurs de foot français, comme Arsène Wenger ou Gérard Houllier.

— Comment analysez-vous le médiocre comportement actuel des clubs français en Coupe d'Europe ?

— En France, il y a un championnat couperet, avec six clubs qui vont descendre. Pour les clubs français, l'objectif prioritaire est de rester en première division, même si la Coupe d'Europe est importante. Ils traversent une mauvaise période parce qu'ils sont les seuls à avoir fini leur saison le 15 juillet. Ils sont en décalage mais, dans deux ou trois mois, les équipes françaises seront bien à nouveau. Il ne faut pas tirer la sonnette d'alarme. La France a de bonnes structures, des moyens financiers, une qualité exceptionnelle de joueurs et d'entraîneurs... Les Français obtiennent de super résultats quand on leur donne les mêmes moyens que les autres, comme lors de la Coupe du monde 1999.

— N'existe-t-il pas pourtant un retard structurel du rugby français ?

— Au niveau de l'élite, oui. En France, on a subi le professionnalisme. C'est dommage. Il faut un championnat d'élite. Je pense que Serge Blanco, le président de la ligue, en est conscient. En Angleterre, il y a douze clubs professionnels, et on n'a pas le droit de lâcher un match.

Il faut être fier de dire : « Mon métier, c'est rugbyman »

— Qu'est-ce qui différencie les plus les joueurs français de leurs homologues anglais ?

— Quand j'ai quitté la France, 80 % des joueurs étaient professionnels, mais préféraient dire qu'ils étaient fonctionnaires de mairie, pompiers ou représentants. Il faut

être fier de dire : « Mon métier, c'est rugbyman », comme on le fait en Angleterre. Je pense que le joueur français est meilleur que le joueur anglo-saxon. Mais son gros problème, c'est le travail physique. Tous les Français que j'ai fait venir à Gloucester évoluent physiquement, prennent des kilos ou maigrissent. Ils augmentent leurs performances en endurance, en vitesse, en musculature. Ils acceptent des entraînements qu'ils n'accepteraient pas en France, surtout au niveau de la préparation physique. Ici, c'est « bosse ou crève ».

— Comment expliquez la réussite de Serge Simon, qui brille à Gloucester, alors qu'il affirme ne pas s'entraîner ?

— Sous ses airs de ne rien faire, il s'entraîne beaucoup. Il appartient comme moi à une génération qui préférerait le faire en cachette et dire : « On ne s'entraîne pas, on boit des bières. » C'était la philosophie de

notre rugby, le rugby gigot-haricot.

— Quelle est la part de l'argent dans l'afflux de joueurs français en Angleterre ?

— Je ne pense pas que le rugby anglais soit plus attractif sur ce plan que le rugby français. Je ne crois pas qu'Olivier Azam [joueur de Gloucester] gagne plus d'argent ici qu'à l'AS Montferrand. Il y a de très bons contrats en France, les joueurs de haut niveau y coûtent très cher, comme ailleurs. La plupart viennent ici pour tenter l'aventure, se remettre en question. Regardez Olivier Azam : Montferrand n'en voulait plus, il a beaucoup travaillé et il retrouve le groupe France.

— Comme dans le football, est-il devenu nécessaire d'expatrier pour se refaire un nom ?

— Quand on voit que presque tous les champions du monde de foot jouent à l'étranger ou que seuls quatre joueurs de l'équipe de basket vice-championne olympique

évoluent en France, on peut se poser la question. C'est une très bonne chose pour les rugbymen de venir en Angleterre, et je pense que, réciproquement, les Anglais devraient aller passer au moins une saison en France. Le rapprochement entre Clive Woodward [le manager du XV d'Angleterre] et Bernard Laporte est aussi très positif. Si on veut battre les nations de l'hémisphère Sud, il faut s'ouvrir.

— La presse anglaise a pensé à Arsène Wenger pour entraîner l'équipe nationale de football. Cela peut-il vous arriver pour le rugby ?

— Dans cinquante ans, peut-être ! Pour le moment, j'ai trente-trois ans, je suis un jeune entraîneur, et j'apprends mon métier dans l'un des meilleurs championnats au monde. »

Propos recueillis par Eric Collier

Avec le numéro 15, Dominici a donné le tournis aux London Wasps

CHRISTOPHE JUILLET a retrouvé le sourire. Une semaine après la contre-performance du Stade français-CASG, vaincu chez les Gallois de Swansea (18-16), le capitaine parisien est « heureux » de la prestation en Coupe d'Europe de ses coéquipiers, qui se sont relancés après leur nette victoire sur les Wasps de Londres (40-10), samedi 21 octobre à Paris. Il est même « hyper-satisfait » du travail de sa première ligne, reconstituée à la hâte avec Patrice Collazo et Pablo Lemoine, appelés à pallier les forfaits des deux titulaires, Sylvain Marconnet et Pieter De-Villiers, blessés à Swansea. Et les lignes arrière, d'où sont venus cinq beaux essais qui ont crucifié une équipe londonienne privée de son perche-muraille, Lawrence Dallaglio ? « Derrière, quand on est au complet, c'est difficile de faire mieux », constate Christophe Juillet, non sans raison.

John Connolly, le nouvel en-

traîneur australien du Stade français, avait réservé une surprise pour dynamiser son équipe : à l'arrière, en dernier rempart de la défense et en fer de lance de l'attaque, il avait installé Christophe Dominici, plus connu pour ses tours de passe-passe à l'aile. « Ce joueur a toutes les qualités pour faire un excellent arrière, explique John Connolly, admiratif. C'est l'un des plus rapides ballon en main, c'est un très bon défenseur qui sait garder le ballon quand il le faut, il a une très bonne intelligence du rugby et un instinct très sûr, un don de Dieu, quelque chose qu'on ne "coache" pas. »

COMME UNE BILLE DE FLIPPER

A l'entraînement, Christophe Dominici, vingt-huit ans, a travaillé son jeu au pied. Avant le match, son entraîneur a été on ne peut plus ouvert : « Il m'a dit : "Tu fais comme tu as envie" », explique le nouvel arrière du Stade français.

Il a sagement alterné le jeu au pied pour repousser les assauts anglais et les relances à la main pour démontrer que le Stade n'avait rien perdu de son jeu flamboyant, si agréable à regarder, si efficace quand la magie s'en mêle. Elle était au rendez-vous sur le premier essai inscrit par Diego Dominguez (8^e minute), après une folle sarabande de neuf passes sur plus de 80 mètres. Elle était encore là pour accompagner Christophe Dominici dans l'un de ces exploits qui régaleront l'assistance (63^e) : comme une bille de flipper, il a rebondi sur un défenseur anglais, s'est joué de trois autres dans un mouchoir de poche avant d'aplatir... sur le bras de son dernier opposant. « L'arbitre m'aime bien, je crois », remarque l'arrière parisien.

Les Wasps, très menaçants jusque-là, ne se remettront jamais de l'effet Dominici. L'international (17 sélections) marquera un nouvel essai (70^e) avant d'en offrir un autre à Patrice Collazo dans les arrêts de jeu. Une performance « de tout premier plan », selon John Connolly, qui range Christophe Dominici parmi les « trois ou quatre meilleurs ailiers du monde », en compagnie des Néo-Zélandais Christian Cullen et Jonah Lomu et de l'Australien Ben Tune.

E. C.



Pour vos colis, nous prenons la pole position dans toute l'Europe. Voici 3 arrivées exemplaires.

Euro Express : le nouveau réseau de messagerie en Europe. Euro Express, le réseau européen créé par Deutsche Post, réunit des partenaires professionnels reconnus pour leur compétence locale dans plus de 20 pays. Avec 55 000 employés, 35 000 véhicules et plus de 1 000 centres de distribution, Euro Express est maintenant un prestataire incontournable qui vous offre un service personnalisé de la plus haute qualité à travers toute l'Europe. Nous faisons maintenant partie de cette grande équipe. Pour plus d'information : www.ducros-euroexpress.com

DUCROS

EURO EXPRESS

Deutsche Post World Net
MAIL EXPRESS LOGISTICS FINANCE

Barcelone a réservé un accueil dantesque au footballeur félon, Luis Figo

Le joueur, passé au Real Madrid, a été conspué

MADRID

de notre correspondant

Dieu merci, le Real a perdu (0-2). Sans quoi, y aurait-il eu mort d'homme, samedi 21 octobre, au Camp Nou de Barcelone, théâtre du match au sommet de la sixième journée du championnat d'Espagne ? Si chaque rencontre entre les Azulgranos (Bleu et grenat) du FC Barcelone et les Blancos (Blancs) du Real Madrid est une tragédie, on a, cette fois, frôlé le lynchage. Toute la Catalogne s'était donné rendez-vous dans l'ancre du Barça pour conspuer un seul homme : le Portugais Luis Figo, vingt-huit ans, passé dans le club rival cet été, ce qui donna lieu au transfert le plus coûteux de l'histoire du football professionnel (410 millions de francs).

« Tu étais notre roi, tu reviens en esclave de l'argent ! », ou encore « Judas ! Tu vendrais ta propre mère, si tu la connaissais », proclamaient les banderoles les plus raisonnables, face au dessin géant d'un index obscène, censé représenter le sentiment général.

Depuis plus d'une semaine, les supporters du Barça avaient créé des sites sur Internet et des groupes de réflexion pour élaborer une réception digne de « traître ».

Les Blancs n'avaient peut-être pas tort de s'inquiéter. L'arrivée de Figo à l'hôtel, entre gorilles et supporters déchaînés, fut un purgatoire ; le match, un authentique enfer. Chaque passe ou tentative de tir fut saluée par des hurlements, des sifflets et des jets d'objets mal identifiés, dont des œufs, des bouteilles, des coussins, des faux billets de banque et même des téléphones portables.

Figo n'a pas craqué. Celui qui disait, avant la rencontre, « ils m'ont mis dans la peau d'un assassin, je vais souffrir », a simplement été empêché de jouer. Les plus corrects auront finalement été ses anciens partenaires du Barça, venus le reconforter, après le coup de sifflet final. Conscients, sans doute, qu'un beau transfert peut aussi leur arriver.

Marie-Claude Decamps

Le Toulouse FC ne se résigne pas à porter le deuil de ses ambitions

Bon dernier au classement, le TFC ne veut pas « mourir la gueule ouverte »

Battu par le Paris-Saint-Germain, qui s'est imposé pour la première fois de la saison sur terrain adverse (2-3), le Toulouse FC a compromis un

peu plus ses chances de maintien parmi l'élite. Mais la direction du club se veut confiante pour l'avenir au point de se fixer comme objectif de

rivaliser avec les meilleures équipes françaises, raison pour laquelle elle s'est engagée dans la construction d'un centre sportif de six hectares.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Puisque l'histoire prédit un sort funeste aux équipes qui comptent aussi peu de points (6) après onze matches de championnat, le Toulouse FC a choisi d'ignorer les faits pour se rallier à la politique de l'autruche. « Nous n'envisageons pas l'hypothèse d'une relégation, nous allons rester en première division », assure Jacques Rubio, qui préside le club depuis mai 1999 avec à son actif le retour parmi l'élite un an plus tard. La nouvelle défaite (2-3) subie, samedi 21 octobre, au Stadium face au Paris-Saint-Germain, obère pourtant, un peu plus, les chances de maintien du promu qui campe à la dernière place du classement avec un match en moins (un déplacement à Lyon).

La venue du PSG coïncidait avec la première du nouvel entraîneur, Robert Nouzaret, appelé au chevet

du moribond le 3 octobre. L'ancien technicien de l'AS Saint-Etienne a suscité cet élan populaire que les silences de son illustre prédécesseur, Alain Giresse, avaient fini par anémier. « Avec Robert, plus rien Nouzaret », proclamait une banderole brandie fièrement dans les tribunes, samedi, alors que le vent d'autan redoublait au coup d'envoi. Face à la supériorité technique de l'adversaire et au réalisme de Laurent Robert, auteur de deux buts, le TFC n'a pu éviter la défaite (2-3) alors qu'il menait à la mi-temps grâce à deux réalisations d'un néophyte de vingt et un ans, Nicolas Dieuze.

« Nous avions l'opportunité de décupler notre capital confiance, mais, par manque de professionnalisme et par bêtise, nous avons laissé échapper la victoire », pestait Robert Nouzaret, laissé sur sa faim par le manque d'efficacité offensive de ses joueurs. Malgré l'avatar, l'entraîneur n'entend pas tourner le dos à ses convictions : « Nous continuerons à prendre des risques, à jouer haut, sinon on va mourir la gueule ouverte. » L'adhésion des

joueurs semble acquise même si le déroulement de la partie a rappelé des souvenirs saumâtres. « Ce n'est pas la première fois que nous perdons après avoir livré une bonne production, c'est ce sentiment de déjà-vu qui m'ennuie, a observé le gardien de but Christophe Revault. Malgré notre situation, on va s'en sortir. Le club le mérite. Il y a tout pour réussir ici. »

« EFFORT INÉDIT »

Avec un budget de 250 millions de francs selon les critères officiels de la Direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) de la Ligue nationale de football (LNF), le TFC serait, selon Jacques Rubio, le huitième club français professionnel. A titre de comparaison, En Avant Guingamp, lui aussi promu en première division, a dû faire avec moitié moins, ce qui ne l'empêche pas d'occuper la septième place avec une série de sept matches sans défaite. Moyennant 110 millions de francs - « un effort inédit pour le TFC » -, dix nouveaux joueurs ont été recrutés durant l'été.

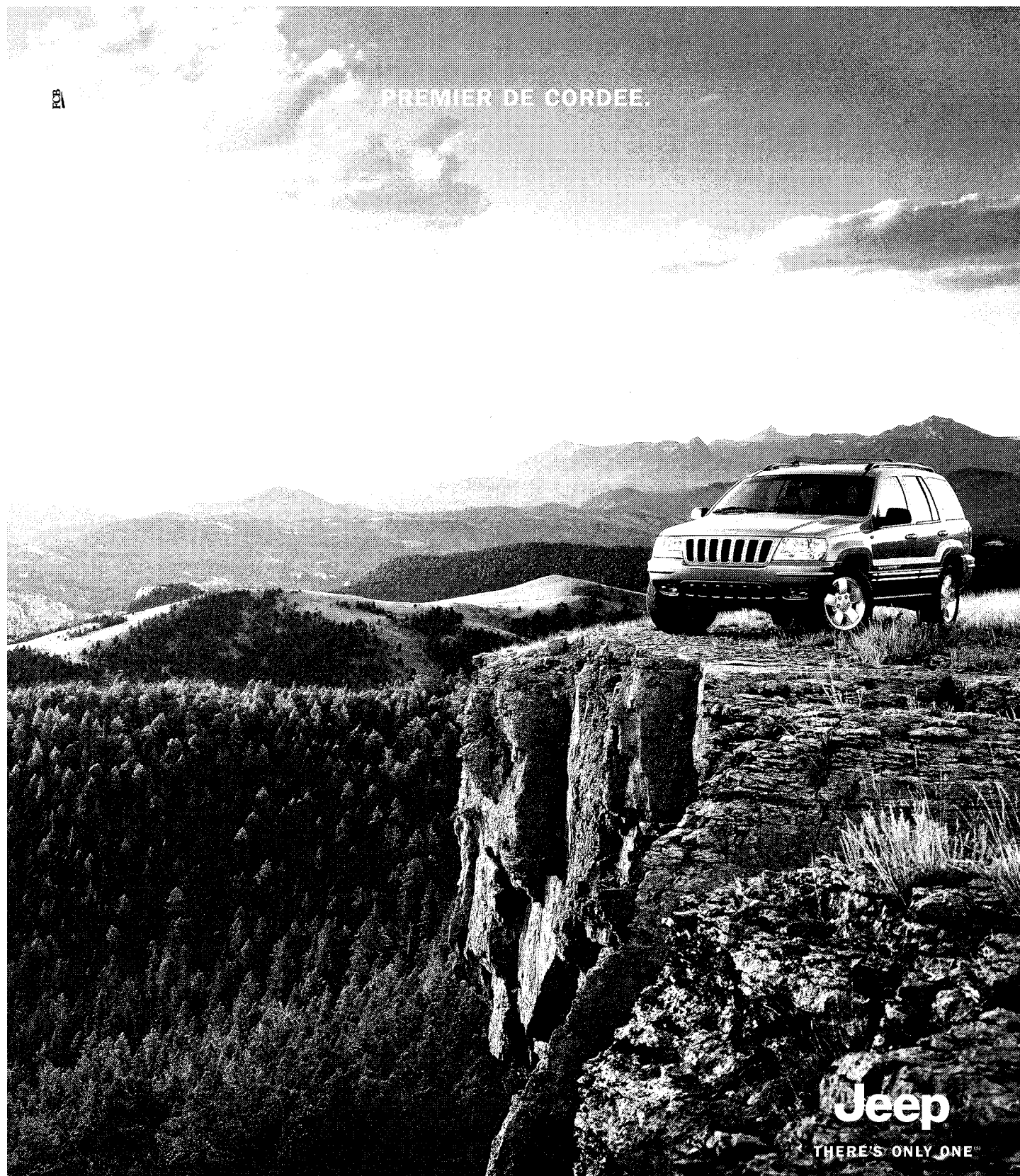
« Ce n'est pas l'argent qui détermine le parcours d'une équipe, se justifie Jacques Rubio. Au-delà de nos soucis sportifs actuels, nous préparons l'avenir. Une ville comme Toulouse, avec son potentiel économique et démographique, a vocation à abriter un club de haut niveau. Nous ne voulons pas nous comparer au FC Metz, par exemple. Notre objectif consiste à rivaliser avec les meilleurs. Le TFC doit parti-

ciper à la Coupe d'Europe comme le PSG, Lyon, Marseille, Monaco ou Bordeaux. Qu'il s'agisse de Canal+ ou de TPS, qui retransmettent les matches, ou de la Ligue nationale, qui se réjouit de l'augmentation des affluences, tout le monde préfère nous voir en première division. Avec une moyenne de plus de 25 000 spectateurs par match, notre impact n'est plus à démontrer. »

Pour renforcer les moyens d'action du club régi par une société anonyme à objet sportif, la Ville de Toulouse a fait un appel d'offres. Des entreprises françaises et étrangères se seraient renseignées. « Ils observent la situation pour l'instant, affirme M. Rubio. Nous sommes, avec mes partenaires, prêts à céder notre place à condition de trouver des repreneurs qui vont pérenniser le TFC. A notre niveau, nous avons réuni des sponsors comme France Telecom. Havas, à qui nous avons confié notre régie publicitaire, nous garantit 50 millions de francs par saison sur les trois années à venir. Cet engagement serait revu à la baisse en cas de relégation. »

Parallèlement, le Toulouse FC sera doté d'ici à mars 2002 d'un centre sportif sur six hectares sur l'île du Ramier, à proximité du Stadium. L'investissement d'un montant de 50 millions de francs sera cofinancé : le club va débloquer 35 millions et la Ville prendra en charge le solde. Une raison de plus pour ne pas « mourir la gueule ouverte ».

E. B.



JEEP GRAND CHEROKEE

Avec son système Quadra-Drive qui répartit instantanément la puissance du moteur en fonction de l'adhérence de chaque roue, son système Quadra-Trac II™, sa nouvelle boîte automatique 5 vitesses (sur la version V8 4,7l), ses suspensions Quadra-Coil™, le Grand Cherokee n'est pas seulement la plus luxueuse des Jeeps, il est aussi l'expression la plus aboutie d'un savoir-faire de légende. Alors, si vous avez décidé de vous échapper de votre quotidien, faites-le au volant de la Jeep, la plus efficace jamais conçue. Jeep Grand Cherokee, **no compromises, anywhere***.

www.jeep.fr

0 99 9 770 / MN

LA SECURITE ROUTIERE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

* Partout, sans compromis. (1) Seule Jeep est unique. Photo non contractuelle. Prise de vue aux USA.

TROIS QUESTIONS À...

DIDIER COUÉCOU

1 En tant que directeur sportif du Toulouse FC, comment expliquez-vous les résultats décevants de l'équipe ?

Je ne suis qu'à moitié surpris. Depuis un an, j'ai constaté une cassure au club. Il aurait fallu trancher plus rapidement en évinçant Alain Giresse du poste d'entraîneur avant le début de cette saison pour repartir sur de nouvelles bases. Le TFC manquait de convivialité, il y avait une véritable chape de plomb. Tout le monde était triste, les joueurs étaient devenus des momies. J'ai hurlé pour essayer de provoquer un changement. En vain. Je connais Giresse depuis très longtemps. Je l'avais côtoyé à Bordeaux, mais à Toulouse ce n'était pas le même homme. Je m'en veux de l'avoir fait venir au TFC. Il n'a pas digéré son échec au Paris SG et a reproduit chez nous ce que j'appelle son splendide isolement.

2 Pourquoi avoir choisi Robert Nouzaret pour succéder à Alain Giresse ?

Un entraîneur qui annonce à l'avance la composition de son équipe, c'est exceptionnel. Robert a une force de persuasion in-

croyable. Et comme il a toujours voulu travailler avec moi, nous sommes mis d'accord en cinq minutes. Avec sa tête à la Lino Ventura, il est l'homme qu'il nous fallait. Une relégation serait catastrophique psychologiquement. Tout est réuni pour faire du TFC le plus grand club français à moyen terme. Bientôt, on aura le plus beau complexe sportif d'Europe.

3 Comment jugez-vous le niveau du championnat de France ?

Je partage le sentiment de Roland Courbis. Il y a un nivellement par le bas. Les 60 meilleurs footballeurs français évoluent à l'étranger. On les a remplacés en partie par des étrangers qui sont en fait des deuxièmes couteaux. Ça fait donc un championnat de seconde catégorie. Par rapport aux clubs espagnols ou anglais qui traitent des déficits colossaux sans être sanctionnés, nous sommes défavorisés, puisqu'en France les clubs sont rétrogradés si la situation financière n'est pas saine. En cela, je considère les Coupes d'Europe comme immorales. Je suis pour la création d'un championnat européen avec un règlement économique pour tous les compétiteurs.

Propos recueillis par Elie Barth

Le championnat de France de football de D1

12 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT													
		Points		G		N		P		Diff.		Chgrs		Séries	
Toulouse-Paris SG	2-3	24	12	7	3	2	+10	=	NGNGG						
Monaco-Auxerre	1-1	1	Paris SG	20	12	6	2	4	+3	=	PNGPN				
Nantes-Rennes	1-0	2	Bastia	19	12	5	4	3	+5	▲	NGNNG				
Troyes-Bastia	0-0	3	Lille	19	12	5	4	3	+4	▼	GGNGN				
St-Etienne-Metz	2-0	4	Monaco	19	12	5	4	3	+4	▼	GGNGN				
Lens-Sedan	1-1	5	Sedan	19	12	5	4	3	+2	▼	NINGGN				
Bordeaux-Lyon	1-1	6	Nantes	18	12	5	3	4	+2	▲	PPNGG				
Guingamp-Strasbourg	2-1	7	Guingamp	18	12	5	3	4	+1	▲	GGNGN				
Marseille-Lille	0-1	8	Bordeaux	17	12	4	5	3	+4	▼	GGNGN				
		9	Troyes	17	12	4	5	3	+2	▼	PGNNN				
		10	Lens	17	12	4	5	3	0	▼	NPNPN				
		11	Rennes	15	12	4	5	3	+2	▼	PGPGP				
		12	Lyon	15	11	3	6	2	+2	▲	GPPNP				
		13	Metz	15	12	4	3	5	-3	▼	GPPNP				
		14	Marseille	14	12	4	2	6	-3	=	PGNPP				
		15	Auxerre	14	12	4	2	6	-3	=	PPGPN				
		16	St-Etienne	13	12	3	4	5	-3	=	NPPPG				
		17	Toulouse	10	12	3	1	8	-18	=	GGNPP				
		18	Toulouse	6	11	1	3	7	-7	=	GPPPP				

LES CARTONS Rouges Jaunes

LES ATTAQUES 1 Paris SG 26 buts • 2 Monaco, Nantes et St-Etienne 19 buts

LES DÉFENSES 1 Lille 9 buts • 2 Lyon 10 buts • 3 Rennes 11 buts

LES BUTEURS 1 Robert (PSG) 9 buts • 2 Née (Bastia) 7 buts • 3 Rodriguez (Guingamp), Anderson (Lyon), Anelka (PSG), Alex (St-Etienne) et Djukic (Troyes) 6 buts

13^e JOURNÉE : Samedi 28 octobre : Strasbourg-Marseille. Dimanche 29 octobre : Troyes-Monaco, PSG-Bordeaux, Sedan-Nantes, Metz-Lens, Lille-Toulouse, Lyon-Auxerre, Rennes-Guingamp, Bastia-St-Etienne.

Ferrari ajoute le titre des constructeurs 2000 à son palmarès

DEUX SEMAINES après avoir été sacré champion du monde à Suzuka (Japon), Michael Schumacher, vainqueur du Grand Prix de Malaisie dimanche 22 octobre à Sepang, a offert à Ferrari le titre des constructeurs 2000. En terminant devant le Britannique David Coulthard

(McLaren-Mercedes), l'Allemand s'est adjugé sa neuvième victoire de la saison, la quarante-quatrième de sa carrière. Sanctionné par une pénalité de dix secondes suite à un faux départ, le Finlandais Mika Hakkinen a terminé à la quatrième place au terme d'une belle remontée, derrière le Brésilien de la Scuderia Rubens Barrichello.

« Le championnat n'aurait pas pu s'achever aussi bien, avec deux pilotes sur le podium. Trois points étaient suffisants pour remporter le titre mondial des constructeurs, mais nous voulions terminer sur une impression de force. Cela a vraiment été une année fantastique », a indiqué le directeur sportif de Ferrari, le Français Jean Todt. Au classement final des constructeurs, la firme de Maranello termine avec 18 points d'avance sur McLaren-Mercedes (170 contre 152). Williams, pour sa première participation avec BMW, enlève la 3^e place (36) devant Benetton-Supertec (20) et BAR-Honda (20 également). Malgré la 11^e place de Jean Alesi, dimanche, Prost-Peugeot n'a pu éviter la onzième et dernière place du classement final. En 2001, l'écurie française roulera avec un moteur Ferrari.

Garry Kasparov, à l'offensive, ne parvient pas à revenir au score

Les 8^e et 9^e parties se sont achevées sur la nullité

La 8^e partie du championnat du monde d'échecs, qui oppose, à Londres, les Russes Garry Kasparov et Vladimir Kramnik, a vu le tenant du titre mettre enfin son adver-

saire en difficulté. En se défendant avec précision, celui-ci a toutefois pu obtenir la nullité et conserver son point d'avance au score, qui est actuellement de 5 points à 4.

AVANT le début du championnat du monde d'échecs qui se tient actuellement à Londres, Garry Kasparov, le tenant du titre, avait affirmé que le match « ne se résumerait pas à une victoire et quinze nulles ». Toujours mené d'un point au score (5-4) après neuf des

seize parties prévues, Kasparov doit commencer à espérer sincèrement que sa prédiction se réalise. La 8^e rencontre, disputée samedi 21 octobre, peut lui avoir rendu espoir, car, malgré le désavantage des pièces noires, le

champion du monde a enfin montré un visage conquérant, et un peu bousculé son challenger, Vladimir Kramnik.

Pour la première fois depuis le début de ce match pour le titre suprême, Garry Kasparov est parvenu à imposer une préparation « maison », avec la défense nimzo-indienne, qui a surpris son ancien disciple. Rassurant enfin ses supporters et son équipe, « The Boss » (un des multiples surnoms du numéro un mondial) a pris les choses en main, jouant vite, sacrifiant momentanément un pion pour faire pression sur la position de son adversaire, qui n'avait pas encore mis son roi à l'abri en roquant.

Au bout de dix-neuf coups, la pendule indiquait clairement qu'il menait la danse : Kasparov n'avait dépensé que cinq minutes de son temps de réflexion contre

près d'une heure pour Kramnik. Ce dernier faisait cependant preuve d'un sang-froid magistral et prouvait que sa réputation de défenseur hors pair n'était pas usurpée, donnant un pion puis un deuxième pour établir une ligne Maginot impassable. Tout comme Kasparov l'avait fait dans la 2^e partie, le challenger obtenait une finale avec les fous de couleurs opposées, qui mène souvent à la nullité. Mais, contrairement à Garry Kasparov qui avait fini par s'incliner, Vladimir Kramnik obtenait sans problème le demi-point de la nullité.

Pour la 9^e partie, jouée dimanche 22 octobre, Kasparov est une nouvelle fois monté à l'assaut de la variante berlinoise de la partie espagnole, remise spécialement au goût du jour par son adversaire en vue du championnat du monde. Mais le numéro un mondial et ses seconds n'ont visiblement toujours pas trouvé la faille qu'ils cherchent depuis la 1^{re} partie : le mur de Berlin reste solidement debout.

Même si « l'Ogre de Bakou » a enfin montré les dents, les petites imprécisions de Vladimir Kramnik, qui l'ont mis en difficulté samedi, ne prouvent pas encore que le match est sur le point de basculer. Prochaine partie le 24 octobre.

Pierre Barthélémy

★ Jusqu'au 4 novembre, suivez en direct les parties du championnat du monde les samedis, dimanches, mardis et jeudis à partir de 16 heures sur le site Internet du Monde : www.lemonde.fr

Double des Peugeot 206 au rallye de San Remo

LE FRANÇAIS Gilles Panizzi (Peugeot 206) a remporté, dimanche 22 octobre, le rallye de San Remo (Italie) devant son coéquipier et compatriote François Delecour. Le champion du monde en titre, le Finlandais Tommi Mäkinen (Mitsubishi), a pris la 3^e place devant l'actuel leader du championnat, le Finlandais Marcus Grönholm (Peugeot 206). Alors qu'il reste deux épreuves au calendrier (Australie, du 9 au 12 novembre et Grande-Bretagne, du 23 au 26 novembre), Peugeot a pris la tête du classement du championnat du monde des constructeurs.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : l'Allemand Erik Zabel a enlevé la Coupe du monde**, samedi 21 octobre, après la 10^e et dernière manche, le Tour de Lombardie, remporté par le Lituanien Raimondas Rumšas. Au classement final, il précède, avec 347 points, le Belge Andreï Tchmil (285) et le numéro un mondial, l'Italien Francesco Casagrande (230). Le groupe italien Mapei s'est adjugé la Coupe du monde par équipes, devant Rabobank.

■ **FOOTBALL : Niort, victorieux du Mans (2-0) samedi 21 octobre**, a pris la 3^e place du championnat de France de D2, au terme de la 16^e journée. Les « Chamois » ne comptent que deux points de retard sur Sochaux et Laval, qui n'étaient pas parvenus à se départager la veille (0-0).

■ **Le Bayern Munich, victorieux contre Munich 1860 (3-1)**, samedi 21 octobre, a pris la tête du championnat d'Allemagne après la 9^e journée, au bénéfice d'une meilleure différence de buts, devant Hertha Berlin, qui a dominé Cottbus (3-1).

■ **Manchester United et Arsenal ont continué leur parcours en tête du Championnat d'Angleterre**, samedi 21 octobre, en battant respectivement Leeds (3-0) et West Ham (1-2), pour le compte de la 10^e journée.

■ **L'AS Rome, victorieuse de Vicence (3-1), s'est installée en tête du championnat d'Italie** au terme de la 3^e journée, dimanche 22 octobre. Les Romains possèdent deux longueurs d'avance sur un trio composé de la Juventus Turin, auteur d'un match nul au Milan AC (2-2), de l'Udinese, qui a écrasé l'Inter Milan (3-0), et de l'Atalanta Bergame, vainqueur à Bari (0-2).

■ **HANDISPORT : deux haltérophiles participant aux Jeux paralympiques de Sydney ont été convaincus de dopage à la nandrolone**, dimanche 22 octobre. De nationalité saoudienne et bulgare, ils s'ajoutent aux quatre haltérophiles ayant été contrôlés positifs lors de tests inopinés réalisés avant le début des Paralympiques.

■ **TENNIS : l'Américaine Lindsay Davenport s'est adjugé le tournoi de Linz (Autriche)**, en battant en finale sa compatriote Venus Williams (6-4, 3-6, 6-2), dimanche 22 octobre. Elle a ainsi mis un terme à une série de 35 matches sans défaite et six titres consécutifs de l'aînée des sœurs Williams.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 85 effectués samedi 21 octobre. Premier tirage :** 7, 19, 28, 37, 42, 43 ; numéro complémentaire : 41. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 077 690 francs (164 292 €) ; 5 numéros : 5 675 francs (865 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 260 francs (39,63 €) ; 4 numéros : 130 francs (19,81 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 francs (3,96 €) ; 3 numéros : 13 francs (1,98 €). **Second tirage :** 12, 13, 20, 21, 29, 45 ; numéro complémentaire : 4. Pas de gagnant pour 6 numéros ; Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 45 860 francs (6 991 €) ; 5 numéros : 7 930 francs (1 208 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 278 francs (42,38 €) ; 4 numéros : 139 francs (21,19 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 francs (4,26 €) ; 3 numéros : 14 francs (2,13 €).

8^e PARTIE

Blancs : Vladimir Kramnik

Noirs : Garry Kasparov

Défense nimzo-indienne

1	d4	Cf6	20	Ce2	fxe4
2	c4	e6	21	fxe4	Fxe4
3	Cc3	Fb4	22	0-0	Td2
4	Dc2	0-0	23	Cc3	Fb7
5	a3	Fxc3+	24	b4	Tf8
6	Dxc3	b6	25	Ta2	Txa2
7	Fg5	Fb7	26	Cxa2	Cd5
8	f3	h6	27	Fd4	Ta8
9	Fh4	d5	28	Cc3	Cxc3
10	e3	Cbd7	29	Fxc3	Txa3
11	cxd5	Cxd5	30	Fd4	b5
12	Fxd8	Cxc3	31	Tf4	Td3
13	Fh4	Cd5	32	Tg4	g5
14	Ff2	c5	33	h4	Rf7
15	Fb5	Tfd8	34	hxg5	hxg5
16	e4	Cc7	35	Rf2	Td2+
17	Fxd7	Txd7	36	Re3	Txg2
18	dxg5	f5	37	Txg2	Fxg2
19	cxg6	axb6	38	Fe5	Nulle

9^e PARTIE

Blancs : Garry Kasparov

Noirs : Vladimir Kramnik

Partie espagnole, défense berlinoise

1	e4	e5	17	c4	Cb6
2	Cf3	Cc6	18	b3	a4
3	Fb5	Cf6	19	Fd2	Rf7
4	0-0	Cxe4	20	Fc3	Thd8
5	d4	Cd6	21	Txd8	Txd8
6	Fxc6	dxg6	22	Rg2	Td3
7	dxg5	Cf5	23	Tc1	g5
8	Dxd8+	Fxd8	24	Tc2	axb3
9	Cc3	h6	25	axb3	Cd7
10	Td1+	Re8	26	Ta2	Fe7
11	h3	a5	27	Ta7	Cc5
12	Ff4	Fe6	28	f3	Cxb3
13	g4	Ce7	29	Txb7	Cc1
14	Cd4	Cd5	30	Cxc1	Txc3
15	Cce2	Fc5		Nulle	
16	Cxe6	fxe6			

SIEMENS

Dans la Formule 1, il est des moments où tous les yeux se mouillent.

Mais les vrais professionnels, eux, restent... étanches – même au Champagne.

Nous remercions Team McLaren Mercedes et toutes les autres équipes pour cette saison fantastique.

Une fraction de seconde suffit pour faire la différence. Dans l'extrême comme au quotidien, nous sommes votre partenaire technologique grâce à nos solutions mobiles. Pour en profiter vous-aussi, contactez nous : www.siemens.com/mobile-business

Information and Communications

Temps calme

MARDI. Une perturbation peu active traîne encore le matin du Bordelais au Centre-Est. Elle quitte notre pays dans l'après-midi. Ailleurs, les pressions sont en hausse et le soleil est assez généreux. Les températures sont en légère baisse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur les côtes de la Manche, nuages encore nombreux le matin, puis disparaissant au fil de la journée. Ailleurs, après dissipation des petites brumes matinales, journée bien ensoleillée. Les températures de l'après-midi sont voisines de 14 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur les côtes de la Manche et le Nord, les passages nuageux de la matinée se font plus rares l'après-midi. Sur le Centre et l'Ile-de-France, soleil. Températures de 14 à 16 degrés.

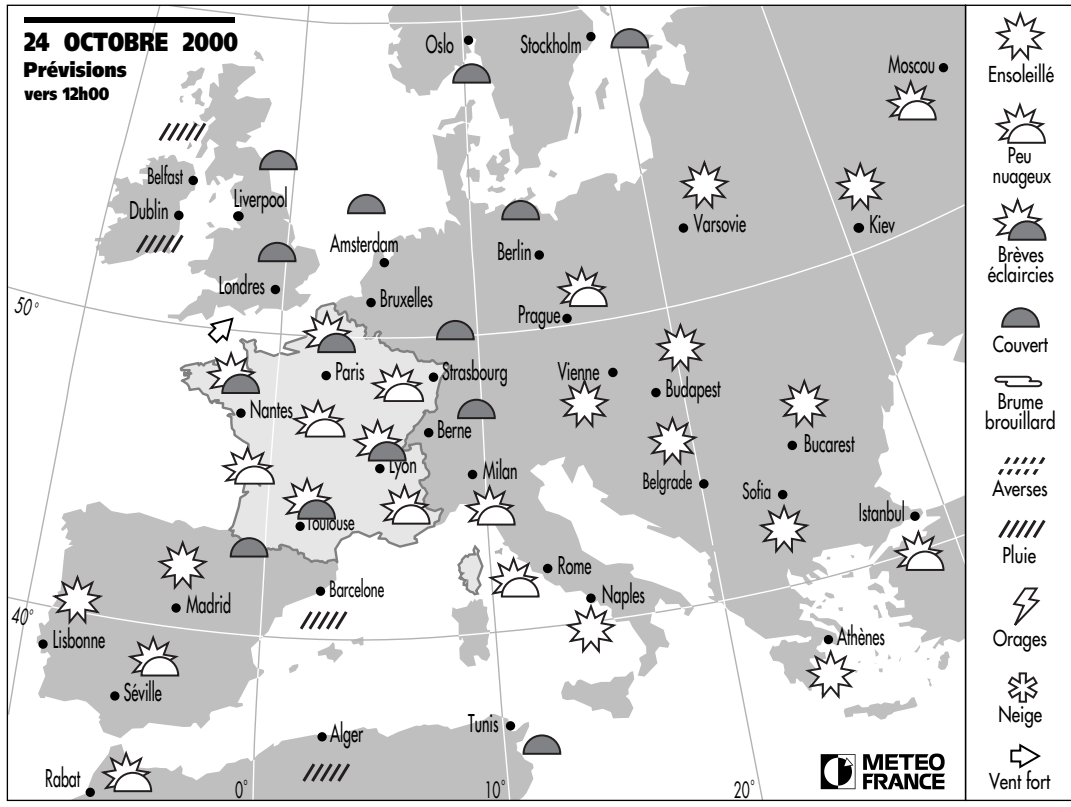
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Bourgogne et la Franche-Comté, le temps gris et faiblement

pluvieux du matin s'améliore l'après-midi. Ailleurs, le soleil se cache de temps à autre derrière de petits cumulus. Il fait de 15 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages s'accrochent sur les Pyrénées et donnent quelques averses. Ailleurs, le ciel gris du matin devient plus lumineux au fil de la journée. Belles éclaircies l'après-midi. Il fait de 17 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Beaucoup de nuages et même quelques pluies sur les monts d'Auvergne, le matin. Le temps s'améliore ensuite et le soleil perce de temps à autre. Les températures varient entre 16 et 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel gris de la matinée devient plus lumineux l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brumes matinales, le soleil domine. Les températures vont de 18 à 23 degrés.



http://www.ebookers.com/fr

La Havane
3295 FRF*

Sao Paulo
3260 FRF*

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com s.p.a. Licence L.054/9901
Tous droits réservés de réimpression.

PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	10/14 S	
AJACCIO	12/21 S	NANTES	9/14 S
BIARRITZ	12/18 C	NICE	13/21 S
BORDEAUX	11/16 C	PARIS	10/14 S
BOURGES	9/14 S	PAU	10/16 C
BREST	10/13 N	PERPIGNAN	15/21 C
CAEN	12/14 N	RENNES	10/14 N
CHERBOURG	10/13 N	ST-ETIENNE	11/17 C
CLERMONT-F.	11/16 C	STRASBOURG	11/15 S
DIJON	10/14 N	TOULOUSE	12/19 C
GRENOBLE	6/19 C	TOURS	9/14 S
LILLE	12/14 N		
LIMOGES	9/13 C		
LYON	12/18 C		
MARSEILLE	12/21 S		

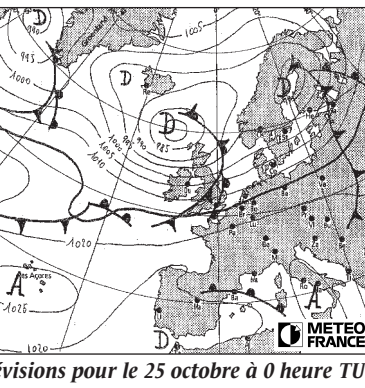
FRANCE outre-mer	FRANCFORT	8/12 C
POINTE-A-PIT.	23/30 P	
ST-DENIS-RE.	22/27 S	
AMSTERDAM	11/13 C	
ATHENES	13/19 S	
BARCELONE	15/18 P	
NICE	8/12 P	
BELGRADE	9/19 S	
BERLIN	9/12 C	
BERNE	8/14 C	
BRUXELLES	10/14 C	
BUCAREST	2/17 C	
BUDAPEST	5/16 S	
COPENHAGUE	9/11 P	
DUBLIN	7/13 P	
FRANCFORT	8/12 C	
GENEVE	8/15 C	
HELSINKI	9/11 C	
ISTANBUL	11/15 S	

AMÉRIQUES	AMSTERDAM	11/13 C
LISBONNE	14/24 S	
LIVERPOOL	10/13 C	
LONDRES	10/14 C	
LUXEMBOURG	8/11 C	
MADRID	11/19 S	
MILAN	10/18 S	
MOSCOW	3/8 S	
MUNICH	6/10 C	
NAPLES	12/23 S	
OSLO	5/10 C	
PALMA DE M.	16/23 P	
PRAGUE	6/14 S	
ROME	12/21 S	
SEVILLE	14/25 S	
SOFIA	2/15 S	
ST-PETERSB.	5/12 C	
STOCKHOLM	9/11 C	
TENERIFE	15/21 S	
VARSOVIE	4/14 S	

ASIE-Océanie	LE CAIRE	15/22 S
VIENNE	4/14 S	
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/26 P	
BUENOS AIR.	10/19 S	
CARACAS	24/28 P	
CHICAGO	14/20 S	
LIMA	13/19 S	
LOS ANGELES	14/18 C	
MEXICO	10/21 S	
MONTREAL	4/18 S	
NEW YORK	10/19 S	
SAN FRANCISCO	11/19 S	
SANTIAGO/CHI	10/17 P	
TORONTO	10/18 C	
WASHINGTON	7/20 C	
AFRIQUE		
ALGER	18/23 P	
DAKAR	25/29 C	
KINSHASA	22/28 C	

ASIE-Océanie	LE CAIRE	15/22 S
VIENNE	4/14 S	
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/26 P	
BUENOS AIR.	10/19 S	
CARACAS	24/28 P	
CHICAGO	14/20 S	
LIMA	13/19 S	
LOS ANGELES	14/18 C	
MEXICO	10/21 S	
MONTREAL	4/18 S	
NEW YORK	10/19 S	
SAN FRANCISCO	11/19 S	
SANTIAGO/CHI	10/17 P	
TORONTO	10/18 C	
WASHINGTON	7/20 C	
AFRIQUE		
ALGER	18/23 P	
DAKAR	25/29 C	
KINSHASA	22/28 C	

ASIE-Océanie	LE CAIRE	15/22 S
VIENNE	4/14 S	
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/26 P	
BUENOS AIR.	10/19 S	
CARACAS	24/28 P	
CHICAGO	14/20 S	
LIMA	13/19 S	
LOS ANGELES	14/18 C	
MEXICO	10/21 S	
MONTREAL	4/18 S	
NEW YORK	10/19 S	
SAN FRANCISCO	11/19 S	
SANTIAGO/CHI	10/17 P	
TORONTO	10/18 C	
WASHINGTON	7/20 C	
AFRIQUE		
ALGER	18/23 P	
DAKAR	25/29 C	
KINSHASA	22/28 C	



ASTRONOMIE

« **APERCEVANT** une nouvelle étoile dans le ciel, Tycho Brahe, une nuit de 1572, abolit d'un simple regard le dogme de l'éternité et de la perfection du ciel supralunaire et fit voler en éclats les sphères cristallines d'Aristote, écrit l'astrophysicien Michel Cassé dans son dernier livre, à paraître le 25 octobre, *Généalogie de la matière* (éd. Odile Jacob). Il conclut fort justement que les régions supérieures du ciel, au-dessus de la Lune, appartiennent à la sphère des naissances et des corruptions, elles ne sont pas inaltérables et impénétrables. Pourtant, s'agissant de l'étoile nouvelle, ou "nova", qui avait frappé son esprit au point qu'il en fit un livre, De Stella nova, il se trompa de

signe, ce n'était pas une étoile de plus, mais bien une étoile de moins dans le ciel. Ce type d'apparition céleste – nous l'appelons aujourd'hui supernova – est la manifestation lumineuse de l'explosion d'une étoile massive ou double. »

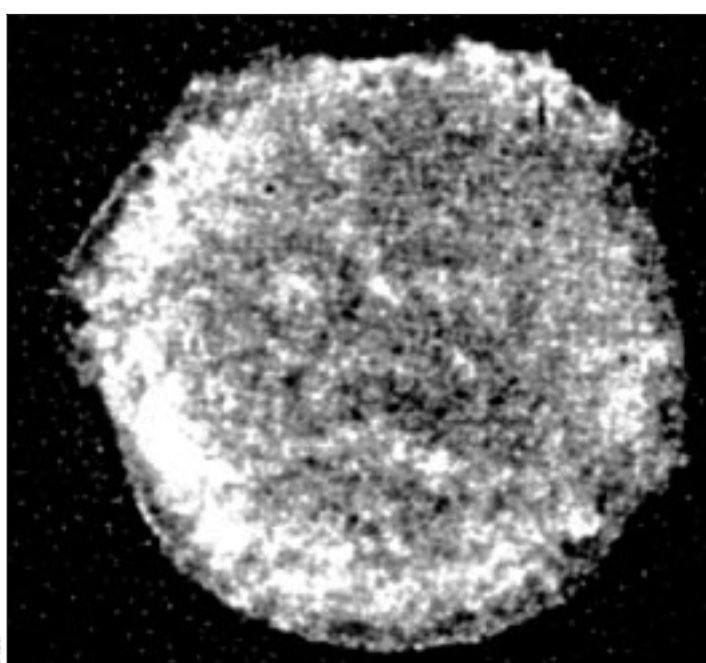
Existence donc deux genres de supernovae. Les premières, dites de type I, traduisent l'explosion, sous des conditions particulières, d'une étoile peu massive comme la nôtre. Si un de ces vieillards stellaires cohabite avec une autre étoile dans un système binaire, il peut lui voler de la matière et atteindre un seuil critique, la limite de Chandrasekhar (1,4 masse solaire), au-delà de laquelle la pression interne ne peut plus compenser la gravité.

« La contraction de la naine blanche s'amorce alors, ce qui chauffe la matière et déclenche des réactions nucléaires qui se propagent de proche en proche, explique Jean Ballet, chercheur au service d'astrophysique du Commissariat à l'énergie atomique. La matière se transforme en nickel 56, puis très vite en cobalt 56 par décroissance radioactive. Le cobalt 56 va, à son tour, se changer en

fer 56 en un temps assez court, quelques mois, qui est la durée pendant laquelle la supernova brille. De la naine blanche, il ne reste plus rien : le rendement est quasiment parfait du point de vue de l'enrichissement du milieu interstellaire en éléments lourds. » Ces mêmes éléments qui formeront par la suite les briques des planètes telluriques comme la Terre et nous donneront vie.

LE CŒUR S'EFFONDRE

La supernova de l'astronome danois Tycho Brahe était de type I. Les supernovae de type II, quant à elles, sont inscrites dans l'évolution des grosses étoiles dépassant huit masses solaires. « Lorsque la fusion de leur cœur a atteint le stade ultime, celui du nickel, il n'y a plus de réaction de fusion pour générer de l'énergie et maintenir la pression qui s'oppose à la gravité, poursuit Jean Ballet. Le cœur s'effondre brutalement, alors que les couches extérieures de l'étoile suivent plus lentement. Protons et électrons se transforment en neutrons avec émission de neutrinos, qui emportent la plus grande partie de l'énergie. Or, même si ces particules interagissent très peu avec la matière, elles transmettent quand même une faible



Les restes de la « supernova » Tycho vus par le satellite XMM.

fraction de cette énergie aux atomes contenus dans les différentes couches extérieures qu'elles traversent, ce qui a pour effet d'inverser la chute. » Les couches extérieures, au cours de ce

rebond explosif, sont éjectées dans l'espace, tandis que le centre continue de s'effondrer sur lui-même, donnant soit une étoile à neutrons, soit un trou noir.

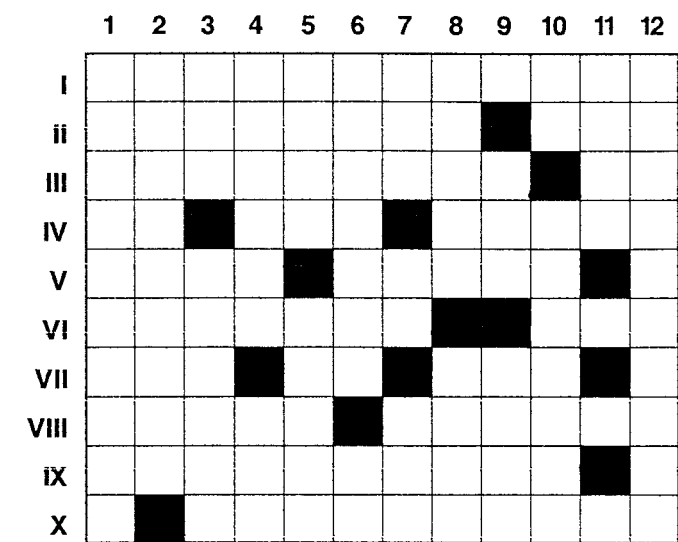
Quel que soit le type de supernova, une émission de lumière extrêmement puissante se produit pendant plusieurs semaines. Puis cette luminosité s'atténue et l'œil ne distingue plus rien. Mais, grâce aux télescopes spatiaux détectant les rayons X, comme le satellite européen XMM ou son homologue américain Chandra, il est désormais possible de détailler, des siècles après l'explosion, les restes de supernovae. Ces études ont notamment pour but de cartographier, grâce à la spectroscopie, la répartition des différents éléments chimiques générés au cours de l'explosion et de mieux comprendre les mécanismes de leur formation. L'idéal serait de pouvoir suivre en direct une supernova peu après sa « mise à feu ». Sachant qu'en moyenne, depuis notre coin d'Univers, une est observable tous les trente ou cinquante ans et que la durée de vie d'XMM, opérationnel depuis quelques mois, est d'au moins dix ans, les chances ne sont pas si faibles pour que cet instrument ne capte le chant du cygne de ces étoiles mourantes.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 254

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Le bon moyen d'entrer chez les autres. – II. Pour aller chercher et sortir sa prise plus facilement. Titre professionnel. – III. Répétition en tête. Est en tête. – IV. Cité dans un sens, coule dans l'autre. Baie nipponne. Sans précipitation. – V. Casse croûte. Prépara la sauce. – VI. Attaque les extrémités. Parc ou prison ? – VII. Gardas le secret. Article. Etouffé avant d'avalier. – VIII. Son fond lui redonne bonne mine. Plus travailleuse que prêteuse. – IX. Pourrait être évitée

avec un peu d'attention. – X. Retrouvé il y a peu de temps, son homme a disparu depuis longtemps.

VERTICALEMENT

I. Passagères dans la vie sentimentale. – 2. Un petit nom en plus. – 3. Met par-dessus. Passage au liquide. – 4. Coup de feu dans le buffet. Si elle est sans effets, elle peut en faire. – 5. A fait de l'effet pour être élue. Pousse très fort. – 6. Porteur d'antennes, il est partout dans le monde. Dans les dents. – 7.

Circulent en Roumanie. Note. A la tête des fédérés. – 8. Particule. Non-métal très dur. – 9. Propre pour soi. S'ouvrir sur le monde extérieur. – 10. Grecque renversée. Salle d'attente à l'entrée du pays. – 11. Réussi si l'on a des choses à dire. – 12. Qui nous vient de l'hôpital.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 253

HORIZONTALEMENT

I. Sèche-cheveux. – II. Oreillettes. – III. Urnes. Let. As – IV. Mat. Amen. Age. – V. Item. Damer. – VI. Sanitaire. RV. – VII. Arêtières. – VIII. Ici. Ts. Eurc (crue). – IX. Ourle. Acérée. – X. Niée. Dressas.

VERTICALEMENT

1. Soumission. – 2. Errata. Cui. – 3. Centenaire. – 4. Hie. Mir. Le. – 5. Elsa. Tête. – 6. Cl. Méats. – 7. Hèle. II. Ar. – 8. Etendre. Ce. – 9. VTT. Aérées. – 10. Eé. AM. Sûrs. – 11. Usager. Réa. – 12. Services.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 194

Mise en plis réductrice

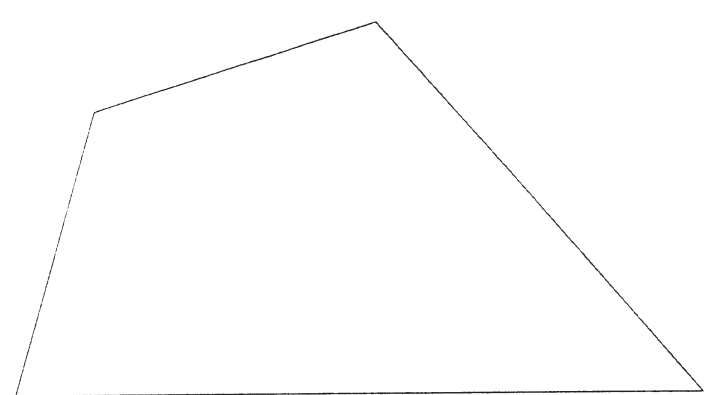
UN QUADRILATÈRE ne présentant a priori aucune symétrie notable a été découpé dans une feuille de papier. Vous ne disposez pas de règle graduée et ne pouvez donc mesurer de distance. Vous ne pouvez que plier ou déchirer le long d'un pli.

Sauriez-vous extraire du quadrilatère initial un autre quadrilatère, d'aire exactement moitié de celle du premier ?

Trouvez une seconde méthode, différente de la première.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 31 octobre.



Solution du problème n° 193 paru dans *Le Monde* du 17 octobre.

Voici comment on montre l'existence d'un « nombre de Marie-José » divisible par 2001 : Si on pose $A_1=123$, $A_2=123123$, ..., $A_n=123123...123$, où la combinaison 123 intervient n fois, écrivons les restes de la division de $A_1, A_2, \dots, A_{2002}$ par 2001. Comme il n'y a que 2001 restes possibles, deux d'entre eux, au moins, sont égaux : ceux de A_p et A_q , où q est plus grand que p . Alors, la différence $A_q - A_p$ est multiple de 2001. Cette différence D s'écrit $D = 123 123 123 \dots$ 123 000 000 000...000 avec $(q-p)$ tranches 123 et $3p$ zéros. On retrouve ainsi le nombre A_{q-p} au début de D , autrement dit $D = A_{q-p} \times 10^{3p}$ est divisible par 2001. Et comme

2001 n'a aucun diviseur commun avec 10^{3p} , 2001 divise A_{q-p} .

Note. Plusieurs lecteurs ont trouvé des solutions supplémentaires ou meilleures aux précédentes énigmes, nous les en félicitons. Voici un résumé de ces améliorations :

N° 188 : Jeux de cubes
Une autre solution : cube $3 \times 3 \times 3$ et 25 faces.

N° 189 : La fête foraine
Une solution optimale ne présentant pas les symétries du pentagone a été trouvée par des lecteurs. Des disques de 30,4696 cm de diamètre suffisent (au lieu de 30,9017 cm), à condition d'écartier légèrement deux des cercles non contigus.

N° 192 : Le cancre récidive
Une solution supplémentaire, $742/424 = 7/4$.

DISPARITIONS

Georges Gusdorf

Un philosophe encyclopédiste et spiritualiste

GEORGES GUSDORF, philosophe encyclopédiste, auteur d'une œuvre monumentale, est mort mardi 17 octobre à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

« Je suis un homme seul, comme le sont souvent les protestants », confiait Georges Gusdorf dans un entretien accordé au *Monde* en 1996. « Je suis un dinosaure », disait-il encore. De fait, Georges Gusdorf ne se rattachait à aucune école de pensée définie, et il a survécu à ceux, tels Louis Althusser ou Michel Foucault, qui avaient été ses élèves à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm où il était chargé de les préparer à l'agrégation de philosophie à la fin des années 50. Sur ces derniers, il était d'ailleurs sévère. « Ce sont des possédés », disait-il avec un drôle de sourire.

Georges Gusdorf avait été marqué par Kierkegaard et par le théologien suisse Karl Barth. Il avait été l'élève de Léon Brunschvicg à la Sorbonne avant la seconde guerre mondiale. Mais la grande affaire de

sa vie, celle qui l'a marqué de façon indélébile, a été son expérience de captivité en Allemagne. C'est là qu'il a connu à la fois une fraternité humaine hors du commun et une vie spirituelle intense. Autant dire qu'il n'avait guère sa place dans le monde intellectuel de l'après-guerre, dominé par le marxisme. Le succès du structuralisme, ensuite, l'a définitivement relégué dans une sorte d'obscurité. Il en a certainement souffert, même si cela ne l'a pas empêché de continuer à écrire.

Georges Gusdorf raconta que dans son camp de prisonniers, le milieu des officiers de carrière était favorable à Vichy. Avec quelques-uns de ses camarades, il réussit à retourner les esprits. « C'est grâce à vous que nous avons pu rentrer la tête haute », lui a dit après la guerre un officier prisonnier avec lui. La captivité a surtout été l'occasion pour Georges Gusdorf de s'intéresser à un genre qui d'ordinaire ne tente pas les philosophes, l'autobiographie.

Né en 1912 à Bordeaux dans une famille protestante et bourgeoise originaire de l'est de la France, Georges Gusdorf commença des études de philosophie, interrompues par la guerre et la captivité. Sa thèse de doctorat, passée après guerre avec Gaston Bachelard, est consacrée à la « découverte de soi ». Georges Canguilhem le fait venir à Strasbourg, où il effectuera toute sa carrière et où il a été de longues années professeur de philosophie générale et logique à l'université.

De 1966 à 1988, il publie chez Payot les quatorze volumes d'une vaste recherche encyclopédiste, *Les Sciences humaines et la Pensée occidentale*. En 1968, indigné par la révolte étudiante, il s'exile au Québec, mais revient à Strasbourg, une fois le calme revenu. Georges Gusdorf affirmait avoir en quelque sorte prévu l'explosion dans son ouvrage *L'Université en question*, paru en 1964.

Dominique Dhombres

■ **JEAN PETERS**, actrice américaine, est morte vendredi 13 octobre, l'avant-veille de son soixante-quatorzième anniversaire, à son domicile de La Jolla (Californie), des suites d'une leucémie. Cette brune aux yeux verts, à la vie privée mouvementée, fut la partenaire à l'écran de Tyrone Power, Marlon Brando, Burt Lancaster, Spencer Tracy et Marilyn Monroe... Elle avait abandonné le grand écran en 1957, pour épouser le milliardaire reclus Howard Hughes. Née le 15 octobre 1926 à Canton (Ohio), Jean Peters avait débuté en 1946 à Hollywood, après avoir remporté le titre de Miss Ohio dans une audition des studios de la 20th Century Fox. Elle apparut à l'écran l'année suivante, dans *Capitaine de Castille*, au côté de Tyrone Power. Sa carrière connut une ascension foudroyante et elle devint d'emblée une star, épousant le milliardaire et

roi du pétrole texan Stuart Cramer. Spécialisée dans les rôles exotiques (la Mexicaine de *Capitaine de Castille*, *La Flibustière des Antilles* en 1951, l'Indienne de *Bronco Apache* en 1954), elle joua aussi aux côtés de Marlon Brando dans *Viva Zapata* (1952) et de Marilyn Monroe dans *Niagara* (1953). Deux ans après son dernier film, *Au service des hommes* (1955), Jean Peters avait abandonné la carrière d'actrice pour devenir l'épouse de Howard Hughes, une relation de treize ans sur laquelle elle garda toujours le plus grand secret. Le couple divorça en 1971. La même année, Jean Peters épousa le directeur de la 20th Century Fox, Stanley Hough, et refit de brèves apparitions dans des feuilletons télévisés en 1976 et 1981.

■ **GEORGES MALEVILLE**, conseiller d'Etat honoraire, est mort mardi 10 octobre à Paris. Né le 26 août

1914 à Foix (Ariège), docteur en droit, licencié ès lettres et diplômé de l'École libre des sciences politiques, Georges Maleville a intégré le Conseil d'Etat en 1941 et a été conseiller d'Etat de 1963 à 1982. Après avoir participé à la Résistance, il a fait partie de plusieurs cabinets ministériels, notamment auprès de Paul Ramadier, futur président du conseil. Il a aussi été conseiller juridique d'Electricité de France de 1946 à 1982, a présidé le comité de rédaction des *Cahiers juridiques de l'électricité et du gaz* de 1968 à 1988 et a collaboré à *L'Histoire de l'électricité en France* (ouvrage collectif) ainsi qu'à diverses revues juridiques. Georges Maleville a terminé sa carrière comme président du comité du contentieux fiscal, douanier et des changes, de 1978 à 1994, et a publié en 1979 un livre de *Témoignage* sur le Conseil d'Etat (Librairie techniques).

France 3

partenaire et diffuseur de la 14^e Cérémonie des 7 d'Or12
7 d'Or pour France Télévision !2
France

Taratata,

meilleure émission musicale

Nadine Trintignant,

meilleure réalisatrice de fiction

Tout le monde en parle,

meilleure émission culturelle

Enfoirés en 2000,

meilleure émission spéciale

Carole Gaessler et Rachid Arhab,

meilleurs présentateurs du journal télévisé

Ça se discute,

meilleure émission de société

Le plus grand cabaret du monde,

meilleure émission de divertissement

3
France

Faut pas rêver,

meilleure émission de découverte, aventure et évasion

Les Minikeums,

meilleure émission d'animation et de jeunesse

Sur la terre des dinosaures,

meilleur documentaire unitaire

Strip-Tease,

meilleure série documentaire

5^e
France

Les écrans du savoir,

meilleure émission éducative

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de France Télévision et à tous nos téléspectateurs

France Télévision
2 3 5

NOMINATIONS

COUR DES COMPTES

Le général Jean Rannou a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes en service extraordinaire lors du conseil des ministres de mercredi 18 octobre.

[Né le 1^{er} juillet 1942 à Elliant (Finistère), ancien élève de l'École de l'air et de l'École supérieure de guerre aérienne, Jean Rannou a été d'abord, notamment, commandant de la 2^e escadre de chasse à Dijon (1980-1982), commandant de la base aérienne 132 de Colmar-Meyenheim (1986-1988), chef du bureau des plans généraux à l'état-major de l'armée de l'air (1988-1990), chef de la division forces nucléaires à l'état-major des armées (1990-1991). En 1991, il devient chef du cabinet militaire de Pierre Joxe, jusqu'en 1993, puis de celui de François Léotard (1993-1994), ministres de la défense. Major général de l'état-major des armées de 1994 à 1995, le général Jean

Rannou a été chef d'état-major de l'armée de l'air de septembre 1995 à juillet 2000, date à laquelle il a été admis dans le cadre de réserve et remplacé par le général Jean-Pierre Job.]

DIPLOMATIE

Marie-France Dunavan-Pagnier, ambassadrice au Sri Lanka, a été nommée ambassadrice aux Maldives en résidence à Colombo, en remplacement d'Elisabeth Dahan, par décret publié au *Journal officiel* du 20 octobre.

[Née le 5 janvier 1945 à Paris, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale des langues orientales vivantes, Marie-France Dunavan-Pagnier a été notamment en poste à Tananarive (1979-1982), à Kuala Lumpur (1982-1986), à Los Angeles (1986-1987), à Rabat (1991-1994), à Stockholm (1994-1998) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Marie-France Dunavan-Pagnier est ambassadrice au Sri Lanka depuis septembre.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Philippe et Florence LE NAIL-CARON ont la joie d'annoncer avec **Marguerite et Perrine** la naissance de

Clémence,

le 16 octobre 2000.

147, rue Gallieni,
92100 Boulogne-Billancourt.

Anniversaires de naissance

– 24 octobre 1980 - 2000.

Déjà vingt ans de bonheur avec toi,

Bon anniversaire,

Ken.

Judith, Georges, Hippolyte, qui t'aiment.

Bonne route, le chemin est encore long.

Décès

– Hélène Frossard, son épouse,
Jacques et Serge Frossard, ses fils,
Les familles Frossard, Gonon, Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, à Lyon, de

M. Joseph FROSSARD.

La famille remercie les équipes soignantes qui l'ont accompagné au cours de sa maladie. Obsèques le 24 octobre 2000, à 15 heures, en l'église Sainte-Thérèse, à Sainte-Foy-lès-Lyon.

Ni fleurs ni couronnes.

– Clermont-l'Hérault.

Le docteur Georges Granier, son époux,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part de la mort de

Cécile GRANIER-NOLOGUES,

survenue le 21 octobre 2000.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 24 octobre, à 9 h 30, en l'église Saint-Paul de Clermont-l'Hérault.

– Denise et Daniel Marie, ses parents,
Christophe et Christine Rabasse, son frère et sa belle-sœur,
Alexandre et Grégoire, ses neveux,
Michel Hoff,
Michel Allamel,
Laurent Beuffe,
Et Christophe Girard, ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Xavier LECLERCQ-FERRAND,

à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 octobre 2000, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

Vous pouvez faire un don à Aides Ile-de-France (centre Arc-en-Ciel), Act Up Paris, Solensi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue de la Mare,
75020 Paris.
69, rue Ernest-Renan,
92310 Sèvres.
79, rue du Temple,
75003 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– M. et M^{me} Jean Adda,
M. et M^{me} Stéfan Nagy,
M. et M^{me} Bertrand Nagy, ses enfants,
Benjamin, Chloé, Gaëlle, Léa, Mickaël, Thomas,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Madeleine NAGY,
née LEPRIEUR,

survenu le 20 octobre 2000.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Mainvilliers (Eure-et-Loir), le mardi 24 octobre, à 10 h 45.

93, rue Gabriel-Péri,
94430 Chennevières.

– Jean-Pierre Sékély, Dominique et Clara,
Marie-Hélène Sékély,
Martial Sékély,
M. et M^{me} Roland Sékély,
M^{lle} Jeanne Vallance,
M^{me} Elise Burgain,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne SÉKÉLY,

professeur agrégé d'anglais honoraire au lycée Henri-Poincaré à Nancy,

survenu à Paris, à l'hôpital Necker, le 20 octobre 2000, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 octobre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, à Villiers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

34, rue du Lémont,
54600 Villers-lès-Nancy.
73, rue Villiers-de-l'Isle-Adam,
75020 Paris.

– Monique Roy,
Mireille et George Brefort,
Michel et Monique Taranger, ses frère et sœurs,
Ainsi que tous ses neveux et nièces,
ont l'immense regret d'annoncer le décès de

Marie-Anne TARANGER,

présidente-fondatrice de l'Anabi,
survenu le 19 octobre 2000.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques de Montrouge, 39, avenue Gabriel-Péri, à Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 23 octobre 1990,

Julien GISBERT

est parti, à l'aube de ses dix-sept ans.

Pensez très fort à lui !

– Seloua Boulbina rappelle au souvenir

André LUSTE,

mort le 24 octobre 1999, dans un accident de moto.

« Nous avons donc ainsi marché, couché, mangé ensemble, jumelés, stamois liés d'amour et que la mort seule pouvait séparer. »

Henry Miller,
Le Tropicque du Capricorne.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 18 octobre est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à des microcentrales hydroélectriques au droit des barrages agricoles de Brisach et de Strasbourg-Kehl, sous forme d'échange de lettres signées à Paris le 9 mai et à Berlin le 20 juin 2000.

Au *Journal officiel* du samedi 21 octobre sont publiés :

● **Violence à l'école** : un arrêté portant création du Comité national de lutte contre la violence à l'école.

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord cinématographique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République libanaise, signé à Beyrouth le 27 mars 2000.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

François Matheron et Yann Moulier Boutang : « La pensée et l'archive : histoire et philosophie des "cas à part" ».

26 octobre, salle RC2, 16 novembre, salle RC3, 23 novembre et 7 décembre, salle RC2, 14 décembre, salle RC3, 18 h 30-20 h 30, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Jacques Rancière : « Les enjeux de la pensée esthétique ».

27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphithéâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Natalie Depraz et Pierre Vermersch : « Atelier de lecture expérimentelle (II) : De la synthèse passive d'Edmund Husserl ».

21 décembre et 25 janvier, amphithéâtre, 18 heures-20 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Journées d'étude Politique et filiation sous la responsabilité de Robert Harvey, Ann Kaplan et François Nuudelmann.

26 octobre, 9 h 30-17 heures, salle François-Bilietdoux, Société des gens de lettres de France, hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris.

27 octobre, 9 h 30-12 h 30, amphithéâtre, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Soirées-débats

– Soirée débat au CDJC sur les représentations de la déportation : **Mémoire, histoire et cinéma, mercredi 25 octobre 2000, de 18 h 30 à 20 h 30.**

Projection du film de Fabienne Rousso-Lenoir *Zakhor, souviens-toi* (20 min), en présence de la réalisatrice, de Claudine Drame, historienne, et d'Henri Borlant, déporté.

Entrée libre au CDJC,
17, rue Geoffroy-l'Asnien, Paris-4^e.
Tél. : 01-42-77-44-72.

Colloques

– Colloque international du voyage – Emporiatrie :

Le 27 octobre 2000, au Carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e, à partir de 9 h 30, colloque sur **La préparation au voyage : le sens et les cultures du voyage.**

Renseignements, tél. : 01-47-07-98-17.

Cours

L'HÉBREU EN 10 COURS
Professeur Jacques Benaudis.
Tél. : 01-43-43-99-81.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, 140 F TTC - 21,34 €
AVIS DE MESSE, ...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS, ...
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, 550 F TTC - 83,85 €
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS Forfait
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € 10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96 - e-mail: carnet@mondepub.fr.

MÉTISSAGES Du 2 au 5 octobre, des universitaires québécois et rhônalpins s'interrogeaient à Montréal sur la représentation artistique des cultures minoritaires dans leur région.

● **LA MÉTROPOLE** québécoise, dont le tiers de la population est immigrée, a choisi de donner aux créateurs d'origine étrangère un lieu spécifique, le centre Montréal arts interculturels.

● **WAJDI MOUAWAD**, directeur du Théâtre de Quat'Sous à Montréal, d'origine libanaise, estime qu'il est « plus facile de créer [au Québec] qu'en Europe ». Il a orienté sa saison

2000-2001 vers les thèmes de l'immigration et de l'exil. ● **RAHUL VARMA**, metteur en scène et dramaturge d'origine indienne, s'efforce de confronter les cultures sur scène et dans la salle.

« Si nous restons dans un état d'esprit de conservation au lieu de contribuer à la création contemporaine du Canada, nous serons éternellement marginalisés », prévient-il.

Les cultures minoritaires cherchent leur place sur la scène artistique

Montréal réserve aux créateurs amérindiens et d'origine étrangère une vitrine précieuse, mais porteuse d'un risque de ségrégation. La région lyonnaise essaie au contraire d'intégrer les immigrés aux institutions culturelles classiques, suscitant des réactions parfois houleuses

MONTRÉAL

de notre envoyée spéciale

Où sont les artistes d'origine immigrée ? Sont-ils objets de mode, à l'heure des clichés sur le métissage, produits de consommation exotique ? Sont-ils invisibles et réduits au silence ? Toutes ces questions ont été au cœur des débats organisés à Montréal, du 2 au 5 octobre, par les universitaires du Centre Jacques-Cartier de Lyon. Une centaine de responsables culturels, de chercheurs et d'artistes ont échangé leurs expériences, dans les murs de Montréal arts interculturels, un centre qui programme des expositions et des spectacles d'artistes d'origine étrangère.

Ouvert en mai 1999 dans le centre de Montréal, ce centre culturel est né à l'initiative de la mairie de la métropole québécoise, dont les « immigrants », terme qui désigne les habitants nés à l'étranger, forment le tiers de la population. Au début des années 90, les tutelles publiques du Québec créent le Regroupement pour le développement des pratiques artistiques interculturelles.

Après les premières manifestations organisées par cette association, le besoin d'un lieu plus exigeant se fait sentir. « J'ai proposé d'orienter la programmation vers les arts plastiques et le spectacle vivant contemporains, pour éviter d'assimiler les pratiques interculturelles avec celles folkloriques », explique Nathalie Bonjour, jeune directrice de Montréal arts interculturels, venue du théâtre. Placer l'accent sur la création contemporaine permettait d'éviter cette confusion. Les artistes eux-mêmes ont à faire avec des identités culturelles multiples.

Dès l'ouverture du centre, Nathalie Bonjour favorise les croisements entre disciplines et entre artistes. La première exposition juxtapose des vidéos de plusieurs créateurs, dont une plutôt mordante de Robert Morin, vidéaste québécois, consacrée aux Canadiens français en vacances à Acapulco. « Environ deux cents professionnels



Scène de la pièce « Job Stealer » (« voleur d'emploi »), écrite et mise en scène par le Québécois d'origine indienne Rahul Varma, directeur de la compagnie Teesri Duniya.

du milieu de l'art viennent à chaque vernissage. Nous offrons ainsi aux artistes immigrants un accès à la légitimité et aux médias qu'ils ne trouvent pas dans les expositions organisées par des associations. »

Le théâtre et la danse sont représentés par des compagnies comme Teesra Duniya, fondée par des comédiens originaires d'Inde (lire ci-dessous), ou le Black Theatre Workshop. Créée il y a trente ans, cette compagnie noire était formée au départ d'une majorité de Jamaïcains. Avec l'arrivée massive des Haïtiens fuyant la dictature Duvalier – ils forment à présent la première communauté noire de Montréal, forte de cent mille personnes –, les productions sont devenues bilingues. Depuis trois ans, le Black Theatre Workshop a

recruté une directrice artistique blanche et anglophone, Kate Bligh, pour élargir son champ de création.

Certains artistes refusent que leurs créations soient programmées par Montréal arts interculturels, « par peur d'une ségrégation inversée », observe Nathalie Bonjour. Mais nous donnons un espace aux artistes, québécois ou étrangers, que ces questions interculturelles préoccupent. »

En faisant participer les jeunes des banlieues lyonnaises au défilé de la prestigieuse Biennale de la danse, en intégrant des parcours dans les cités à forte population immigrée lors des Journées nationales du patrimoine, en invitant une majorité de plasticiens issus du tiers-monde à la Biennale des

arts 2000 (intitulée « Partages d'exotisme »), les responsables culturels rhônalpins font un choix assez opposé à celui de Montréal. Le travail du Musée dauphinois, à Grenoble, témoigne de cette prise en compte récente de la présence immigrée par des institutions culturelles classiques.

Après la projection du film de Yasmina Benguigui, *Mémoires d'immigrés* (1997), les responsables scientifiques du Musée ont entamé une collaboration avec les militants de l'association Amitiés et liens France-Maghreb. Ensemble, ils ont recueilli les témoignages de cent cinquante immigrés maghrébins en Isère pour réaliser une exposition.

Lors des Journées du patrimoine 1999, plusieurs circuits liés à la

mémoire des immigrés étaient proposés – le quartier arménien à Valence, les jardins ouvriers des retraités maghrébins à Saint-Etienne, le Tara sénégalais à Chasselay (Rhône) commémorant la tragédie du 25^e régiment de tirailleurs sénégalais en juin 1940... L'ouvrage *Villes, patrimoines, mémoires*, publié en septembre par la direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, témoigne de ces expériences et des réactions parfois houleuses qu'elles ont suscitées (Edition La Passe du Vent, 120 p., 80 F, [12,20 €]).

Intégrer les questions postcoloniales dans l'histoire de la France ou les artistes d'origine immigrée dans les institutions culturelles ne va pas sans heurts. Des associations de rapatriés d'Algérie ont qualifié de « pernicieuses » certaines expositions du Musée dauphinois, qui a aussi connu une descente musclée de militants d'extrême droite en novembre 1999.

Le quotidien des artistes d'origine étrangère et de ceux qui les diffusent reste des plus précaires. « Au Québec, l'interculturel, c'est beaucoup de belles paroles et peu de subventions », ironisent les responsables de Vues d'Afrique, une association qui organise chaque année un festival cinématographique de haut niveau, ainsi que des expositions et des concerts d'artistes des Caraïbes et d'Afrique. « De bons acteurs latino-américains ou arabes sont exclus des plateaux de théâtre, à cause de leur accent », observe Wajdi Mouawad, metteur en scène à Montréal.

« Nous essayons de rendre visible l'invisible », explique Grégory Ramos, du Centre de ressources sur les musiques urbaines et les musiques du monde, créé dans la région Rhône-Alpes par Inter-Services-Migrant. Au service des artistes issus de l'immigration, Grégory Ramos propose des appuis concrets : le centre aide les artistes à réaliser documents sonores et dossiers de présentation, les informe sur les contrats, le statut d'intermittent, les discriminations au travail.

« A table, dans ma famille, il y

avait toujours des amis égyptiens, juifs hongrois, guyanais, africains », explique Paola de Vasconcelos, jeune chorégraphe arrivée du Portugal à Montréal avec ses parents à l'âge de quatre ans. « Quand j'ai commencé à aller au théâtre, je ne reconnaissais pas sur scène la variété qu'il y avait dans nos repas de famille. » En créant sa compagnie, Pigeons international, elle a cherché un métissage entre danse et théâtre, ainsi qu'un mélange entre artistes d'origines différentes.

« Les mémoires plurielles, l'instabilité font partie de ma vie. Nous sommes désormais de tous les lieux où nous vivons et où nous avons vécu »

Joël des Rosiers, poète d'origine haïtienne

« Mais les jeunes de l'immigration ne sont pas encouragés à pratiquer les arts. Quand les parents se sont tués à cumuler plusieurs emplois pour que leurs enfants s'en sortent et que leur fils de dix-huit ans leur annonce qu'il veut faire du théâtre, c'est un vrai drame. »

Poète d'origine haïtienne dont le dernier recueil, *Vériver*, est paru chez Triptyque (Montréal), Joël des Rosiers puise un trésor dans les turbulences de l'exil : « Les mémoires plurielles, l'instabilité font partie de ma vie. La multiplicité d'appartenances, c'est ce qui fait la marque de la littérature d'Amérique du Nord. Nous sommes désormais de tous les lieux où nous vivons et où nous avons vécu. »

Catherine Bédarida

Wajdi Mouawad, le théâtre comme réflexion sur l'exil

UN VISAGE d'adolescent, un regard tantôt angoissé tantôt gourmand, Wajdi Mouawad avance à grands pas dans la vie, au fur et à mesure qu'il écrit ses pièces consacrées à la guerre et à l'enfance. Pour ce Québécois né au Liban, arrivé il y a une quinzaine d'années à Montréal après que la France lui eut refusé une carte de séjour, la province francophone du Canada s'est révélée une terre d'accueil. « J'ai trente-deux ans. J'ai écrit sept pièces qui ont toutes été jouées. J'ai fait une vingtaine de mises en scène, et l'on vient de me confier la direction d'un théâtre. Ici il est plus facile de créer qu'en Europe. » Moins de pesanteurs académiques, moins de « snobisme », un décalage par rapport au reste de l'Amérique – « on se sent un peu dans la banlieue » – sont autant d'atouts pour qu'un artiste jeune, inconnu, puisse se faire entendre.

Parmi les nombreuses salles de Montréal, très fréquentées par les Québécois, le Théâtre de Quat'Sous occupe une place à part. Créé en 1955, ce théâtre public de cent soixante places est dédié

aux écritures contemporaines. Wajdi Mouawad en a pris la direction en janvier. Il a orienté toute la saison 2000-2001 vers les thèmes de l'immigration, de l'exil, du voyage.

« Longtemps, j'ai fantasmé l'Amérique – sa force, sa puissance, sa richesse, sa paix. Longtemps, j'ai entendu mes parents rêver cet espace où tout, enfin, était possible. Car, pour eux, comme pour plus de quatre milliards d'habitants de la planète, l'Amérique du Nord est le lieu du salut. Qu'est-ce que ça fait aux Nord-Américains de penser que des milliards d'individus donneraient leur chemise pour être à leur place ? La seule position tenable n'est ni l'indifférence ni la culpabilité, mais plutôt ce que l'écrivain Jan Patocka appelle « la solidarité aux ébranlés ». »

Au programme du Théâtre de Quat'Sous figure ainsi *Le Colonel oiseau*, du Bulgare Christo Boytchev, mis en scène par un Québécois d'origine bulgare. C'est l'histoire d'une colonie de fous vivant en autarcie au fond des Balkans, qui décide, pen-

dant la guerre serbo-bosniaque, de partir au Parlement européen pour exiger son rattachement à l'OTAN. Sur un mode moins ironique, plus violent, Ahmed Ghazali, l'auteur marocain dont la pièce *Le Mouton et la Baleine* sera mise en scène par Wajdi Mouawad au début 2001, aborde les rapports entre pays pauvres et pays dominants. L'histoire se passe sur un cargo russe, naviguant dans le détroit de Gibraltar, confronté à une embarcation pleine de clandestins d'Afrique.

Récemment, Wajdi Mouawad a appris que, pour la première fois, une de ses pièces allait être jouée au Liban. *Littoral*, un texte découvert en France à Limoges, puis à Avignon (*Le Monde* du 22 juillet 1999), sera monté au printemps. Un signe de plus que la vie théâtrale reprend au Liban. Une occasion pour cet auteur tourmenté par les odysées contemporaines de remettre les pieds au pays qu'il a quitté à l'âge de huit ans.

C. Ba

Dans la troupe de Rahul Varma, l'intégration par la confrontation

METTEUR EN SCÈNE né en Inde, Rahul Varma ne craint pas le conflit. Il a baptisé sa compagnie Teesri Duniya, qui signifie tiers-monde dans un hindi imprégné d'arabe. Il écrit des pièces qui traitent du racisme. Il fait entendre les textes d'auteurs dramatiques amérindiens, comme Drew Hayden Taylor, ou originaires d'ex-Yougoslavie, comme Silvija Jestrovic. Au printemps, Teesri Duniya a fait appel au metteur en scène d'origine libanaise Wajdi Mouawad (lire ci-dessus) et à plusieurs comédiens juifs pour monter *Reading Hebron*, la pièce du Canadien Jason Sherman consacrée à l'assassinat de vingt-neuf Palestiniens au caveau des Patriarches en 1994.

« Le multiculturalisme n'est pas la cohabitation béate de trente folklores différents. C'est un état de tension permanent. Nous rassemblons dans nos projets théâtraux des artistes de cultures différentes et nous vivons ces tensions à l'intérieur même de notre travail créateur », explique Rahul Varma, qui a étudié à l'université de Lucknow, dans le nord de l'Inde, avant d'arriver à Montréal en 1976. Sa pièce *L'Affaire Farhadi*, créée en français en 1999 après avoir été jouée en anglais, s'inspire de faits divers canadiens liés au racisme. « J'ai lu dans le journal qu'un homme d'origine iranienne avait défendu en justice son droit de battre sa femme en se fondant sur le fait que cela était permis dans son pays d'origine. D'autres citoyens menaient un combat pour légaliser la mutilation sexuelle des jeunes filles. »

La compagnie Teesri Duniya comptait, à ses débuts en 1981, surtout des comédiens originaires du sous-continent indien. Peu à peu, elle a cherché à recruter des acteurs italiens, iraniens, caribéens... « Dans ces communautés, il n'y avait pas encore d'acteurs professionnels, car les familles y étaient plutôt hostiles. » Former des comédiens, travailler vers un public qui ne fréquente pas le théâtre, découvrir de nouveaux auteurs : la compagnie trace sa voie.

Nouveau directeur artistique adjoint, le Québécois Paul Lefebvre cite en contre-exemple un théâtre canadien qui programme une année une pièce coréenne vue par un public coréen qui ne revient pas l'an-

née suivante pour un texte nigérian ou hongrois. « Pour se rassurer, les immigrés restent entre eux. Si nous restons dans cet état d'esprit de conservation au lieu de chercher à contribuer à la création contemporaine du Canada, nous serons éternellement marginalisés », affirme Rahul Varma.

Depuis trois ans, Teesri Duniya propose *Fireworks* (feux d'artifice), une semaine de lectures gratuites de nouvelles pièces. Au programme cet automne : *Toronto@dreamers.rock.com*, de Drew Hayden Taylor, une pièce de Lena Dinis Ourique sur les Açores au temps de Salazar, et un nouveau texte en anglais de Rahul Varma, *Bhopal*, consacré à l'accident industriel de 1984.

C. Ba

Après "SALTO"

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE

du 28 OCTOBRE 2000 au 28 JANVIER 2001

Présente

NOISSTER

Le Nouveau Spectacle du Cirque BOUGLIONE

110 Rue Amelot, PARIS 11^e

Réservations : 0 892 680 892*

Billets en vente : FNAC - CIRQUE D'HIVER CARREFOUR - RÉSEAU FRANCE BILLET

Métro : Filles du Calvaire / République / Oberkampf - Bus 20-65-96

MAIRIE DE PARIS, SCOPE, NOSTALGIE, GIRAUDY

Le dernier adieu du Band

Le compositeur et guitariste Robbie Robertson commente la réédition, remastérisée et augmentée, des œuvres complètes du groupe canado-américain

DU BAND, on se souvient surtout de la genèse et de la fin. La première évoque, en 1965-1966, une campagne héroïque, lorsque ceux qui s'appelaient alors The Hawks accompagnèrent sur scène Bob Dylan dans sa conversion à l'électricité ; dix ans plus tard, The Band fait ses adieux au Winterland de San Francisco, entouré du gratin musical de l'époque et de Martin Scorsese qui en profite pour réaliser *The Last Waltz*, sans doute le plus beau concert de rock jamais filmé. A cause d'une première réédition en CD misérable, la postérité a négligé les huit disques que le groupe grava entre ces deux dates. En publiant ses œuvres complètes, remastérisées, augmentées d'inédits et de prises alternatives, la maison de disques Capitol rend enfin honneur à « l'Orchestre » qui réussit à être à la fois traditionaliste et novateur.

« On a retrouvé des enregistrements qui avaient été perdus depuis plusieurs années », affirme Robbie Robertson, compositeur et guitariste du groupe. Conseiller du projet, il a aidé Rob Bowman, rédacteur des livrets. « C'est un travail soigneux, dont je suis fier, ajoute-t-il. Je peux dignement refermer ce chapitre de ma vie. » Pour Robertson, cette histoire débute à Toronto à la fin des années 50. Agé de seize ans, le Canadien est le guitariste des Hawks, formation du chanteur de rockabilly Ronnie Hawkins. Elle comprend les futurs membres du Band, ses compatriotes, les claviéristes Garth Hudson et Richard Manuel, le bassiste Rick Danko, et le seul Américain de la bande, le batteur Levon Helm. Les Hawks quittent Hawkins pour Bob Dylan, puis se rebaptisent The Band. En 1968, année contestataire et antifamiliale, leur premier album, *Music from Big Pink* ne manque pas d'être remarqué : à l'intérieur de la pochette, les cinq posent, entourés

de leurs aïeux et neveux. « Pour nous, la famille n'était pas une aliénation, se souvient Robertson. Nous nous sommes rebellés contre la rébellion, tout en essayant de jouer simplement de la bonne musique et en se fichant pas mal de ce qui se passait autour de nous. »

CONTRE LE PSYCHÉDELISME

En puisant dans tous les genres de la musique populaire américaine, y compris la country, alors honnie, la musique du Band va délibérément à contre-courant du son psychédélique de l'époque. La mandoline, le violon de *square dance* ou l'accordéon sont réhabilités. Au moment où les guitar heroes (Eric Clapton, Jeff Beck, Jimmy Page) sont célébrés comme des divinités, Robbie Robertson, sous l'influence de Curtis Mayfield, invente un style peu bavard, qualifié de « mathématique » par Dylan. De la même manière, The Band refuse la superproduction pop, initiée par *Sgt Pepper's* des Beatles, fait chanter ses trois vocalistes (Helm, Manuel, Danko) à tour de rôle alors que la tendance est à la fusion harmonique.

A défaut d'être un succès com-



The Band devant « Big Pink », sa maison à West Saugerties (Etat de New York), en 1968. De gauche à droite : Levon Helm (assis), Garth Hudson, Richard Manuel, Robbie Robertson et Rick Danko.

mercial, l'album connaît une grande fortune critique. « Big Pink a eu une influence sur l'ensemble du monde musical, rappelle Robertson. Nous avons participé à un show télévisé en 1968 aux Etats-Unis. Les Beatles y interprétaient Hey Jude. A la fin, ils ont commencé à chanter "Take a Load off Fanny" [la première phrase du refrain de la chanson *The Weight*]. Ils nous ont dit combien ils aimaient Big Pink. The Weight a été aussitôt reprise par

une trentaine d'artistes différents, dont Aretha Franklin et Les Staples Singers. » En 1969, l'album *The Band* réédite ce coup de force, en se doublant d'une réussite commerciale. Sur la pochette, cinq chercheurs d'or, échappés du film de Chaplin, semblent égarés dans le monde moderne. Avec la chanson *The Night They Drove Old Dixie Down*, qui relate la fin de la guerre de Sécession à travers les yeux des Sudistes, le groupe devient idéologiquement suspect. Considérée comme rétrograde, sa musique a mieux supporté les ravages du temps que les stridences hallucinées des « progressistes » de l'acid-rock. Sa réécoute va surtout à l'encontre des idées reçues, en rappelant la filiation du Band avec les musiques noires : « Les influences blues, funk et soul étaient sans doute plus importantes que n'importe quelles autres », confirme Robertson.

Bientôt, le groupe ne repose plus que sur les épaules de Robertson, l'autre auteur, Richard Manuel, étant désespérément improductif. Ce leadership crée rapidement des tensions, aggravées par l'apparition des drogues dures. Injustement dévalué par rap-

port à ses prédécesseurs, *Stage Fright* est pourtant un grand disque de rock. « Les drogues nous ont en effet désunis, reconnaît Robertson. Mais je considère certaines chansons de Stage Fright parmi mes meilleures. »

La discorde aura raison de l'album *Cahoots*. The Band cède à la tentation du gros son en oubliant d'écrire des chansons. Doute, puis impuissance créatrice, ce dont témoigne le live *Rock of Ages* et l'album de reprises *Moondog Matinee*. Enregistré en Californie en 1975, *Northern Lights, Southern Cross*, sera un sursaut, malheureusement suivi du très faible *Islands*, qui permet au groupe de se libérer de son contrat avec Capitol pour se consacrer à *The Last Waltz*, sa (fausse) sortie en beauté.

Bruno Lesprit

★ *Music from Big Pink, The Band, Stage Fright, Cahoots*, quatre CD Capitol, distribués par EMI. *Rock of Ages, Moondog Matinee, Northern Lights, Southern Cross et Islands* seront publiés début 2001. Réédités d'abord séparément, ces CD seront réunis dans un coffret.

Après « The Last Waltz »

Le film *The Last Waltz* marquera le début de l'amitié entre Robbie Robertson et Martin Scorsese, le musicien collaborant avec le réalisateur pour *Raging Bull, King of Comedy* ou *La Couleur de l'argent*. Canadien de mère mohawk, Robertson s'intéressera aussi à ses racines, en s'associant en 1994 avec le groupe indien The Red Road Ensemble pour *Music for the Native Americans*, la musique d'une série documentaire télévisée.

The Band reniera *The Last Waltz* en se reformant à plusieurs reprises... sans Robertson : « Je les comprenais. Ils avaient besoin de gagner leur vie », dit-il aujourd'hui. Dans une autobiographie parue au début des années 90, le batteur Levon Helm l'accuse d'avoir monopolisé les signatures de chansons. The Band est brisé par la rancœur, après la tragédie : en 1986, le pianiste Richard Manuel s'est pendu dans sa loge à la fin d'un concert en Floride. Fin 1999, le bassiste Rick Danko meurt dans son sommeil. Dédiées aux deux disparus, les rééditions des albums du Band n'ont pas réconcilié Helm et Robertson.

Nikolaus Harnoncourt, « immergé corps et âme » dans Haydn

Le chef autrichien conduit « La Création » au Théâtre du Châtelet

À SOIXANTE ET ONZE ANS, Nikolaus Harnoncourt dirige sa vie comme il mène la musique – à la baguette magique. Aujourd'hui, il n'a que Haydn en tête : après le magnifique enregistrement d'*Armida*, avec Cecilia Bartoli (*Le Monde* du 16 juin, 2 CD TELDEC, « Das Alte Werk », 8573-81108-2), il vient de donner deux grandes symphonies, une messe, et s'apprête à conduire à Paris *La Création*. « C'est vrai, Haydn n'a jamais été aussi présent dans ma vie. Je suis immergé corps et âme dans son langage, le langage du "Vater Haydn", que je considère comme le plus inventif de toute l'école classique viennoise. C'est pour cela que je cherche à comprendre pourquoi, par rapport à Mozart et Beethoven, il est toujours resté à part. La preuve : monter un opéra de Haydn vous attire invariablement le même réflexe étonné. »

Concernant Haydn, Harnoncourt a d'abord fait partie du courant initié par les recherches du musicologue Robbins Landon : « En 1958, les deux premiers concerts du *Concentus Musicus* bornaient les extrémités de notre répertoire, l'un consacrant d'une part Josquin Desprez et Isaac, l'autre... Haydn ! Dès 1968, j'ai commencé à enregistrer les symphonies de Haydn, alors qu'à cette époque le directeur du Concertgebouw n'en avait jamais entendu parler ! » Etonnant quand on sait à quel point, dès la fin des années 50, Haydn devient le parangon de nouvelles vertus

orchestrales – articulation nerveuse, phrasé aphoristique, sens de la litote et humour pince-sans-rire prenant valeur d'exercice physique et spirituel. Fini le temps des symphonies, jouées en amuse-gueule. Désormais Haydn instaure une manière nouvelle de « préluder », de s'échauffer le muscle « instrumental ».

« DRAME SANS PAROLES »

Haydn est à la mode. Reste que pour les opéras, la partie est loin d'être gagnée. « Si le Haydn des trios, quatuors et des symphonies s'est imposé, ce n'est pas le cas des opéras que lui-même jugeait pourtant la partie la plus importante de son travail. En tout cas, sa principale activité pendant longtemps. Si vous regardez cette musique, on voit quelle exigence elle requiert. Rien ne souffre la médiocrité. Ni les chanteurs qui doivent être de premier ordre ni l'orchestre qui n'a jamais un rôle complémentaire. Le public écoutait les symphonies de Haydn comme un drame sans paroles : dans les opéras, c'est pareil. Ce que l'orchestre dit est au moins aussi important que le contenu du livret. Dans *Armida*, certains passages comme celui de la forêt enchantée au troisième acte sont de véritables morceaux symphoniques. »

Et Nikolaus Harnoncourt d'expliquer en quoi c'est paradoxalement la modernité de Haydn qui l'a tenu si longtemps éloigné de nous. En 1783, alors que le cheptel de l'opéra

mozartien comprend seulement *Idoménée* et *L'enlèvement au sérail*, *Armida* contient déjà les principes qui fonderont l'opéra romantique allemand – notamment le souci d'une vraisemblance dramaturgique qui enchaîne les numéros et rompt avec le binôme « récitatif-aria » et suppression de l'habituel *lieto fine*, ce happy end qui signe la morale des opéras, au profit d'une ambiguïté bien plus vivante. « En apparence, Haydn remet tout dans l'ordre, renvoie le chevalier croisé parmi les siens, abolit les sortilèges d'*Armida*. Mais c'est pour mieux nous dire qu'une fois le conflit réglé, Rinaldo retournera à la magie orientale. Son amour pour la magicienne l'a définitivement ouvert au monde de l'émotion, de l'imaginaire, du fantastique – en fait à cet "Orient de l'être" que Haydn considère comme le domaine même de la création. Le dernier acte n'est plus qu'une séance freudienne ! Rinaldo rentre chez lui par raison arithmétique, la raison de son cœur reste en Orient. »

C'est aussi en chef d'expédition que « Rinaldo Harnoncourt » entend mener sa propre croisade musicale – contre son propre camp s'il le faut. « L'esprit d'aventure » du Kappellmeister d'Esterhaza lui semble aujourd'hui d'une actualité absolue : « Je veux pouvoir diriger des œuvres qui soient fondamentales pour les gens de notre époque. Ce qui est passionnant chez Haydn, c'est sa hauteur de vues. Sa manière de résoudre les contradictions, sa faculté de distanciation. » Proximité de Haydn, en effet, plus encore profond encouragement à vivre : « Les jeunes verront à mon exemple que quelque chose peut naître à partir de rien. »

Marie-Aude Roux

★ *La Création*, de Haydn, avec Dorothea Röschmann (soprano), Kurt Streit (ténor), Anthony Michaels-Moore (baryton), Chœur Arnold Schönberg de Vienne, Concertgebouw d'Amsterdam, Nikolaus Harnoncourt (direction). Théâtre du Châtelet, 2, rue Colonne. Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Le 24 octobre à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 595 F (de 10,6 euros à 90,7 euros).

Le Printemps de Cahors pourrait déménager à Toulouse

Conflit entre la présidente du festival d'arts visuels et le maire de la cité lotoise

« JE TROUVE cela triste et dramatique. » Marie-Thérèse Perrin a décidé d'arrêter le Printemps de Cahors (photographie, vidéo), un des principaux festivals d'arts visuels, qui a fêté en juin sa dixième édition. Mais elle pourrait retrouver le sourire en le faisant revivre à Toulouse. Ce jeu de passe-passe dans la région Midi-Pyrénées, d'une petite ville de gauche vers une grande ville de droite, a un double enjeu, artistique et politique.

Pourquoi quitter le Lot ? Marie-Thérèse Perrin, présidente de l'association du Printemps de Cahors accuse le maire (PRG), Bernard Charles, de ne pas avoir tenu ses engagements pour pérenniser le festival. Lors de l'édition 2000, elle avait déjà dit son inquiétude (*Le Monde* du 22 juin). Résidant à Londres et voulant « prendre du recul » par rapport à une manifestation qu'elle tient à bout de bras, M^{me} Perrin veut rééquilibrer son financement. Le budget de 6 millions de francs (910 000 €) est en effet financé à 70 % par le mécénat d'entreprises, notamment la Fondation Cartier pour l'art contemporain – dont le président est Alain-Dominique Perrin, son mari. M^{me} Perrin souhaitait que les collectivités publiques augmentent leur dotation à hauteur de 50 % du budget. Elle voulait aussi qu'un directeur soit embauché par la ville.

« Nous avons fait une réunion à l'hôtel de région à Toulouse, en juillet, où toutes les collectivités étaient présentes, sauf Bernard Charles, qui s'est fait représenter, déplore-t-elle. Depuis ce jour, je n'ai plus entendu parler de lui. Quand j'ai envoyé ma lettre aux partenaires, fin juillet, pour dire que je devais renoncer, la région et le représentant du ministère de la culture en Midi-Pyrénées ont réagi pour que je change d'avis, mais le département m'a envoyé ses condoléances et le maire ne m'a donné aucune nouvelle. » Bernard Charles, lui, est indigné. « M^{me} Perrin ment ! Je m'attendais à tout sauf à ça ! » Le maire rappelle « l'implication forte et totale » de la ville dans la manifestation et rejette la responsabilité de la mort du Printemps sur sa fondatrice. Il affirme avoir accepté « la prise en charge salariale, soit

400 000 francs, du directeur artistique. L'adjoind à la culture l'a dit à M^{me} Perrin en juillet, je le lui ai redit trois fois et nous le lui avons confirmé par lettre, le 20 septembre. Nous sommes donc la seule collectivité à avoir répondu à ses attentes ! Ce qu'elle dit est insultant. Pourquoi n'accuse-t-elle pas la région et le département qui, eux, n'ont pas fait l'effort qu'elle demande ? »

« INADAPTÉ À LA POPULATION »

Il y a néanmoins des mots, dans un communiqué municipal du 19 octobre, qui disent le gouffre relationnel et culturel entre le maire, le festival et sa présidente. Cette manifestation pointue sur l'art contemporain est jugée « culturelle, médiatique et mondaine », elle suscite des « inconvenients de circulation et de stationnement », ainsi que « de nombreuses pétitions », d'où un « désintéressement [désintéret ?] probant des Cadurciens et des Lotois en général ». Quant à M^{me} Perrin, le communiqué dit que la ville ne peut accepter « d'être méprisée de la sorte au gré de caprices à l'occasion d'épisodiques passages dans notre cité ». Bernard Charles ajoute : « Il y a une désaffection nette pour un festival inadapté à la population. » Les mots sont un peu sévères, car si le Printemps a un

côté jet-set, il mobilisait aussi trois cents bénévoles, avait trouvé sa vitesse de croisière et rayonnait avec des animations nocturnes dans les rues.

Reste que le possible « déménagement » du Printemps de Cahors vers Toulouse, à quelques mois des élections municipales, est troublant. Marie-Thérèse Perrin a reçu, le 19 octobre, du maire (UDF) Dominique Baudis une proposition de reprise du Printemps, qui pourrait avoir lieu autour de la Garonne. « Cette idée m'intéresse », réagit la présidente de l'association, qui va négocier et espère aboutir « dans les quinze jours ». Philippe Douste-Blazy (UDF), ancien ministre de la culture et candidat aux municipales, pourrait inclure ce festival dans son programme alors qu'il manque à Toulouse, ville jeune et universitaire aux moyens autrement plus importants que ceux de Cahors, un événement d'ampleur sur l'art contemporain. Toulouse a certainement la carrure pour accueillir ce festival. Peut-être trop quand on sait que les festivals d'images, comme Arles et Perpignan, ont su trouver leur place dans de petites cités possédant un riche centre historique.

Michel Guerrin

Le Mandat

dernières

de Nikolaï Erdman, mise en scène Bernard Sobel

Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National

29 septembre - 28 octobre Tél. 01 41 32 26 26

THEATRE DE RUNGIS

Arc-en-ciel

01 45 60 79 05

The Chimp Project

de Peter Esterhuysen

Handspring Puppet Company

« que peut-on apprendre sur l'homme en regardant le chimpanzé... »

→ du 25 au 28 octobre à 21 h

Gustave Courbet chez lui

A Besançon, une exposition montre quels usages le peintre fit de sa Franche-Comté natale

GUSTAVE COURBET ET LA FRANCHE-COMTÉ, Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution, 25000 Besançon. Tél. : 03-81-87-80-49. Du mercredi au lundi, de 9h30 à 12h30 et de 14 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 20 heures, samedi et dimanche de 9h30 à 18 heures. Entrée : 21 F (3,2 €). Jusqu'au 31 décembre.

BESANÇON

de notre envoyé spécial

Courbet a inventé le réalisme en peinture. Pour le faire mieux savoir, il a inventé aussi le type du peintre réaliste, ce qui témoigne d'une compréhension précise du système de la notoriété et de la réclame à son époque – compréhension si précise du reste que Courbet finit par devenir trop célèbre et le paya cher après la défaite de la Commune. Le réaliste aura un côté paysan du Danube, de gros souliers tachés de la boue du motif, du ventre et de la barbe. Il parlera d'une voix forte, sans souci des convenances. Il sera l'ennemi des gouvernements et des clergés, l'ami du peuple, le défenseur de la vérité.

Courbet a réalisé cet idéal en personne. Les caricaturistes s'en moquèrent, la critique s'en indigna – mais tous prirent au sérieux cette image publique. C'est que le peintre avait un argument définitif pour garantir sa supposée rusticité : il était comtois, né dans le Doubs. Sa famille était de Flagey. Il en avait gardé l'accent et les mœurs. Donc, il était bien ce qu'il prétendait : un fils de la terre, un provincial, une « tête de bois » du Jura que Paris n'avait pas peignée.

L'exposition « Courbet et la Franche-Comté » tourne autour de cette question de l'origine. Elle s'attache à étudier les usages que le peintre fit de sa naissance et de son pays natal, usages picturaux et usages médiatiques, qu'il est difficile de séparer. Démonstrative,

riche en œuvres et en documents, elle se fonde sur une quarantaine de Courbet, dont les admirables *Demoiselles des bords de la Seine*, *Les Trois Baigneuses*, *La Roche pourrie* et deux versions de la *Source de la Loue*. De quoi justifier largement une visite à Besançon.

SENTIMENTALITÉ ROMANTIQUE

Dès l'entrée, en quelques portraits et autoportraits, l'accrochage rappelle que Courbet est né dans une famille de notables, et non de fermiers ; qu'il s'est d'abord vu et peint en dandy, et non en laboureur ; qu'il a connu dans sa jeunesse l'aisance bourgeoise du propriétaire, et non la pauvreté du journalier. Ses premiers tableaux ne sont pas exempts de sentimentalité vaguement romantique. Puis changement : en 1849, Courbet expose au Salon *Une après-dînée à Ornans*, exécute ses premiers paysages de la vallée de la Loue et commence *Un enterrement à Ornans*. En 1850, il peint *Les paysans de Flagey revenant de la foire*. La métamorphose est achevée, le peintre réaliste comtois est né.

Ces événements ont lieu peu après la Révolution de 1848. Ce qui ne signifie pas que Courbet s'adapte simplement à la situation nouvelle pour en tirer parti, mais qu'il se sent l'homme de cette situation. Politiquement : il est issu d'une région où la Révolution française n'a pas été oubliée et où fouriérisme et socialisme utopique ont des partisans actifs, artisans ou entrepreneurs. Socialement : s'il n'est pas un « fils du peuple », il n'appartient pas non plus à la bourgeoisie commerçante louis-philipparde. Artistiquement : en 1849, il a trente ans et ne se satisfait ni du néoclassicisme refroidi, ni du romantisme réchauffé qui dominent le Salon parisien. Lui vient d'ailleurs. La Franche-Comté, c'est aussi cela : des paysages qui n'ont pas encore



MUSÉE DU PETIT PALAIS, PARIS

« Juliette Courbet » (1844), huile sur toile (77,5 x 62 cm.)

été peints, une nature qui n'a jamais été à la mode, à la différence de la campagne romaine et de la forêt de Fontainebleau – des sujets nouveaux pour une peinture que Courbet veut nouvelle. Il se précipite, quelques amis à ses côtés, quelques suiveurs à ses basques.

LA QUERELLE D'ALÉSIA

Ils sont souvent comtois. Parmi les amis : Buchon, Wey, Clésinger, Proudhon ; parmi les suiveurs : Bavoux, Ordinaire, Brun, Jeanne-ney. Les premiers rencontrent Courbet à la brasserie Andler, où passe aussi Baudelaire. Les seconds parcourent les mêmes plateaux et les mêmes vallées que lui, avec quelques années de retard et beaucoup de docilité. L'exposition les tire d'un oubli profond. Elle décrit les progrès de la gloire de Courbet dans son pays natal, jusqu'à l'Exposition universelle de Besançon de 1860, où il accrocha quatorze toiles dans des salles garnies d'horloges et de mécaniques

de précision, produits de l'industrie jurassienne et suisse. Elle rappelle l'intérêt du cercle réaliste pour les chants, les contes et les arts populaires.

L'interprétation des œuvres de Courbet ne s'en trouve pas modifiée, mais complétée. Ainsi apprend-on que, si *Le Chêne de Flagey* de 1864, l'un des plus beaux paysages de Courbet, est aussi intitulé *Le Chêne de Vercingétorix*, c'est parce qu'une querelle violente opposa Comtois et Bourguignons dans les années 1860. Elle portait sur la localisation d'Alésia : où avait eu lieu l'ultime bataille, à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) ou à Alaise (Doubs) ? A force de fouilles, les Bourguignons l'emportèrent, ce qui n'empêcha sur le sculpteur Claudet – un proche de Courbet – de proposer, en 1865, un monument à Vercingétorix pour Alaise. De telles précisions historiques ne sont pas inutiles.

Philippe Dagen

Femme de tête, femme de cœur et femme de nerfs sous la Dame de fer

LE MALIN PLAISIR, de David Hare (Actes Sud-Papiers, 91 p., 79 F [12,04 €]). Mise en scène : Jacques Lassalle. Avec Béatrice Agenin, Sabine Haudepin, Elsa Zylberstein, Constance Dollé, Philippe Etesse, Robert Pagnol. Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris 18^e. M^e Anvers. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F (7,62 €) à 250 F (38,11 €). Durée : 2 h 30. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; samedi, à 17 heures et 21 heures ; dimanche, à 15 h 30.

Pas de saison théâtrale à Paris sans l'auteur britannique David Hare. Après *Skyline* en 1998, *La Chambre bleue* en 1999, voici *Le Malin Plaisir*. Pièce antérieure aux précédentes – elle date de 1988 –, encore brute de l'économie Thatcher. La ci-devant baronne s'était assez affirmée pour faire émerger quelques types inédits. Du pain béni pour les dramaturges. Et David Hare – *Sir David* depuis 1998 – aura été l'un des plus habiles à faire circuler ces silhouettes nouvelles entre

l'innovant Royal Court (qui donne actuellement son dernier opus, *My Zinc Bed*) et les dorures du West End ; entre le one-man-show, où il n'hésite pas à se mettre en danger (*Via Dolorosa*) et la délégation aux stars, comme Nicole Kidman (*The Blue Room*). David Hare manie la satire avec une prudente impertinence, en portraitiste soucieux de ne jamais départager trop nettement les cyniques et les purs. Rien ne lui aura échappé de l'intimité des rockers et des hommes

politiques, des emballements de la religion et des affaires. *Le Malin Plaisir* le propulse chez ses contemporaines. Trois femmes, trois âges, trois états. Femme de tête, femme de cœur, femme de nerfs. Il y a Marion, la secrétaire d'Etat à l'environnement chez Maggie, chasseuse émérite de Verts ; sa sœur Isabelle, artiste-graphiste indépendante, qui refuse sa part du gâteau libéral ; et la compagne de leur père, Catherine, punkette assez lucide pour être désabusée. A la mort du père, libraire de province, l'héritière, Catherine, devient l'héritage. Encombrant, indocile, tourmenté. Entre les femmes s'engage un rebondissant jeu de la vérité, brisé par cinq coups de feu parachutés.

DISTRIBUTION EXACTE

Jacques Lassalle est à la manœuvre, prêt à remonter des fleuves moins balisés. Après la Russie de *Chaos debout* (Véronique Olmi), l'Angleterre de même époque. Passage du naturalisme au réalisme. Ne serait-ce que par le décor (Alain Chambon), plus allusif : une fenêtre pour l'inévitable cottage, une table pour l'atelier de design, de simples panneaux coulissants pour faire passer le temps. Avant qu'une malheureuse bande-son ne renverse la vapeur. Rien n'échappe du passage des trains (ville) ou de celui des oiseaux (campagne). Ce n'est pas le moment de fermer les yeux.

L'exactitude de la distribution dissipe ces faiblesses. Jacques Lassalle penche du côté de Courbet, celui d'Isabelle la douce (Sabine Haudepin), placée au centre de la scène, comme un foyer vers lequel les autres pourraient tendre leurs mains, quoi qu'il en coûte. Pour Marion la dure, celle qui a « horreur de tout ce débailage humain », Béatrice Agenin s'est donné la démarche et les intonations d'une Michèle Alliot-Marie. Quant à Elsa Zylberstein, elle vit et revit les coups de sang de Catherine la paumée avec un naturel frais de l'instant.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Nijinski au musée

Sculptures, peintures, pastels, dessins, gravures, photographies ont été réunis pour évoquer Nijinski, légende de la danse du XX^e siècle. Ce cinquantième anniversaire de la mort du danseur et chorégraphe russe est organisé par le Dansemuseet de Stockholm, avec le concours de la Bibliothèque nationale de France et du chorégraphe américain John Neumeier, directeur du Ballet de Hambourg. Interprète d'exception doté d'une rare faculté d'élevation et chorégraphe en avance sur son temps, Vaclav Nijinski (1889-1950), formé à l'Ecole impériale du Ballet de Saint-Petersbourg, fut admiré par les artistes, peintres, sculpteurs, écrivains, poètes, musiciens les plus divers. L'exposition permettra également de revoir Nijinski dans ses interprétations de légende, pour les Ballets russes de Diaghilev : *Le Pavillon d'Armide*, *Le Spectre de la rose*, *Petrouchka*. Elle évoquera aussi ses quatre chorégraphies : *L'Après-Midi d'un faune* (musique de Debussy), *Jeux* et *Le Sacre du printemps* (musique de Stravinsky), *Till Eulenspiegel* (musique de Richard Strauss). *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^e Solferino. Du 24 octobre au 18 février. Tél. : 01-40-49-48-84. 30 F et 40 F.*

Jorane

Un petit bout de femme de vingt-quatre ans, une frimousse de gamine et un charisme renversant. Jorane possède un sens inné de la scène, libre et sauvage, entière et passionnée. Elle arrive du Québec avec ses chansons débridées, sa voix de flamme et son violoncelle. On peut le dire sans exagération : Jorane est une vraie révélation (CD *Vent fou*/Universal). *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^e Bastille. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-47-00-57-59. Location Fnac, Virgin. 100 F. Egalement le 1^{er} novembre au Centre culturel de Massy, dans le cadre du festival Les Primeurs.*

Marisa Monte

A la fin des années 80, le Brésil se découvrait une nouvelle star. Une beauté fatale, une chanteuse parfaite qui se plaçait d'emblée du côté des plus grandes, Maria Bethânia, Gal Costa, Elis Regina... Depuis, la belle a rempli des salles, produit Carlinhos Brown, travaillé avec Arto Lindsay, chanté en duo avec Cesaria Evora, vendu des millions d'albums. Le dernier, *Memories, Chronicles and Declarations of Love* (EMI) est un condensé de délicatesse et d'élégance raffinée. *Le Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris 2^e. M^e Bonne-Nouvelle. 20 heures, le 24. Location Fnac, Virgin. De 154 F à 253 F.*

NANTES

Festival international de science-fiction

Le premier Festival international de science-fiction, dont la particularité sera d'associer littérature, bande dessinée et cinéma, s'installe à Nantes. Au programme, une compétition officielle de sept longs métrages internationaux inédits. Le cinéaste américain Brian De Palma présentera son dernier film, *Mission to Mars*, dans le cadre de la section Ma science-fiction à moi, qui donnera chaque jour carte blanche à une personnalité du septième art pour présenter un film suivi d'un débat. Un hommage sera consacré au Français Jean-Pierre Jeunet ainsi qu'aux films d'Enki Bilal. Une douzaine de films cultes, dont *Brazil* de Terry Gilliam (1984), *THX 1138* de George Lucas (1970) ou encore *2001 : l'Odyssée de l'espace* de Stanley Kubrick (1968) seront projetés, ainsi que 150 films publicitaires du monde entier inspirés de la SF. La littérature de science-fiction sera représentée par quarante-quatre auteurs venus d'Europe et des Etats-Unis. Des expositions présenteront différents univers de BD de science-fiction dont une cinquantaine de planches de Bilal. *Cité des congrès, 5, rue de Valmy, 44000 Nantes. Du 24 au 29 octobre. Tél. : 02-51-88-20-00.*

(Publicité)



www.eauctionroom.com



VIVEZ LES SALLES DES VENTES EN DIRECT SUR LE NET

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES


Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Hamlet sur la route d'après Shakespeare, mise en scène de Paul Golub. Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^e Château-de-Vincennes. Du 24 au 28, 20 heures ; le 29, 15 h 30. Tél. : 01-43-74-24-08. 70 F et 110 F. Patricia Kuypers, Franck Beauvois Lest (chorégraphie). Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnien, Paris 4^e. M^e Saint-Paul. 19 heures, les 24, 25 et 26 ; 18 heures, le 27. Tél. : 01-42-74-06-44. De 50 F à 60 F. Compagnie de Brune Still life n° 1 : Lynda Gaudreau (chorégraphie). Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. M^e Abbesses. 20 h 30, du 24 au 28. Tél. : 01-42-74-22-77. 50 F et 70 F. Quatuor Arriaga Arriaga : Quatuors à cordes n° 1, 2, 3. Mendelssohn : Quatuors à cordes op. 12, op. 44, op. 13, op. 80. Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. M^e Odéon. 20 h 30, les 23, 24 et 25. Tél. : 01-44-07-37-43. De 90 F à 130 F. Nicolas Dauricourt (violin) Laurent Wagschal (piano)*

Stravinsky : *Duo concertant pour violon et piano*. Chausson : *Poème pour violon et orchestre* op. 25. Rachmaninov : *Pièce pour violon et piano* op. 6 « Romance ». Schumann : *Sonate pour violon* n° 3. *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^e Solferino. 12 h 30, le 24. Tél. : 01-40-49-47-57. De 40 F à 80 F. Eric Barret Quartet *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, les 24 et 25. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F. Morcheeba Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 heures, le 24. Tél. : 01-43-14-35-35. Charles Aznavour Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17^e. M^e Porte-Maillot. Du 24 octobre au 17 décembre. Lundi, mardi, vendredi et samedi, 20 h 30 ; dimanche, 15 heures. Tél. : 01-40-68-00-05. De 325 F à 500 F.**

FIAC PARIS 24-30 OCT.

CHARLES MATTON

Galerie Beaubourg
Château Notre-Dame des Fleurs
Vence



http://www.galeriebeaubourg.com

CONCERTS

cit  de la musique
mus e, concerts,
centre d'information

**Heinrich Schiff
Leif Ove Andsnes**

Bach, Webern,
Lutoslawski, Brahms
2 novembre > 20h

**Orpheus Chamber
Orchestra**

Esther Budiardjo, piano
Webern, Mozart,
Schoenberg, Beethoven
4 novembre > 20h

concert - atelier
Etudiants du
Conservatoire de Paris
Tippett, Martinu
5 novembre > 16h30

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

Auditorium du Louvre

Mercrredi 25 octobre à 20h
Jeudi 26 octobre à 12h30

Stephan Genz, baryton

Eric Schneider, piano

SCHUBERT - WOLF

LOC : 01 40 20 84 00

**ensemble
inter
contemporain**

Mardi 7 novembre à 20 h

Kaija Saariaho
Graal Théâtre
(version de chambre)

Elliott Carter
What Next? création française
(opéra en version de concert)

Ensemble Intercontemporain
direction **Kent Nagano**

cit  de la musique
01 44 84 44 84

**JAZZ
L'OLYMPIA**

6 novembre 2000

**AHMAD
JAMAL**

en accord avec JFD production

LOCATION : 01 47 42 25 49

**MERCREDI 25 OCTOBRE
JEUDI 26 OCTOBRE - 20 H**

SALLE PLEYEL

« L'Orchestre de Paris confirme qu'il est
l'un des grands orchestres mondiaux. »
Le Nouvel Observateur

LEOPOLD HAGER direction
CHRISTIAN TETZLAFF violon

JEAN-S BASTIEN BACH
Piano en r moteur BWV 1004

WOLFGANG AMADEUS MOZART
Symphonie n  38 K. 504
Concerto pour violon et orchestre n  5 K. 216
Symphonie n  41 K. 551 - Jupiter

DE 60 F   250 F - TARIF JEUNES 50 F

R SERVATIONS
0 825 000 821 (0,99F/mn)
www.ticketlic.fr

« La Vierge des tueurs » vue de Medellin

Avant même sa sortie en Colombie, le film de Barbet Schroeder est une source de controverses. La revue « Revista Diners » a lancé le débat en demandant que l'œuvre soit censurée ou boycottée

AVANT même sa sortie sur les écrans colombiens, le film de Barbet Schroeder *La Vierge des tueurs* accapare la critique. Le coup d'envoi médiatique a été donné, le 10 octobre, par l'éditorial de la revue *Revista Diners*. Son directeur, le journaliste et écrivain controversé Germán Santamaría, y demandait de but en blanc que le film soit censuré ou, à défaut, boycotté. *La Vierge des tueurs*, tournée dans les quartiers chauds de Medellin, où Barbet Schroeder a passé une partie de son enfance, raconte l'histoire d'un écrivain qui, après vingt ans d'absence, redécouvre sa ville natale, en compagnie d'un jeune tueur devenu son amant.

« Sans moralisme déplacé, sans nous draper de patriotisme, sans jamais avoir été bégueule, nous avons assisté à une heure et quarante-cinq minutes d'horreurs contre tout ce qui est colombien et contre Medellin. Le film ne s'assume pas comme une œuvre de fiction : il montre les déambulations d'un écrivain et de deux tueurs dans cette ville. Ils couchent ensemble, tuent, s'entre-tuent et réduisent Simon Bolívar, le pape, le chef de l'Etat, les habitants de la région de Medellin, les Colombiens en général et bien sûr Dieu à de pauvres... »

S'ensuit une longue et hargneuse diatribe contre Fernando Vallejo, auteur du roman semi-autobiographique à l'origine du film et scénariste de celui-ci, qui, aux dires de M. Santamaría, « fait payer à tout un pays le fait de n'avoir pu vivre avec bonheur son homosexualité à Medellin ». M. Vallejo, qui vit

au Mexique depuis près de trente ans, a fait de la provocation un art de vivre. Au mois d'août dernier, invité à une rencontre internationale d'écrivains à Bogotá, il demanda à la jeunesse colombienne d'abandonner le pays ou de ne plus se reproduire.

« STÉRÉOTYPES PERVERS »

Personne n'a pris au sérieux sa proposition de censure mais le débat était lancé. Il se poursuivit à la radio - Fernando Vallejo réussit à y insulter copieusement l'actuel président de la République, à son tour traité de « fils de pute » - et à la télévision. Au cours de son émission quotidienne « La Noche », le journaliste en vogue du moment,

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Le sommet arabe aurait pu, au moins verbalement, entériner la fin du « processus de paix ». Au contraire, il a fait que la paix reste un « objectif stratégique ». La présence de trois jeunes dirigeants (syrien, jordanien et marocain) à l'assise encore fragile, mais crédité d'un certain désir de sortir des ornières passées, n'est peut-être pas étrangère à cette inflexion vers une appréhension plus pragmatique des réalités régionales. Cela ne signifie nullement que la communauté des pays arabes ne continue pas d'appuyer de son poids la revendication palestinienne, et particulièrement sur le terrain crucial de Jérusalem. Mais elle a renoncé à



Claudia Gurisatti, mit en présence M. Santamaría, plus virulent que jamais, et le producteur colombien du film, trop poli pour le coup.

Le principal hebdomadaire du pays, la revue *Semana* se fait l'écho des doutes de nombreux Colombiens : « Au-delà de la violence explicite que montre le film, sa projection soulève plusieurs débats de fond sur le rôle du septième art dans une société en conflit comme l'est la société colombienne. Propo-

être une simple chambre d'écho pour les slogans les plus extrémistes. En ménageant une éventuelle poursuite du processus de paix, les dirigeants arabes ont habilement laissé aux Israéliens la responsabilité d'en finir avec ce moribond.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Il serait malvenu de faire le procès des autorités publiques françaises. Confrontées au problème de la « vache folle », elles se sont montrées plus prudentes que leurs homologues européens. Il est légitime de la part des pouvoirs publics de s'efforcer de concilier une logique sanitaire qui réclame la plus grande sévérité et une logique économique qui commande que ne soient pas inconsidérément déstabilisés une filière agroalimentaire

ou des réseaux de distribution. Interrogés, les meilleurs experts ne savent dire si, d'ici à quelques années, seules quelques dizaines d'humains seront frappés ou si les victimes se compteront par dizaines de milliers. Dans le doute, les pouvoirs publics doivent désormais tenter tout ce qu'il est possible de tenter pour enrayer ce fléau, quel qu'en soit le prix.

ser de censurer le film n'équivaut-il pas à faire l'autruche, en refusant d'assumer notre réalité quotidienne et sanglante qui dépasse bien souvent la fiction ? Mais, des films qui suent la mort par tous les pores comme *La Vierge des tueurs* ne constituent-ils pas des stéréotypes pervers, mettant dans un même panier - celui des assassins - une société tout entière. »

Début septembre, la revue culturelle *Numero* avait publié le journal de bord de Barbet Schroeder à Medellin, accompagné d'un texte du poète colombien William Ospina. Les chiffres, rapportés par Barbet Schroeder au début de son journal, parlent d'eux-mêmes : « Cinq mille bandes armées réper-

riées, 95 % de crimes impunis, dix morts par jour - vingt les jours fériés. » Mais, avec 1 700 000 habitants, Medellin est également le centre historique du développement industriel colombien, la seule ville dotée d'un métro, celle qui possède les entreprises de service public les mieux gérées d'Amérique latine. Avant de décrire l'horreur au quotidien, Barbet Schroeder en convie : « A Medellin, ville de l'éternel printemps, vivent encore l'amabilité et la courtoisie d'un autre âge - celui de mon enfance. C'est une ville obsédée par l'ordre et la propreté, une ville pleine de joie et d'énergie. »

Marie Delcas

EN VUE

■ Cinq athlètes palestiniens, la plupart blessés par balles, « insuffisamment handicapés », ont été disqualifiés aux Jeux paralympiques de Sydney.

■ Clint Hallam, patient néo-zélandais, supplie le professeur Jean-Michel Dubernard de lui retirer la main d'un mort qu'il lui avait greffée à Lyon en 1998, appendice aujourd'hui difforme emmanché sur son avant-bras. « La loi française ne le permet pas », répond le chirurgien inflexible.

■ Attribué par l'afflux de candidats nécessaires, Mick Taylor, 26 ans, qui proposait d'échanger contre un rein 4 millions de livres gagnés au Loto, a sagement repris son tour dans la liste d'attente des demandeurs de greffes du système de santé publique britannique.

■ Pour donner à des SDF une adresse qui les fasse bénéficier de soins gratuits, les autorités sanitaires de Bristol ont attribué un code postal au banc où ils passent régulièrement leur nuit.

■ Lundi 23 octobre, sitôt promu au poste convoité de président de la Chambre des communes - un salaire de 114 000 livres et une somptueuse résidence dans le palais de Westminster -, l'élu sera arraché de son banc par deux collègues et traîné vers son fauteuil, en souvenir de l'époque où le « speaker », affolé de devoir défendre les députés contre les souverains tout-puissants, montait à reculons sur son « trône ».

■ La police romaine vient d'arrêter trois pourvoyeurs de drogue qui se faisaient passer pour des pèlerins, après avoir saisi récemment des stocks de cocaïne dans les locaux d'une « association internationale d'accueil » créée à l'occasion du jubilé par des trafiquants colombiens.

■ Après l'assassinat en 1998 d'un professeur de faculté, puis l'incarcération d'un enseignant titulaire de chaire accusé d'entente avec la mafia, trente-sept personnes ont été inculpées de vente frauduleuse de diplômes, mercredi 18 octobre, à l'université de Messine.

■ « Je n'attendrai pas un été de plus. Nous envisageons de déménager d'ici quelques mois », promet Cécile Jeanne, angoumoisine. « On est obligés d'inspecter nos chaussons avant de les mettre et, tous les soirs, je place ceux des enfants en hauteur », renchérit Christella Heynard, sa voisine du quartier de l'Houmeau, où prolifèrent des scorpions inoffensifs « gros comme des écrevisses ».

■ A la veille de Halloween, les horticulteurs redoutent que les achats de citrouilles freinent les ventes de chrysanthèmes, en obérant le budget alloué à la fête des morts.

Yves Eudes

Christian Colombani

SUR LA TOILE

SONDAGES EN PROCÈS

■ La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a reporté au 26 janvier 2001 le procès de MM. Roger Théron, ex-directeur de *Paris-Match*, et Fabrice Sergent, PDG de Club-Internet, poursuivis pour avoir publié sur le site Web de *Paris-Match* des résultats de sondages électoraux dans la semaine précédant les élections au Parlement européen du 13 juin 1999. Avant de se prononcer, le tribunal préfère attendre que la Cour de cassation ait rendu sa décision sur une affaire similaire. - (AFP.)

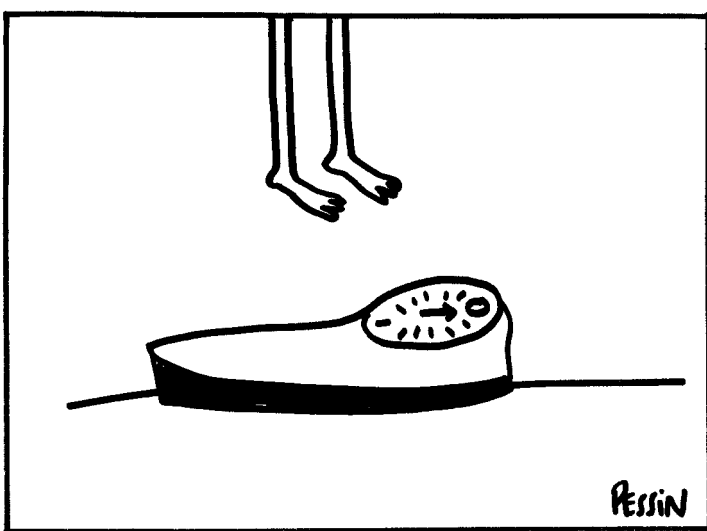
ALLEMAGNE

■ Cédant aux pressions venues de toutes parts, notamment des industriels du secteur des nouvelles technologies, le gouvernement allemand envisage d'annuler un projet de loi visant à instaurer une taxe sur les connexions Internet à usage privé, effectuées depuis le lieu de travail. La collecte de cet impôt inédit aurait nécessité la mise en place d'un système de surveillance lourd, complexe et coûteux. - (AP.)

www.geocities.com/empres.anorexiannyc

La révolte des anorexiques impénitentes, en quête de reconnaissance

« SALUT tout le monde, je m'appelle Impératrice Anorexia, j'ai dix-neuf ans, j'habite New York. » Pour illustrer cette phrase de bienvenue, la photo d'une jeune fille belle et mince : « Moi, quand j'étais grosse. » A l'époque, Impératrice Anorexia pesait 57 kg pour 1,71 m. Depuis, elle a changé. Elle a atteint sans difficulté son premier objectif, 48 kg. Pour descendre à 39 kg, elle a dû lutter, mais la souffrance ne lui fait pas peur. Désormais, son rêve est de rentrer dans un blue-jeans taille double-zéro-jambes-longues. Sur son site « Anorexique et fière de l'être », elle affiche des photos montrant les différents stades de sa métamorphose. Aujourd'hui Impératrice est une fille très maigre, mais encore jolie : « C'est tout à fait insuffisant, j'ai beaucoup de progrès à faire. » A titre d'exemple, elle montre des images de femmes totalement décharnées, avec en légende : « Soyez vous-mêmes, n'ayez pas honte. » A l'intention de celles qui souhaitent l'imiter, elle publie toute une gamme de conseils et d'astuces



ces pour combattre la faim et continuer à maigrir coûte que coûte.

Pourtant, Impératrice Anorexia sait qu'elle est malade. Elle l'explique sans détours et ne cherche pas à faire croire qu'elle est heureuse. Simplement, elle a compris qu'elle est incurable et veut simplement qu'on la

laisse tranquille. Son site est d'abord une révolte contre les pressions incessantes, contre la surveillance de son entourage, contre les thérapies interminables et inutiles : « Au fond, je m'aime comme je suis. » Anorexia n'est pas seule dans sa rébellion. Elle a créé un club virtuel (webring) avec une vingtaine d'autres jeunes femmes possédant leurs propres sites « pro-anorexia ». Les plus radicales vont jusqu'à organiser des concours de perte de poids, avec remises de prix à la fin de chaque mois : « Je crois à l'amour libre et au contrôle de soi. L'anorexie vous permet de garder le contrôle de votre corps... En avant vers une vie de jeûne », proclame Fist-of-Rage (poing rageur). D'autres, plus ambiguës, reconnaissent leur fragilité psychologique et leurs contradictions. Presque toutes ont affiché des photos de top modèles filiformes auxquelles elles rêvent de ressembler, mais elles publient aussi leurs journaux intimes, francs, lucides et parfois déchirants. Elles y expliquent leur culpabilité irrationnelle face à la nourriture, le refus de leur corps de femme, leur rêve insensé de rester des fillettes, mais surtout leur immense lassitude de ne jamais être acceptées pour ce qu'elles sont, des « anorexiques à vie ».

l'incarcération d'un enseignant titulaire de chaire accusé d'entente avec la mafia, trente-sept personnes ont été inculpées de vente frauduleuse de diplômes, mercredi 18 octobre, à l'université de Messine.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FRS}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Lauriers d'automne

par Luc Rosenzweig

SAMEDI SOIR, c'était la remise des 7 d'or, récompenses décernées aux gens de télévision qui ont bien mérité du public et des « professionnels » durant l'année écoulée. En prenant connaissance du palmarès, on ne pouvait que se remémorer la saillie d'un critique de théâtre de l'ancien temps qui disait : « Le public aime cette pièce ? Il est bien le seul ! » Nous ne sommes pas encore informés du taux d'affection des gens pour cette cérémonie qui nous a paru très fatole, pour employer un adjectif très récemment à la mode par Woody Allen au sujet d'Al Gore. A propos, nous avons découvert qu'au départ, un « fatol » était un joyeux drille, le mot venant de l'anglais *fellow*, ce qui donne à Gore toute latitude pour s'améliorer. Les 7 d'or, donc, ne sont, au fond, que la photocopie d'une photocopie : une imitation des Césars eux-mêmes démarqués des Oscars hollywoodiens. Risquons

le pilori moderne avec un pancarte portant la mention « ringard franchouillard », et suggérons de remplacer cette distribution des prix par une nouvelle catégorie de concours du Meilleur ouvrier de France (MOF). On ferait monter à Paris les meilleurs artisans de la télé du pays, et ils nous mitonneraient qui un journal, qui un documentaire, qui un feuilleton, et les meilleurs s'en iraient avec un beau diplôme encadré à mettre dans la salle à manger...

Notre humeur ayant cependant été orientée vers la distribution de sucettes, c'est à l'unanimité et avec les félicitations du jury que nous accorderons le prix d'interprétation féminine à... Martine Aubry et Elisabeth Guigou, ex aequo ! Pour leur prestation dans *Ce n'est qu'un au revoir*, sitcom gouvernementale à épisodes qui a tenu le pays en haleine toute la semaine dernière. Ce que nous avons vu jeudi sur la scène, la passation de pouvoir

mouillée de larmes entre les deux dames ministres, était, dimanche, montré côté coulisses dans 7 à 8 sur TF1. Et c'était grandiose. Martine fait ses cartons, classe verticalement les dossiers qu'elle a bouclés, comme les 35 heures. Elle console sa secrétaire en l'appelant « ma petite poulette » et en lui reflétant une enveloppe sèche-larmes (en liquide). Arrive la nouvelle, Elisabeth. Visite du bureau et du meuble, imposant, du même nom. Martine : « Je l'ai briqué moi-même, ce matin ! » (Répété deux fois pour que les ménagères lilloises, qui ne mollissent pas sur l'encaustique et l'huile de coude, aient bien entendu). La nouvelle passe son doigt sur le bureau, le regarde, et constate qu'en effet pas un grain de poussière n'a échappé à la tornade Aubry. En communication, comme en politique, quand on en fait trop, il y en a qui trouvent, comme nous, que ce n'est pas assez. On en redemande !

LUNDI 23 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 11.10** Le Monde des idées.
Thème : Enseigner l'économie. Avec Daniel Cohen, Pierre Bezbakh. **LCI**
- 18.00** Paroles d'Europe.
Le nucléaire en Europe. **Public Sénat**
- 21.00** Du nationalisme à l'Europe des régions.
Forum
- 22.00** La Terre en perpétuelle construction.
Forum
- 23.00** Stonehenge et l'énigme des mégalithes.
Forum

MAGAZINES

- 18.50** Nulle part ailleurs.
Invités : Asian Dub Foundation ; David Douillet, Jamel Debbouze, IV My People. **Canal +**
- 21.00** La Route. Invités : Henri Emmanuelli et Stéphane Bern. **Canal Jimmy**
- 22.45** Argent public, argent privé.
Vatry, aéroport fantôme. Les assurances scolaires. D. C. N. - Toulon : l'arsenal des galères ; Les eaux troubles de la compagnie générale maritime. **France 2**
- 23.55** Strip-tease. Radio Chevauchoir.
J'aurai ta peau. Fahima la rappeuse. Une vie de chien. **France 3**
- 0.40** Futur antérieur.
L'homme le plus puissant du monde : le Président des États-Unis. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 19.00** Satchmo.
La vie de Louis Armstrong. **Mezzo**
- 19.35** Les Réalitateurs.
Lars von Trier. **Ciné Cinémas**
- 20.05** La Quête du futur. [16/22].
L'écologie planétaire. **Planète**
- 20.15** Reportage.
Le Joli Monde du portable. **Arte**
- 20.30** Jeunes néonazis en ex-RDA.
Planète
- 21.30** Costa Rica, un pont entre deux continents.
Odyssée
- 22.25** Avoir sept ans au Japon.
Odyssée
- 23.00** Les mots qui trébuchent.
France 3
- 23.20** Lars von Trier.
Reflet dans un cœur d'or. **Arte**
- 23.45** Franco, au-delà du mythe.
Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.55** Football. Championnat d'Angleterre : Southampton-Manchester City. **Canal + vert**

DANSE

- 19.40** Avant la parade. Ballet.
Chorégraphie d'A. Preljocaj. **Muzzik**

MUSIQUE

- 18.15** « Requiem » de Saint-Saëns.
Par l'Orchestre et les Chœurs du Sinfonia de Lyon, dir. Jean-Claude Guérinot. **Muzzik**

- 21.00** « Fidelio ». Opéra de Beethoven.
Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra Royal, dir. Christoph von Dohnanyi. **Muzzik**
- 23.10** Les Découvertes Adami (n° 4).
Avec Sarah Louvion, flûte ; Gabriel Tacchino, piano. Œuvres de Poulenc et Schubert. **Muzzik**
- 0.40** Jazz 6. Hommage à Louis Armstrong : Irakli de Davrichvili and His Louis Ambassadors.
M 6
- 0.40** Jazz at the Smithsonian.
Avec Art Blakey, batterie ; Wynnton Marsalis, trompette ; Bill Pierce, saxophone ténor ; Branford Marsalis, saxophone ; Donald Brown, piano ; Charles Fambrough, basse. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 18.15** Eclats de famille.
Didier Grusset. **TV 5**
- 20.50** La Bicyclette bleue.
Thierry Binisti [3/3]. **France 2**

COURTS MÉTRAGES

- 0.45** Court-circuit.
Picket, James Pilkington. **Mauvaise passe.** Guillaume Bréaud. **Arte**
- 0.45** Court-circuit.
Picket, James Pilkington. **Fin de siècle.** Jann Preuss. **Arte**

SÉRIES

- 18.20** Les Simpson.
L'amour ne s'achète pas. **Canal +**
- 21.25** 3^e planète après le Soleil.
World's Greatest Dick (v.o.). **Série Club**
- 21.45** New York Police Blues.
L'homme aux deux chaussures droites. **Canal Jimmy**
- 23.40** Quai n° 1.
Le Tueur de la pleine lune. **Festival**
- 23.45** The Practice.
Le sens du devoir (v.o.). **Série Club**

FILMS



- 20.45** Breaking the Waves ■ ■ ■
Lars von Trier. Avec Emily Watson, Stellan Skarsgard (Dan., 1996, v.o., 155 min) **Arte**
- 20.45** Trois vies et une seule mort ■ ■ ■
Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) **Cinéstar 1**
- 20.45** Le Choix du destin ■ ■ ■
Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1977, 115 min) **Cinéfaz**
- 21.00** La Sentinelle des maudits ■ ■ ■
Michael Winner (EU, 1977, v.o., 90 min) **Ciné Cinémas 3**
- 22.20** Une époque formidable ■ ■ ■
Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) **Ciné Cinémas 1**
- 22.25** Non coupable ■ ■ ■
Henri Decoin (France, 1947, N., 100 min) **Ciné Classics**
- 22.25** Cet obscur objet du désir ■ ■ ■
Luis Bunuel (France, 1977, 100 min) **Cinétoile**
- 22.35** Les Nuits de la pleine lune ■ ■ ■ ■ ■
Eric Rohmer (France, 1984, 100 min) **Canal Jimmy**
- 22.40** Out of Africa ■ ■ ■
Sydney Pollack (EU, 1985, v.o., 155 min). **Paris Première**
- 22.50** La Sentinelle ■ ■ ■
Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) **Cinéstar 1**
- 23.35** Une nuit sur Terre ■ ■ ■
Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) **Cinéfaz**
- 0.05** Persona ■ ■ ■ ■ ■
Ingmar Bergman (Suède, 1966, N., v.o., 80 min) **Cinétoile**
- 0.45** Cyclo ■ ■ ■ ■ ■
Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, 130 min) **Cinéstar 2**
- 1.25** Paramatta, baigne de femmes ■ ■ ■ ■ ■
Detlef Sierck (Allemagne, 1937, N., v.o., 100 min) **Ciné Classics**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Breaking the Waves ■ ■ ■
Tourné caméra à l'épaule, ce film de Lars Von Trier parle d'amour et de religion, de sacrifice et de miracle. Bess, une fille naïve, s'éprend de Jan. Mais, à la suite d'un accident, Jan est condamné à la paralysie et à l'impuissance. Sentimentalement et charnellement liée à lui pour toujours, Bess va le maintenir en vie et peut-être le guérir, en lui racontant comment elle fait l'amour avec d'autres.

FRANCE 2

22.45 Argent public, argent privé
Depuis la rentrée, le magazine économique présenté par Sylvain Attal, centré la saison passée sur les deniers de l'État, a élargi son champ d'intérêt au portefeuille des Français. Entre autre, au sommaire de ce soir : un dossier sur les assurances scolaires, une enquête sur l'aéroport de Vatry et un reportage sur la Compagnie générale maritime.

PLANÈTE

0.15 Satan, une biographie non autorisée
Belzébuth, Méphistophélès, Lucifer, Satan... autant de termes et de légendes pour désigner l'incarnation du Mal et des forces maléfiques à travers les siècles. Grâce à une étude approfondie des religions, des croyances et des civilisations, cette trilogie explore les raisons qui de tout temps ont poussé les hommes à nommer le Mal.

MARDI 24 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00** Studio ouvert. Pour ou contre la fin des "ni-ni" bancaires. **Public Sénat**
- 21.00** La Milice sous Vichy. **Forum**
- 22.00** Perdus de vue. **Forum**

MAGAZINES

- 14.35** La Cinquième rencontre...
Mère abusive, père innocent, enfant manipulé ? **La Cinquième**
- 18.30** L'Invité de PLS.
Christian Pierret **LCI**
- 18.50** Nulle part ailleurs.
Invité : P.J. Harvey, Fabrice Lhomme, Bob Sinclair. **Canal +**
- 19.00** Archimède. Le musée de la Specola.
Gène, rêve et mémoire. Microscopes : La troisième génération. Portrait : Jean-Pierre Luminet. **Arte**
- 19.15** Mardi, c'est Julie.
Invité : Antoine de Caunes. **France 2**
- 20.50** E = M 6 découverte.
Fleuves de tous les dangers. Sauvetage en eaux vives. La résurrection d'Abou-Simbel. Yang Tse : l'inondation du siècle. Fous des grandes cascades. Opération Rio Grande. **M 6**
- 20.55** Pourquoi ? Comment ?
Invités : Francis Huster ; DanyBoon ; Peggy Bouchet ; Gabrielle Lazure. **France 3**
- 21.00** Le Gai Savoir.
La littérature d'aujourd'hui. Invités : Angelo Rinaldi ; Gérard de Cortanze ; Jean-Claude Lebrun ; Laurent Seksik ; Yann Queffélec. **Paris Première**
- 22.15** Ça se discute. Comment parler de sexe à nos enfants ? **TV 5**
- 22.15** Zig Zag café.
Ces Suisses qui font gagner la France : La victoire est en nous. Invité : Yves Marchand. **TSR**
- 22.50** Alors, heureux ?
Invités : Martin Lamotte. **France 2**
- 23.20** Les Dossiers de l'Histoire.
Les grandes erreurs de l'Histoire [1/3] : Munich, 1938. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.10** Les Grandes Batailles du passé.
La Marne, 1914. **Histoire**
- 18.15** La Guerre des paradis.
[1/2]. Communistes contre catholiques. **Planète**
- 18.30** Le Monde des animaux.
Les Étranges Poissons Péres de Thaïlande. [1/13]. **La Cinquième**
- 18.30** Les Grands Crimes du XX^e siècle.
Sacco et Vanzetti. **TMC**
- 19.10** Mexique, meurtre, pouvoir et corruption.
Planète
- 19.15** Les Grandes Batailles du passé.
Les Dardanielles, 1915. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

CINÉTOILE

15.45 La Pagode en flammes ■ ■ ■
China Girl (titre original) se situe en 1941, dans la Chine occupée par les Japonais. Un reporter américain égoïste, y est prisonnier. Il s'évade grâce à un couple d'espions. L'action traîne parfois, mais la mise en scène définit bien le caractère non engagé du personnage de George Montgomery. Hathaway réussit deux beaux portraits : l'espionne (Lynn Bari) et surtout la « china girl », Gene Tierney.

LA CINQUIÈME

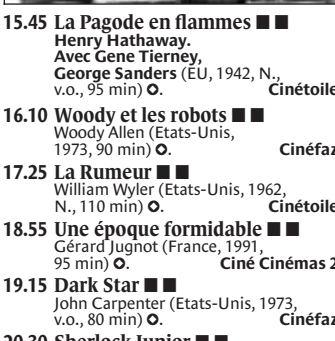
16.00 Le cadre dans tous ses états
Il y a vingt ans, les cadres français étaient sept cent mille. Aujourd'hui, on en compte un peu plus de deux millions. Dans les années 90, il y eut la crise, les licenciements massifs. Mais, avec le retour de la croissance, le rapport de forces s'inverse. Ce sont ces mutations du monde du travail que tente d'analyser cette série de cinq documentaires sur les cadres.

CANAL JIMMY

21.00 T'es toi !
La présentatrice Alexandra Leroux est partie rencontrer de nouveaux talents passionnés qui feront le cinéma et le théâtre français de demain – jeunes réalisateurs, comédiens, créateurs de sites Internet dédiés au 7^e art. Autour de petits portraits croqués sur le vif, « T'es toi ! » fait entendre les ambitions et les angoisses de ces jeunes rêveurs. Un magazine de « passion » et de conviction.

FILMS

- 13.30** Kiss of Death ■ ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 110 min) **Cinéstar 1**
- 14.10** L'Amour à mort ■ ■ ■
Alain Resnais (France, 1984, 95 min) **Cinétoile**
- 14.50** Le Cabinet du docteur Caligari ■ ■ ■ ■ ■
Roger Kay (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 105 min) **Ciné Classics**



- 15.45** La Pagode en flammes ■ ■ ■
Henry Hathaway. Avec Gene Tierney, George Sanders (EU, 1942, N., v.o., 95 min) **Cinétoile**
- 16.10** Woody et les robots ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1973, 90 min) **Cinéfaz**
- 17.25** La Rumeur ■ ■ ■ ■ ■
William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., 110 min) **Cinétoile**
- 18.55** Une époque formidable ■ ■ ■
Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) **Ciné Cinémas 2**
- 19.15** Dark Star ■ ■ ■ ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1973, v.o., 80 min) **Cinéfaz**
- 20.30** Sherlock Junior ■ ■ ■
Buster Keaton (EU, muet, 1924, N., v.o., 50 min) **Ciné Classics**
- 21.00** Antonia et ses filles ■ ■ ■
Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) **Cinéstar 2**
- 22.10** Le Quatrième Homme ■ ■ ■ ■ ■
Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1983, 100 min) **Cinéfaz**
- 22.30** Trois vies et une seule mort ■ ■ ■
Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) **Cinéstar 1**



- 22.35** Ascenseur pour l'échafaud ■ ■ ■ ■ ■
Louis Malle. Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet (France, 1958, N., 90 min) **Cinétoile**
- 22.50** Tokyo Eyes ■ ■ ■
Jean-Pierre Limosin (Fr. - Jap. 1999, 90 min) **Canal + Vert**
- 22.55** Le Jardin du diable ■ ■ ■ ■ ■
Henry Hathaway (EU, 1954, v.o., 95 min) **Ciné Cinémas 3**
- 23.15** L'Enjeu ■ ■ ■ ■ ■
Barbet Schroeder (EU, 1997, v.o., 100 min) **Ciné Cinémas 1**
- 0.05** L'Argent ■ ■ ■ ■ ■
Robert Bresson (France, 1983, 80 min) **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.35** 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Chère Marianne : L'Enfant des buissons. Téléfilm. Michaëla Watteaux.

FRANCE 2

- 17.15** Qui est qui ?
17.55 70's Show.
18.25 JAG.
19.15 Lundi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Bicyclette bleue. Téléfilm. Thierry Binisti [3/3].

FRANCE 3

- 17.50** C'est pas sorcier.
Pas de saison pour les fleurs.
- 18.15** Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Bagdad Café ■
Film. Percy Adlon.

CANAL +

- 18.20** Les Simpson.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Rush Hour
Film. Brett Ratner **o.**
- 22.15** Les Amants criminels
Film. François Ozon. **o.**
- 23.45** Surprises.
23.55 Boxe hebdo.
0.55 Football.
Southampton - Manchester City.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55** Les Feux de l'amour.
14.45 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.40 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Opération Corned Beef
Film. Jean-Marie Poiré.
22.55 Ciel mon mardi !
Invité : Jamel Debbouze.

FRANCE 2

- 13.55** Rex.
15.40 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 et **22.45** Un livre.
17.15 Qui est qui ?
17.55 70's Show.
18.25 JAG.
19.15 Mardi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Ennemis rapprochés
Film. Alan J. Pakula **o.**

FRANCE 3

- 13.50** C'est mon choix.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Les Pieds sur l'herbe.
16.35 MNK.
17.50 C'est pas sorcier.
Les plates-formes pétrolières.
- 18.15** Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Pourquoi ? Comment ?
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire.
Les grandes erreurs de l'Histoire [1/3] : Munich, 1938.

CANAL +

- 13.45** Le Prince de Sicile
Film. Jim Abrahams **o.**
- 15.15** Hubert, son altesse caninissime.
Téléfilm. Phillip Spink **o.**
- 16.40** Rembrandt
Film. Charles Matton **o.**
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.20** Les Simpson.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.15 Football.
Ligue des champions. **20.45** Paris-SG - Rosenborg.
22.45 Football.
Résumés des autres rencontres.
- 0.00** Judas Kiss
Film. Sebastian Gutierrez (v.o.) **o.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- o Tous publics
 - o Accord parental souhaitable
 - o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - o Public adulte
 - o Interdit aux moins de 16 ans
 - o Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Nature. Les Loups en Roumanie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage.
Le Joli Monde du portable.
20.45 Breaking the Waves ■ ■ ■
Film. Lars von Trier (v.o.) **o.**
- 23.20** Lars von Trier.
Reflet dans un cœur d'or.
- 23.45** FreeDogme.
0.45 Court-circuit.
1.15 Un crime à Abidjan.

M 6

- 18.30** Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Cinésix.
20.50 Corrina, Corrina ■
Film. Jessie Nelson **o.**
- 22.50** A bout de souffle made in USA
Film. Jim McBride **o.**
- 0.40** Jazz 6.
Hommage à Louis Armstrong.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Décibels.
Rock, un art de vie communautaire. Urygen Dorj... le chant d'un lama.
- 22.12** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus : Serge Rezvani (L'Origine du monde).
- 0.05** Du jour au lendemain. Henri Meschonnic (Le Rythme et La Lumière).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Les Muses en dialogue.
Concert donné le 20 juillet, à l'abbaye du Thoronet, par l'Ensemble Gilles Binchois, dir. Dominique Vellard : *Cantigas de Santa Maria*, de Le Sage.
- 22.30** Jazz, suivez le thème.
Three Little Words.
- 23.00** Le Conservatoire. En direct du Bœuf sur le toit, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir.
Lord Byron. Œuvres de R. Schumann, Nietzsche, Liszt, Wolf, Rimski-Korsakov, Berlioz, Verdi, Schoenberg.
- 22.44** Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres de Vranicki, Mozart, Hummel.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45** Le Journal de la santé.
14.05 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Le Cadre dans tous ses états. [1/5] L'homme-orchestre.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.30 100 % question 2^e génération.
17.55 Mise au point.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Route du cheveu.
20.45 La Vie en face. Ouvrières du monde.
22.10 Them@.

- Petites révolutions culturelles.**
22.11 Microcinéma ;
22.50 David Lynch ;
23.00 Révolution Homestudio ;
23.50 Pascal Nègre ;
23.58 Moteur de recherche.

M 6

- 13.35** Sur la route du souvenir.
Téléfilm. Glenn Jordan. **o.**
- 15.15** Code Quantum.
16.05 et **1.10** M comme musique.
17.45 Kid et compagnie.
18.30 Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 E=M6 découverte.
20.50 E=M6 découverte.
22.50 Liaison diplomatique.
Téléfilm. Colin Bucksey **o.**

M 6

- 0.15** Breaking the Waves ■ ■ ■
Film. Lars von Trier (v.o.) **o.**
- 0.25** Two. Chasse à l'homme **o.**

FRANCE-CULTURE

- 19.30** In vivo. Les gènes [3/4].
Invité : Piotr Slonimski.
- 20.30** Fiction. *La Conférence des oiseaux*, de Jean-Claude Carrière.
- 22.12** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
La prostitution, le pain de Fesses. Invitées : Dali ; Yolande ; Elodie.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00** Le jazz est un roman. Clifford Brown, le roman d'un enfant sage.
- 19.07** A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal. Concert donné par l'Orchestre de Juan Cedron.
- 22.30** Jazz, suivez le thème. Undecided.
23.00 Le Conservatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir.
Musique à la Maison Blanche, musique au temps de Jefferson. Œuvres de Haydn, Kozeluh, Gay, Pleyel, Donizetti, Corelli, Bach, Vivaldi, Corelli, Boccherini, Couid.
- 22.48** Les Rendez-vous du soir.
Œuvres de R. Schumann, Mendelssohn, Liszt.
- Les cotes des films**
- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD Dernière diffusion
 - ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Un fonctionnaire pénitentiaire seizième victime de l'ETA en dix mois

150 000 personnes avaient manifesté, samedi, à Bilbao, contre la violence de l'organisation basque

MADRID

de notre correspondant

Il avait quarante-quatre ans, une fille, une famille, et quinze ans de carrière, comme fonctionnaire de prison, à Nanclares-de-Oca, près de Vitoria au Pays basque, où il était même devenu chef de service. Depuis dimanche matin 22 octobre, date à laquelle il est mort, dans son garage, tué par l'explosion de sa voiture piégée avec une bombe-ventouse, Maximo Casado Carrera est devenu un numéro de plus dans la longue liste des victimes de l'ETA (785 depuis 1968) : le seizième mort depuis la fin des quatorze mois de trêve, en décembre 1999.

Un assassinat presque prévisible en dépit des récents coups de filet de la police, l'organisation séparatiste basque, emballée dans une spirale de violence sans précédent depuis l'été, s'acharnant à répondre coup par coup. La semaine dernière,

en effet, le « commando Andalouse », tenu pour responsable des morts de l'été et de l'avant-dernier assassinat, celui d'un médecin militaire abattu à sa consultation en plein Séville, ont été arrêtés. De plus, une manifestation monstre de plus de 150 000 personnes a répondu à l'appel du chef du gouvernement basque, le nationaliste modéré Juan José Ibarretxe, pour manifester contre le terrorisme de l'ETA, samedi, à Bilbao. Et si le Parti populaire, la formation de centre droit du président Aznar, engagé dans un bras de fer électoral avec le Parti nationaliste basque s'était refusé à rejoindre la manifestation – estimant qu'elle servirait de propagande à M. Ibarretxe et à son parti –, les socialistes, les communistes et les autres formations nationalistes modérées, comme Eusko Alkartasuna étaient au rendez-vous. L'occasion pour M. Ibarretxe de clarifier un peu

sa position en affirmant : « L'ETA n'a jamais accepté la société basque. Elle est aveugle et sourde. Elle n'a que des pistolets et ne produit que de la barbarie. » Devant pareille mobilisation, la réponse de l'ETA n'a pas traîné : un nouvel attentat.

ASSASSINÉS PRÉSUMÉS IDENTIFIÉS

Du roi Juan Carlos, qui a envoyé un télégramme à la veuve et à sa famille, à José Maria Aznar, en voyage officiel en Iran, d'où il a déclaré : « Cette action terroriste ne doit pas nous détourner de notre ligne de conduite, qui est de lutter avec détermination contre le terrorisme », toute la classe politique s'est unie dans un même rejet de la violence, appelant à de nouvelles manifestations, lundi. Seul signe encourageant pour le gouvernement, les assassins présumés du jeune conseiller municipal du Parti populaire, Miguel Angel Blanco, dont l'enlèvement et l'assas-

sinat, en juillet 1997, avaient jeté des millions d'Espagnols dans les rues, ont été identifiés. Selon des informations diffusées par l'agence basque Vasco Press, il s'agirait des trois *etarras* Xabier Garcia Gaztelu, « Txapote », trente-quatre ans, un des militants de l'ETA les plus recherchés ; Irantzu Gallastegi, qui fut détenue à Paris, en mars 1999, lors de l'arrestation du chef militaire « Kantauri », et José Luis Geresta, qui s'est suicidé dans des conditions peu claires.

Ces informations ont été fournies par Ibon Munoa Ariznabarreta, ex-conseiller de Herri Batasuna, le « bras politique » de l'ETA, arrêté la semaine dernière, qui a reconnu avoir fourni à l'époque les informations nécessaires au « commando Donosti » pour enlever Miguel Angel Blanco.

Marie-Claude Decamps

M. Kostunica s'est rendu en République serbe de Bosnie

Il a visité un fief des nationalistes bosno-serbes

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Vojislav Kostunica, partagé entre ses convictions nationalistes et religieuses, et son désir d'ouvrir la Serbie sur le monde... Vojislav Kostunica, ou l'ambiguïté du nouveau pouvoir de Belgrade... En allant en pèlerinage, dimanche 22 octobre, à Trebinje, au cœur de la région nationaliste serbe de Bosnie-Herzégovine, là où le rêve d'une « Grande Serbie » n'est pas mort, à l'invitation de fidèles au chef de guerre Radovan Karadzic, recherché pour « crimes contre l'humanité » par la justice internationale, le nouveau président yougoslave a envoyé un message très clair aux pays de la région : il privilégie ses sentiments patriotiques au dialogue avec les adversaires des temps de guerre. M. Kostunica a toutefois accepté *in extremis*, à l'invitation de la mission de l'ONU, de s'arrêter à Sarajevo pour y rencontrer les élus du pays.

Le voyage en Herzégovine a eu lieu, selon la présidence yougoslave, « à titre personnel et religieux ». Vojislav Kostunica a assisté, dans une église de Trebinje (extrême sud de la Bosnie-Herzégovine), à l'inhumation du poète et diplomate Jovan Ducic, décédé aux Etats-Unis en 1943. Les poèmes de Jovan Ducic, chantre du nationalisme et symbole de la lutte anticommuniste, ont accompagné le renouveau du sentiment national serbe au cours des quinze dernières années.

Pour un déplacement « à titre personnel », le voyage de Vojislav Kostunica fut hautement politique. Le successeur de Slobodan Milosevic à la tête de l'Etat yougoslave était invité par Mirko Sarovic, vice-président de la République serbe (RS, entité serbe de Bosnie) et candidat

du Parti démocratique serbe (SDS, créé par Radovan Karadzic) à la présidence de la RS aux élections du 11 novembre. Ljiljana Karadzic, l'épouse de l'ex-« homme fort » de Pale, le village d'où étaient commandés les bombardements de Sarajevo, était présente, ainsi que tout l'état-major du SDS, dont l'objectif politique demeure la division du pays.

UN CROCHET PAR SARAJEVO

Wolfgang Petritsch, le haut représentant de la communauté internationale à Sarajevo, avait insisté, vendredi à Belgrade, auprès de Vojislav Kostunica pour qu'il s'exprime en faveur du respect des accords de paix de Dayton de 1995 et de la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine. Puis Jacques-Paul Klein, le chef de la mission de l'ONU à Sarajevo, a obtenu du président yougoslave qu'il fasse un crochet, après la cérémonie de Trebinje, par l'aéroport de la capitale bosniaque, où il a brièvement rencontré les élus à la présidence collégiale du pays. M. Klein a salué en M. Kostunica « l'homme d'Etat », estimant que « l'ère Milosevic est révolue ».

Pour une première visite en Bosnie-Herzégovine depuis huit ans d'un chef d'Etat yougoslave, dont l'armée a attaqué le pays de 1992 à 1995 en soutien aux séparatistes serbes, le voyage de M. Kostunica a été perçu à Sarajevo comme une insulte. A Belgrade, nul n'a commenté cette visite privée, et personne ne voit le problème à participer à une cérémonie religieuse à Trebinje, fût-elle dans un pays avec lequel Belgrade a jusqu'à présent refusé d'établir des relations diplomatiques.

Rémy Ourdan

Vingt et un pays étrangers exposent au Salon naval du Bourget

LA FRANCE a invité vingt et un pays à participer à Euronaval 2000, le premier Salon d'armement naval au monde, qui a lieu au Bourget (Seine-Saint-Denis) du lundi 23 au vendredi 27 octobre. L'exposition n'est pas ouverte au public. Une centaine de délégations sont attendues en provenance de soixante-dix Etats étrangers potentiellement clients. Elles sont, pour la plupart, dirigées par les ministres de la défense ou les chefs d'état-major de la marine des différents pays impliqués.

Selon les organisateurs, Euronaval 2000 a lieu dans un environnement international marqué par « le regain d'importance » que connaissent les missions attribuées aux forces navales par les Etats. A ce jour, le marché mondial de l'armement naval est estimé à 24 milliards d'euros par an durant la décennie à venir, ainsi répartis : 34 % en Europe,

32 % aux Etats-Unis, 27 % en Asie-Pacifique et 7 % dans le reste du monde. Le chiffre d'affaires de la construction navale militaire, en France, est de 18 milliards de francs (2,75 milliards d'euros) pour 25 000 emplois.

PROGRAMME « HORIZON »

Pour signer des contrats à l'exportation, la principale difficulté à surmonter provient du fait que le marché américain n'est pas accessible à la concurrence – en raison des restrictions politico-commerciales qui sont la règle outre-Atlantique – alors que les autres marchés, notamment en Europe, sont largement ouverts aux chantiers navals américains.

Depuis le début des années 90, malgré la concurrence des chantiers américains, allemands et suédois, la France a enregistré à l'exportation un nombre important de contrats avec,

notamment, des commandes portant sur quinze frégates de la classe *La Fayette* à Taïwan, à l'Arabie saoudite et à Singapour, et de sous-marins du modèle du *Scorpène* au Chili.

Pour le moment, il n'existe pas à court terme de perspectives susceptibles d'aboutir rapidement à la signature de nouveaux contrats pour ce qui est des frégates. En revanche, des contacts ont lieu entre la France et des acheteurs potentiels de sous-marins, comme la Corée du Sud, la Malaisie, l'Inde, le Pakistan et le Portugal. La construction navale militaire française est en situation de surcapacités industrielles, ce qui incite le ministère de la défense à souhaiter une rationalisation du secteur grâce à des alliances à l'échelle européenne autour de programmes à venir. Le seul exemple de coopération réussie à l'heure actuelle est, en dépit du retrait de la Grande-Bretagne, l'accord

intervenue entre la France et l'Italie pour la construction, dans chaque pays, de deux frégates de lutte anti-aérienne qui déplacent 6 700 tonnes. Dans le cadre de ce programme baptisé « Horizon », le Salon du Bourget pourrait être l'occasion de l'annonce d'un partage des équipements destinés à ces frégates entre les différents industriels de part et d'autre des Alpes.

La France met la dernière main à l'acte de vente d'occasion au Brésil du porte-avions *Foch*, pour une somme globale estimée à 300 millions de francs (45,7 millions d'euros). La marine brésilienne, dont l'équipage est en cours d'instruction, a obtenu de pouvoir se servir du *Clemenceau*, l'autre porte-avions désarmé, comme réservoir de pièces de rechange.

Jacques Isnard

L'écrivain algérienne Assia Djebar reçoit le Prix de la paix à Francfort

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

Grand marché économique du livre dans le monde, la Foire de Francfort – qui fermait ses portes lundi 23 octobre – cesse parfois d'être obnubilée par la vente de droits et la montée des enchères, pour évoquer la politique et les droits de l'homme. L'écrivain Assia Djebar a reçu, dimanche, le Prix de la paix des libraires et éditeurs allemands, à l'église Saint-Paul de Francfort. Née en 1936, la romancière algérienne – également cinéaste – a été récompensée pour une œuvre qui est « un signe d'espoir pour le renouveau démocratique de l'Algérie, pour la paix dans son pays et la compréhension entre les cultures », a précisé le jury, selon lequel elle a « largement contribué à une nouvelle prise de conscience des femmes dans le monde arabe ».

Assia Djebar a dédié son prix à Kateb Yacine et à trois écrivains algériens assassinés en 1993 et 1994 : Tahar Djaout, Youssef Sebti et Abdelkader Alloula. En terminant, elle a prédit que « les femmes en Algérie, par leurs souffrances et leur

parole de vérité, nous libéreront de l'état de ces années terribles ». La romancière est au sommaire de la revue du Parlement des écrivains, *Autodafé*, présentée par cinq éditeurs, un américain (Seven stories), un espagnol (Anagrama), un français (Denoeil), un grec (Agra) et un italien (Feltrinelli). Jorge Herralde, d'Anagrama, a rappelé sa lutte contre le franquisme et a mis en garde contre « la nouvelle censure du marché ».

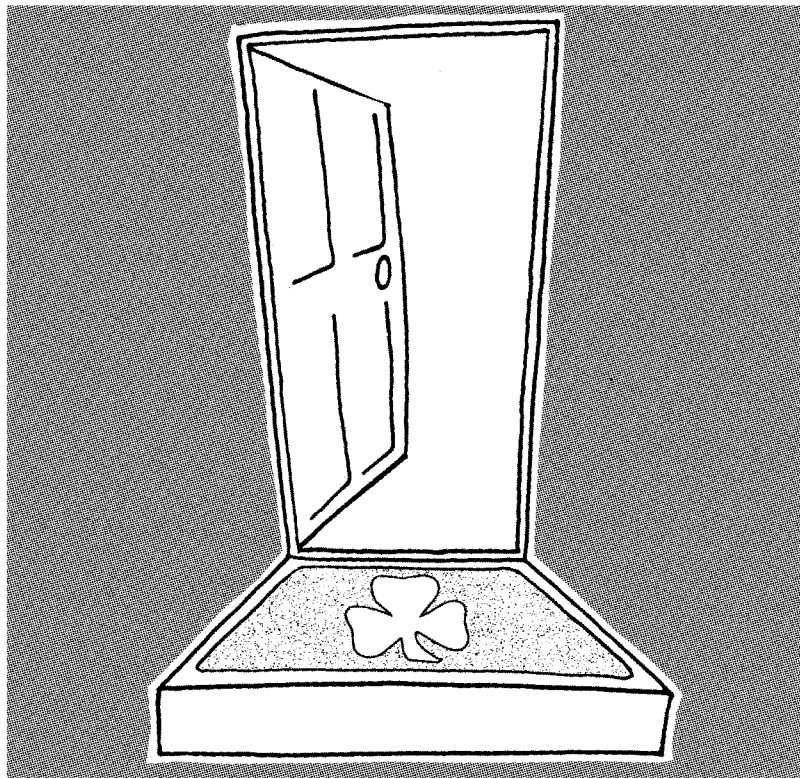
PAS DE POSTER POUR GAO XINGJIAN !

Le non-événement politique de la Foire a été la courte visite de l'ancien président russe Boris Eltsine, venu pour le lancement en Allemagne de ses *Mémoires*. M. Eltsine a annulé la conférence de presse qu'il devait tenir vendredi, en raison de son état de santé. Il s'est contenté d'une courte halte au stand de son éditeur allemand, Prolylaen. Son livre, qui a remporté un vif succès lors de sa parution en Russie, paraît également en anglais et en français (chez Flammarion). A quatre-vingt-dix-huit ans, Leni Riefenstahl la photographe et cinéaste controversée des *Dieux*

du stade, sur les Jeux olympiques de Berlin en 1936, était plutôt en bonne forme : « Naturellement, j'aurais été plus heureuse si je n'avais pas rencontré Hitler et si j'étais allée aux Etats-Unis. » « Je n'ai jamais été membre du parti. J'ai quatre-vingt-dix-huit ans et je n'ai travaillé que sept mois avec Hitler », a-t-elle plaidé en présentant le livre qui lui est consacré chez Taschen, *Cinq vies*.

La Foire de Francfort a été également marquée par la visite du nouveau Prix Nobel de littérature, Gao Xingjian, dont les droits ont été acquis aux Etats-Unis par HarperCollins. Une exposante chinoise s'estimaient « fière qu'un Prix Nobel récompense pour la première fois un Chinois », tout en jugeant qu'il y avait « de meilleurs écrivains en Chine ». Sur le stand voisin de la Corée du Sud, de nombreux posters saluent le lauréat du Prix Nobel de la paix, le président sud-coréen Kim Dae-jung. On cherche en vain les posters de Gao Xingjian dans le stand chinois.

Alain Salles



L'Irlande C'est la porte à côté.

Dublin n'est qu'à 1 heure et 40 minutes de Paris. Avec des vols à partir de c'est la destination rêvée pour un week-end.

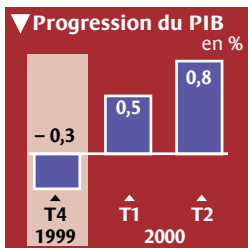
Contactez Aer Lingus tél:

Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

BOUSSOLE

L'Argentine peine à renouer avec la croissance après la récession de 1999. Le pays souffre de la hausse des taux d'intérêt pour assurer son financement extérieur (page V)



FOCUS



Les économies israélienne et palestinienne pâtissent fortement du conflit proche-oriental. Pour Ghassan Salamé, professeur de relations internationales à l'Institut d'études politiques de Paris, les Palestiniens ont davantage besoin de normalité que d'investissements (page VI)

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

● Avec le retour de la croissance, les budgets alloués à l'insertion sont revus à la baisse. Mais la reprise ne suffira pas à attaquer le noyau dur de l'exclusion. Pour Jean-Michel Belorgey, conseiller d'Etat, ce n'est pas le moment de lever le pied (page VIII)



● **135 205** personnes handicapées pointaient à l'ANPE fin juin 2000. Avec Cap Emploi, les associations tentent de relancer les recrutements (page IX)



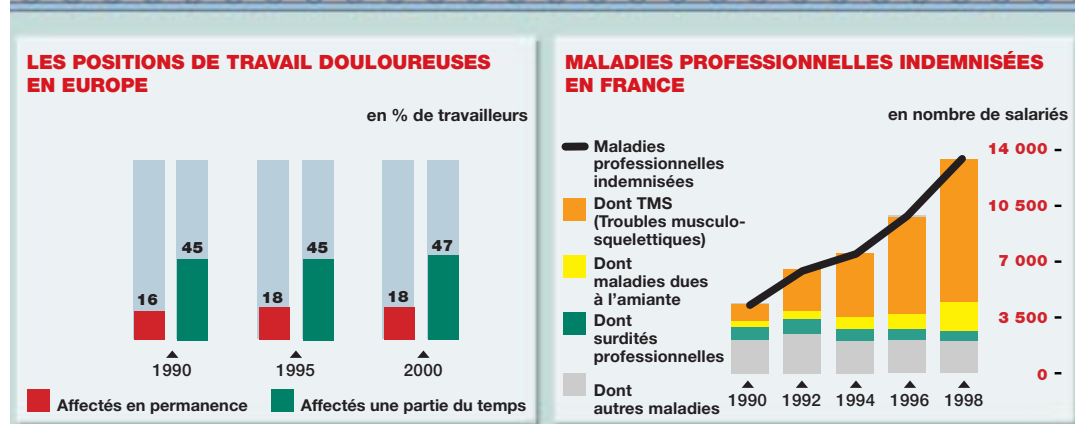
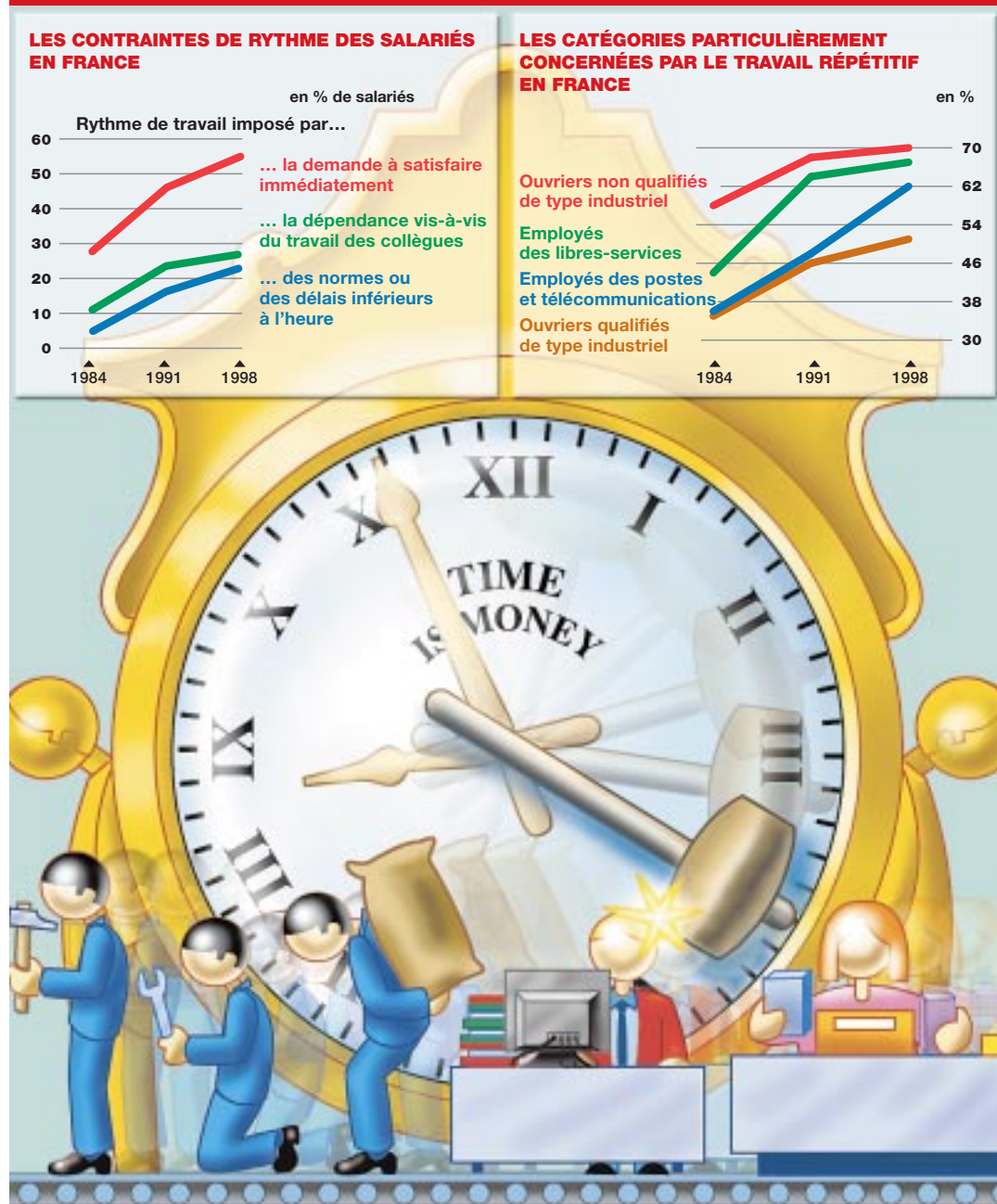
OFFRES D'EMPLOI

De la page XI à la page XXXII

Cette semaine, l'Union européenne veut sensibiliser aux risques professionnels liés à la course à la productivité

Mauvais bulletin de santé pour les conditions de travail

Des cadences toujours plus rapides



Cette semaine doivent avoir lieu partout en France des actions de sensibilisation à la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), nouveau fléau du monde du travail provoqué généralement par la combinaison de facteurs physiques (gestes répétitifs, postures inconfortables...) et psychosociaux, tels que le stress ou les contraintes de temps. Tout au long du mois d'octobre, chacun des quinze Etats membres de l'Union européenne devrait avoir mené des campagnes similaires, dans le cadre de la semaine pour la prévention des TMS lancée par l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail.

Même si cette initiative, dont la manifestation de clôture se tiendra le 27 novembre à Bilbao, siège de l'Agence, a peu de chances de modifier en profondeur la situation, cette démarche symbolique n'est pas à négliger.

La santé au travail avance donc, mais à petits pas. On a pu aussi le constater avec le dossier de l'amiante, où la France, qui ne l'a pourtant interdite qu'en 1997, vient de marquer un point sur le plan international. En septembre, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est prononcée en sa faveur contre le Canada, qui avait porté plainte estimant que l'interdiction française de l'amiante entravait le commerce. Enfin, des décrets encadrant strictement l'utilisation en France des éthers de glycol en milieu professionnel devraient prochainement être publiés par le ministère de l'emploi. Mais là encore, la mesure est tardive car, depuis des années, les risques sur les embryons sont connus. Et des centaines de salariés ayant manipulé ce solvant ont probablement été touchés.

EFFET BOOMERANG

Ces actions tombent à point nommé, dans un contexte de recrudescence des accidents du travail depuis deux ans en France comme en Europe et de dégradation des conditions de travail, dont font état les premiers résultats de l'enquête menée en mars 2000 par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, située à Dublin. Port de charges lourdes, postures douloureuses, accélération du rythme de travail... et surtout, intensification des tâches. Un phénomène bien connu en France où la réduction du temps de travail a souvent eu pour conséquence d'accroître la charge des salariés. Faut-il dès lors s'étonner que certaines professions, comme les métiers de bouche, réputées pour leurs mauvaises conditions de

travail, rencontrent des difficultés pour recruter ?

En réalité, il est nécessaire de trouver un équilibre entre les exigences de la compétitivité et celles de la protection de la santé des salariés. Peut-être faudra-t-il que les employeurs finissent par accepter, dans une certaine mesure, une moindre productivité, pour offrir un meilleur cadre de travail. A condition que tous l'acceptent, sous peine de voir la santé considérée encore davantage comme un facteur de concurrence déloyale. Et s'ils ne s'y résolvent pas, l'atteinte à la santé des salariés leur reviendra comme un boomerang, sous forme de baisse de la productivité et d'absentéisme.

Le profil type du travailleur européen victime d'un accident du travail est plutôt jeune, précaire et employé dans une PME ; en effet, ce sont les petites entreprises qui, au bout de la chaîne de production, doivent assumer les délais serrés imposés par les grands groupes dont elles sont les sous-traitantes. Mais, en matière de qualité d'emploi et d'intensité du travail,

l'Union européenne n'a pas encore adopté de directives.

La médecine du travail a un rôle important à jouer. A condition que son indépendance vis-à-vis de l'employeur soit garantie. Que les praticiens soient suffisamment nombreux - il en manque près de 500 en France. Que leur équipe soit pluridisciplinaire, associant des ergonomes, des psychologues et d'autres experts, comme le prévoit la directive européenne de 1989. Mais le dossier de la santé au travail, l'un des volets de la refondation sociale en France, semble enlisé.

Les salariés d'une certaine manière participent à la dégradation de leur propre santé en acceptant des conditions qui les font souffrir pour garder leur emploi ou bénéficier de primes. Mais ont-ils vraiment le choix ? Les syndicats ont donc un grand chantier à mener auprès des salariés comme des employeurs, un « combat culturel », comme le dit un syndicaliste italien. Un combat pour tous les citoyens.

Francine Aizicovici

Jeunes diplômés, cadres juniors, expérimentés,

retrouvez aujourd'hui 8 pages

d'offres d'emploi sur les métiers de la Banque et de l'Assurance

LÉGISLATION

Questions-réponses

1 Comment évoluent les accidents du travail en France ?

Après une baisse continue sur une longue période, le nombre d'accidents du travail avec arrêts déclarés est reparti à la hausse depuis 1997, pour atteindre 679 160 en 1998, contre 658 100 en 1996, selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Le nombre d'accidents mortels s'établissait à 773 en 1996.

Il faut toutefois noter que la hausse du nombre d'accidents avec arrêt intervient dans un contexte de reprise, et donc d'augmentation du nombre de salariés. En valeur relative, le nombre d'accidents marquerait une légère baisse.

Mais ces chiffres ne donnent pas une image fiable de la réalité. Aux accidents du travail avec arrêt s'ajoutent ceux sans arrêt, soit un total d'environ 1,3 million d'accidents reconnus. Sans compter les accidents non déclarés, car chaque accident reconnu a pour conséquence d'augmenter les cotisations sociales patronales. Les stratégies de non-déclaration des employeurs sont variées : chantage à l'emploi, transfert du salarié sur un poste « allégé », etc.

2 Quelle est la procédure de reconnaissance des maladies professionnelles ?

C'est un parcours du combattant. Contrairement aux accidents du travail, où c'est l'employeur qui effectue la déclaration, la demande de reconnaissance de maladie professionnelle doit être engagée par la victime, auprès de sa caisse de sécurité sociale. Elle nécessite un certificat médical indiquant que la pathologie est bien inscrite sur l'un des tableaux recensant les maladies professionnelles reconnues. C'est un premier obstacle, car le corps médical n'évoquera pas forcément cette perspective.

Si la maladie est reconnue, la victime voit ses soins intégralement pris en charge et perçoit une rente forfaitaire en cas d'incapacité permanente partielle ou totale. En revanche, aucun autre préjudice (moral, esthétique...) n'est indemnisé.

Si la caisse refuse cette reconnaissance, la victime peut s'adresser à la commission de recours amiable, mais ses décisions infriment rarement celle de la caisse. Reste le contentieux devant le tribunal des affaires de sécurité sociale.

La victime dispose de deux ans, à partir du moment où elle a connaissance du caractère professionnel de sa maladie, pour engager une démarche de reconnaissance.

Depuis 1994, il est possible de faire reconnaître le caractère pro-

fessionnel d'une maladie non inscrite dans un tableau. C'est alors à la victime d'apporter la preuve que sa maladie est liée à ses conditions de travail.

3 Comment s'organise le système de prévention en France ?

Il est composé, d'une part, d'acteurs agissant dans l'entreprise, à commencer par l'employeur, qui doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs de l'établissement, y compris des salariés temporaires. Les représentants des travailleurs ont aussi un rôle de prévention à jouer à travers le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), instance obligatoire dans les entreprises de 50 salariés et plus. Quant au médecin du travail, il doit assurer la surveillance de la santé des salariés et participer aux réunions du CHSCT, présidées par l'employeur.

L'inspection du travail contrôle le respect des dispositions légales ; les caisses régionales d'assurance-maladie jouent un rôle de conseil en matière de prévention auprès des employeurs et gèrent financièrement les risques accidents du travail et maladies professionnelles. Il existe d'autres organismes tels que l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), dont le rôle est d'informer et de mener des études. Paritaire, il a cependant été accusé de défendre parfois le point de vue des employeurs.

4 L'interdiction de l'amiante fait-elle l'unanimité ?

Non. L'affaire de la plainte déposée par le Canada contre l'interdiction de l'amiante en France depuis 1997 et soumise à l'organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en témoigne. Le Canada, principal exportateur de l'amiante dans l'Hexagone, estimait que la législation française était disproportionnée par rapport à l'objectif poursuivi (protéger la population contre les risques occasionnels ou non, liés à l'inhalation des fibres d'amiante) et constituait donc un obstacle au commerce.

Le différend a été réglé en septembre 2000 au bénéfice de la France, soutenue par la Commission européenne. La France et Bruxelles, s'appuyant sur les résultats d'une recherche menée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), qui a analysé plus de 1 100 études au plan mondial, ont fait valoir que la proposition canadienne de ne faire qu'une utilisation contrôlée de l'amiante ne permettait pas d'aboutir au niveau de protection souhaité.

Des experts tirent le signal d'alarme sur la dégradation des conditions de travail en Europe

De nouveaux problèmes, comme l'accélération du rythme de travail, viennent s'ajouter aux anciens

Travail répétitif, niveau élevé de bruit, port de charges lourdes... Les conditions de travail dans l'Union européenne ne s'améliorent pas, voire se dégradent à de nombreux égards. Tels sont les premiers résultats de l'enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, basée à Dublin, dont les conclusions détaillées seront rendues publiques fin novembre.

Ce constat confirme les tendances relevées lors de ses deux précédentes enquêtes, en 1990 et en 1995/1996. Celle présentée aujourd'hui a été conduite en mars 2000 dans quinze Etats membres auprès d'un échantillon représentatif de 21 500 travailleurs, interrogés sur leur perception de leurs conditions de travail.

Aux problèmes anciens – un haut niveau de bruit, par exemple – sont venus s'en ajouter de nouveaux, comme l'accélération du rythme de travail. Avec pour conséquences de nouveaux risques pour la santé – stress, troubles musculo-squelettiques (TMS), épuisement... « On aurait pu supposer que, grâce à la technologie et au développement du secteur tertiaire, les conditions de travail s'améliorent forcément », observe Pascal Paoli, responsable de recherche à la Fondation de Dublin. Mais, en réalité, l'amélioration n'est pas automatique. »

Sur le plan des conditions de travail physiques, l'enquête constate que 37 % des travailleurs portent, une partie du temps, des charges lourdes en 2000 (12 % en permanence), contre 33 % en 1995 et 27 % en 1990. Tandis que 29 % sont exposés à des niveaux de bruit élevés (11 % en permanence), contre 27 % en 1990. Concernant l'organisation du travail, les modèles anciens perdu-

rent. Par exemple, un tiers des travailleurs déclarent avoir, en permanence, des tâches ou des gestes répétitifs à effectuer. Et 35 % ne peuvent modifier l'ordre de leurs activités.

L'intensification du travail est peut-être le point le plus frappant de l'enquête. En 2000, 56 % des travailleurs déclarent avoir un rythme de travail élevé une partie du temps et 60 % des délais stricts et courts à respecter, contre respectivement 47 % et 49 %, en 1990.

Enfin, la Fondation observe que « la flexibilité du travail, sous toutes ses formes, est élevée ». Si 82 % des

emplois sont à durée déterminée, « la moitié des emplois nouveaux ne sont pas permanents ». Or le lien entre précarité et conditions de travail dégradées a été établi dans la précédente enquête.

Par ailleurs, 17 % des travailleurs sont à temps partiel, dont un quart considère leur horaire peu compatible avec leur vie personnelle. 25 % ne travaillent pas le même nombre de jours d'une semaine sur l'autre, et 42 % ne travaillent pas le même nombre d'heures chaque jour.

Ces conditions de travail portent-elles atteinte à la santé ? La perception de intéressés semble l'indiquer : 33 % se plaignent de douleurs dorsales, 28 % de stress, 23 % de « burn-out » (épuisement), 23 % de douleurs musculaires cou-épaule. On sait aussi que les pays développés connaissent une explosion des TMS. « Il y a donc un faisceau d'indices indiquant un risque accru pour la santé », résume Pascal Paoli. Dans l'Union, 4 757 600 accidents du travail ayant entraîné un arrêt de plus de trois jours ont eu lieu en 1996,

selon Eurostat, dont 5 550 mortels, représentant au total un coût de 20 milliards d'euros.

Certains employeurs ont tendance à mettre en doute la crédibilité des travaux comme l'enquête de la Fondation. « L'échantillon reste faible, estime Olivier Richard, conseiller aux affaires sociales à l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (Unice). Et la méthodologie pose problème car la formulation des questions est relative-ment vague. Il est évident que le travailleur aura tendance à exagérer les risques psychosociaux et à passer sous silence les risques qui ont été mis en place des protections. »

ABSENTÉISME

Toutefois, que les travailleurs ont le sentiment que leurs conditions se dégradent « alerte » les employeurs, poursuit-il, car « si les gens souffrent, c'est générateur de stress, ou d'une productivité insuffisante, sans compter les risques pour la santé et donc l'absentéisme ».

La France n'échappe pas aux grandes tendances européennes. L'enquête sur les conditions de travail de 1998, réalisée par le ministère de l'emploi, témoigne ainsi d'une « extension des contraintes de rythme de travail » par rapport à 1984 et à 1991 et d'une hausse des facteurs pesant sur « la charge mentale ».

Jusqu'ou peut aller cette dégradation ? « Il faut avoir un vrai débat autour de l'intensification du travail », insiste Pascal Paoli, soulignant que, « pour la première fois, au sommet européen de Lisbonne, en mars 2000, a été pointée la nécessité d'évaluer la qualité des emplois créés, alors que jusqu'à présent on se focalisait sur leur quantité ».

Francine Aizicovici

L'amiante, cadeau empoisonné des Anglais à l'Afrique du Sud

LE CAP

correspondance

Pour John Motlakalebe Mmola, il est déjà trop tard. Cet ancien mineur est mort, à Penge, dans le nord de l'Afrique du Sud, le 26 mai 1999. Il avait soixante-seize ans. Atteint d'une pneumoconiose, il avait travaillé dans la mine d'amiante de Penge pendant six ans dans les années 50. Sa veuve est l'une des quelque 3 000 personnes qui réclament des comptes à la multinationale britannique Cape, qui a exploité l'amiante dans des dizaines de mines de la région de Prieska et ailleurs, pendant plus de quatre-vingts ans. Parmi elles, des anciens employés de Cape, des veuves et des enfants des salariés, et même des personnes qui ne faisaient qu'habiter l'une des petites villes couvertes de cette poussière bleue qui étrangle lentement les poumons. Tous souffrent de pneumoconiose, d'asbestose ou de mésothéliome.

Du temps de l'apartheid, l'Afrique du Sud était le quatrième producteur mondial d'amiante. La loi ne protégeait guère les travailleurs. Ainsi, alors que Cape a fermé sa principale usine britannique en 1968, elle a continué à extraire de l'amiante du sous-sol sud-africain jusqu'en 1979. Maintenant, Cape doit répondre aux victimes, et

ce en Grande-Bretagne puisque les Lords, renversant des décisions d'autres tribunaux britanniques, ont décidé en juillet que ce procès devait se tenir au Royaume-Uni. Une victoire pour les travailleurs, selon George Molebatsi, du Syndicat national des mineurs, qui soutient les victimes : leurs chances d'obtenir gain de cause sont bien plus élevées en Grande-Bretagne, où Cape a déjà dû payer des dommages et intérêts à ses anciens employés, qu'en Afrique du Sud. « Les citoyens britanniques ont été indemnisés par Cape... Pourquoi en serait-il autrement pour les citoyens sud-africains ? », dit-il. Pour la plupart, les employés noirs de Cape n'ont eu que des dommages dérisoires du fait de la discrimination raciale qui sévissait du temps de l'apartheid.

EAU CONTAMINÉE

Richard Spoor, avocat sud-africain des victimes, estime que le nombre d'anciens employés ou de leurs ayants droit qui réclament des comptes à Cape ne cesse d'augmenter. « Déjà un peu plus de 3 000, ils risquent d'être entre 4 000 ou 5 000 quand le procès débutera », avance-t-il. Pour l'instant, aucune date n'a été fixée.

De son côté, George Molebatsi souhaite que Cape choisisse d'arriver à un accord avec les victi-

mes plutôt que de se lancer dans un procès long et coûteux. Sinon, dit-il, d'autres risquent de mourir, comme John Motlakalebe Mmola, avant que la justice ne leur soit, enfin, rendue.

Le syndicaliste estime par ailleurs que Cape a des comptes encore plus importants à rendre à l'Afrique du Sud. Pour lui, les 3 000 ou 5 000 personnes qui intenteront un procès ne représentent qu'une fraction des victimes de la multinationale. Aujourd'hui même, dans ces petites villes, les gens vivent dans des maisons construites avec l'amiante. L'eau qu'ils boivent en est contaminée. A terme, ils tomberont malades. Mais ils y sont nés et y ont grandi. Ils sont chez eux. Que faire ? Les relouer ? Qui va payer ?

Et que faire des anciennes mines ? Le gouvernement sud-africain a déjà dépensé 45 millions de rands (7 millions d'euros) et envisage d'en dépenser 100 millions de plus (15,5 millions d'euros) pour nettoyer les restes des mines d'amiante abandonnées. Mais George Molebatsi reste inquiet. « Il ne s'agit pas seulement de remplir des trous et d'y planter quelques arbres. L'amiante, c'est une plaie infectée dont on ne guérit pas facilement. »

Alide Kooy

Les troubles musculo-squelettiques, une nouvelle pathologie en explosion

Les troubles musculo-squelettiques (TMS), devenus les maladies professionnelles les plus répandues dans les pays développés, affichent une croissance rapide. En France, en 1997, les TMS représentaient à eux seuls 64 % des maladies professionnelles reconnues et indemnisées depuis 1991 par la sécurité sociale.

Entre 1995 et 1997, le nombre de maladies professionnelles reconnues s'est accru de 35 % ; au cours de la même période, celui des TMS a augmenté de 47 %. Il ne fait ainsi pas de doute que l'augmentation des maladies professionnelles leur est en partie imputable. Encore ces données ne concernent-elles que les TMS avérés et non les affections en cours d'apparition, qui pourraient faire l'objet d'une prévention.

GESTES RÉPÉTITIFS

Ces affections périarticulaires – c'est-à-dire concernant les os, le cartilage et les tendons composant l'articulation à l'exclusion des nerfs et des vaisseaux – se manifestent par des douleurs. Affectant de manière prédominante les membres supérieurs, les TMS, liés à de mauvaises postures de travail et à

Les travailleurs les plus concernés sont ceux de l'industrie, mais d'autres salariés, comme les caissières, sont aussi touchés

des gestes répétitifs, se traduisent notamment par des épaules douloureuses, des syndromes du canal carpien (le nerf radial est coincé par une inflammation au niveau du poignet) ou des épicondylites (tendinites du coude).

Les travailleurs les plus concernés sont ceux de l'industrie, mais, depuis plusieurs années, des demandes de reconnaissance de TMS comme maladies professionnelles émanent de secteurs marchand et non marchand. Une enquête menée de 1993 à 1994 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) retrouvait au moins un problème de TMS chez

les trois quarts des salariés des secteurs de l'assemblage, de l'agroalimentaire, du conditionnement, et chez les caissières. L'âge et les gestes sollicitant un effort apparaissent comme les facteurs de risques les plus importants.

Outre les TMS et les maladies cardio-vasculaires, l'Organisation mondiale de la santé estime que les troubles mentaux constituent les causes majeures d'invalidité, donnant lieu notamment à des pensions. Selon le Bureau international du travail (BIT), les restructurations et les évolutions technologiques, à l'origine d'un accroissement du rythme de travail et de la concurrence, génèrent des dépressions et entraînent des pensions d'invalidité de plus en plus coûteuses pour les systèmes de santé.

L'enquête du BIT sur la santé mentale au travail, publiée le 10 octobre, a porté sur cinq pays (Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, Finlande et Pologne). Phyllis Gabriel, principal auteur du rapport, ne cache pas sa préoccupation : « Les salariés sont déprimés, surmenés, anxieux, stressés. Les employeurs, eux, subissent une baisse de la productivité et de leurs profits et doivent renouveler plus souvent

leur personnel avec les frais de recrutement et de formation que cela comporte. Pour les gouvernements, il s'agit de payer les soins de santé et les prestations d'assurance, sans parler du manque à gagner pour la nation. »

Les pays de l'Union européenne y consacraient entre 3 % et 4 % de leur produit intérieur brut (PIB). Aux Etats-Unis, où plus d'un adulte sur dix en âge de travailler est atteint de dépression chaque année, cette affection représente, selon le rapport du BIT, une perte

annuelle d'environ 200 millions de journées de travail. En Finlande, plus de la moitié de la population active présente des symptômes de stress. Près de 7 % des départs en retraite en Allemagne sont liés à des pathologies de type dépressif. La perte annuelle de production liée aux arrêts de travail pour des troubles psychiques y est évaluée à plus de 5 milliards de DM (2,55 milliards d'euros). En Grande-Bretagne, trois salariés sur dix connaissent chaque année des problèmes de santé mentale, et la dépression

affecte un Britannique sur vingt en âge de travailler.

Le cas de la Pologne est particulier du fait de la transformation socio-économique du pays, qui connaît une montée du chômage, une augmentation de la précarité de l'emploi et une baisse du niveau de vie. Le rapport du BIT note que cette évolution « a de graves répercussions sur le marché du travail et sur le bien-être mental des travailleurs ».

Venant confirmer cette tendance, un sondage français, réalisé par l'Institut supérieur de gestion du personnel (ISGP) et rendu public le 29 septembre, montrait que les trois quarts des cadres (76 %) ont été victimes du stress dans le cadre de leur travail. En tête des facteurs de stress arrive la surcharge de travail (64 %), suivie par les délais imposés de plus en plus courts (59 %). Conséquence : les cadres se plaignent en priorité de perturbations physiques (mal de dos ou pertes de sommeil pour 54 % d'entre eux) ; ils évoquent leurs difficultés à organiser leur travail (42 %) ou un sentiment d'abattement face à des situations complexes (38 %).

Paul Benkimoun

Les jeunes en première ligne

Les mauvaises conditions de travail n'épargnent pas les jeunes, au contraire. C'est ce que souligne la revue *Santé et travail*, édité par la Mutualité française, dans son numéro à paraître le 27 octobre. Inexpérimentés, touchés prioritairement par la précarité, ils sont plus souvent exposés aux risques et aux efforts physiques que leurs aînés. Et plus souvent victimes d'accidents du travail. La situation des apprentis ne semble pas meilleure : débordements d'horaires, violences verbales...

Le projet de loi de modernisation sociale a prévu, en cas de « risque sérieux » d'atteinte à la santé physique ou morale de l'apprenti, qu'une « suspension du contrat d'apprentissage pourra être proposée » par l'administration du travail, avant que celle-ci ne décide de la reprise ou de la rupture du contrat. L'employeur étant tenu, dans tous les cas, de verser à l'apprenti tous ses salaires.

Gianfranco Tosi, syndicaliste italien de la CGIL

« Défendre la santé et la sécurité avant le salaire est un combat culturel »

« Le 20 octobre, les trois confédérations syndicales italiennes, la CGIL, la CISL et l'UIL, ont appelé l'ensemble des citoyens à faire une grève de quinze minutes pour la défense de la santé et de la sécurité au travail. La santé au travail ne vaut-elle que quinze minutes ?

— Pas du tout. Cela nous aurait été plus facile de lancer une grève de deux heures, mais seuls ceux qui travaillent l'auraient faite. Or, selon nous, la santé des salariés doit être défendue par l'ensemble des citoyens : épouses, enfants, grands-parents des travailleurs, etc. Il nous paraît important que, dans une école élémentaire par exemple, la maîtresse explique aux enfants pourquoi, dans toute l'Italie, des parents ont arrêté leurs occupations pendant quinze minutes.

» Nous voulons aussi mobiliser davantage le service sanitaire national (Unione sanatoria locale, USL), qui assure la prévention sur les lieux de travail mais ne dispose pas de personnel suffisant. Nous demandons à l'USL d'augmenter les contrôles dans les entreprises, les branches, et surtout là où il n'y a pas de syndicat. Il faut savoir que les représentants sécurité du personnel ne sont élus que dans les entreprises de quinze salariés et plus.

— Cette grève intervient également au moment où l'on constate une augmentation du nombre d'accidents du travail. Comment expliquez-vous cette évolution ?

— Selon l'Institut national d'assurance des accidents du travail (Inail), il y a eu, en 1999, 916 000 accidents du travail et 1 256 décès, contre 852 000 accidents et 1 210 décès en 1992. Pour les huit premiers mois de 2000, on recense déjà 818 morts, soit un accroissement de 18 % par rapport à la même période de 1999. Avec cette grève, nous voulons tirer le signal d'alarme.

» Cette augmentation du nombre d'accidents touche en grande

majorité les entreprises de moins de 200 salariés et s'explique essentiellement par l'accélération des rythmes de travail. Si les grands groupes investissent dans le domaine de la sécurité, répondent aux normes européennes pour l'environnement, ont des labels de qualité ISO, en revanche, les petites sociétés, qui souvent sont sous-traitantes des grandes, négligent ces investissements en raison de la compétition industrielle. Or 93 % des entreprises du pays comptent moins de 50 salariés.

— Comment peuvent agir les syndicats dans un tel contexte ?

— Dans l'entreprise, le syndicat et les représentants sécurité des travailleurs ne peuvent qu'inlassablement répéter notre mot d'ordre historique, qui date des années 70 : « La santé ne se vend pas. » En clair, la santé d'un travailleur passe avant son salaire.

— Comment les salariés accueilleront-ils ce message ?

— C'est une bataille difficile. Le salaire occupe la première place parmi les préoccupations des travailleurs. En Italie, nous avons une inflation de 3 %. Actuellement, dans les entreprises métallurgiques et mécaniques et dans d'autres secteurs, les salariés revendiquent une augmentation de 165 000 liras (559 francs) par mois en raison du coût élevé de la vie.

» Dans ce climat, défendre la santé et la sécurité relève du combat culturel. C'est une responsabilité sociale collective, qui doit être ressentie dans les villages, dans les villes. Tout le monde doit en être convaincu. Si, dans une entreprise, les travailleurs ne font pas respecter leur santé et leur sécurité alors que, dans une autre, ils le font, la santé et la sécurité deviennent des éléments de concurrence déloyale. Or cela ne doit pas être le cas. C'est d'ailleurs ce que dit la directive européenne.

» Les choses avancent. Le 6 octobre, à Milan, les travailleurs de tous les secteurs (métallurgie, commerce, chimie, etc.) ont mené une

grève pour la santé et la sécurité au travail. Une prise de conscience existe donc bel et bien, mais elle reste très diffuse. Les salariés ont du mal à s'organiser. Certes, la santé est un droit que nous reconnait l'Etat, puisque nous avons nos institutions sanitaires nationales. Mais, à côté de cela, il y a la concurrence, la globalisation, les rythmes de travail, le chantage à l'emploi, les contrats précaires, qui ne favorisent pas l'action collective...

» Nous continuerons pourtant à tenir notre discours. Parfois, il n'est pas du tout compris, surtout des jeunes ou de ceux qui font un travail pénible et qui disent que l'important est qu'on les paye deux fois plus que le minimum syndical. Dans ce combat culturel que nous menons, ces quinze minutes de grève font figure de symbole, pour hurler notre douleur tous ensemble, pour nos morts.



Gianfranco Tosi

● Economiste, Gianfranco Tosi, responsable national santé, sécurité et environnement à la Fédération des employés et ouvriers de la métallurgie (FIOM) de la confédération CGIL, a été ouvrier non qualifié avant d'entrer, en 1972, dans un institut privé de recherche sur des projets économiques et industriels.
● Il devient ensuite consultant, puis permanent à la CGIL à partir de 1980.

— Le gouvernement italien a lancé en décembre 1999 un programme appelé Charte 2000, pour la santé et la sécurité sur les lieux de travail, qui a été discuté avec les organisations patronales et syndicales. En quoi consiste-t-elle ?

— Elle a été discutée et approuvée par ces organisations. Son but est que la législation soit appliquée. En Italie, nous avons des lois sur la santé et la sécurité au travail depuis 1955. Nous nous sommes efforcés, toutes ces années, de les faire appliquer. Malheureusement, dans notre pays, elles ne sont pas souvent respectées. C'est pourquoi les tribunaux sont engorgés.

» Pour tenter d'améliorer la situation, ce programme prévoit notamment que le contrôle de la sécurité dans les lieux de travail soit coordonné entre les différents organismes afin de couvrir un plus grand nombre de sites ; de même, il incite à la formation à la santé et à la sécurité des travailleurs, de leurs représentants et des dirigeants des petites entreprises. Pour l'année 2000, 600 milliards de liras (2 milliards de francs) auront été consacrés à la formation de ces derniers, dans le but de les aider à mettre leurs installations en conformité avec les lois sur la sécurité. Les entreprises qui le feront bénéficieront de 5 % de réduction sur le montant des cotisations sociales sur les accidents du travail.

— Que pensez-vous de cette charte ?

— C'est une bonne idée, mais elle rencontre beaucoup d'obstacles pour être véritablement opérationnelle. La résistance des entreprises est très forte. Même l'incitation financière fonctionne mal. Beaucoup d'entreprises préfèrent ne rien changer, car cela les obligerait à sortir de l'ombre, de l'illégalité, et donc à déclarer les travailleurs au noir, payer les cotisations sociales, le fisc... »

Propos recueillis par Francine Aizicovici

L'insuffisance des contrôles ternit la volonté européenne d'encadrer les pratiques des entreprises

Si l'on s'en tient aux statistiques, les résultats de la France concernant la santé et la sécurité au travail ne sont pas vraiment les meilleurs de l'Union. José Biosca de Sagastuy, de la direction générale emploi et affaires sociales à la Commission, annonce lui-même le verdict : « Avec 4 964 accidents du travail (nécessitant un arrêt de trois jours au moins) pour 100 000 salariés, la France est au-dessus de la moyenne européenne (4 229). Mais, ajoute-t-il, cet indicateur ne peut se suffire à lui-même. »

La preuve ? La France interdit l'amiante dès 1997, l'Union ne le fera qu'à l'été 1999. Bonne élève, donc ? Pas si simple. L'Hexagone a ainsi été épinglé par Bruxelles pour n'avoir toujours pas transposé au sein de sa législation les signes européens de 1989 sur la prévention des risques professionnels : leur évaluation préalable prônée par la directive contraire la pratique française fondée sur l'analyse après l'accident.

RISQUE CHIMIQUE

De même, et c'est un autre rappel à l'ordre, l'obligation de pluridisciplinarité dans la prévention remet en cause la place de la médecine du travail française, interlocuteur unique des entreprises. Deux thèmes débattus actuellement par les partenaires sociaux dans le cadre de la refondation sociale.

De même, si Laurent Vogel, chercheur au Bureau technique syndical pour la santé et la sécurité au travail (BTS), une émanation de la Confédération européenne des syndicats (CES), juge la France « avant-gardiste » en ce qui concerne les normes imposées en matière d'équipements de travail, il la juge « plutôt en retrait de pays comme la Suède ou l'Allemagne » pour le risque chimique. Une apprécia-

Les petites et moyennes entreprises ont tendance à ne pas appliquer les directives

tion qui renvoie évidemment au dossier de la nocivité des éthers de glycol lancé cet été dans l'Hexagone après la plainte contre X déposée par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) au nom de Claire Naud. Cette ouvrière sérigraphiste dont la fille est lourdement handicapée a été soumise aux vapeurs de ces solvants toxiques alors qu'elle était enceinte. Une crise que le gouvernement a tenté de désamorcer en annonçant un renforcement de la réglementation. Les décrets seraient imminents.

A en croire l'étude menée par l'Eurogip (l'organisme chargé des questions européennes au sein de la branche accidents du travail/maladies professionnelles de la Sécurité sociale française) sur les maladies professionnelles en Europe, l'Hexagone afficherait le meilleur taux de reconnaissance

Bibliographie

● **Troubles musculo-squelettiques et travail : quand la santé interroge l'organisation**, de F. Bourgeois, C. Lemarchand, F. Hubault, C. Brun, A. Polin et J.-M. Fauchoux (Editions de l'Anact, 2000, 252 p., 160 F, 24,39 €).
● **« Efforts, risques et charge mentale au travail. Résultats des enquêtes conditions de**

(80 %) du caractère professionnel de maladies déclarées. De nombreux experts ne manquent pas de souligner que ces résultats publiés début septembre vont à l'encontre de la réputation du système français jugé compliqué et peu généreux en matière d'indemnités...

Toutes ces difficultés à juger de la qualité d'un Etat membre prouvent combien le dossier de la santé et de la sécurité au travail est délicat à cerner. Particulièrement au sein de l'Union. En réalité, il a les défauts de ses qualités. José Biosca de Sagastuy peut annoncer avec fierté « que la sécurité et la santé au travail représentent les deux tiers de la législation sociale européenne », soit une trentaine de directives initiales et amendées ; il admet cependant que les « ressources, en clair les inspecteurs du travail nécessaires à un contrôle efficace et vigilant de l'ensemble de ces dispositions, restent insuffisantes... »

Le cadre normatif « n'est pas mauvais », convient Laurent Vogel, qui reproche toutefois à Bruxelles de ne pas veiller assez à la bonne application des directives. Ces manques se font le plus cruellement sentir auprès des PME qui, souvent dénuées de représentations syndicales, n'agissent que sous la peur du gendarme. A la Commission, grâce

travail 1984, 1991 et 1998 » (Les dossiers de la Dares, ministère de l'emploi et de la solidarité, La Documentation française, 2000, hors série, 184 p., 145 F, 22,1 €).
● **« Expositions aux contraintes et nuisances dans le travail. SUMER 1994 »** (Les dossiers de la Dares, ministère de l'emploi et de la solidarité, La Documentation française, 1999, n° 5-6/98, 190 F, 29 €).

aux nombreuses études réalisées ces dernières années, on connaît le portrait type de l'accidenté du travail : c'est une personne jeune - plus souvent une femme qu'un homme - qui occupe un emploi précaire dans une petite entreprise.

La corrélation entre précarité et prise de risques supérieure n'est contestée par aucun expert. « Il suffit de regarder les mauvais résultats espagnols en matière d'accidents du travail : la multiplication des contrats à durée déterminée y est évidemment pour beaucoup », explique Laurent Vogel, qui regrette que les Etats membres, la France y compris, ne se posent pas davantage la question du lien entre santé au travail et politique de l'emploi : « Les Quinze se prennent à la retour de manivelle du développement de la flexibilité, prétendue indispensable pour se maintenir dans la compétition mondiale. »

Odile Quintin, à la tête de la direction générale emploi et affaires sociales, affirmait encore en septembre que la Commission, forte de la présidence française de l'Union européenne, allait s'intéresser davantage à la qualité des emplois proposés. Une initiative qui, si elle était suivie d'effet, pourrait faciliter la tâche de l'Europe de la santé et de la sécurité au travail.

José Biosca de Sagastuy a, sur son bureau, un dossier « dont il sent bien l'importance croissante », même s'il est encore au stade de la consultation avec les partenaires sociaux : c'est celui du stress et du harcèlement moral, « lié, évidemment, aux organisations et aux rythmes de plus en plus contraignants ». Il aimerait le faire aboutir en 2001, mais sans légiférer, en élaborant plutôt des « lignes directrices » qui ne donneront pas lieu à sanction.

Marie-Béatrice Baudet

CHRONIQUE

par Serge Marti

Wim Duisenberg, innocent-coupable

Faute avouée lui sera sans doute à moitié pardonnée. Mais seulement lorsqu'il aura achevé un « demi-mandat » de quatre ans, dont il est à mi-chemin. Devant micros et caméras installés sous les lambris de la Banque de France, le 19 octobre, Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a admis implicitement avoir fait une belle bourde lorsque, quelques jours plus tôt, en réponse à une question apparemment anodine du *Times* de Londres à propos du conflit proche-oriental, il avait indiqué que la BCE n'avait pas de raison de soutenir l'euro, au cas où celui-ci effectuerait un nouveau plongeon. Un propos qui, naturellement, réduisait à néant l'effet bénéfique de l'intervention concertée des grandes banques centrales, à la fin septembre, destinée à signifier aux marchés que la dégringolade de la devise d'Euroland n'avait que trop duré. Depuis cette date, de fait, la monnaie unique se maintenait tant bien que mal autour de 85 cents. Jusqu'à ce que « Wim » commette sa dernière gaffe, envoyant l'euro au tapis.

En matière de loupé, force est de reconnaître que le Néerlandais n'en est pas à son coup d'essai. Trois semaines auparavant, il était absent de la réunion décisive de Versailles au cours de laquelle ministres des finances et gouverneurs de banque centrale avaient entériné, en catimini, l'opération de sauvetage de l'euro qui allait prendre marchés et commentateurs par surprise. Une chaise vide qui fut aussitôt interprétée - à tort - comme une absence d'intérêt à l'égard du sort de la monnaie unique européenne. Pourtant, c'est bien le même Wim Duisenberg qui, ces dernières semaines, affirmait (autre bévue, calculée celle-là) : « L'euro, c'est moi ! ».

Au risque d'agacer une fois de plus tel ou tel banquier central, rappelons que rien dans le traité de Maastricht, pas plus qu'une surprenante théorie sur les prétendus pouvoirs conférés aux « grands argentiers » en période de taux de change flottants (par opposition à celle des taux de change fixes), ne permet à ces derniers de se prévaloir sans discussion aucune, d'une telle paternité. Imagine-t-on Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, se draper dans la bannière étoilée et déclarer : « Le dollar, c'est moi ! ». Il est à craindre que les jours d'« Alan » seraient aussitôt comptés et que son ami « Larry » (Summers), le secrétaire au Trésor, n'aurait pas besoin de lui expliquer longuement la suprématie de l'exécutif ou le lien naturel entre la souveraineté d'une nation et sa monnaie. Aux Etats-Unis, c'est bien le gouvernement qui gère la politique de change du dollar, les éventuelles interventions sur les marchés de devises étant confiées, par délégation du Trésor, à la Banque de réserve de New York, agissant pour le compte de la Fed, laquelle définit, met en place, contrôle et sanctionne la seule politique monétaire.

Ce rappel n'est pas inutile car il aboutit, en partie, Wim Duisenberg des propos maladroits ou péremptoirs qui peuvent lui être reprochés. En s'efforçant de piloter l'euro à sa façon, la BCE ne fait que combler le vide politique abyssal laissé par l'Euro-11, devenu Eurogroupe, et dont on attend toujours de savoir à quoi il sert. Entre-temps, la polémique est montée d'un cran. Elle s'est déplacée sur la scène politique avec la proposition de Didier Migaud, le rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, de saisir la Cour de justice des Communautés européennes à propos de l'attitude et du fonctionnement de la BCE. Et elle affecte à présent la crédibilité de Wim Duisenberg bien au-delà de la presse anglo-saxonne. Effacer ces dégâts n'est pas aisé. Il y a tout de même un moyen, non monétaire, de rétablir un peu de confiance dans l'euro. Sur les marchés comme dans les esprits. C'est de donner au projet européen un peu plus de « lisibilité », ainsi que le suggère Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois. Et cela, ce n'est pas du ressort de la BCE.

Vivre à l'étranger ?

Clouez le réflexe MFE
Maison des Français de l'Etranger
www.expatries.diplomatie.gouv.fr

- > Des monographies (dossiers pays) en ligne pour plus de 120 destinations dans le monde
- > Le Livret du Français à l'Etranger : conseils et formalités avant un départ
- > Les annuaires des ambassades et consulats
- > Melexp@t, messagerie gratuite avec forums
- > Une salle multimédia en accès libre

Ministère des Affaires étrangères
Maison des Français de l'Etranger
34, rue La Pérouse - 75116 Paris
Tél. : 01 43 17 60 79 - Fax : 01 43 17 70 03

Pascal Lamy anime une discussion sur Internet pour convaincre des bienfaits du libre-échange

Discutez en direct avec Pascal Lamy. Sur le site Web du commissaire européen au commerce, la proposition est inscrite en caractères gras. Délaissant le style technocratique de l'institution, le commissaire s'est mis au clavier pour inviter les citoyens de l'Union à échanger avec lui ; thème des discussions : le lancement controversé d'un nouveau cycle de négociations sur la libéralisation du commerce mondial, au siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève.

« L'heure d'un nouveau cycle a sonné. Franchissons le pas ! J'ai lu, cet été, toutes sortes d'articles de fonds expliquant pourquoi le lancement d'un nouveau cycle de négociations devait être différé. J'affirme au contraire que nous devons nous lancer dans des négociations ininterrompues (...), écrit-il (...). Vous pouvez me traiter de têtue ou d'idéaliste si cela vous chante, mais, un an après mon entrée en fonction, je reste persuadé que nous pouvons beaucoup pour cette cause. » Suit une série d'arguments qui se termine par un défi qui ne manque pas de piquant quand on connaît les convictions du négociateur de Seattle : « Convainquez-moi... (du contraire, ndlr) et discutons-en ! »

TRADUCTIONS

Le rendez-vous est donc pris pour le 16 octobre, de 18 heures à 20 heures. Le jour dit, à 18 heures, les internautes se connectent sur chat.europa.eu.int avec, de l'autre côté de l'écran, le commissaire entouré de ses huit conseillers et de ses traducteurs puisque le débat doit avoir lieu simultanément dans les quatre langues officielles de l'Union, anglais, français, espagnol et allemand.

A 18 heures tapantes, le commissaire envoie son premier message : « Le chat est ouvert. Nous attendons vos questions ! » Suspense, la socié-

Le commissaire au commerce peine à faire passer le message du lancement d'un nouveau cycle de négociations

té civile, qui fait souvent le siège de la Commission pour dénoncer les orientations trop libérales à son goût de l'exécutif européen, va-t-elle se ruier comme un seul homme sur ce débat branché ?

La colonne à droite de l'écran dans laquelle s'inscrit la liste des participants ne montre pas de signe de débordement. A 18 h 10, Katia se lance dans l'arène : quelle est la position de la Commission face aux organismes génétiquement modifiés ? La réponse n'arrive que dix minutes plus tard : « On est en train d'approuver les OGM dans l'Union. Toutefois, un processus de réflexion est en cours qui peut déboucher sur des contrôles plus stricts ou sur des règles d'étiquetage. » Evidemment, Katia ne peut se contenter de cette réponse. Mais déjà Béatrice et JP Simier-Economiste, comme il se présente, ont envahi l'écran. Et arrive Feuillet qui pour bien montrer son impatience écrit en CAPITALES. Pascal Lamy continue de converser avec Katia sur les OGM.

Les questions glissent vers le sort des pays en développement dans la libéralisation du commerce mondial. Thème qui dominera en grande partie ce chat. Gérard Choplin aligne des statistiques pour dénoncer le commerce inégal. François Gobbe, lui, invoque le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) pour rappeler au commissaire le creusement des

écarts de revenus à l'échelle de la planète. Robert Bury Associés réclame avant toute chose une annulation de la dette des pays les plus pauvres, condition préalable, selon lui, à tout échange équitable entre le Nord et le Sud.

Arrive alors, en rafale, le coup de gueule de Daniel Vivas : « Cette sorte de pseudo-débat branché s'adressant aux cyber-citoyens d'Europe est une mascarade de plus. Vouloir prétendre débattre, vous laisser convaincre par d'autres alternatives (...) devrait faire éclater de rire ou de colère tout citoyen quelque peu informé des règles déjà adoptées en matière de libre échange. Pourquoi le patrimoine des quinze individus les plus fortunés de la planète dépasse la richesse totale de l'Afrique subsaharienne, (...) pourquoi 800 millions d'êtres humains continuent-ils à crever de faim, comment en est-on



Pascal Lamy

● Commissaire européen chargé du commerce depuis juillet 1999, Pascal Lamy connaît bien les arcanes de Bruxelles. Il a été directeur de cabinet du président de la Commission Jacques Delors de 1984 à 1994.

● Ce marathonnien austère a ensuite rejoint le Crédit lyonnais dans l'équipe chargée du redressement de la banque jusqu'à sa privatisation en 1999.

arrivé là, M. Lamy ? Expliquez-nous ! »

Daniel Vivas n'obtiendra pas de réponse. Comme la majorité des internautes qui, ce soir-là, se sont branchés sur Internet. Car, à la fin des deux heures de forum, un rapide calcul permet de faire les comptes. Dix-neuf questions sont apparues à l'écran et seules sept ont trouvé réponse, souvent après un délai de plus d'un quart d'heure, donnant le sentiment d'un furieux manque de réactivité du côté de Bruxelles. A la décharge du commissaire, son conseiller, Serge Christiane, assure que « dans la salle pourtant tout allait très vite, que le commissaire avait à peine le temps de répondre, que l'attente s'expliquait peut-être par les délais de la traduction ».

Quoi qu'il en soit, les échanges s'apparentent davantage à un dialogue de sourds qu'à une discussion constructive. Mais peut-il vraiment en être autrement ? Face aux convictions d'un Pascal Lamy, les internautes affirment les leurs, à l'opposé et tout aussi inflexibles. Le commissaire au commerce tient néanmoins à ces échanges. Le 16 octobre, il s'agissait du quatrième rendez-vous depuis un an.

A défaut de convaincre ses interlocuteurs, ces échanges permettent à Pascal Lamy de prendre la température d'une société civile qu'il ne peut désormais plus ignorer. D'en sonder les inquiétudes et, au détour d'une intervention, d'en capter les influences. Holbecq, un internaute, a recommandé au commissaire une vidéo d'Attac, l'association qui milite pour la taxation des produits financiers, sur le Millennium Round. Au total, ce soir-là, ils étaient moins d'une centaine à s'être connectés pour ce face-à-face. Pascal Lamy a encore du chemin à faire avant d'atteindre les taux de fréquentation des chats alternatifs contre la mondialisation.

Laurence Caramel

Le médicament, objet d'un commerce parallèle dans un marché unique

Alors même que les médicaments circulent librement à l'intérieur de la Communauté européenne, leurs prix varient considérablement d'un pays à l'autre. Leurs modes de régulation dépendent en effet des Etats membres dans le cadre de leur politique de protection sociale et de maîtrise des dépenses d'assurance-maladie. Les écarts à la vente peuvent aller du simple au double.

Résultat, un important commerce parallèle s'est mis en place en toute légalité, mais il ne profite ni aux consommateurs, ni aux organismes payeurs - caisses d'assurance-maladie ou services nationaux de santé -, ni aux laboratoires pharmaceutiques. Il concerne essentiellement les produits nouveaux mis sur le marché européen.

Les grossistes profitent des écarts de prix qui peuvent aller du simple au double, selon les pays

Le schéma de ce commerce est simple. Un grossiste fait venir des médicaments d'Italie, d'Espagne ou de France, où les tarifs fixés par les autorités administratives sont généralement bas, pour les revendre au prix fort en Allemagne ou au Royaume-Uni, une fois reconditionnés avec une notice dans la langue du « pays d'accueil ». Au passage, le distributeur s'octroie une marge qui peut

aller jusqu'à 70 %, selon le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), qui voit dans cette pratique une perte substantielle de chiffre d'affaires pour le laboratoire au détriment de la recherche. Avec le danger que, dans la perspective de l'élargissement de l'Europe, certains pays pratiquant des prix très bas se voient priver, par le producteur, d'un médicament innovant de crainte qu'ils ne servent de base à des « exportations » parallèles.

Quelle est l'ampleur exacte du phénomène ? Nul ne le sait avec précision. L'industrie pharmaceutique l'estime entre 2 % et 4 % du chiffre d'affaires du marché européen, qui atteint 80 milliards d'euros. « Personne n'a intérêt à ce qu'il y ait de chiffres précis, fait remarquer l'économiste de la santé Claude Le Pen, professeur à l'université Paris-Dauphine et expert à la Commission européenne. Le commerce parallèle est utilisé par les laboratoires pour réclamer une harmonisation des prix en Europe. Ils majorent donc le problème. A l'inverse, les Etats membres le minimisent, car ils ne veulent pas être dépossédés de leur pouvoir de régulation. »

Néanmoins, Merck-Sharp & Dohme (MSD) a saisi voici quatre ans la Cour de justice européenne, à la suite d'un différend avec un importateur britannique. MSD réclamait purement et simplement l'interdiction du commerce parallèle. A l'époque, la Cour de justice européenne avait débouté le laboratoire, constatant néanmoins, comme le rappelle Claude Le Pen, que « l'origine de ce commerce parallèle venait de ce que deux principes de la Communauté sont incompatibles entre eux » : d'un côté, la libre circulation des marchandises ; de l'autre le principe de subsidiarité en matière de protection sociale. Pas question d'abandonner l'un de ces préceptes. Il revenait donc à la Commission de trouver une solution.

On la cherche encore. Trois tables rondes, réunissant l'industrie, les Etats-membres et la Commission, sous la houlette du commissaire à l'industrie d'alors, Martin Bangemann,

ne sont pas parvenus à en trouver une qui satisfasse les différentes parties prenantes. Pour sa part, Martin Bangemann se prononçait plutôt en faveur d'une dissociation entre le prix du marché, librement fixé par les firmes, et le tarif de remboursement consenti par la Sécurité sociale, le principe de subsidiarité ne s'appliquant qu'à ce dernier.

« Les Etats membres n'ont pas voulu entrer dans cette logique », constate Claude Le Pen. Dans cette optique, en effet, l'écart de prix est laissé à la charge du patient. « Ce serait une régression », estime Noël Renaudin, président du comité économique des produits de santé, chargé de négocier les prix des médicaments avec les laboratoires pharmaceutiques. Surtout pour des produits innovants, seuls représentants de leur classe thérapeutique, où les mécanismes de la concurrence ne jouent pas et ne peuvent infléchir les prix publics.

NÉCESSITÉ

La Fédération européenne de l'industrie pharmaceutique n'est pas non plus très chaude pour cette dissociation. Pour autant, l'industrie pharmaceutique en France ne renonce pas à sa revendication d'une homogénéisation européenne « au sein d'un serpent de prix », dont la variation serait assez faible pour aviver les appétits des intermédiaires.

Noël Renaudin n'est pas contre un prix européen. Mais à quel niveau le fixer ? Cela suppose un double mouvement : baisser les prix dans les pays où ils sont le plus élevés, les augmenter là où ils sont le plus bas. « On ne peut accepter une uniformisation au prix fixé par l'entrepreneur, estime-t-il. Les collectifs d'acheteurs n'auraient pas leur mot à dire, et nous ne voyons pas pourquoi on s'alignerait d'emblée sur le niveau des prix britanniques ou allemands », fixés librement par les firmes.

Cela dit, nécessité fait loi. Lorsqu'un produit apporte une solution thérapeutique incontournable à une affection grave, il apparaît difficile aux autorités publiques de refuser les conditions du fabricant.

Pierre-Yves Poindron

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Laurent Zecchini

L'Arlésienne de l'Agenda social

Puisqu'il reste un peu plus de deux mois avant la fin de la présidence française de l'Union européenne, il est prématuré de dresser un bilan des actions entreprises pour promouvoir l'Agenda social européen, lequel doit être formellement adopté lors du sommet des Quinze à Nice, début décembre. Mais au moment où Martine Aubry abandonne ses fonctions, il n'est pas trop tôt pour constater qu'une telle préoccupation n'a guère constitué le « fil rouge de la présidence française », comme l'avait promis l'ancien ministre de l'emploi et de la solidarité. D'autant que son départ ne va pas contribuer à relancer une action politique, française et communautaire, qui, globalement, fut timorée. Il est vrai qu'à Lisbonne, lors du sommet européen de mars dernier, les Quinze s'étaient fixé de modestes objectifs.

Certes, pour la première fois, ils avaient souligné la corrélation entre progrès économiques et sociaux, mais en se gardant d'en tirer les conséquences. Embrassant la stratégie de Tony Blair pour un modèle libéral de l'Europe du plein-emploi, ils n'ont pas voulu s'engager sur des objectifs chiffrés pour réduire la pauvreté.

L'Europe, première puissance économique mondiale, mais ensemble géopolitique qui compte 65 millions de pauvres, ne pouvait-elle avoir une plus haute ambition ? La réponse est qu'elle n'en avait pas les moyens politiques. Comment dès lors mettre en œuvre des politiques susceptibles de briser le cercle vicieux de l'exclusion sociale, sachant que bien peu de progrès ont été enregistrés depuis une décennie et que le « boom » de l'économie de la connaissance engendre déjà une nouvelle catégorie d'exclus ? Les Quinze peuvent-ils espérer conserver ce qui fait la distinction du « modèle social européen », soit une productivité élevée, des biens et services de qualité et un filet de protection sociale en faveur des plus démunis ; à plus forte raison dans une Europe qui va s'élargir à des pays souffrant de multiples déficits économiques et carences sociales ? Plus généralement, quel est le degré de compatibilité entre une société plus solidaire et une économie plus performante et de plus en plus libérale ?

A Nice, les Quinze vont se prononcer sur des « lignes directrices » qui orienteront la politique sociale européenne des cinq prochaines années, sur le modèle des « lignes directrices pour l'emploi » mises en place par le processus de Luxembourg. C'est également dans la capitale du grand-duché que, le 17 octobre - par coïncidence journée internationale de lutte contre la misère -, les

La Commission estime

que plus de 20 %

de la population

européenne vit

aujourd'hui

à la limite du seuil

de pauvreté.

Au cours des dix

dernières années,

la cohésion sociale

s'est affaiblie

et les écarts

entre Etats membres

se sont creusés

ministres des affaires sociales se sont mis d'accord pour une stratégie de lutte contre l'exclusion. Chaque Etat membre de l'Union présentera un plan national d'action contre l'exclusion d'une durée de deux ans, et ce à partir de juin 2001. Plusieurs objectifs ambitieux ont été retenus : les gouvernements devront s'assurer que leurs citoyens ont droit à un logement décent, à un emploi, une protection sociale et des soins médicaux. Les intéressés devront être protégés contre le surendettement et les expulsions ; les chômeurs de longue durée, les sans-abri et les handicapés devront faire l'objet d'une attention particulière ; enfin, les gouvernements devront prendre des mesures visant à développer l'accès aux nouvelles technologies pour les personnes qui en sont tenues à l'écart...

Fichtre ! Ce catalogue à la Prévert est évidemment moins impressionnant si l'on précise que de tels objectifs ne sont pas chiffrés, et qu'ils sont livrés à la discrétion des

gouvernements. En pratique, cela signifie que chacun d'eux se fixera des buts à atteindre, et qu'il s'autocontrôlera tous les deux ans, puisqu'il ne s'agit que de « favoriser une certaine harmonisation » au niveau communautaire. Comme pour les plans nationaux d'action pour l'emploi, il n'était pas envisageable de fixer des objectifs au niveau européen. S'il est vrai qu'en matière d'emploi, la méthode de convergence (dite de « coordination ouverte ») a porté ses fruits, dans la mesure où la fixation d'indicateurs permet d'évaluer régulièrement les performances des Etats membres, dans le domaine social, l'absence de calendrier précis rend la lutte contre l'exclusion aléatoire.

Les conseillers d'Anna Diamantopoulou, commissaire européenne chargée de l'emploi et des affaires sociales, objectent que dans un tel domaine il est extrêmement difficile d'élaborer des critères communs, la pauvreté étant « un phénomène complexe qui implique des indicateurs qualitatifs et quantitatifs très nombreux selon les pays ».

Ils insistent sur le caractère hautement symbolique de la stratégie qui sera mise en place à Nice : « C'est la première fois que l'Europe prononce officiellement le terme "exclusion" et qu'elle élabore une politique cohérente pour lutter contre ce fléau social », insiste un expert. Certes, mais cette mobilisation si peu contraignante est-elle à la hauteur des enjeux ? Au cours des dix dernières années, on a assisté à un affaiblissement de la cohésion sociale et à un creusement des écarts sociaux entre Etats membres. La Commission estime qu'aujourd'hui plus de 20 % de la population européenne vit à la limite du seuil de pauvreté.

Le chômage, bien sûr, est le principal fautif mais, sachant que le progrès social n'est pas déterminé uniquement par des facteurs économiques, force est de remarquer que les Quinze font preuve de pusillanimité pour adopter des mesures communautaires plus audacieuses. La Commission, de son côté, ne propose que le « réaménagement » des budgets nationaux consacrés à la justice sociale, et surtout pas une augmentation des dépenses nationales. Il est vrai qu'en matière sociale comme dans d'autres domaines, la « méthode communautaire », qui oblige à la recherche du consensus politique, est celle du plus petit dénominateur commun.

Puisque l'« Arlésienne » de l'Agenda social fera une apparition à Nice, ce sera l'occasion de célébrer la naissance de l'« Europe de la lutte contre l'exclusion ». Pour aller plus loin, sans doute faudra-t-il attendre que se mette en place une « coopération renforcée » pour la politique sociale. Cela tombe bien : cet instrument institutionnel permettant à une avant-garde de pays d'aller de l'avant pour approfondir une politique communautaire doit aussi voir le jour à Nice...

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

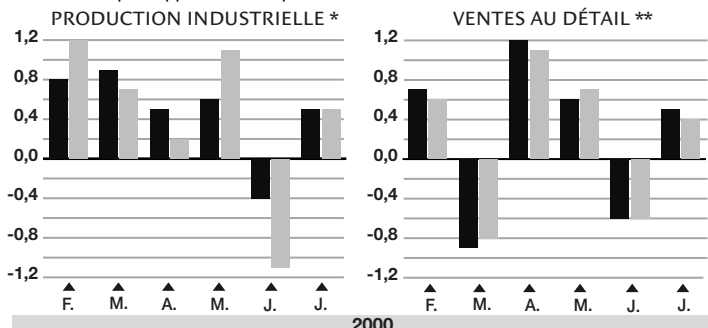
Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

EUROPE

Des indicateurs hésitants

évolution par rapport au mois précédent



* corrigées des variations saisonnières
** corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières

■ APRÈS LA BAISSÉ observée en juin 2000, tant pour la production industrielle que pour les ventes au détail (zone euro et Union des Quinze), le mois de juillet s'est traduit par une nouvelle hausse de ces deux indices mensuels. Leurs variations, tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, traduisent les hésitations des acteurs économiques.

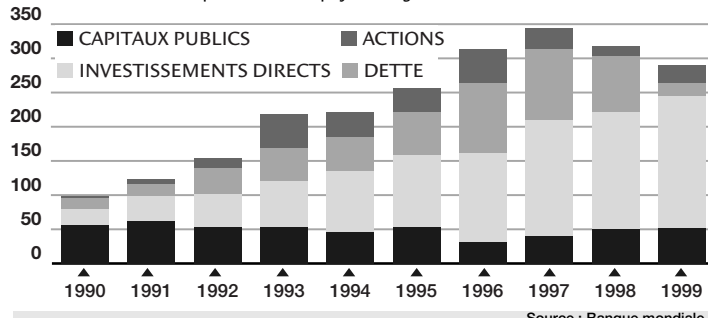
■ EN JUILLET, toutes les composantes de la production industrielle sont reparties à la hausse, les biens de consommation durables affichant le plus fort retournement par rapport à juin 2000 (+2,4 % par rapport à -2,6 %), l'investissement enregistrant quant à lui une hausse de 0,8 % après une baisse de 0,4 %. Seuls les biens de consommation non durables font moins bien en juillet qu'en juin (+0,2 % contre +0,6 %).

■ LES VENTES AU DÉTAIL ont également enregistré une hausse en juillet 2000 pour toutes leurs composantes ; c'est l'équipement du ménage qui réalise la meilleure performance (+1,8 % en juillet contre -1,4 % en juin 2000).

PAYS ÉMERGENTS

Les investissements continuent à progresser

Evolution des flux de capitaux vers les pays émergents en milliards de dollars



Source : Banque mondiale

■ JUSQU'À LA CRISE ASIATIQUE de 1997, les années 90 ont vu une forte croissance des flux nets de capitaux en direction des pays émergents. Les investissements directs ont très fortement progressé, passant de 24 milliards de dollars en 1990 à 192 milliards de dollars en 1999. Ils ont résisté aux crises récentes dans les pays émergents (Asie, Russie, Brésil). Quatre pays (Chine, Brésil, Mexique et Corée) captent 53 % du total.

■ LES FLUX NETS D'ACTIONS et de dette, plus sensibles aux effets de court terme, se sont à l'inverse, contractés sous l'effet des crises. Les flux nets de prêts des banques commerciales sont même en recul de 11 milliards pour l'année 1999. L'année 2000 devrait voir une structure de flux sensiblement comparable. (Caisse des dépôts, risque-pays).

TABMDE42-0501

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (juillet 00, en %)											
Sur un an	4,3	5,1	7,5	8,0	2,7	-0,5 (juin)	3,9	1,1	-1,0	6,1 (juin)	6,4 (juin)
Sur un mois	0,5	0,5	2,0	2,0	-0,3	-0,6 (juin)	-0,8	-0,5	-0,1	0,5 (mai)	0,2 (mai)
PRIX À LA CONSOMMATION (sept. 00, en %)											
Sur un an	1,9 *	2,0 *	1,7	2,5	3,1	1,6 *	2,4	2,1 *	0,9	3,4 (août)	-1,3 (août)
Sur un mois	0,6 *	0,6 *	0,5	0,8	0,4	0,6 *	0,3	0,9 *	0,8	0,1 (août)	-0,1 (août)
PIB EN VOLUME (2^e trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,7	3,7	3,6	4,4	3,9	3,4	2,6	4,2	3,2	6,1	0,8
Sur trois mois	0,9	0,9	1,1	0,3	0,9	0,7	0,3	0,8	0,9	1,4	1,0
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,3	-1,4	-0,7	-1,1	-1,8	-1,9	1,0	1,3	1,0	-7,6
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, juillet 00)											
1999	4,9*	-4,2*	6,0 (juin)	1,8	-3,0 (juin)	0,1	3,1	0,4	-4,1 (juin)	-37,2 (avril)	10,0 (avril)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1^{er} trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	0,5	0,7	-12	3,1(1 ^{er} trim)	2,4	1,7	1,0	1,6(1 ^{er} trim)	-1,0	2,0	1,4

Les indicateurs français

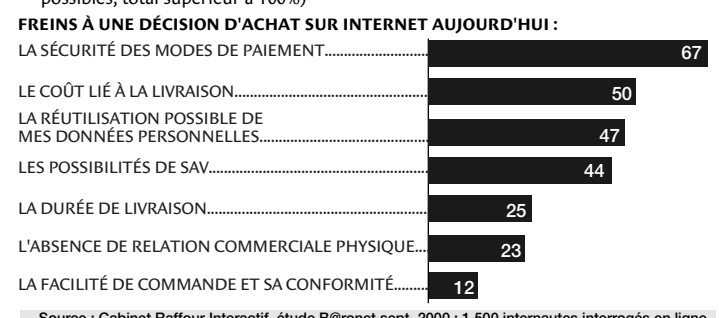
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)		
	-2,3 % (août)	+2,8 %
TAUX D'ÉPARGNE		
	15,5 % (1 ^{er} trim. 00)	-0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+0,3 % (1 ^{er} trim. 00)	+1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (CVS, CJO) (solde cumulé sur 12 mois)		
	-1,6 MdF (août 00)	-8,1 MdF
	+53,6 MdF (00/99)	-73 MdF
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*		
	-8 (septembre)	-5 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production		
	+28 (septembre)	+20 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES		
	23 350 (août)	+2,4 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***		
	3 078 (juillet)	-13,8 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

L'insécurité des cartes de crédit freine le cyber commerce

En % internautes qui seraient prêts à acheter sur le réseau (plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%)



Source : Cabinet Raffour Interactif, étude B@ronet sept. 2000 ; 1 500 internautes interrogés en ligne

■ L'OBSTACLE principal au développement du commerce électronique est la crainte liée à l'utilisation d'une carte de crédit, selon l'enquête menée par le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) et le cabinet Raffour Interactif auprès de 1 500 internautes français. Il en est de même aux Etats-Unis. Selon une enquête du Boston Consulting Group, 44 % des internautes américains hésitent à acheter via Internet, pour cette raison.

■ CANAUX D'INFORMATION de premier ordre avant l'achat, les sites de distributeurs conventionnel, peuvent servir à fidéliser leur clientèle, et même les chercheurs du Credoc. Car, « même ceux qui ne concluent pas une vente en ligne, acquièrent le réflexe d'aller sur Internet pour préparer leurs achats ». Ils y vont aussi après l'achat pour des conseils ou des informations.

Le retour de la croissance se fait attendre en Argentine

Alors que, dans la plupart des pays de l'Amérique latine, la reprise se confirme – la croissance de la région devrait être de 4 % en 2000 –, l'économie argentine stagne. Après la récession de 1999 (chute du PIB de 3,2 %), les autorités, qui avaient tablé sur une croissance de 4 % en 2000, admettent aujourd'hui que celle-ci devrait se situer au-dessous de 1 %.

Comment expliquer l'actuelle atonie de la croissance ? En premier lieu par l'ampleur et la variété des chocs défavorables : entre 1997 et 1999, l'Argentine a subi une hausse des primes de risque résultant des crises financières internationales, qui a renchéri le coût du financement extérieur, une chute des prix des matières premières, qui a produit une forte détérioration des termes de l'échange, et enfin la stagnation du Brésil puis la dévaluation de la monnaie de ce pays (principale destination des exportations argentines), qui ont handicapé les exportations industrielles, entraînant une appréciation soudaine du peso. En outre, le peso étant rattaché au dollar, il subit mécaniquement l'appréciation de celui-ci vis-à-vis de l'euro (l'Europe compte pour environ 25 % dans le commerce extérieur argentin).

Seconde raison, la conduite de la politique économique. La chute des recettes fiscales courantes découlant de la récession aurait dû se traduire par un renforcement de

Le pays souffre de la hausse des taux d'intérêt pour assurer son financement extérieur

l'austérité. Or la politique laxiste de l'ancien président Menem (accroissement de 15,2 % des dépenses courantes en 1999) a aggravé le déficit budgétaire. Les principales orientations économiques affichées par le président De la Rúa, élu en octobre 1999, partent d'un constat indiscutable : l'Argentine est un pays extrêmement dépendant des marchés financiers internationaux. Même si les déficits budgétaires et du compte courant n'ont pas été excessifs, ils se sont orientés à la hausse pendant la seconde moitié des années 90. Le recours accru à l'endettement extérieur, à travers notamment des émissions obligataires dont le coût est monté en flèche pendant les crises asiatique et russe, a alimenté un processus auto-entretenu qui peut se révéler, à terme, insoutenable.

En effet, les ratios d'endettement extérieur se sont fortement dégradés : la dette extérieure brute (constituée majoritairement par des obligations souveraines) est passée de 99 milliards de dollars en 1995 à 149 milliards de dollars en 1999

(soit 38,5 % et 51,4 % du PIB, respectivement). Plus inquiétant encore, le service de la dette extérieure rapporté aux exportations est passé de 30 % à 75 % entre 1995 et 2000. Ainsi, l'Argentine, qui a dû chercher des financements auprès des marchés pour 17,5 milliards de dollars en 2000, est devenue, parmi les pays émergents, le premier émetteur d'euro-obligations.

Compte tenu de la faiblesse des mécanismes budgétaires et monétaires permettant de relancer la demande, du fait notamment du *currency board* en vigueur, les autorités ont tout misé sur une baisse des primes de risque pays. Dans le cadre d'un nouvel accord avec le FMI, le gouvernement a cherché à maîtriser progressivement le déficit budgétaire, qui a été de 2,4 % du PIB en 1999. A son tour, l'assainissement des finances publiques devait se traduire par une amélioration du risque pays, la détente des taux d'intérêt domestiques et la reprise de l'investissement et de la croissance.

Mais les marges de manœuvre pour mener à bien cette stratégie sont étroites. Elle requiert tout d'abord un environnement international favorable. Il l'a été sur le plan commercial : la reprise de l'économie brésilienne, le dynamisme de l'économie mondiale et la bonne tenue des prix des matières premières ont dopé les exportations. Cependant, celles-ci comptent pour moins de 10 % du PIB.

Le contexte financier international, quant à lui, est moins favorable : la tendance haussière des taux américains pendant une partie de l'année, les turbulences sur les marchés boursiers des pays développés entraînent une « fuite vers la qualité » et affectent le coût du financement extérieur de l'Argentine. Dès lors, la politique économique rencontre des difficultés à amorcer un cercle vertueux en l'absence d'une baisse sensible des primes de risque. Les autorités ont donc renforcé la politique d'assainissement budgétaire, ce qui ne favorise pas le redémarrage de l'économie.

Ainsi, la production industrielle, qui avait amorcé une reprise au cours du troisième trimestre 1999, a

connu une rechute pendant le premier semestre 2000. Tout particulièrement, l'industrie automobile, pilier du commerce administré au sein du Mercosur, est durement touchée.

CONSUMMATION ATONE

L'atonie de l'offre va de pair avec la faiblesse de la demande intérieure. La consommation des ménages et l'investissement productif ne montrent pas de signes de redressement. Ce dernier connaît son septième trimestre consécutif de chute. Les marchés perçoivent la difficulté de renouer avec la croissance. Il semble même qu'ils valorisent maintenant davantage le retour à la croissance, même si cela entraîne une augmentation modérée du déficit des comptes publics.

Le retour d'une croissance soutenue est capital pour maîtriser le déficit budgétaire, pour stabiliser puis diminuer le poids de l'endettement public externe et pour réduire le chômage. Lors de la récente renégociation de l'accord souscrit avec le FMI, qui a accepté un léger écart par rapport au déficit budgétaire accordé pour 2000, les marchés ont plutôt bien réagi.

C'est donc dans une conjoncture morose, rendue plus difficile par les problèmes rencontrés par la coalition au pouvoir, que le ministre de l'économie, José Luis Machinea, cherche à promouvoir la reprise tout en maîtrisant les déséquilibres macroéconomiques.

Pour l'an prochain, deux scénarios extrêmes paraissent à écarter d'emblée. D'une part, un effondrement de l'économie argentine similaire à celui de 1999 (hyperinflation et marasme généralisé, qui ont provoqué le départ anticipé du président de la République). Un abandon du *currency board* et du régime bimonétaire en vigueur depuis 1991 – qui comporte notam-

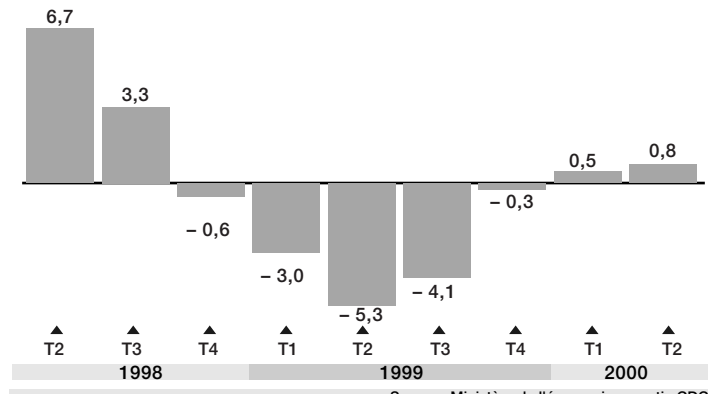
ment une parité fixe entre le peso et le dollar – n'est pas du tout crédible : restructuré après la crise de 1995, le système bancaire demeure solide.

D'autre part, on ne peut pas envisager non plus un retour en force de la croissance, associé à un brusque revirement des anticipations des agents économiques internes et des marchés. L'Argentine devra faire face à un besoin de financement extérieur de 20 milliards de dollars pendant l'année 2001 et continuera à être très dépendante de la conjoncture financière internationale. Le scénario le plus probable est celui d'une reprise lente et modérée, qui mettra à l'épreuve la patience de la population et des marchés financiers.

Luis Miotti et Carlos Quenan
universités Paris-XIII et Paris-III,
Caisse des dépôts et consignations

La récession de 1999

Evolution trimestrielle du PIB en %



Source : Ministère de l'économie argentin, CDC

Vous n'avez aucune raison de changer de travail, ça tombe bien.

Sur www.cadresonline.com, premier site d'emploi en ligne, vous trouverez plus de 7000 offres, des outils d'alerte et d'information personnalisés. De quoi être prêt à saisir toutes les opportunités. Partenaire de 23 titres de presse référents et du Monde.

CADRES ONLINE

Personne n'est à l'abri d'une opportunité.

Les économies palestinienne et israélienne pâtissent fortement du conflit proche-oriental

Les violences qui se sont déroulées ces derniers jours au Proche-Orient auront de fortes répercussions sur la situation économique en Israël et dans les territoires palestiniens. Dans l'Etat hébreu, la croissance espérée cette année va devoir être revue à la baisse, alors que les prévisions étaient jusque-là optimistes, autour de 5 % à 5,5 %. Les analystes s'accordent à dire qu'elle ne pourrait être que de 4,5 %. Tout dépendra, bien évidemment, de la durée et de l'ampleur de la crise.

Pour l'heure, la Bourse de Tel-Aviv a subi une baisse de 7 % en quelques jours. L'inquiétude pointe aussi dans le domaine de la high-tech, qui a connu un fort développement au cours des derniers mois. Aujourd'hui, des sociétés étrangères implantées dans le pays préfèrent attendre pour décider de nouveaux investissements. L'Etat hébreu, qui a enregistré au cours des huit premiers mois de l'année un montant record de 6,5 milliards de dollars d'investissements étrangers (contre 5,1 milliards en 1999), craint un arrêt, même temporaire, de cette forte croissance. Le coup est dur pour Ehoud Barak, le premier ministre, qui pouvait se prévaloir d'un bilan plutôt positif dans ce domaine, alors qu'il est vivement critiqué dans sa gestion des autres dossiers.

Si le rêve de certains politiciens est de séparer les deux peuples, la réalité économique est tout autre. Une séparation est peut-être souhaitable après les affrontements qui ont eu lieu, mais elle ne devra se faire que dans le cadre du libre-échange, tant les interpénétrations sont fortes. Les Palestiniens sont dépendants d'Israël, avec qui ils réalisent 80 % de leurs échanges. Le blocus des villes palestiniennes par l'armée israélienne a de fortes répercussions, mettant au chômage forcé quelque 130 000 personnes. D'après un responsable du ministère palestinien du commerce et de l'économie, les pertes, en termes d'activité, s'élè-

Les bons résultats enregistrés depuis le début de l'année de part et d'autre sont d'ores et déjà remis en question

vent déjà à environ 200 millions de dollars. A cela s'ajoute la question lancinante de la venue de travailleurs immigrés pour remplacer les Palestiniens qui n'ont plus les moyens de rejoindre leur travail en territoire israélien. Déjà, les entrepreneurs du bâtiment israéliens réclament des mesures car ils sont handicapés par l'absence de cette main-d'œuvre, ce qui les contraint à ralentir leur activité. La sous-traitance, particulièrement dans le domaine du textile, est elle aussi mise en sommeil par l'absence totale de circulation des personnes et des biens.

Quant aux entreprises palestiniennes, elles sont obligées de fermer leurs portes car elles sont dans l'impossibilité d'importer les matières premières dont elles ont besoin pour fonctionner. De plus, leur personnel ne peut se rendre dans les

zones industrielles en raison du bouclage.

Ces zones industrielles israélo-palestiniennes, qui commencent, depuis six mois environ, à être attractives pour les investisseurs étrangers, vont souffrir de la situation actuelle. Le secteur bancaire, riche en liquidités, continue à fonctionner normalement, d'autant qu'aucun mouvement de panique n'a été enregistré. Mais, les dépôts ne pouvant plus s'effectuer et les transferts en provenance de Jordanie, d'Israël ou d'Égypte n'étant plus possibles, les banques risquent de finir par être handicapées par l'interruption totale des mouvements. L'autre activité fortement touchée aussi bien côté israélien que côté palestinien est le tourisme. De nombreuses annulations ont été enregistrées (100 % côté palestinien) et il faudra attendre de nombreux mois, même après le retour au calme, pour que ce secteur retrouve son rythme antérieur. Cette forte tension sur le terrain survient alors que l'économie palestinienne s'était sensiblement améliorée en 1999, période au cours de laquelle les jours de bouclage des territoires avaient été particulièrement peu nombreux, ce qui avait donc permis une reprise de l'activité. Même les investissements étrangers qui commencent à prendre le chemin des territoires vont maintenant se faire attendre. Les dis-

cussions amorcées à Camp David sur la zone de libre-échange israélo-palestinienne sont elles aussi reportées.

Actuellement régies par le protocole de Paris, signé en 1994, les relations commerciales entre les deux partenaires de fait sont dépendantes de l'attitude d'Israël, qui peut bloquer à tout moment les flux de marchandises pour des raisons sécuritaires. Par ailleurs, les Palestiniens ne disposent pas d'accès autonome sur le monde extérieur. L'aéroport de Gaza est soumis au contrôle israélien, et les travaux du port de Gaza, commencés à la mi-juillet, seront retardés en raison de la crise actuelle.

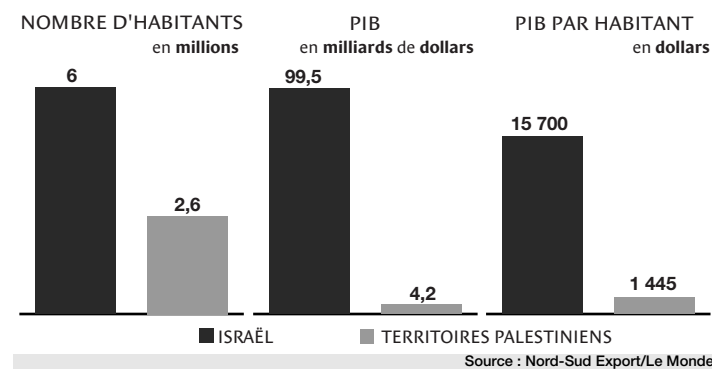
PERSPECTIVES SOMBRES

Les perspectives de développement de l'économie palestinienne sont bien sombres et ne facilitent pas la tâche de Yasser Arafat, qui se heurte à une opposition de plus en plus vive de la part de ses concitoyens. Ceux-ci subissent un chômage supérieur à 20 % en dehors des périodes de bouclage, et estiment que les concessions faites par l'Autorité palestinienne n'ont pas permis une amélioration de leur niveau de vie. Enfin, la situation des Palestiniens d'Israël (ceux qui sont restés en 1948 après la création de l'Etat hébreu) est également préoccupante dans la mesure où ils représentent 20 % de la population israélienne, alors que seule une partie infime (de l'ordre de 5 %) du budget national leur revient. Ils sont victimes d'un fort chômage, et l'accès à certains emplois leur est interdit, ce qui finit par provoquer un fort ressentiment de leur part. Les affrontements qui ont eu lieu avec des Israéliens ces derniers jours posent à nouveau la question de leur intégration dans la société israélienne et leur refus de la marginalisation.

Agnès Levallois
Nord-Sud Export,
groupe « Le Monde »

Une disparité flagrante

Comparaison entre Israël et les territoires palestiniens, en 1999



Ghassan Salamé, professeur de relations internationales à l'IEP

« Plus que d'investissements, c'est de normalité dont ont besoin les Palestiniens »

« Comment analysez-vous les événements actuels en Israël et dans les territoires occupés ?

— Pour comprendre ces événements, il faut reprendre au moment de l'arrivée d'Ehoud Barak au poste de premier ministre en Israël en mai 1999. Ehoud Barak n'incarne pas la continuité d'Itzhak Rabin, et ce n'est pas non plus un clone de Benyamin Néanyahu. C'est un politicien non traditionnel, qui a une stratégie très personnelle. Le Proche-Orient, et notamment le conflit israélo-palestinien, vit largement au rythme de sa stratégie. Ehoud Barak, loin de négocier avec l'autre, négocie avec lui-même, avec une obsession exclusive : la sécurité d'Israël. Il a commencé avec le dossier syrien en décidant unilatéralement de retirer l'armée israélienne du sud du Liban. Le même scénario se répète avec les Palestiniens. Il me semble qu'Ehoud Barak est en train d'adopter la même logique qu'avec les Syriens. Il pourrait aller dans le sens d'un acte unilatéral,

c'est-à-dire d'un retrait unilatéral de Cisjordanie dont il fixerait lui-même les limites et qui déboucherait, de l'autre côté, sur une série d'actes également unilatéraux, notamment la déclaration de création, non négociée, d'un Etat palestinien par l'Autorité palestinienne.

— Le conflit israélo-palestinien est donc en train de changer de forme ?

— Il ne s'agit pas d'une guerre proprement dite, mais d'une nouvelle forme de conflit. Il y a longtemps que la guerre interétatique a disparu. Il y a des phénomènes de soulèvement, comme l'Intifada qui s'est déroulée de 1987 à 1993, la guérilla au Liban sud, ou l'actuelle « révolte des pierres ». Et il y a des opérations punitives israéliennes. Il n'y a pas de risques d'une grande confrontation régionale, car il me semble que les Israéliens n'y ont pas les moyens. Mais la violence intra-étatique, qui généralement vise à harceler l'emprise israélienne, ne peut que conti-

nuer. La maladie dont souffre la région est qu'un peuple est assis sur un autre. Il y a une imbrication sociologique très forte des populations. Plus d'un million de Palestiniens sont aujourd'hui des citoyens de l'Etat d'Israël. Ils montrent, à l'occasion de ce soulèvement, des niveaux de solidarité avec les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza qu'ils n'avaient jamais montrés auparavant. A terme, une des seules manières de résoudre ce conflit est la constitution de deux Etats indépendants. C'était inadmissible pour les Israéliens il y a neuf ans. Aujourd'hui, c'est dans l'air du temps.

— Quelles peuvent être les réactions du monde arabe ?

— Dans le monde arabe, nombreux sont ceux qui n'aiment ni Yasser Arafat ni les accords d'Oslo. Mais, cette fois-ci, c'est particulier. Si l'Autorité palestinienne devait être affaiblie — ce qui est en train de se faire —, c'est la réserve islamiste qui viendra en première position et qui jusqu'ici n'a pas été beaucoup associée aux affaires palestiniennes. Ramallah n'est pas un repère islamiste, la ville est à moitié chrétienne, et c'est la capitale d'Arafat. Ceux qui se soulèvent aujourd'hui sont les déçus du processus de paix, non ses opposants. L'opinion arabe s'y reconnaît mieux, car ce ne sont pas des groupuscules peu identifiables. De plus, la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées — qui a été le détonateur — a servi de focalisation à cette solidarité, même pour ceux qui sont très critiques vis-à-vis d'Arafat. Il y a eu des manifestations au Koweït, pour la première fois depuis 1990.

— La paix est-elle possible compte tenu de la dichotomie des économies entre Israël et les territoires ?

— Les deux peuples vivent dans des temps différents. L'« homoeconomicus » n'est pas un « homo-economicus ». Les Palestiniens veulent être des Arabes comme les autres,

c'est-à-dire avec un drapeau, une capitale, un passeport, une identité. Cet acte peut paraître archaïque pour des gens qui vivent dans des Etats établis depuis des siècles, mais c'est capital pour les Palestiniens. Ils ont besoin d'une identité collective reconnue par Israël et surtout par les autres Arabes. On ne peut en faire l'économie. On peut leur donner des investissements, financer des projets, tout faire, mais malheureux celui qui pense que cela peut résorber leur soif de normalité. Au contraire. »

Propos recueillis
par Anne Proenza



Ghassan Salamé

● Né en 1951, Ghassan Salamé est professeur de relations internationales à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est régulièrement sollicité comme consultant et conférencier par l'Organisation des Nations unies, la Banque mondiale et l'Union européenne.
● Membre du comité éditorial de plusieurs revues universitaires comme *Critique internationale* ou *Maghreb-Machrek*, il est l'auteur, entre autres, de *Appels d'empire : ingénieries et résistances à l'âge de la mondialisation* (Fayard, 1996) et de *Démocraties sans démocrates* (Fayard, 1994).

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

Les premiers pas de l'Europe monétaire

Le 19 mars 1978, à 22 heures, le téléphone sonne au domicile de Valéry Giscard d'Estaing. En ce soir d'élections législatives, le président français a évité de peu la défaite. Celui qui lui téléphone le premier pour le féliciter n'est pas un homme de droite. C'est le chancelier allemand social-démocrate Helmut Schmidt, qui dîne chez son homologue britannique le travailliste James Callaghan. Ces congratulations, restées à l'époque confidentielles, donnent la mesure de la complicité qui unit les deux dirigeants français et allemand, et de leur volonté de travailler ensemble pour faire avancer la machine européenne. Quatre mois plus tard, ils vont prendre une initiative qui va sortir l'Europe de sa dépendance monétaire vis-à-vis des Etats-Unis : la création du système monétaire européen (SME).

La chose n'est pas aisée. Un premier essai, infructueux, avait déjà été tenté en 1970 avec le « plan Werner ». Pour obtenir une plus grande stabilité de leurs monnaies, les Etats de la Communauté économique européenne (CEE) chargent le premier ministre luxembourgeois, Pierre Werner, de préparer un rapport définissant les modes de coopération possibles. On y trouve nombre de propositions qui seront reprises deux décennies plus tard dans le traité de Maastricht : convergence des politiques monétaires, interventions coordonnées des banques centrales sur les marchés.

Si les Européens s'accordent rapidement sur le plan Werner, une décision américaine va torpiller ce début de collaboration monétaire. Le 15 août 1971, Richard Nixon décide unilatéralement la fin de la convertibilité du dollar en or, clé de voûte du système de change décidé à Bretton Woods en 1944. Dans ce système, toutes les devises ont un cours fixe par rapport au dollar, le dollar étant lié à l'or. La réponse des Européens ne se fait pas attendre. En avril 1972, ils créent le « serpent monétaire ». La règle est qu'aucune monnaie européenne ne doit varier de plus de 2,25 % par rapport aux autres monnaies du serpent. Les autorités monétaires des pays de la Communauté doivent intervenir si on se rapproche de cette limite. Par exemple, si le cours du franc baisse, la Banque de France est forcée d'acheter massivement du franc sur le marché pour le faire remonter dans les limites imposées par le serpent.

Mais les monnaies fortes, comme le mark ou le florin, sont très demandées par les spéculateurs quand surviennent des perturbations économiques. Et au début des années 70, celles-ci ne manquent pas.

Le 15 août 1971, Richard Nixon décide unilatéralement la fin de la convertibilité du dollar en or, clef de voûte du système de change décidé à Bretton Woods en 1944. La réponse des Européens ne se fait pas attendre.

En avril 1972, ils créent le « serpent monétaire »

tard. Le 1^{er} avril 1978, prenant acte des volontés américaines, le Fonds monétaire international (FMI) vote l'avènement des changes flottants et donc l'abandon total du système de Bretton Woods. Il n'y a plus rien pour limiter le mouvement des monnaies. Comme dans toute l'histoire de la construction européenne, les hommes du Vieux Continent vont se mobiliser en réaction à l'hégémonie américaine. Dans *Le Pouvoir et la vie*, premier tome de ses Mémoires, Valéry Giscard d'Estaing raconte qu'Helmut Schmidt lui dit que « l'Allemagne a retrouvé sa vigueur économique et, avec elle, sa dignité. Il faut que les Américains cessent de croire qu'il suffit de nous siffler pour nous faire obéir ! ».

Le président français demande au chancelier allemand de revoir l'architecture monétaire européenne. Mais Helmut Schmidt doit d'abord convaincre les Allemands. Otto Emminger, le gouverneur de la Bundesbank, est opposé au projet : les Allemands jouissent d'une monnaie forte et ne veulent pas mettre leur économie en péril pour secourir des partenaires européens moins vertueux qu'eux-mêmes. Pourtant, le couple franco-allemand va parvenir à imposer la création du système monétaire européen (SME) lors du sommet de Brême, le 7 juillet 1978.

Mais la stabilité dont les Européens ont besoin doit s'exprimer par rapport à une référence. Or, « l'or c'est fini, le dollar n'est plus possible, et il n'est pas question de prendre le mark. On crée donc une référence nouvelle : l'écu », une monnaie fictive dont le cours est la moyenne de la valeur des différentes monnaies européennes, rappelle Michel Lelart, spécialiste de l'histoire monétaire et directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Si James Callaghan n'accepte qu'une participation britannique limitée, les Irlandais participent pleinement à l'accord, le Benelux applaudit et l'Italie obtient un statut spécial pour la lire. VGE prend alors la parole et propose d'appeler la nouvelle référence monétaire européenne la *European Currency Unit*, en prononçant le terme dans la langue de Shakespeare, ce qui ravit James Callaghan. Puis il ajoute : « Dans la pratique, nous serons conduits à utiliser les initiales, comme pour les droits de tirage spéciaux. Il vaut mieux les faire figurer entre parenthèses dans les textes : *European Currency Unit (ECU)* ».

La monnaie de la dynastie des Valois, qui a d'ailleurs circulé en Europe, renaît donc à la fin des années 70, mais en dehors de cette subtile satisfaction française, le fait capital est que les monnaies européennes se définissent, pour la première fois, par rapport à elles-mêmes. Et le SME, d'abord présenté comme une mesure provisoire et technique, va tenir debout jusqu'à la naissance de l'euro. Aujourd'hui, certains observateurs se plaignent des débuts hésitants de l'euro. Mais l'histoire nous enseigne que la puissance et l'indépendance d'une monnaie ne se font pas en un jour, et que la monnaie européenne a fait, depuis trente ans, des pas gigantesques dans cette voie.

L'éventail des recherches en économétrie de James Heckman

par Jean-Pierre Florens

Le jury du prix Nobel de science économique a choisi cette année de récompenser des travaux d'économétrie, en l'occurrence ceux de James Heckman et Daniel McFadden. Le terme économétrie peut prêter à confusion car il est parfois employé à propos de toute analyse économique utilisant des mathématiques. A un sens plus restreint, utilisé ici, l'économétrie désigne le traitement des données statistiques économiques afin de valider les hypothèses de la théorie économique. L'économétrie donne à l'analyse économique théorique une forme opérationnelle permettant, par exemple, de réaliser des prévisions ou d'évaluer l'impact des mesures de politique économique.

Les premiers prix Nobel d'économie ont été souvent des économètres, mais cette branche importante avait été un peu oubliée ces dernières années, alors que les méthodes et les résultats de l'économétrie se sont considérablement développés.

Le choix du jury a dû être difficile, notamment entre la macroéconométrie, qui analyse principalement l'évolution temporelle des principales grandeurs macroéconomiques, et la microéconométrie, plus récente, dont l'objectif est d'examiner empiriquement le comportement individuel des agents économiques (ménages, firmes). Les sources statistiques sont alors très différentes : le microéconomètre utilise des enquêtes des instituts de statistique ou des fichiers administratifs. Les échantillons sont importants (souvent plusieurs dizaines de milliers d'individus, parfois des millions), mais entachés de multiples imperfections dont la prise en compte est un élément fondamental du métier de microéconomètre.

L'économétrie ne se réduit pas au traitement statistique des données mais fait partie intégrante de la science économique dans la mesure où elle adopte ce que l'on désigne dans le jargon professionnel par une approche structurelle. Très schématiquement, une grandeur économique, le nombre d'heures travaillées par l'épouse dans un ménage par exemple, résulte d'un équilibre entre la demande d'emploi de l'individu et les possibilités offertes par le marché du travail. L'objectif de l'économétrie va être d'essayer, par des méthodes statistiques pertinentes, de séparer le résultat de cet équilibre en ce qui relève de ses deux déterminants.

Tous les économètres et particulièrement ceux qui se débattent avec d'énormes bases de données afin d'en extraire, après des mois et parfois des années de travail, les quelques chiffres essentiels, ont dû ressentir une intense satisfaction en apprenant que James Heckman et Daniel McFadden recevaient cette année le prix Nobel.

L'essentiel des données microéconomiques est constitué d'observations comportant des biais de sélection. Prenons, par exemple, un fichier administratif décrivant une population d'individus ayant connu une période de chômage. Par définition cet échantillon n'est pas représentatif de la population totale et l'on devra analyser ce fichier en tenant compte de ce manque de représentativité. Les enquêtes systématiques conduites par les instituts de sta-

tistique comportent des non-réponses, et il n'est pas rigoureux de les ignorer sans précautions. Tous les étudiants en économétrie connaissent et utilisent la méthode de James Heckman, en deux étapes, qui permet de corriger ce type de biais.

La non-représentativité des données microéconomiques est un phénomène beaucoup plus profond que celui illustré par les exemples que nous venons d'évoquer. Elle est due à au moins deux phénomènes que l'on peut difficilement contourner : le comportement stratégique des agents économiques et le caractère intrinsèquement non observable de certaines de leurs caractéristiques.

Si l'on veut mesurer l'impact d'une forme de soutien pédagogique sur les résultats scolaires ou l'incidence d'un type de stage sur la durée du chômage, il est nécessaire de réfléchir au mécanisme d'affectation des individus dans le programme d'aide ou dans le type de stage considéré. Cette affectation va dépendre du comportement du candidat et de son anticipation du bénéfice qu'il peut obtenir de ce programme. Elle dépendra aussi du sélectionneur qui peut avoir intérêt à amplifier l'efficacité d'un dispositif en n'y admettant que des individus ayant des chances élevées de succès. Apparaît derrière ce raisonnement l'idée d'hétérogénéité individuelle des individus, décrite par des éléments connus des participants de la décision, mais évidemment inobservable par le scientifique devant juger de l'efficacité d'une mesure.

Les travaux récents de James Heckman sont essentiellement tournés vers l'étude rigoureuse de ce phénomène. L'économétrie rejoint là des problèmes apparaissant par exemple dans les essais thérapeutiques. Il était alors tentant de vouloir tester l'efficacité de mesures sur le chômage, l'échec scolaire, la couverture d'assurance-maladie, par une méthode calquée sur l'expérimentation médicale : tirage au sort

La querelle du quotient intellectuel

Dans un ouvrage polémique de 1994, Richard Herrnstein et Charles Murray ont soutenu que la disparité des quotients intellectuels (QI), représentable par une courbe en cloche, expliquait la structure des classes sociales et des revenus aux Etats-Unis. De plus, pour ces auteurs, le QI étant largement héréditaire, les politiques de formation destinées à l'amélioration du niveau des plus défavorisés étaient vouées à l'échec.

Partant de là, James Heckman a lancé un programme de recherche associant plusieurs universitaires, en réaction contre la vision simplificatrice de cet ouvrage. Grâce à des techniques économétriques adaptées et en utilisant un grand nombre de variables, il a montré le faible pouvoir explicatif du QI sur, par exemple, la dispersion des revenus. Très schématiquement, ses arguments reposent sur la multiplicité des aspects de l'intelligence humaine et sur le fait que la mesure du QI peut être manipulée et modifiée par l'éducation.

d'une population traitée et d'un groupe témoin et mesure des résultats. Cette démarche s'est développée aux Etats-Unis et au Canada, et certains économètres ont vu la fin de la nécessité d'une analyse fondée sur la théorie économique. Il n'est plus besoin de modéliser les comportements stratégiques des individus dès lors que leurs choix sont remplacés par des procédures aléatoires contrôlées par l'expérimentateur.

Les recherches de James Heckman s'inscrivent dans ce cadre et montrent les limites de ces techniques expérimentales. James Heckman a construit un cadre théorique permettant une analyse rigoureuse de données que l'on peut qualifier de quasi expérimentales, et a appliqué cette démarche à l'évaluation de nombreux programmes d'aide aux chômeurs et en économie de l'éducation. Très schématiquement, l'impact positif de ces programmes, en regard avec le coût de leur mise en œuvre, est souvent plus limité qu'une analyse superficielle pourrait le montrer. Elle dépend très étroitement de l'objectif visé. En Europe par exemple, les programmes d'aides aux jeunes chômeurs non qualifiés ont un impact certain sur leur probabilité d'embauche. En revanche, l'incidence des programmes de formation d'adultes sur le niveau de leurs revenus n'apparaît en général pas significatif.

Plus généralement, la microéconométrie modélise le cheminement d'un individu sur le marché du travail en examinant la succession des états atteints (contrats à durée déterminée, contrat à durée indéterminée, chômage, formation...) et la durée passée dans chaque état. On étudie l'incidence des caractéristiques individuelles (formation initiale, sexe...) sur les trajectoires personnelles, ainsi que l'impact du contexte institutionnel du marché du travail. On a ainsi examiné l'impact du mécanisme d'indemnisation sur la durée du chômage. Il apparaît dans plusieurs études que l'effet du niveau et du type d'indemnisation est significatif, mais de faible importance sur la durée du chômage. Cet effet dépend évidemment fortement des caractéristiques observables ou non observables des individus.

Les travaux de James Heckman ne se résument pas à l'étude des biais de sélection, à l'évaluation des progressions d'aide et aux modèles de durée. Ses contributions sont importantes dans l'analyse des coûts des entreprises et il est très impliqué dans un programme de recherche sur le rôle des aptitudes individuelles. Il s'est intéressé à la détection et à l'incidence de la politique de discrimination active en faveur des minorités aux Etats-Unis et on relève dans sa bibliographie des contributions importantes sur l'analyse de la nuptialité et de la natalité.

Les travaux de James Heckman et l'ensemble de la recherche en microéconométrie mélangent intimement l'analyse économique, la sociologie, la psychologie pour analyser le comportement individuel. Cette union peut être réalisée grâce à une formalisation mathématique pertinente et à des techniques statistiques adaptées aux objectifs recherchés et aux données disponibles. L'ensemble des sciences sociales et les méthodes mathématiques sont mobilisés pour construire une analyse scientifique rigoureuse et opérationnelle.

Jean-Pierre Florens est professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse et en délégation au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) — Institut d'économie industrielle.

Le « Monde Economie » du 30 octobre contiendra une analyse des travaux de Daniel McFadden, le second prix Nobel 2000.

LIVRES

par Yves Mamou

Un monde arlequin

RAMSES 2001, sous la direction de Thierry de Montbrial et de Pierre Jacquet Dunod, 2000, 374 p., 170,05 F, 25,9 €

Dans le monde parfois austère des revues, les sommaires de *Ramses* ont un aspect presque bariolé. Rien de plus « arlequin » que les thèmes de ce *Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies* : les fusions-acquisitions au plan mondial côtoient les politiques agricoles, et l'économie du crime est dite aussi stratégique que le partage de l'eau, la Net économie, ou les chocs que la mondialisation impose à la souveraineté des Etats. Ce qui est vrai.

L'éclatement des thèmes de ce *Ramses 2001* ne tient pas de la seule volonté de varier les plaisirs. Il indique aussi que nous sommes définitivement sortis de l'ennui d'une période entièrement dominée par l'affrontement Est-Ouest. Cette chape de plomb disparue, des sujets auparavant jugés secondaires émergent et peuvent, à juste titre, retenir l'attention générale. « Assurer la paix, lutter contre la faim et contre la soif seront de plus en plus un seul et même combat », écrit Pierre-Alain Roche en conclusion d'un dossier acéré sur la place de l'eau potable dans la géopolitique moderne. L'ensemble du dossier que *Ramses* consacre à « La gestion des ressources mondiales » vaut d'ailleurs le détour. Dominique Dron explique ainsi comment les changements climatiques, la disparition rapide d'un nombre croissant d'espèces animales et végétales, les atteintes répétées à la santé humaine font de l'environnement un repère politique et stratégique clé pour comprendre certains des « enjeux du prochain siècle ».

La troisième partie, consacrée à « Souveraineté et gouvernance », traite des nouveaux enjeux de la mondialisation. Thierry Cretin rappelle que les mafias sont, depuis leur jonction avec la délinquance financière, des acteurs politiques clés sur la scène internationale. Hans Stark met en valeur, à l'occasion de la guerre menée par l'OTAN en Serbie, les difficultés qu'ont les Etats d'Europe à mener des actions collectives, tandis que Philippe Moreau-Defarges analyse avec acuité les notions de « Souveraineté et ingérence » : un rappel des péripéties de l'« affaire Haider » et de la manière dont le boycott du gouvernement autrichien d'extrême droite a tourné à l'avantage de ce dernier, est révélateur des difficultés qu'ont les Etats et les hommes politiques à organiser l'Union de l'Europe sur des bases culturelles et politiques communes.

On lira également avec intérêt l'article que Dominique Moïsi consacre à l'hyperpuissance américaine. Coincés entre « internationalisme mou et indifférence globale » (...), « orphelins de l'URSS, les Etats-Unis semblent hésiter entre leur volonté de contrôler le monde ou leur instinct de s'en retirer ». Ce que Thierry de Montbrial traduit par un aller-retour entre hégémonie et leadership. « Ayant sauvé deux fois l'Europe d'elle-même au XX^e siècle, les Etats-Unis avaient la possibilité de vraiment changer le monde. Ils ne l'ont pas saisie parce que les règles du jeu de la démocratie américaine ne le permettaient pas. »

La référence aux Etats-Unis est, comme chaque année, omniprésente au sein de *Ramses*. Ce n'est donc pas un hasard si le premier dossier est consacré à la « nouvelle économie » - concept inventé aux Etats-Unis - et le dernier à leur politique étrangère.

PARUTION

● CONTRÔLER L'EFFET DE SERRE : L'ENJEU DE POLITIQUE PUBLIQUE INTERNATIONALE

A l'occasion de la conférence de La Haye en novembre, un numéro d'*Economie internationale* fait le point sur la recherche économique sur l'effet de serre. Les contributions évoquent plusieurs questions, dont les permis transférables, la coordination et l'équité internationale, etc. (*Economie internationale*, la revue du Cepii, 2^e trimestre 2000, n° 82, La Documentation française, 212 p., 118 F, 17,98 €).

M. L.

PRÉCISION

Dans l'article sur la zone franc paru dans le « Monde Economie » daté du 17 octobre 2000, il convenait de lire, au cinquième paragraphe : « D'autres, parmi lesquels le gouverneur de la BCEAO, Charles Konan Banny, sont favorables à une fixité du taux de change du franc CFA. Pour lui, toute parité en vigueur doit refléter, à tout moment, les fondamentaux de l'économie, comme c'est le cas actuellement dans l'Uemoa. La politique monétaire menée par la banque centrale contribue à cette adéquation entre le taux de change et l'économie réelle. »

• **Analystes**
• **Economistes Seniors**

Retrouvez-nous en rubrique "Banques-Assurances"

BNP PARIBAS
LA BANQUE D'UN MONDE QUI CHANGE

Professionnels du back office, retrouvez-nous en page centrale



Zebank

de projets en succès

Valorisez une première expérience dans le secteur bancaire, retrouvez-nous en rubrique Banque/Assurance

CCF

Avec le retour de la croissance, les budgets alloués à l'insertion sont revus à la baisse.

Le nombre de contrats emploi-solidarité aura diminué de moitié entre 1997 et 2001.

L'exclusion, qui n'est pas seulement liée au chômage mais aussi à la mutation des formes de travail, risque de s'en trouver renforcée

Coupes claires dans les contrats emploi-solidarité

Depuis trois ans, le renversement du marché du travail aidant, le gouvernement a sérieusement relâché ses efforts sur les contrats emploi-solidarité (CES). L'année prochaine, seuls 260 000 seront budgétisés, contre 358 000 en 2000, et 502 000 en 1997. Une baisse qui, pour la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), vend la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

« Nous ne contestons pas que l'on puisse, avec la reprise économique, envisager une baisse du budget dédié à cet outil d'insertion. Mais le nombre des CES aura diminué de moitié entre 1997 et 2001. Le recul du chômage est loin d'être aussi important, relève son directeur général, Jean-Paul Peneau. Et on ne peut envisager une baisse des CES sans recentrer l'usage de ce dispositif sur sa vocation première, qui est d'aider à la réinsertion professionnelle des personnes en grande difficulté, et non d'être une forme d'emploi à bon marché pour les collectivités, les hôpitaux et autres établissements publics. »

Pour André Bossard, de la Délégation à l'emploi, il faut néanmoins prendre en compte les contrats emploi consolidé (CEC), qui, d'une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans, ne sont plus seulement accessibles aux personnes dépourvues de toute autre solution à l'issue d'un CES, mais le sont désormais aussi, depuis la loi contre les exclusions de juillet 1998, à des personnes n'ayant pas effectué préalablement un CES.

« Si les entrées en CES diminuent, celles en CEC augmentent fortement (+ 52 % entre 1998 et 1999) », souligne-t-il. Les deux dispositifs n'ont toutefois pas la même ampleur : les entrées en CEC ne dépassent pas quelques dizaines de milliers. En 2001, 50 000 nouveaux CEC seront budgétisés.

RYTHMES DE TRAVAIL

La loi contre les exclusions a, il est vrai, élargi le champ du public considéré comme prioritaire, éligible à ces deux dispositifs. Elle subordonne également le renouvellement d'un CES sur un même poste à la mise en œuvre par l'em-

ployeur d'une formation visant à faciliter l'insertion professionnelle du bénéficiaire. Une exigence importante mais qui, pour la Fnars, n'est malheureusement pas assortie des moyens nécessaires. « Les employeurs disposent d'un budget ridicule pour dispenser une formation : la subvention de l'Etat stagne à 22 francs l'heure depuis des années, déplore Jean-Paul Peneau. Il faudrait également assouplir les rythmes de travail et la durée du CES. »

RÉALITÉS

Aujourd'hui, comme par le passé, la Coordination des organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi (Coorace), qui représente 450 associations inter-

médiaires accueillant 400 000 personnes par an, et la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), qui regroupe 650 associations, 1 500 centres d'hébergement et de réinsertion sociale, et aide 500 000 personnes chaque année, se montrent d'autant plus amères qu'elles n'ont pas l'impression d'avoir démerité.

Quand il fallait se coller avec les réalités de terrain, elles prenaient des risques même si, dans le cas de certaines associations intermédiaires, cela s'accompagnait parfois de dérives. Au nom de l'urgence, d'un sentiment de culpabilité aussi, il est arrivé que des structures se laissent aller à pratiquer une forme de dumping social pour favoriser les placements dans les entreprises ou qu'elles en viennent à concurrencer les sociétés d'intérim.

Selon les périodes, et au gré de l'alternance politique, tel ou tel outil d'insertion « par l'économique » se trouvait préféré aux autres, dans un non-dit plus ou moins suspicieux. Ce qui se confirme encore à l'occasion de la loi de lutte contre l'exclusion, de juillet 1998, quand les textes vinrent préciser le rôle de chacun. Et s'entretient depuis par des procès d'intention. A l'heure du premier bilan de cette loi qui a permis la création de la couverture maladie universelle (CMU) au début de l'été, la Coorace et la Fnars n'ont pas manqué de dénoncer des « insuffisances et des dysfonctionnements multiples » ou de réclamer un « recentrage » en direction des publics les plus marginalisés.

Insidieuse, la querelle porte sur des questions techniques, moins innocentes qu'il y paraît. Pour empêcher certains excès, les associations intermédiaires se sont vu limiter à 240 heures par an le droit de déléguer un chômeur dans une même entreprise. Mais cela peut nuire au parcours d'insertion et, de plus, avantage les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) qui avaient la préférence des conseillers de Martine Aubry et sont d'ailleurs en plein développement.

A ce premier reproche s'en ajoute un second : la politique suivie par le ministère de l'emploi aboutirait, de fait, à opérer un tri parmi les publics, l'accent étant surtout mis sur les catégories les plus proches de l'emploi. Ainsi, l'indiscutable succès du programme trajet d'accès à l'emploi (Trace), lourd et coûteux, qui profite à 40 000 jeunes, a coïncidé avec un recul des contrats emploi-solidarité (CES), moins sélectifs.

Depuis 1997, on a assisté à une baisse, puis à une stagnation du nombre de structures d'insertion par l'économique (2 064 en 1999), qui marquerait un essoufflement.

Plus significatif encore, la redistribution du volume d'heures travaillées entre les différents types de dispositifs se fait au détriment des associations intermédiaires, qui ne seraient plus que 959 aujourd'hui, selon Jacqueline Saint-Yves, la présidente de la Coorace. Tant et si bien qu'une interrogation, ancienne et lancinante, redevient d'actualité : les emplois « marginaux » de l'insertion constituent-ils un marche-pied vers des emplois stables, ou, au contraire, n'entrent-ils pas une séparation sociale avec, en outre, les inévitables « trappes à pauvreté » ?

MUTATIONS

Evidemment, cette série de griefs prend une autre dimension dans le contexte actuel, alors que la croissance économique produit ses effets sur l'emploi, sans toutefois parvenir à attaquer le noyau dur de l'exclusion. A ce propos, les experts font observer que l'insertion devrait retrouver son vrai rôle, enfin, et ajoutent qu'il apparaît bien, maintenant, que l'exclusion n'est pas seulement liée au chômage mais également à la mutation des formes de travail.

Raison de plus, ne cessent de répéter la Coorace et la Fnars, pour amplifier les efforts et pour « repositionner » les actions d'insertion, notamment en direction des femmes et de ces « jeunes qui n'ont jamais vu leurs parents travailler », rappelle Jacqueline Saint-Yves. Or, si les lignes de crédit prévues dans le projet de loi de finances 2001 n'ont pas diminué, les dirigeants d'association voient un manque de volonté politique dans l'absence de moyens supplémentaires. Plus grave, la Fnars déplore que la baisse des CES « anticipe abusivement sur la baisse du chômage » et juge « absurde de devoir fermer les chantiers d'insertion ».

Alain Lebaube

Laetitia Van Eeckhout



Où? trouver une réponse d'experts sans perdre de temps...

Sur www.eQuesto.fr : le premier site d'experts en ligne. Les experts des entreprises et des cabinets spécialisés vous conseillent au quotidien. Tout ce que vous avez à faire, c'est soumettre votre problématique et fixer votre délai de réponse. L'expert le plus qualifié vous apporte en ligne une réponse fiable et personnalisée. Plus besoin de vous déplacer ou de passer des heures au téléphone. Alors, ne vous posez plus la question : cliquez sur eQuesto.fr à un clic de vos experts

Droit <
Informatique <
Comptabilité <
Marketing <
Fiscalité <
Gestion <
Autres <

Tél. : 0825 004 002 (d.99 FFR.com) - e-mail : info@eQuesto.fr

Jean-Michel Belorgey, conseiller d'Etat

« Ce n'est pas le moment de lever le pied »

« Pensez-vous que les outils d'insertion soient encore utiles en période de reprise économique ?

— Oui, j'en suis convaincu. Dans une telle période, la ligne de démarcation entre les travailleurs employables et ceux qui ne présentent pas ces caractéristiques d'employabilité est susceptible de se creuser. L'opinion risque de trouver de nouveaux arguments aux préventions qui s'exercent à l'encontre de la deuxième catégorie.

— On aurait, d'un côté, les chômeurs estimables, victimes de la conjoncture ; de l'autre, ceux qui sont incapables de travailler, soit qu'ils ne veulent pas, soit qu'ils ne peuvent pas. Les premiers, socialisables à l'emploi, retrouvent plus facilement du travail en période de bonne conjoncture que les deuxièmes qui risquent d'être stigmatisés.

— Les outils d'insertion jouent-ils correctement leur rôle vis-à-vis de ces publics ?

— En période de reprise économique où, je le rappelle, la stigmatisation risque de se renforcer, les structures d'insertion retrouvent leur véritable vocation. En période de sous-emploi, ces structures peuvent s'adresser à des publics qui ne sont pas nécessairement ceux qui en ont le plus besoin. L'écrémage fonctionne, c'est-à-dire qu'on accueille ceux qui sont le plus facilement resocialisables. On ne s'adresse pas aux plus abîmés.

— Deuxième travers, l'employeur trouve son intérêt à travailler avec une main-d'œuvre meilleur marché. Il peut y avoir une sorte de jeu ambigu avec l'accueil dans ces structures d'insertion de gens capables d'exercer un vrai emploi et qui se retrouvent avec un statut minoré.

— Les associations intermédiaires ont été accusées d'accepter, au nom de l'insertion, des pratiques d'emploi dégradées. Quelle est votre opinion ?

— J'ai entendu ces critiques mais je n'ai pas le sentiment qu'il s'agisse

de d'un phénomène massif. Il faut faire régner une certaine discipline dans ces structures, entreprises et associations intermédiaires, afin qu'elles ne dérapent pas. Je vois, pour ma part, trois dérapages possibles : des salaires trop bas ; un taux de rotation trop élevé dans le cas des associations intermédiaires qui fonctionnent un peu comme des agences d'intérim ; un taux de rotation trop lent dans les entreprises intermédiaires.

— Quelles critiques peut-on faire aux politiques d'insertion ?

— Les outils d'insertion n'ont jamais été à l'échelle des besoins. Il existe un déficit de postes considérables. Même chose pour les contrats emploi-solidarité.

— Deuxième défaut, il y a un problème de détermination



Jean-Michel Belorgey

● Né le 2 novembre 1944, Jean-Michel Belorgey est conseiller d'Etat depuis mai 1993, membre de la section sociale, et préside la mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901.

● Député socialiste de l'Allier de 1981 à 1993, il a présidé la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale de 1988 à 1993.

● Il préside plusieurs associations, dans le domaine de la santé mentale et en direction des sans-domicile fixe.

bureaucratique des publics, avec deux écueils possibles. D'un côté, celui de réserver ces emplois à ceux qui sont depuis longtemps au chômage, au risque de laisser leur situation se dégrader avant de les prendre en charge. A l'opposé existe le risque de sélectionner ceux qui sont les plus faciles à traiter.

— Troisième défaut, toutes les formules d'insertion ne débouchent pas sur des emplois de type normal. Il y a un risque d'enfermement dans un segment inférieur du marché, ou celui de retomber dans le chômage.

— Comment ces outils peuvent-ils être plus efficaces, mieux adaptés ?

— Ce n'est pas le moment de lever le pied sur les outils d'insertion. Il faut trouver un financement à l'échelle des besoins.

— Il faut aussi des mécanismes de conversion des temps partiels en temps pleins. Il est nécessaire également de mener des négociations collectives pour voir comment transformer certains emplois d'insertion en emplois normaux.

— Mais ces négociations doivent être menées au niveau des bassins d'emploi. Actuellement les négociations sont menées au niveau des branches professionnelles.

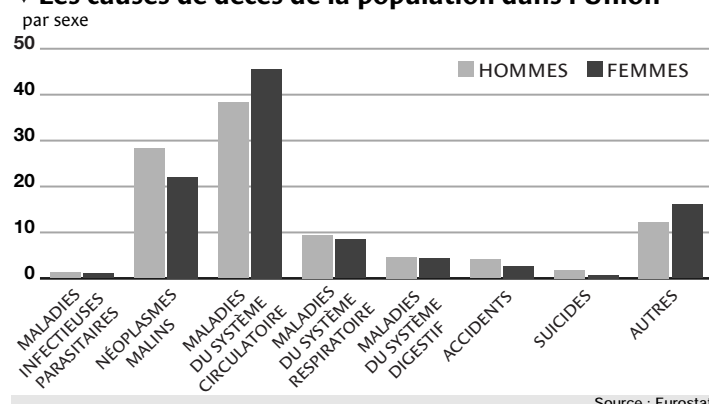
— Il faut établir des itinéraires d'emploi sous forme de marchés transitionnels. C'est-à-dire qu'il faut organiser le passage du non-emploi à l'emploi et, à l'intérieur de l'emploi, entre différentes catégories : travailleurs salariés, indépendants...

— Ceci doit se passer dans des conditions sécurisantes pour le travailleur. De telles conditions supposent qu'on a bien identifié les différentes étapes des parcours d'insertion et que les risques sont mutualisés. C'est ce qui a prévalu à l'idée des groupements d'employeurs qui permettent une certaine permanence. »

Propos recueillis par Martine Laronche

EUROPE

Les causes de décès de la population dans l'Union



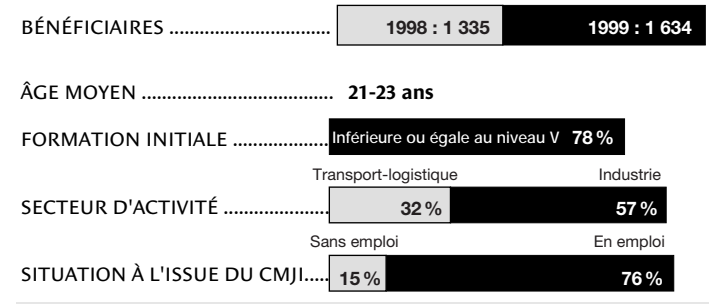
■ EN 1997, les accidents étaient, dans l'Union européenne, la principale cause de décès chez les jeunes âgés de 0 à 24 ans. A partir de 15 ans, les suicides deviennent la deuxième cause. De 25 à 39 ans, hormis les accidents et les suicides, apparaissent chez les hommes les maladies infectieuses (sida notamment) et chez les femmes, les tumeurs. De 40 à 54 ans, la moitié des décès des femmes et un tiers de ceux des hommes sont dus au cancer qui reste, pour les 45 à 64 ans, la principale cause de décès, suivi par les maladies du système circulatoire. Celles-ci sont la première cause de mortalité chez les plus de 65 ans.

■ LES TUMEURS responsables de décès sont en majorité celles du sein pour les femmes et du poumon pour les hommes. Pour les maladies du système circulatoire, les infarctus du myocarde viennent en tête, suivis d'autres cardiopathies ischémiques et des maladies cérébrovasculaires, pour les deux sexes.

FLASH SETT/«LE MONDE»

Une formation spécifique pour les intérimaires

Bénéficiaires du contrat de mission-formation jeunes intérimaires en 1999



■ EN 1999, 1 634 jeunes intérimaires ont bénéficié d'un contrat de mission-formation jeune intérimaire (CMJI). Ce type de formation en alternance a été mis en place par les professionnels de l'intérim, dans le cadre d'une convention avec le ministère du travail signée en 1995, et est géré par le FAF-TT, organisme paritaire gestionnaire de la formation professionnelle de la branche intérim.

■ LES BÉNÉFICIAIRES du CMJI sont en majorité des hommes d'une moyenne d'âge de 21-23 ans ; 78 % d'entre eux ont un niveau de formation initiale inférieur ou égal au niveau V (CAP-BEP). 76 % étaient en emploi six mois après la fin de leur contrat (42 % en mission d'intérim, 19 % en contrat à durée indéterminée (CDI) et 15 % en contrat à durée déterminée (CDD), 15 % étaient sans emploi. La durée moyenne des formations suivies est de 287 heures.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1999 (h/semaine)											
	40,4	39,7	40,1	38,4	40,6	39,6	38,5	39	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 2^e trim. 2000											
	+3,8	+3,5	+3,4	+1,8	+2,6	+5,9 (1 ^{er} trim)	+2,9	+2,9	+5,1	+4,6	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE AOÛT 2000 (en %)											
Hommes + femmes....	8,3	9	8,3	8,6	14,5	9,6	10,5	2,5	5,4	4,1	4,5
Moins de 25 ans.....	16,5	17,5	9,5	23,6	26,6	20,3	31,8	4,5	11,8	9,4	9,1
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1999 (en %)											
	46	49	52	61	46	39	61	44	30	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	17,5 % (août)	-3,4
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	34,9 % (août)	-2,9
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+8,8 %*

SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+3,2 %

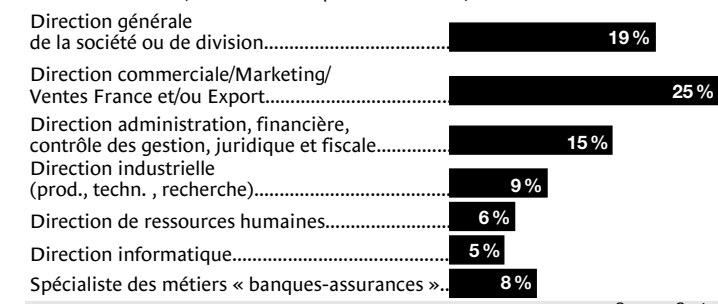
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)		
	1 137,4 (juin)**	+2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT/«LE MONDE»

Priorité aux dirigeants commerciaux

Répartition des missions de recrutement de dirigeants par fonction, au deuxième trimestre 2000 (rémunération supérieure à 500 KF)



■ PARMIS LES MISSIONS DE RECHERCHE de dirigeants confiées aux cabinets de recrutement et de chasse de tête membres du Syntec, ce sont les fonctions commerciales (vente, marketing, export) qui représentent la plus grande part (25 % du total), suivies par les missions de recrutement de directeur général (19 %).

■ LES FONCTIONS DE GESTION, finance, administration, ressources humaines ne viennent qu'ensuite. Surtout, les missions concernant les directions informatiques, la production ou la recherche représentent désormais une plus faible part des missions (respectivement 5 % et 9 %). Les entreprises semblent avoir « fait le plein » dans ces domaines, et donner désormais la priorité à la conquête de parts de marché ou à l'exploitation de leur portefeuille clients.

Avec Cap Emploi, les associations tentent de relancer l'embauche de handicapés

Les statistiques rendent peu compte des difficultés que rencontrent les handicapés dans la recherche d'un travail. Le 30 juin 2000, ils étaient 134 205 à pointer à l'ANPE, soit 5,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi immédiatement disponibles pour un travail à temps plein.

Comme les travailleurs valides, ils profitent de la reprise économique, mais le reflux, amorcé à partir de janvier 1999, est plus lent pour les handicapés. Il s'agit d'une population majoritairement issue du secteur tertiaire et qui souffre d'un déficit de formation, car 84,2 % possèdent un niveau égal ou inférieur au brevet d'études professionnelles ou au certificat d'aptitude professionnelle.

En outre, les handicapés ont en moyenne une dizaine d'années de plus que les candidats valides avec lesquels ils sont en concurrence. C'est dire si cette catégorie de salariés est fragile et demande à être épaulée dans ses efforts d'insertion.

MANNE

Depuis la loi du 10 juillet 1987 relative à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail, toute entreprise publique ou privée d'au moins 20 salariés doit employer des handicapés dans la proportion de 6 % de son effectif total, sauf à verser une contribution annuelle à l'Agefiph (fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). Mais environ 40 % des 100 000 entreprises assujetties n'emploient aucun travailleur handicapé, générant ainsi une véritable manne, gérée par l'Agefiph.

Cette manne est utilisée pour rapprocher une offre et une demande qui ne se rencontrent pas aisément. Les entreprises ne savent pas où s'adresser pour trouver des salariés handicapés lorsqu'elles manifestent le désir d'« activer » leur contribution. Les handicapés se perdent dans les maquis réglementaires et ne

Les petites entreprises de moins de 20 salariés représentent 63 % des placements

savent pas comment frapper à la porte des employeurs éventuels.

« Il n'y a pas un domaine qui ne puisse être aidé financièrement, déclare Jean-Louis Ségura, directeur général de l'Agefiph, qui énumère : l'aménagement d'un véhicule, l'accompagnement par une tierce personne, l'aménagement du poste de travail ou de l'accessibilité de l'entreprise ». Et même la création d'entreprise, puisque 2 000 créateurs handicapés sont aidés chaque année.

Ces dispositifs sont largement méconnus. C'est pourquoi l'Agefiph a lancé une campagne de communication dans les médias, du 5 octobre au 30 novembre, afin de faire savoir à tous qu'il existe un réseau baptisé « Cap Emploi » fort de 116 organismes départementaux et d'un millier de techniciens de l'insertion.

Cap Emploi « n'a pas pour objectif de placer un handicapé dans une entreprise, mais d'apporter à celle-ci une compétence », explique Roger Aubert, président du réseau Ohé ! Prométhée, qui participe à l'opération Cap Emploi, et rappelle que les petites entreprises de moins de 20 salariés, qui ne sont pas assujetties à l'obligation d'emploi, représentent pourtant 63 % des placements.

Une étude fine des postes à pourvoir, la formation des futurs salariés et le suivi de leur insertion dans l'entreprise, sont autant d'initiatives qui facilitent ces placements, et que Cap Emploi assure gracieusement. 47 000 entreprises ont été visitées en 1999, ce qui a permis de maintenir 2 000 handicapés dans leur emploi et d'en placer

35 492 autres (+ 13 % par rapport à 1998).

Philippe Wantier, PDG de Wantier SA, garage et concessionnaire à Loison-sous-Lens (Pas-de-Calais), est tellement satisfait de la formule qu'il a recruté huit handicapés (femme de ménage, magasiniers, mécano, peintre, administratif) pour un effectif d'environ 60 salariés, bien au-delà des 6 % légaux. « Embaucher des handicapés est intéressant au point de vue financier, bien sûr, déclare-t-il. Cap Emploi nous fait gagner du temps en sélectionnant les candidats. Presque aucune différence n'est perceptible entre eux et les autres salariés. Tous sont très motivés. Je poursuivrai l'expérience. »

CRAINTES

Même son de cloche auprès de Marcelle Jeanne, dont une opération chirurgicale ratée a atrophié les capacités musculaires des bras. Cap Emploi lui a permis en huit jours de décrocher un CES, puis d'obtenir un contrat à durée indéterminée dans un collège où elle est devenue secrétaire de direction. « Sans eux, je ne suis pas sûre que j'aurais trouvé du travail, dit-elle. Mon employeur m'a ensuite permis de poursuivre mon évolution professionnelle et je suis devenue cadre, il y a un an ».

Mais la campagne de communication a un but plus important : « Nous voulons sensibiliser l'opinion, insiste Gabriel Lunven, président de l'association du Rhône pour l'insertion professionnelle. Nous constatons des réactions de crainte chez les futurs collègues des handicapés. Nous voulons changer leur regard sur eux-ci et leur prouver que c'est agréable de travailler avec eux. » L'objectif est à la fois de banaliser et de mettre en pleine lumière le handicap, dont M. Ségura ne se lasse pas de rappeler l'ampleur, puisqu'il concerne entre quatre et cinq millions de personnes et qu'il engage, tous budgets confondus, de l'ordre de 160 milliards de francs.

Alain Faujas

Le CENTRE SAINT-GOBAIN

pour la recherche en économie

sous la présidence de **Robert Solow** organise sa première conférence

Que savons-nous sur les institutions et l'innovation en Europe?

les 9 et 10 novembre 2000
aux Miroirs: 18, avenue d'Alsace 92096 La Défense 3
métro ligne 1, station esplanade

Programme:

Judi 9 novembre, 9h15
L'évolution des institutions du marché du travail: éducation, formation et emploi
Contributeurs: David MARSDEN et Günter SCHMID
Modérateur: Bernard GAZIER

Judi 9 novembre, 14h30
La transformation du gouvernement d'entreprise
Contributeurs: Colin MAYER et Wolfgang STREECK
Modérateur: Patrick ARTUS

Vendredi 10 novembre, 9h15
L'impact de l'innovation, de la concurrence et des réglementations sur le nouveau régime de croissance
Contributeurs: Robert BOYER, Robert GORDON et Luc SOETE
Modérateur: Masahiko AOKI

Vendredi 10 novembre, 14h30
Que savons-nous sur la croissance potentielle en Europe?
Contributeur: Robert SOLOW

pour assister à la conférence, veuillez contacter le Centre avant le 27 octobre par courrier électronique centre@saint-gobain.com ou téléphonez au 01 47 17 14 95

Des sénateurs prennent le chemin de l'usine, du bureau ou de l'atelier

Marie-Claude Beaudou, sénateur communiste du Val-d'Oise, est ravie du « stage d'immersion » qu'elle a effectué, le 25 septembre, dans une petite entreprise des Hauts-de-Seine, OSER, spécialisée dans le conseil en matière de pollution et d'économies d'énergie.

Laurent Van Nifterik et Eric Romatet, membres du directeur d'OSER, sont enchantés de lui avoir fait toucher du doigt, pendant une journée, leurs difficultés et même leurs angoisses parce qu'ils ne se sentent pas encore « tirés d'affaire ». Ils apprécient « que les décideurs publics viennent voir la réalité du terrain » après avoir voté des lois, qui ne se révèlent pas toujours facile à appliquer...

Marie-Claude Beaudou est l'un des trente-huit sénateurs qui se sont inscrits pour découvrir, de septembre à novembre, une entreprise pendant un, deux ou trois jours. D'ailleurs, dix d'entre eux n'en sont pas à leur première expérience du genre : une « promotion » d'une trentaine de sénateurs avait, en 1999, déjà pris le chemin de l'usine, du bureau ou de l'atelier.

DIVERSITÉ

Ces élus viennent de toutes les tranches de l'Hémicycle : 10 socialistes, 4 Union centriste, 6 républicains indépendants, 2 non-inscrits, 1 Rassemblement démocratique et social européen (RDSE) et 1 communiste.

Ils appartiennent à toutes les commissions du Palais Médicis : 6 viennent de la commission des finances, 4 des affaires sociales, 16 des affaires économiques, 4 des affaires étrangères, 4 des affaires culturelles et 2 des lois.

Ils sont originaires de tous les horizons professionnels : 6 sont issus du monde agricole, 7 du commerce et de l'industrie, 4 des

Trente-huit élus de la Haute Assemblée auront effectué un stage en entreprise entre septembre et novembre, pour se rendre compte des difficultés que rencontrent leurs dirigeants

professions médicales, 1 des professions libérales, 10 de l'enseignement, 3 sont fonctionnaires et 10 salariés.

La variété n'est pas moins grande en ce qui concerne les entreprises visitées par les sénateurs. On y trouve 12 grandes entreprises comme Air France ou L'Oréal, mais aussi 17 PME comme Poilâne ou l'Abeille. Neuf appartiennent au secteur industriel classique, 10 à l'agroalimentaire, 7 à la Net économie, 2 au textile, 2 à la parapharmacie, 3 aux services, 1 aux transports, 1 à la distribution et 2 à l'artisanat.

À l'issue de ces expériences, élus et hommes d'entreprises se retrouvent assez complices. En visitant OSER, Marie-Claude Beaudou voulait approfondir la question du financement des PME. Elle en est revenue interloquée : « J'ai rencontré les trois dirigeants de l'entreprise qui sont des docteurs, raconte-t-elle. J'ai vu leurs feuilles de salaire : ils se paient au SMIC. Pourtant, OSER entrait dans la démarche initiée par Dominique Strauss-Kahn et

Claude Allègre, pour rapprocher la recherche de l'entreprise et aider les entreprises innovantes. Eh bien, ils n'ont pas touché la moindre aide publique. Ce n'est pas normal. J'ai l'intention de profiter de la discussion budgétaire pour savoir qui a profité des fonds d'innovation et de recherche. A mon avis, notre groupe avait raison quand il avait proposé de faire gérer ces fonds, non par des administrations éloignées des réalités, mais par une agence appropriée. En février, je ferai venir les dirigeants d'OSER pour qu'ils participent à notre débat sur les fonds d'innovation. »

Que pense-t-elle de ce genre de visites d'entreprises ? « L'an dernier, le groupe communiste avait décidé de ne pas y participer, répond-elle. Mais je pense que, même si la situation qui est faite aux salariés est souvent tout à fait déplorable, il faut dépasser tout ça, au plan idéologique. Encore faudrait-il que le nombre d'entreprises d'accueil soit suffisant. »

Les « immersions » ne sont pas à sens unique. Au mois de novembre et de décembre, ce sera au tour des chefs d'entreprise de se rendre au Sénat. De même qu'ils avaient montré aux élus les problèmes que leur posaient leurs lois, ceux-ci leur feront prendre conscience des contraintes qui pèsent sur le législateur.

PASSERELLES

S'il est quelqu'un qui se réjouit de ces échanges d'expériences, c'est bien leur initiateur, Christian Poncelet, président du Sénat. « Dans mon discours d'investiture, explique-t-il, j'ai précisé les deux orientations que j'entends donner à ma présidence : la défense des collectivités territoriales et la création de passerelles vers le monde économique. En ce qui concerne l'économie, j'estime qu'il s'agit de l'élément essentiel de la vie d'un pays. N'importe qui

a un avis sur la façon dont on doit répartir les richesses ; encore faut-il les produire. »

« Il faut que le législateur se rende compte des difficultés que rencontre le monde de l'entreprise. Il faut qu'il sache ce que veulent dire des charges sociales lourdes quand l'entrepreneur se bat contre la concurrence. Il faut qu'il s'immerge dans l'économie. »

Les stages croisés des sénateurs et des patrons ne sont qu'un des mécanismes du dispositif mis en place par Christian Poncelet. Les uns et les autres se retrouveront au Sénat, le 7 février 2001, pour débattre de leurs convictions respectives.

CAPITAL-RISQUE

Avec l'Essec, le Sénat patronne des rencontres « Tremplin Entreprises » qui ont permis, en 1999, de sélectionner vingt entrepreneurs qui cherchaient des fonds et de les mettre en contact avec des entreprises de capital-risque et des financiers. La première édition a permis de mobiliser 100 millions de francs. « Sans solliciter un centime du contribuable », souligne Christian Poncelet.

Tous les quinze jours, des petits déjeuners sont organisés au Palais Médicis autour d'un chef d'entreprise, petit ou grand. François Michelin, Jean-Marie Messier (Vivendi), Laurent Degroote (ex-président du Centre des jeunes dirigeants) sont ainsi venus défendre leurs points de vue à l'occasion de débats « francs et loyaux ».

Il convient d'ajouter à cette énumération le soutien que le Sénat apporte à des salons professionnels (des entrepreneurs, de la micro-entreprise, de l'entreprise on line...) et le prix du livre d'économie qu'il décerne chaque année.

Alain Faujas

Lors de son passage en entreprise, Jean-Claude Carle déplore la monoculture parlementaire

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Elisabeth Ducottet n'a pas hésité longtemps lorsqu'on lui a proposé d'accueillir un sénateur en stage dans son entreprise. Favorable à cette « initiative de bon sens », la dirigeante du groupe Thuasne constate n'avoir « aucun contact avec le monde politique, si ce n'est avec des élus locaux, en particulier lorsqu'il s'agit d'évoquer des projets d'extension ».

Sénateur (DL) de Haute-Savoie, Jean-Claude Carle est lui aussi partisan de « réduire la fracture qui existe entre les mondes économique et politique ». Se méfiant des « effets de mode et des start-up de la nouvelle économie », il a préféré opter, pour ce stage d'immersion de deux jours, pour une entreprise de production : la société Thuasne qu'il avait découverte par hasard

Le sénateur de Haute-Savoie souligne le manque de représentation du monde économique dans la vie politique

dans une pharmacie de Tournus (Saône-et-Loire) lors des journées parlementaires de Démocratie libérale.

Après avoir arpenté les bureaux administratifs et commerciaux de l'entreprise à Levallois-Perret, il s'est rendu sur son site historique à Saint-Etienne, dans les ateliers de tissage et de tricotage de bas de contention, de ceintures lombaires et autres produits que fabri-

que cette société familiale depuis 1847.

Ce groupe, qui réalisera un chiffre d'affaires de 550 millions de francs (84 millions d'euros) en 2000, emploie 330 personnes dans la Loire. Et plutôt que de délocaliser ses activités de confection, il a choisi de tisser un réseau d'une dizaine de petites sociétés spécialisées par types de produits.

Créés pour la plupart par d'anciens salariés de Thuasne, ces ateliers, qui regroupent quelque 150 personnes dans un rayon de 30 kilomètres autour de Saint-Etienne, permettent d'être plus réactifs aux sautes d'humeur des carnets de commandes.

Mais cette organisation ne résout pas tous les problèmes de recrutement rencontrés par l'entreprise textile. Entré chez Thuasne depuis près de trente ans, Joseph Barbier s'inquiète auprès du sénateur Carle des « difficultés à trouver de la main-d'œuvre qualifiée ». « Pour faire un bon tisseur, il faut deux ans », explique le chef d'atelier, qui dit rechercher des responsables d'ilots de métiers à tisser au moins titulaires d'un brevet de technicien supérieur.

35 HEURES

Directeur de production, Laurent Martinet confirme un « déficit de 30 personnes », une pénurie renforcée par la mise en place des 35 heures. Répondant par une métaphore textile, Jean-Claude Carle estime qu'« une société ne respire pas quand elle est prise dans un corset », regrettant au passage l'accumulation de textes de loi inutiles « qui ne permettent pas de faire des expérimentations ».

Conscient des carences de main-d'œuvre dans des secteurs aussi divers que la maroquinerie ou les métiers de bouche, le sénateur suggère de « sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative, des parents aux enseignants, à l'intelligence de la main ». Fervent partisan de la formation par apprentis-

sage, ce sénateur proche de Charles Millon au conseil régional Rhône-Alpes propose aussi, sous l'œil approbateur du chef d'atelier et du directeur de production, de « mettre tout le monde autour d'une table pour déterminer les besoins de la profession et trouver une solution ». « J'en parlerai à la présidente du conseil régional, Anne-Marie Comparini », s'engage Jean-Claude Carle auprès du directeur des ressources humaines.

Attentif aux explications techniques sur les soudures haute fréquence qui supplantent certaines coutures, ou à certains aspects réglementaires soulevés par le responsable qualité, Jean-Claude Carle cherche, de son côté, à convaincre ses interlocuteurs d'un jour de l'intérêt de son travail de législateur, tout en déplorant « les 2 133 aides aux entreprises qui engloutissent un budget de plus de 150 milliards de francs ».

DÉPENSES

Au cours du repas, entre la poire et le fromage, il se fait encore plus explicite et incite ces cadres à s'engager à « entrer dans la vie politique pour combler le manque de représentation du monde économique au Parlement ». Car, pour cet ancien agent technique de laboratoire chez SNR Roulements, une filiale de Renault à Annecy, « la monoculture » parlementaire actuelle est d'autant plus « dangereuse qu'elle touche essentiellement la partie gauche du bilan, celle des dépenses ».

Les dirigeants de Thuasne admettent avoir été « très sensibles » à la démarche du sénateur haut-savoyard, fût-elle « trop courte ». « Tout contact est bon à prendre, surtout pour des entreprises de taille moyenne qui n'ont pas beaucoup d'accès au monde politique », relève Elisabeth Ducottet, prête à accueillir à nouveau des hommes ou des femmes politiques « aussi ouverts ».

Vincent Charbonnier

VIE DES ORGANISATIONS

par Christophe Dejours

Le Medef et l'apologie du risque

L'entretien qu'Ernest-Antoine Seillière a accordé aux Cahiers de l'assurance laisse perplexe. Il place la prise de risque du côté du bien. Il en fait l'une des deux caractéristiques du libéralisme (à côté de la responsabilité) et la qualité, par excellence, de l'entrepreneur moderne. Il divise la société en « riscophiles », qui portent l'esprit d'entreprise, et « riscophobes », qui, accrochés à leurs privilèges, refusent le progrès.

Mais emporté par son enthousiasme, le président du Medef commet quelques erreurs. Comment soutenir, par exemple, que « le premier rempart contre le risque, c'est le travail » ? Est-ce une invitation à oublier les milliers de morts et de mutilés que produit le bâtiment et les travaux publics chaque année, les malades qui se

Dans la plupart des situations ordinaires, partager le risque est un leurre :

l'entrepreneur prend des risques dans

le registre de l'avoir, sur son capital ;

le salarié prend des risques dans

le registre de l'être, sur son intégrité

physique et parfois mentale

meurent de cancer par l'amiante ou les solvants chlorés ? Et de préciser plus loin que « les risques sociaux sont de moins en moins des risques du travail et de plus en plus des risques de l'existence ». Les investigations scientifiques montrent le contraire. Il n'est qu'à se reporter à l'ouvrage *Les Inégalités sociales de santé*, publié par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) : « Si les ouvriers et employés avaient la même espérance de vie que les cadres et professions libérales, on éviterait chaque année 10 000 décès prématurés (avant 65 ans). Le constat de l'inégalité sociale des Français devant la mort n'est pas nouveau, mais l'ouvrage démontre sur-tout que l'écart s'est creusé entre les catégories sociales... » (Le Monde du 13 septembre 2000).

Plus loin, Ernest-Antoine Seillière affirme que « les entreprises ont d'abord un instinct de vie, de survie. Ce n'est pas le profit qui les mobilise en premier lieu, mais la volonté de se développer et de ne pas disparaître. C'est la première dimension du risque pour l'entrepreneur français ».

Le vitalisme, ici, ne convient pas. L'entreprise en effet n'a aucun instinct, parce qu'elle n'a pas de corps biologique.

L'Etat est dénoncé par le président du Medef comme un producteur et non un réducteur de risques : « L'entrepreneur français est soumis à un risque politique, le risque réglementaire, administratif et fiscal. » L'auteur fait ici un contresens sur la notion de risque. Cette dernière ne s'applique que si, dans une action, il y a une part d'imprévisible et d'inconnu. Ce qui relève du réglementaire, de l'administratif et du fiscal est strictement prévisible et ne peut être tenu pour un risque, sauf par celui qui ferait de la fraude professionnelle.

Ernest-Antoine Seillière insiste ensuite sur le partage du risque : « L'entreprise associe des entrepreneurs, à différents niveaux de responsabilités (...). Ils partagent le risque. Il y a là tout un nouveau management, bien éloigné du taylorisme, que le droit français basé sur le principe que le salarié subordonné ne doit porter aucun des risques de l'entreprise (...) a du mal à intégrer. » Dans la plupart des situations ordinaires, en réalité, partager le risque est un leurre : l'entrepreneur prend des risques dans le registre de l'avoir, sur son capital ; le salarié prend des risques dans le registre de l'être, sur son intégrité physique et parfois mentale. De même pour une greffe du cœur : le malade risque la mort ; le chirurgien risque un échec technique. Les risques ne se partagent pas, ils s'additionnent. Aux risques qu'il prend pour son capital, l'entrepreneur ajoute les risques du travail. Mais aucune personne sensée ne tiendra cela pour une chance ou pour un bien : on ne parle de risque que pour désigner l'occurrence possible d'un malheur, pas d'un bonheur. Le risque connote la menace et non la promesse.

Venons-en à ce qui, dans le propos d'Ernest-Antoine Seillière, renvoie à un réel problème. Entrepreneur conduit souvent à prendre des risques. Les interdire condamnerait à l'inaction. Tant qu'ils ne concernent que l'entrepreneur lui-même, ils ne posent guère de problème : l'alpiniste qui entreprend une course en solitaire, le maçon qui construit seul son pavillon, le boursicoteur qui engage ses propres fonds ne font courir de risques qu'à leur personne ou à leurs biens, et il n'y a rien à redire à cela.

Les difficultés commencent quand, dans un projet, l'entrepreneur entraîne autrui : ses subordonnés, ses clients, l'environnement et donc la population. On peut prendre les risques de l'action si, et seulement si, tous les efforts sont faits, par ailleurs, pour les conjurer. Le problème alors se déplace. Une entreprise n'est légitime que si elle s'appuie sur la coopération des volontés contre le risque. Les entreprises à risques comme la production nucléaire d'électricité, le trafic aérien, le pompage et le transport de pétrole, etc., comportent tant de risques qu'elles mèneraient toujours à des catastrophes si l'on ne pouvait compter sur le zèle de tous à prévenir les incidents et les accidents, tout en sachant qu'il y aura quand même, parmi eux, des victimes.

On le sait bien, les recherches sur la sûreté des installations, la sécurité des personnes, la fiabilité, le facteur humain, la prévention, tous les efforts déployés pour la gestion ou le management du risque, sont appuyés par le patronat parce que les entrepreneurs ont besoin de la prudence de ceux qui travaillent pour eux.

La conclusion est claire : le rapport aux risques est dissymétrique entre patrons et employés. Le risque est une vertu quand il est pris par l'entrepreneur, mais c'est un vice lorsqu'il est pris par les salariés. On les disqualifie alors, au titre de l'inconscience, de l'inconscience, de l'immaturation, de l'incompétence.

Entreprendre implique de prendre des risques. C'est vrai, et le président du Medef a raison d'y insister. Mais entre l'interdiction du risque qu'il dénonce et l'apologie du risque dont il se fait le champion, il y a de la marge. Dans la mesure où l'entreprise engage autrui, elle relève de la catégorie de l'action. La théorie nous l'apprend depuis Aristote : une action n'est rationnelle que si elle mobilise la phronésis, c'est-à-dire la sagesse pratique, qu'on traduit souvent aussi, en français par « prudence ». Nous suivrons bien volontiers Ernest-Antoine Seillière dans son projet lorsque, à côté de sa doctrine du risque, le Medef nous proposera aussi une conception renouvelée de la prudence (que, de grâce !, on ne confondra pas avec un contrat d'assurance).

Christophe Dejours est professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES
DE L'ORGANISATION

**Jeunes diplômés (Bac +5),
cadres ou ingénieurs,
vous souhaitez évoluer vers
le conseil stratégique et
la gestion du changement**

INTÉGREZ NOTRE CYCLE

**MASTÈRE en
ORGANISATION**

**UNE FORMATION CONTINUE DIRECTEMENT
OPÉRATIONNELLE POUR DES MÉTIERS
D'AVENIR DANS LE CONSEIL ET
L'ORGANISATION DES ENTREPRISES**

REUNIONS D'INFORMATION
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)
les jeudis 26 octobre et 9 novembre de 18 à 20 heures
Rez-de-Chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Métro Arts et Métiers



CNAM - IESTO
292, rue St Martin
75 003 - PARIS
01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr